

L'ESPRIT
DES
JOURNAUX,
FRANÇOIS ET ÉTRANGERS.

Dédié à Son A. R. Mgr. le Duc CHARLES de Lorraine & de Bar, &c. &c. &c.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS-DE-LETTRES.

SEPTEMBRE, 1777.

TOME IX.



A PARIS,

Chez VALADE, Libraire, rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins.

Pour les Pays étrangers, à LIEGE,

Chez JEAN-JACQUES TUTOT, Imprimeur.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

Conditions pour l'Abonnement.

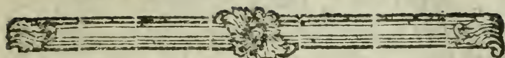
On s'adreſſera, pour toute la France, à Paris, chez *Valade*, Libraire, rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins, aux conditions ſuivantes ; ſavoir : le prix de la Souſcription eſt de 27 liv. pour Paris, & de 33 pour la Province, rendu franc de port par-tout le Royaume.

A Liege, pour les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, & à M. *Mauſſ*, Officier au Bureau des Poſtes Impériales, pour toute l'Allemagne.

A Bruxelles, à M. *Horgnies*, Expéditeur des Gazettes étrangeres, pour tous les Pays-Bas Autrichiens.

A Amſterdam, chez *Van-Harrevelt*, Libraire, dans le Kalveſtraat, pour toute la Hollande.

Les Libraires, & autres perſonnes qui voudront faire annoncer des Livres, Eſtampes, Muſique, & autres objets, dans l'*Eſprit des Journaux*, ſont priés de les adreſſer au Directeur du Journal, chez *Valade*. Et pour les mêmes objets, pour tous les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, place St. Barthelemi, à Liege.



L'ESPRIT
DES
JOURNAUX.

La France illustre, ou *le Plutarque François, contenant l'Histoire des Généraux, des Ministres & des Magistrats ; par M. Turpin.* No. VI, VII, VIII, IX, X. *In-4to.* A Paris, chez l'Auteur, rue Saint-Jacques, près de l'Estrapade ; chez Lacombe, Libraire, près le Luxembourg, 1776. 1777.

Nous rendîmes compte, l'année derniere, (*) des cinq premiers Nos. de l'ouvrage entrepris par M. Turpin, avec autant de zele que de talent. Encouragé par le succès, cet Ecrivain estimable a publié, depuis cette époque, les cahiers que nous nous proposons de faire

(*) *Esprit des Journaux* pour le mois d'Août 1776, pag. 3--47.

connoître aujourd'hui. De grandes beautés frappent dans le ſtyle & dans les réflexions de l'Auteur; mais on ne peut diſconvenir qu'il ne mérite encore quelques-uns des reproches qui lui ont été faits par les Journaliſtes, & que nous avons expoſés dans le tems avec l'impartialité que le Public eſt en droit d'exiger de notre part. Nous en uſerons de même dans le cours de cet Extrait. *Le vrai talent profite d'une critique juſte & modérée, de quelque part qu'elle vienne, tandis que la médiocrité la mépriſe, & ſe rend par-là mépriſable elle-même.*

N°. VI. *Dugay-Trouin.*

Les Bienfaiteurs des Nations, dit M. Turpin, n'ont point ſeulement travaillé pour leur ſiecle; les générations ſuivantes ont recueilli les fruits de leurs ſacrifices : Condé, Turenne, Catinat, Duquêne & Tourville, *de l'ombre du tombeau*, inſtruiſent encore nos guerriers. L'Hôpital, Molé, Lamoignon, d'Agueſſeau & Voiſins ne préſident plus aux délibérations du Sénat; mais leurs exemples & leurs maximes ſont un riche héritage laiſſé aux familles Patriciennes. Il eſt donc juſte que la poſtérité, qui jouit de leurs bienfaits, ſoit reconnoiſſante envers leurs neveux, & ſe charge d'acquitter une dette honorable, que tous les enfans de la patrie contractent en naiſſant.

Mais ſi l'équité demande, continue l'Orateur, que l'héritier des Héros le ſoit de leurs diſtinctions & de leurs dignités, n'a-t-on pas

droit d'exiger qu'il faſſe revivre leurs talens & leurs vertus ? Il n'y a plus de ſucceſſion de gloire, quand il y a extinction de mérite. Prétendre régler les deſtinées publiques, ſans avoir d'autres titres que les actions de ſes ancêtres, c'eſt invoquer des témoins dont il ne reſte plus qu'une vile pouſſiere. Il eſt plus beau de laiſſer un héritage de gloire à ſes deſcendans, que de le recevoir de ſes ancêtres.

Telle fut la deſtinée de l'homme illuſtre dont M. Turpin donne ici l'Hiſtoire. Grand par lui-même, il ne fut rien par ſes aïeux. Artiſan de ſa gloire & de ſa fortune, il fut un de ces hommes extraordinaires & privilégiés, qui commencent une race nouvelle, & dont on ſe glorifie d'être deſcendu. Il naquit à Saint-Malo, le 10 Juin 1673, d'une famille honorable; ſes ancêtres, blanchis dans des emplois pacifiques, étoient exclus des honneurs dans un pays où l'on ne ſe proſterne que devant le bouclier & l'épée. Le Conſulat de la Nation Françoiſe à Malaga, étoit depuis deux cens ans dans ſa famille. Son pere, après en avoir rempli les fonctions avec honneur, arma des vaiſſeaux, tantôt en guerre, & tantôt pour le commerce : ſes ſuccès jettérent dans l'ame du fils une ſemence d'héroïſme : il l'envoya dans l'Univerſité de Caën, où des Maîtres habiles formoient la jeuneſſe dans les Sciences & dans la Diſcipline militaire. Duguay-Trouin ne ſe diſtingua que dans les exercices du corps & par ſa dextérité à tirer des armes ; pluſieurs combats particuliers, dont il ſortit toujours vainqueur, lui

inſpirerent une confiance qui fortifia ſon intrépidité naturelle, & lui mériterent la réputation de brave, la ſeule qu'ambitionne la jeuneſſe. Dès qu'il fut en âge de faire choix d'un état, il conſulta ſes penchans, qui l'entraînerent vers le ſervice de mer; les exemples domeſtiques exciterent ſon émulation; ſa famille opulente & reſpectée en étoit redevable aux ſuccès de ſes armemens. La Marine marchande ouvre une vaſte carriere à la gloire & à la valeur perſonnelle. Les Armateurs, maîtres de leurs opérations, ne ſont point enchaînés par des ordres ſupérieurs; libres dans le choix des moyens, ils peuvent toujours profiter de la faveur du moment. Les Aventuriers de toutes les Nations ſe rangent volontairement ſous leurs drapeaux; & ces Guerriers mercenaires, animés par l'avidité du butin, n'ont d'autre eſpoir que de vaincre pour vivre riches, ou de mourir pour être délivrés du fardeau de leur miſere. La Marine de l'Etat, quoique plus glorieuſe, n'offre pas les mêmes avantages. On eſt forcé de s'aſſujettir à des ſyſtêmes ſagement combinés dans le cabinet, mais qui deviennent ſouvent impoſſibles ou dangereux au moment de l'exécution. Duguay-Trouin, ennemi de la contrainte, choiſit l'état où il pouvoit jouir de toute ſon indépendance. La guerre étoit allumée dans les deux hémiſpheres. Ce fut contre les Anglois & les Hollandois qu'il fit ſon apprentiſſage d'armes, en qualité de volontaire, ſur une frégate de 18 canons. Les fonds de cet armement avoient été faits par les plus riches Négocians

de St. Malo, ſes compatriotes. Son début fut laborieux. Peu familier avec le nouvel élément, il fut pendant cette premiere campagne ſans ceſſe tourmenté du mal de mer.

L'Hiſtoire de ce grand Homme, dit M. Turpin, ne va plus être qu'un récit monotone de combats, d'abordages & de tempêtes. Le ton ſimple & familier de l'éloge hiſtorique n'a point permis à cet Orateur les beautés d'un ordre ſupérieur, dont M. Thomas a relevé ce fond trop uniforme, & nous nous bornerons dans cet Extrait à mettre ſous les yeux du Lecteur les traits les plus remarquables de la vie de Duguay-Trouin.

Les témoignages de valeur qu'il avoit donnés dans différentes occaſions, & le crédit de ſon frere, qui jouiſſoit auprès des Miniſtres d'une conſidération méritée par ſes ſervices, lui obtinrent le commandement d'une Flûte du Roi, avec laquelle il s'empara d'un navire Eſpagnol chargé de ſucre. L'année ſuivante, il commanda la frégate du Roi l'*Hercule*, avec laquelle il prit huit vaiſſeaux ennemis, où il trouva de grandes richeſſes. Après avoir tout fait pour la fortune, il eut l'audace de tout tenter pour la gloire. Deux vaiſſeaux de guerre, percés de 48 canons, fondirent ſur lui à toutes voiles. Son équipage effrayé de leur ſupériorité, étoit ſans ardeur pour le combat. Il communiqua ſa confiance aux plus puſillanimes, en leur promettant le pillage; & ayant reviré de bord, il les attaqua avec tant d'impétuoſité, qu'il s'en rendit maître, après avoir éprouvé

une réſiſtance opiniâtre. Le butin fut immenſe ; il n'en réſerva rien pour lui, & ce déſintéreſſement décora encore ſa victoire. Dès que ſon vaiſſeau fut carené, il retourna en croiſiere. La priſe de deux vaiſſeaux, l'un Anglois, l'autre Hollandois, couronna cette campagne. Priſonnier la campagne ſuivante, après un combat terrible, il fut conduit à Plymouth, où ſes vainqueurs ennoblirent leur triomphe par les honneurs même qu'ils lui rendirent : il eut la Ville pour priſon ; mais, à leur départ, un Capitaine d'une autre flotte lui intente un procès, pour lui avoir tiré autrefois à boulet ſans pavillon ennemi ; ce qui étoit une infraction des loix de la guerre. L'Amirauté le fit arrêter & conduire dans une chambre grillée, avec une Sentinelle à ſa porte. L'amour briſa ſes fers. Une marchande, jeune & jolie, à qui il avoit inſpiré les ſentimens qu'il avoit pour elle, alloit le conſoler des ennuis de ſa priſon. Ce fut par ſon moyen qu'il acheta ſecrétement d'un Capitaine Suédois une chaloupe équipée d'une voile, de ſix avirons, de ſix fuſils, d'autant de ſabres, avec du biſcuit, de la biere, un compas de route, & des proviſions. Ayant eu le ſecret de tromper ſes gardes & d'eſcalader le mur, ſix braves Suédois le conduiſirent au rendez-vous indiqué, où il s'embarqua avec quatre autres François, compagnons de ſa captivité & de ſon évaſion.

Le bruit d'un combat livré contre un des plus grands hommes de mer de l'Angleterre,

parvint à la Cour de Louis XIV, qui fit présent à Duguay-Trouin d'une épée, & de nouveaux exploits lui attirerent, l'année suivante, un accueil très-honorable du Roi, auquel il fut présenté. Ce Prince, sans être sollicité, le prit dans sa marine, & l'éleva au grade de Capitaine de frégate légere. Duguay-Trouin profite du calme de l'Europe pour dévoiler les mysteres de la guerre, dont la connoissance n'assure pas toujours les succès; mais le plus heureux Général ne peut les ignorer, sans s'exposer à une juste censure, lorsqu'il éprouve quelques revers. Rendu à lui-même, & maître de son loisir, il se prescrivit de nouveaux devoirs. Sa vie n'en fut que plus active & plus laborieuse. Ses méditations & son expérience lui firent appercevoir plusieurs vices dans la construction des vaisseaux; il indiqua de nouveaux moyens qui rectifierent ce qu'il y avoit de défectueux. La discipline militaire fut rétablie dans toute sa vigueur: les soldats & les matelots, arrivés dans le port, se dédommageoient de la contrainte où la mer réduisoit leurs penchans, en se livrant à une licence brutale, ils étoient souvent plus craints des bourgeois pacifiques que des ennemis de l'Etat. Il les assujettit à une discipline exacte; &, en leur imposant des occupations, il adoucit les ennuis & le poids accablant de leurs loisirs. Inexorable dans le commandement, il infligeoit des peines avec autant de sévérité qu'il étoit magnifique dans la distribution des récompenses; il ne quittoit son cabinet que

pour aller visiter les vaisseaux, ou pour faire faire à ses troupes de nouveaux exercices; son principal soin étoit de les exercer pour les descentes, qu'il regardoit comme les opérations maritimes qui demandoient le plus de circonspection & de fécondité de moyens. Quoiqu'on lui reprochât d'exiger trop du soldat, il en étoit chéri & respecté.

Chaque année étoit marquée par des combats & des succès, qui porterent le nom de Duguay-Trouin dans toutes les parties du monde; mais la prise de Rio-Janeiro mit le comble à sa célébrité. Sa flotte, composée de 7 vaisseaux de guerre & de 9 frégates, se présenta le 11 Septembre à l'entrée de la Baye de Rio-Janeiro. Les Portugais, menacés d'un siege, avoient rassemblé 13000 hommes de troupes réglées, & 4000 noirs exercés à la guerre. Avant de former le siege, il lui parut nécessaire de se rendre maitre de l'entrée du Port, défendue par une redoutable artillerie & par 4 vaisseaux de guerre. L'impétuosité Françoise triompha de tous les obstacles. Les vaisseaux ennemis couperent leurs cables, & allerent échouer sous les murs de la Ville. Ce premier succès facilita la descente d'un corps de trois mille hommes, dont la contenance étonna les Portugais, qui ignoroient le nombre & les ressources de leur ennemi.

Duguay-Trouin, après avoir, par sa prudence, échappé à un piege où il auroit péri avec son armée, se précautionna contre les stratagêmes des ennemis; &, au-lieu de s'ex-

poſer dans des routes inconnues, il reſta campé ſur les hauteurs, d'où ſes ſoldats deſcendoient impunément dans la plaine pour en enlever le bétail. Les Portugais, que ſa poſition reſpectable contenoit dans leurs forêts, ne pouvoient être que les ſpectateurs oiſifs de la priſe de leur Ville. Duguay-Trouin les ayant réduits à l'impuiſſance de lui nuire, ſomma le Gouverneur, qui répondit avec autant de fierté que s'il eût été réſolu de faire une vigoureuſe réſiſtance. Tout fut diſpoſé pour l'attaque. La vivacité du feu de l'artillerie jetta la conſternation parmi les habitans. Ce premier ſuccès fut encore favoriſé par le bruit des tonnerres & le feu des éclairs. Tout étoit prêt pour l'aſſaut, lorſqu'on apprit que la Ville n'étoit plus qu'un déſert. La populace & les milices, également épouvantées, l'avoient abandonnée, & ſauvé leurs effets les plus précieux. Dès que les Portugais s'étoient vus menacés du ſiege, ils avoient emporté leur or dans les bois, coulé à fond leurs meilleurs vaiſſeaux, & mis le feu à leurs plus riches magaſins. Le reſte fut la proie du ſoldat : le Gouverneur offrit 600000 cruzades pour le rachat de la Ville, qu'il ſentoit bien que les François ne pouvoient garder, mais qu'ils étoient réſolus de réduire en cendres, ſi on ne leur payoit avec uſure les frais de leur armement. Cette offre parut inſuffiſante, & fut rejettée avec mépris. Il fallut cependant ſe contenter de cette ſomme, à laquelle le Gouverneur ajouta 10 mille autres cruzades de ſa propre bourſe, avec 500 caiſſes de ſucre,

& tout le bétail néceſſaire pour la ſubſiſtance de la flotte. Dès que le dernier payement eût été achevé, Duguay-Trouin fit ſes diſpoſitions pour retourner en France, où il arriva le 6 Février 1712. Il ſe rendit à Verſailles, où les envieux de ſa gloire calomnierent les plus belles actions de ſa vie; le Monarque fit taire ſes détracteurs, en promettant de le faire Chef d'Eſcadre à la premiere promotion.

Ce fut au retour de cette campagne qu'il goûta cette joie innocente que les ames vertueuſes préferent à toutes les décorations de la gloire. Les ſuffrages de la patrie ſont la plus noble récompenſe du citoyen. Quand Duguay-Trouin reparut à St. Malo, la multitude s'empreſſa ſur ſon paſſage. Ses concitoyens, en contemplant un héros né dans leurs murs, ſe croyoient une race noble & privilégiée. Les meres, en le montrant à leurs enfans, leur apprenoient à l'admirer. Le comble de ſa félicité fut de voir ſa famille aſſociée à ſa gloire, en jouir comme d'un héritage anticipé. Les mêmes applaudiſſemens le ſuivirent à Verſailles. La foule qui l'environnoit, excita la curioſité d'une Dame du premier rang, qui, fendant la preſſe, lui dit, *je ſuis bien aiſe de voir un Héros en vie.* Louis XIV, qui reçut & mérita tant d'éloges, ſavoit auſſi en donner. Duguay-Trouin, lui faiſant le récit d'un combat dit: *j'ordonnai à* la Gloire *de me ſuivre.* Le Monarque l'interrompit pour lui dire : *vous l'avez toujours trouvée obéiſſante & fidelle.* Ce Prince ajouta à cette louange une penſion de 2000 livres.

Le titre de Chef d'Efcadre, dont il fut décoré en 1715, fut le dernier bienfait qu'il reçut de Louis XIV. La mort de ce Monarque tranfmit l'exercice du pouvoir fuprême au Duc d'Orléans, qui, né avec tous les dons du génie, étoit affez modefte pour fentir le befoin d'emprunter les lumieres d'autrui. Duguay-Trouin fut confulté pour réparer les pertes de la guerre. On créa des confeils dans chaque partie de l'adminiftration, & il eut une place honorable dans celui des Indes. Il fut nommé, en 1728, Commandeur de l'Ordre du St. Efprit, & Lieutenant-Général des armées navales.

Le Miniftre qui préfidoit alors à la Marine, quoique jeune & dans l'âge des paffions, développoit une maturité de raifon qui tenoit tous fes fens affervis. M. de Maurepas, inftruit par des leçons & des exemples domeftiques, confoloit la France de la perte de Colbert. Une autorité limitée empêcha fon génie créateur de prendre fon effor. Son principal mérite fut de connoître les hommes, & de les mettre dans l'exercice de leur talent. Duguay-Trouin n'eut pas befoin de recommandation auprès d'un pareil Miniftre; on lui confia le commandement d'une efcadre deftinée à réprimer les brigandages de ce peuple de Pirates, qui, fans avoir l'ambition des conquêtes, fait un vil trafic de la guerre. Le bruit de fon nom avoit retenti jufques dans les déferts de la Lybie. Les Africains, vaincus fans combattre, prévinrent fes vengeances par leur

soumission. Le Dey de Tunis, dont la France avoit le plus à se plaindre, fut le plus humilié. Alger lui remit les esclaves Italiens enlevés sur nos côtes. Des relations de commerce furent établies entre la France & Tripoli de Barbarie. Le Héros Négociateur se rendit ensuite à Smyrne, où, dérogeant à sa simplicité, il exigea les honneurs dus aux Représentans d'un grand Roi. Cette expédition pacifique rendit les François dominateurs de la Méditerranée; &, sans répandre de sang, ils en retirerent de plus grands avantages que d'une victoire.

Les infirmités de sa vieillesse semblerent être diminuées pendant qu'il s'occupoit des préparatifs d'un armement considérable, qu'on avoit confié à ses soins, dans la guerre qui s'alluma en 1733; mais le retour de la paix rendit ses préparatifs inutiles. L'escadre, sans être sortie de la rade, rentra dans le port. Rendu à lui-même & aux ennuis de l'inutilité, il sentit croître ses douleurs. L'espoir de trouver du soulagement l'appella dans la Capitale, où les Médecins prolongerent ses jours en prolongeant ses souffrances. Leur art, quelquefois secourable, fut alors impuissant; il mourut le 7 Septembre 1748. Ce fut le dernier des Héros du siecle de Louis XIV.

L'Orateur finit par le portrait de Duguay-Trouin, & par une apostrophe éloquente qu'il adresse aux habitans de St. Malo, qui n'ont consacré aucun monument à sa mémoire. Nous sommes fâchés disent les Rédacteurs du *Journal Encyclopédique*, de voir que M. Turpin s'ex-

poſe encore aux mêmes reproches que nous avons cru devoir lui faire ; il eſt très-aiſé de ſentir que les incorrections qu'on rencontre dans la plupart de ſes ouvrages, ne viennent que de la trop grande précipitation avec laquelle il fait paſſer ſous la preſſe tout ce qui ſort de ſa plume ; mais ne vaudroit-il pas mieux qu'il ne donnât que ſix cahiers par année, que de s'expoſer aux atteintes d'une juſte critique ?

N°. VII. *M. DE CHEVERT.*

Qui ſert bien ſon Pays n'a pas beſoin d'aïeux.

Chevert fut un de ces hommes extraordinaires, dont l'exemple auroit détruit le préjugé de la Nobleſſe, ſi un préjugé pouvoit l'être. L'éclat de ſon mérite n'a point ſu perſuader encore aux François eſclaves d'antiques erreurs, qu'il vaut mieux être grand par ſoi-même, que par ſes ancêtres ; & qu'une nobleſſe nouvelle, mais qui eſt le prix des ſervices & des vertus, eſt fort au deſſus d'une nobleſſe ancienne, que l'on ne doit qu'au haſard de la naiſſance.

Tout le monde ſait que François Chevert étoit né à Verdun, de parens pauvres & obſcurs. M. Turpin compare ſa naiſſance, ſon élévation, ſes talens à ceux de Marius. Il eût été plus naturel, ainſi que l'obſervent les Rédacteurs du *Journal dédié à MONSIEUR*, de les comparer à ceux de Fabert. Pourquoi chercher dans l'Hiſtoire Romaine, le ſujet d'un parallele que nous trouvons dans la nôtre ?

Un penchant irréſiſtible tourna toutes ſes facultés vers la gloire des armes. Les jeux de ſon enfance furent l'image des combats; l'aſpect d'un Régiment rangé en bataille, le bruit des inſtrumens militaires, le maniement d'un fuſil, le faiſoient jouir par tous les ſens. Il ſe plaiſoit à faire répéter à ſes jeunes compagnons les évolutions qu'il avoit vu exécuter en grand par les Troupes : telle fut la premiere cauſe de ſa fortune. Un Officier-Général, que le haſard avoit conduit à Verdun, enchanté des diſpoſitions belliqueuſes de cet enfant, lui fit obtenir une Lieutenance dans le Régiment de Carné. Dès cet inſtant, la carriere lui fut ouverte, rien ne l'arrêta plus. La nature lui avoit donné ces graces, cet air affable, que d'autres reçoivent de l'éducation. » Sans prétention avec ſes égaux, ſoumis ſans » baſſeſſe avec ſes ſupérieurs, populaire avec » les ſubalternes, il ſe précautionna toujours » contre la vanité de briller « La conſtitution fragile du Régiment de Carné, qui pouvoit être licencié à la paix, lui fit deſirer d'entrer dans celui de Beauce. Il y fut admis en 1711. Ses premiers exploits ſont inconnus, comme tous ceux des ſubalternes qui ne ſont point apperçus dans la foule. La paix ſe fit, & Chevert conſacra ſon loiſir à approfondir la théorie d'un art dont il connoiſſoit déja la pratique. Une Compagnie alloit vaquer; ſans protection, ſans argent, ſans nom, mais plein de cette confiance qu'inſpire une juſte eſtime de ſoi-même, Chevert court à Verſailles, & d'un

ton assuré, demande ce poste brigué par des rivaux plus illustres par leur naissance. Le Ministre ne voyant point Chevert parmi les Officiers que le Colonel lui présentoit pour remplir cette place, crut que son incapacité étoit le motif de cette exclusion. Il fut même assez franc pour ne pas lui dissimuler ce soupçon injurieux. *Ecrivez à mon Colonel*, répondit Chevert, *que vous avez besoin d'un Officier habile & brave, pour un coup aussi important que difficile.* Ce stratagême réussit; le Colonel, qui ignoroit le but de cette demande, nomma Chevert, & le Ministre lui montra la Lettre, en lui donnant la Compagnie vacante. Il reconnut que les Chefs même les plus honnêtes, souvent trompés par le penchant de l'amitié, offrent leurs protégés lorsqu'il s'agit de récompense, & les plus braves Officiers, lorsqu'il s'agit de périls. Ainsi le soin qu'on avoit pris pour faire échouer Chevert, fut précisément ce qui le fit réussir. Il fut nommé Major en 1728; ce fut alors qu'il se livra sans obstacle à son goût pour les évolutions, & pour la *tenue*. Beauce devint le modele des Régimens, & Chevert décoré de la Croix de l'Ordre de Saint-Louis en 1732, le fut en 1759 du rang du Lieutenant-Colonel.

Dans le sein de la paix, il n'exerçoit que son génie, il vouloit exercer son courage. La mort de l'Empereur Charles VI lui ouvrit bientôt ce théatre sur lequel il brûloit de paroître. On se rappelle les troubles qu'excita dans l'Europe la Pragmatique-sanction Caroline; les mal-

heurs, la constance de l'Auguste Marie-Thérese, toutes les Puissances liguées contr'elle, & la France même, la France qui l'adore aujourd'hui dans sa fille, augmentant le nombre de ses ennemis & de ses dangers. Beauce marcha sous les ordres de l'Electeur de Baviere; ce fut dans ces opérations que Chevert mérita d'être aimé du Comte de Saxe, & consulté par le Maréchal de Belle-Isle. Déja on est en Bohême; déja Prague est assiégée; c'étoit sur les murs de cette capitale que la fortune & la victoire attendoient Chevert les lauriers à la main. L'escalade est résolue; un Grenadier intrépide doit monter le premier. » Ecoute-moi bien, lui dit Chevert, tu grimperas sur le rempart, tu t'avanceras vers la » sentinelle; elle criera, *qui vive?* tu ne ré» pondras rien : elle criera une seconde fois; » point de réponse; elle fera feu sur toi, elle » te manquera, & j'arrive pour te soutenir. « Ce ton prophétique inspire au Grenadier une ardeur qui lui ferme les yeux sur le péril, il monte; Chevert le suit, la sentinelle est égorgée, Chevert appelle les troupes prêtes à monter, la garnison glacée d'étonnement se rend sans coup férir, & Chevert est chargé d'un soin qui fait l'éloge de son cœur, celui d'empêcher le pillage. L'Electeur est couronné Roi de Bohême. Ce Prince, pour prix d'un si rare service, fait offrir cent mille francs au Lieutenant-Colonel. » Puisqu'on est content de moi, » répond Chevert, on ne peut mieux me ré» compenser qu'en m'élevant au grade de Bri» gadier. «

Il le fut en effet; mais l'Electeur, qui connoissoit son indigence, renouvella ses offres; Chevert les rejetta d'un ton modeste & philosophique. *Satisfait*, dit-il, *des distinctions militaires, j'ai toujours regardé l'argent comme l'alliage de l'honneur.*

Charles Albert fut élu Empereur à Francfort; mais la défection du Roi de Prusse changea la fortune des armes; c'étoit Achille, qui, retiré dans sa tente, abandonnoit les Grecs à la vengeance des Troyens. Le Maréchal de Belle-Isle sauva les débris de l'armée par une belle retraite; il laissa Chevert dans Prague avec cinq mille hommes. Huit cens étoient en état de combattre, le reste attendoit la mort dans les Hôpitaux, & regrettoit de ne pouvoir la chercher sur la breche. On avoit dit à Chevert de prendre conseil des circonstances, il n'en prit que de son courage. La Ville fut bientôt assiégée par le Prince Lobcowitz; les Bourgeois se soulevent; d'un bras Chevert combat les assiégeans, de l'autre il contient les Citoyens; il exige pour ôtages les plus illustres d'entr'eux, il les renferme dans sa maison, la remplit de poudre, & menace de sauter avec eux si le Peuple se mutine. Tout rentre dans le devoir. Mais plusieurs Juifs veulent trahir les François; ils sont arrêtés; leur famille offre cent mille écus au Commandant: pour toute réponse, Chevert fait pendre sur le champ le plus coupable. Enfin, seul à la tête d'une troupe de malades, il capitule, & dicte en maître les conditions du traité; il

fort avec tous les honneurs de la guerre, suivi de sa garnison, & se fait conduire à Egra aux frais des ennemis.

De nouveaux succès l'attendoient sur ces mêmes montagnes, dont le passage seul auroit suffi à la gloire d'Annibal. Le Prince de Conti, à la tête d'une armée, alloit ouvrir à l'Infant Dom Philippe l'entrée du Milanois; il falloit attaquer tant de retranchemens, tant de forteresses qui défendoient le Piémont, & un Roi soldat plus redoutable que tout le reste. Dans toutes ces attaque terminées par les succès les plus inespérés, Chevert montre cette présence d'esprit qui voit le péril, ce courage qui le brave, cette constance qui le surmonte. Il mérite enfin que le Prince de Conti écrive au Roi *la bravoure & la présence d'esprit de Chevert ont principalement décidé l'avantage.* Après tant de combats, il vient dans le Dauphiné jouir d'un repos presque aussi laborieux que ses campagnes même; bientôt il reparoît en Italie, & son bonheur le suit par-tout; par-tout où il commande, on est sûr du succès.

On étoit étonné d'une fortune si constante en Italie, où le sort des François est de conquérir & de perdre tout avec la même rapidité. Le terme de leurs victoires étoit arrivé: Chevert parut dans la retraite, ce qu'on l'avoit vu dans les attaques, toujours vigilant, toujours maître de lui-même, calme au milieu du désordre, prodigue de son sang, avare de celui du soldat. Enfin la paix d'Aix-la-Chapelle termina ces différends qui avoient engraissé tant

tant de plaines du plus beau ſang de l'Europe. M. de Chevert fut élevé au grade de Lieutenant-Général; les vœux & l'eſtime de la nation l'élevoient plus haut encore. Pendant la paix on le vit peu à Verſailles. C'étoit en ſe rendant utile qu'il faiſoit ſa cour, & ſes loiſirs furent conſacrés à perfectionner la diſcipline militaire.

Une guerre nouvelle, de nouveaux ennemis, lui offrirent en 1755 d'utiles occaſions de mettre en uſage les grands principes qu'il avoit médités au ſein du repos. « L'incendie » allumé dans l'Amérique ſeptentrionale ſe ré» pandit dans toutes les provinces d'Allema» gne, où M. de Chevert fut appellé pour ſer» vir ſous les ordres du Maréchal d'Eſtrées «. Bientôt on en vient aux mains près d'Haſtembeck. A la tête de ſeize bataillons & des Volontaires, Chevert doit tourner la gauche des ennemis, tandis que l'armée attaquera le front des Hanovriens. » Il y marche avec le même » calme que s'il eût préſidé à une revue. Quand » il fut près de l'ennemi, il apperçut le Mar» quis de Bréhan, Colonel de Picardie; il le » prit par la main & lui dit « : *Jurez-moi, foi de Chevalier, que vous & votre Régiment vous vous ferez tuer juſqu'au dernier, plutôt que de reculer.* Ce ſerment fut le gage de la victoire. On fit remarquer à M. de Chevert qu'il avoit oublié de prendre ſa cuiraſſe. *Eh* ! répondit-il en montrant les Grenadiers, *ces braves gens n'en ont pas.* L'action fut meurtriere & glorieuſe ; la conquête de l'Electorat d'Hanovre

fut le fruit de la victoire. A l'affaire du pont de Ré, l'année suivante, action hardie, peut-être téméraire, & qui fut malheureuse, quelqu'un lui représenta la supériorité du nombre des ennemis. *A quoi bon cette remarque*, dit-il, *nous les compterons quand nous les aurons battus.* Cette confiance qu'il affectoit pour en inspirer au soldat, n'étoit point dans son cœur; il avoit écrit lui-même au Ministre que le succès étoit douteux, mais qu'il y avoit beaucoup à gagner & peu à perdre. A Luzelberg il soutint presque seul le choc des ennemis, & leur expulsion de la Hesse fut en partie son ouvrage.

Après l'avoir peint sur le champ de bataille, M. Turpin le suit dans sa vie privée. « Sa » franchise Gauloise nous retraçoit les mœurs » de nos anciens Chevaliers; quoique peu susceptible d'aversion, il ne pouvoit déguiser ses » mépris. Il étoit avare de ses promesses, mais » jamais on ne le trouva infidele à ses enga- » gemens... .. Il eut peu de protégés, mais ceux » qu'il honora de sa confiance justifierent qu'il » ne savoit point la prostituer ». Un trait bien rare dans un nouveau parvenu achevera de le peindre.

Il commandoit un camp sur la Sarre. Un » jour qu'il avoit invité à dîner les Officiers » les plus distingués par leurs grades & » par leur naissance, on lui annonça qu'une » étrangere demandoit à lui parler. Il la fait » entrer, & lui donne audience en présence » de l'assemblée la plus brillante de l'Europe:

» *les Mylords* s'étoient rendus à ce camp pour y
» recevoir des leçons de guerre. Cette femme,
» ſans être étonnée du ſpectacle qui la frap-
» pe, déclare qu'étant ſa proche parente, elle
» eſt venue pour jouir de ſa gloire, & ſolli-
» citer ſa protection pour ſes enfans. M. de
» Chevert la reconnoît, il l'embraſſe avec at-
» tendriſſement, & s'adreſſant à ces illuſtres
» convives, il leur dit : *Meſſieurs ce ne ſera*
» *point moi qui ferai aujourd'hui les honneurs de*
» *ma table ; vous voyez une de mes parentes qui*
» *vient de loin pour me voir : à ſon maintien, il*
» *eſt aiſé de juger qu'elle n'eſt point faite pour*
» *manger avec vous ; mais je ſuis fait pour man-*
» *ger avec elle : ainſi divorce aujourd'hui entre*
» *vous & moi.* «

Faut-il que le luxe de nos mœurs nous reduiſe à admirer un ſentiment naturel, qui ne doit nous paroître héroïque que parce qu'il eſt rarement éprouvé ?

Voici le portrait que feu M. l'Abbé Frigaut nous a laiſſé de M. de Chevert : il étoit l'ami de cet illuſtre Guerrier ; mais la vérité ſeul paroît avoir dirigé ſon pinceau. » A une taille
» avantageuſe & bien proportionnée, il joi-
» gnoit une phyſionomie intéreſſante, également
» douce & fiere, une pénétration vive, un
» amour de la gloire, dont les moyens furent
» toujours honnêtes ; une ambition qui détruiſit
» ou maîtriſa ſes autres paſſions ; une conſtance
» & une retenue que rien ne laſſoit ; plus
» capable de ſe roidir contre les difficultés
» que de ſe plier aux circonſtances ; bra-

» ve, entreprenant, audacieux, d'une viva-
» cité impétueuse ; mais pour en modérer
» les effets, la nature l'avoit gratifié d'une
» ame droite, honnête & pleine d'humanité;
» un cœur sensible, pour qui l'amitié fut tou-
» jours un besoin, obligeant, bienfaisant, ai-
» mant à rendre justice aux autres, se la
» rendant librement à lui-même ; d'une fran-
» chise, d'une sincérité que l'équité ne pou-
» voit pas condamner, mais que la prudence
» n'approuvoit pas toujours ; sans art, sans
» déguisement, parce qu'il n'avoit point de
» vices à cacher, ni de qualités essentielles
» à feindre ou à suppléer «. Cet éloge, comme le remarque M. Turpin, nous laisse appercevoir une vérité qui rappelle que les plus grands hommes tiennent toujours à l'humanité par quelques foiblesses. M. de Chevert, ajoute-t-il, convaincu, malgré lui, de sa supériorité, se rendoit le tribut de louanges qu'il payoit sans effort aux autres. Ses amis furent assez généreux pour l'avertir de ce défaut : *Je me garderai bien*, leur répondoit-il, *de me corriger : il faut adopter les mœurs du pays qu'on habite : on ne vaut ici que ce qu'on se fait valoir ; chacun est jugé sur le rapport qu'il fait de son mérite ; les plus accueillis cesseroient de l'être, s'ils n'étoient leurs premiers admirateurs.* Au reste, son caractere flexible se plioit au tourbillon dont il étoit environné ; on eût cru qu'il avoit deux ames, à la maniere différente dont il vivoit à Paris & dans la Province : vain dans la Capitale, où chacun ambitionne

la palme du génie ; modeſte dans la Province, où les hommes ſe voient de trop près pour jetter dans l'illuſion, il ne s'étendoit que ſur le mérite des actions des autres. C'eſt qu'alors il n'avoit plus beſoin de ſon propre témoignage ; il parloit à des hommes inſtruits & témoins de ce qu'il avoit fait. Ainſi cet amour-propre que les envieux de ſa gloire lui ont reproché, étoit moins dans ſon caractere que dans ſa politique. Sa maxime eſt une vérité (*) confirmée par une expérience qui fait la honte de nos mœurs.

Sans être riche, il avoit trouvé le ſecret d'être libéral. La bienfaiſance jouit d'un fonds qui ne s'épuiſe jamais : plus elle ſeme, plus elle recueille de moiſſons abondantes. Généreux ſans faſte, il ſut prévenir ſes amis, & deviner leurs beſoins. Quand les décorations de la gloire eurent jetté un voile ſur ſon origine, ſa main modeſte le déchira pour faire connoître qu'il étoit pêtri de la même argile que les Marius & les Eumenes. Le bruit des combats ne put étouffer dans ſon cœur le cri de la nature, qui le rappelloit vers ſes parens diſgraciés de la fortune ; ſa plus délicieuſe jouiſſance étoit de partager avec eux

(*) Remarquons néanmoins que c'eſt une des vérités dont il eſt le plus difficile de faire convenir les égoïſtes, & ceux auxquels ils en impoſent : l'amour-propre, en pareil cas, ne veut preſque jamais s'avouer *dupeur* ni dupe.

la récompenſe de ſes travaux : au renouvellement de chaque annee, ſa générοſité, tributaire de leurs beſoins, répandoit ſur eux le riche produit d'une économie ſans avarice.

On retrouvera dans cet éloge la maniere de M. Turpin, ſon ſtyle noble, élevé, le choix harmonieux des expreſſions, & ce luxe d'érudition trop ſouvent prodiguée, que nous ne lui reprochons qu'après pluſieurs Journaliſtes judicieux. Ce titre, *la France Illuſtre*, ſembloit exiger qu'il prît dans nos Annales les objets de ſes comparaiſons, & on n'accuſera certainement pas l'Auteur de la vie de Condé & des Maréchaux de Choiſeul, de ne pas connoître nos héros, & de ne ſavoir pas les peindre. On a d'ailleurs remarqué avec plaiſir dans cet éloge de M. de Chevert, d'un côté, les mêmes beautés qu'offrent les précédens, & de l'autre, beaucoup de ces petites taches qui les déparent un peu, & que nous avons pris la liberté de relever dans notre extrait des cinq premiers Numéros.

N°. VIII. *Le Maréchal de Berwick.*

Il eſt des hommes, dit l'Auteur dans ſon exorde, naturellement ſéveres, &, pour ainſi dire, impaſſibles, dont la raiſon calme & ſouveraine tient leurs ſens dans une éternelle dépendance ; qui, ſacrifiant tout au devoir, ne laiſſent jamais à l'humanité le droit d'interpréter des loix rigoureuſes, qui, n'ayant pas beſoin d'indulgence pour eux-mêmes, ſont

les cenſeurs rigides des moindres foibleſſes: citoyens plus integres que compatiſſans, ils ſont plutôt nés pour exciter l'admiration que pour inſpirer l'amour. L'exemple de ces intelligences dégagées de la ſervitude des ſens eſt ſur-tout néceſſaire dans des ſiecles corrompus, pour faire rougir les hommes de leur dégradation, & leur apprendre ce qu'ils devroient être : tels furent les Caton & les Brutus chez les Romains; les Ariſtide & les Phocion chez les Grecs; tel fut parmi nous Jacques de Fitz-james, duc de Berwick, Pair de France & d'Angleterre, Chevalier des Ordres du Roi, & des Ordres de la Jarretiere & dela Toiſon d'or, Maréchal de France, & Généraliſſime de nos armées.

Il naquit en Angleterre, le 21 Août 1670, de Jacques II, alors Duc d'Yorck, & d'Arabelle Churchill, une de ſes maîtreſſes. Pendant le regne de Charles II, il fut envoyé en France à l'âge de 7 ans, & confié aux ſoins de MM. de l'Oratoire. De-là il alla au college des Jéſuites de la Flêche. Cette double éducation, dit M. Turpin, le fit paſſer, pour ainſi dire, dans deux camps oppoſés, dont il connut mieux la foibleſſe. Témoin de ces combats de doctrine où le zele amer laiſſe appercevoir l'ennemi des hommes dans le vengeur du ciel, il contracta une grande indifférence pour ces diſputes frivoles, qu'on n'anoblit qu'en y attachant trop d'importance. Son enfance fut auſſi ſinguliere que le reſte de ſa vie: *contempteur* de tous les jeux de cet âge, il

conſervoit un maintien grave & tranquille au milieu de l'effervefcence de fes compagnons; il parloit peu; & à l'air réfléchi dont il écoutoit fes maîtres, il ſembloit quelquefois qu'il oſât les juger; nulle ſaillie ne promettoit en lui cette vivacité, cet enjouement, fruits d'une imagination qui fait tout peindre & tout embellir; mais fes réponfes laconiques & judicieufes annonçoient une maturité de raiſon qui étonnoit fes maîtres.

Les troubles d'Angleterre fe renouvellerent preſqu'à l'avénement de Jacques II au trône après la mort de Charles II. Le jeune Fitzjames (c'eſt ainſi qu'il s'appelloit alors), qui s'étoit déja diſtingué en Hongrie au fiege de Bude, qui étoit revenu en Angleterre, où il avoit été créé Duc de Berwick, retourna en Hongrie cueillir de nouveaux lauriers au fiege de Belgrade, revint en Angleterre, dans le tems de l'invaſion du prince d'Orange, & y ſoutint quelque tems la fortune de ſon pere; il annonça les talens militaires qu'il développa depuis, & qu'il ſignala au ſervice de la France. Il accompagna Louis XIV au fiege de Mons. Il fit quelques campagnes ſous Luxembourg, & partagea la gloire de la journée de Steinkerque avec les Ducs d'Orleans & de Bourbon, les Princes de Conti & de Vendôme. Il ſervit à celle de Nerwinde en qualité de Lieutenant-Général, & fut reconnu par le Brigadier Churchill, ſon oncle, qui le fit priſonnier. Après avoir tendrement embraſſé ſon neveu, il lui déclara qu'il ne pouvoit ſe diſpen-

ſer de le conduire auprés du Roi Guillaume, dont il reçut un accueil favorable. (*) Les Officiers François furent renvoyés ſur leur parole; il fut le ſeul exclus de cette faveur. Luxembourg, irrité de ſa détention, refuſa de relâcher le Duc d'Ormond, il rappella mê-même tous les priſonniers qu'il avoit renvoyés; & ſur cette ſommation, Berwick obtint ſa liberté. Dés qu'il fut libre, il ſe rendit au camp de Nivelle, qu'on ne quitta que pour faire le ſiege de Charleroi; dès que la tranchée fut ouverte, il fut détaché avec 17 bataillons & un corps de Cavalerie pour couvrir les Provinces frontieres menacées d'une invaſion. Ses diſpoſitions firent échouer tous les deſſeins des ennemis. Il ſut les vaincre ſans les combattre, puiſqu'il les affoiblit.

Envoyé en Angleterre pour une négociation ſecrete & dangereuſe, il penſa plus d'une fois être reconnu. La mort de ſa femme, & le chagrin de voir les intérêts de ſon pere ſacrifiés à la paix générale, l'engagerent à faire le voyage d'Italie, où il ſervit encore la

(*) Il eſt étonnant que M. Turpin ait omis ici un fait intéreſſant & connu. C'étoit dans le moment où l'armée Françoiſe, prête à plier, doutoit de la victoire. » Hé bien, dit Guillaume à Berwick, le Ma» réchal ne ſe repent-il pas de m'être venu attaquer? Berwick, affectant de l'appeller *Monſieur*, lui répondit avec une noble fierté : » encore quelques heures » de combat, & vous vous repentirez de l'avoir at» tendu «. En effet la victoire fut complette.

France dans plusieurs négociations. Il en revint après la mort du Roi d'Espagne, pour servir en Flandres sous les ordres du Maréchal de Boufflers. M. Turpin fait ici le parallele de ces deux guerriers. Leurs vues, comme leur caractere, étoient bien différentes; l'un, bouillant, audacieux, sembloit défier les périls, plus capable de les surmonter que de les prévenir; l'autre, calme & réfléchi, paroissoit d'une circonspection timide avant l'action; mais dès qu'elle étoit engagée, son ame s'embrasoit; il ne voyoit que la gloire dans les plus grands périls; Boufflers avoit plus d'éclat, Berwick plus de solidité; l'un, placé au second rang, eût éclipsé tous ses rivaux; s'il y fût resté, on l'eût jugé capable des plus grandes choses; l'autre ne pouvoit briller qu'au premier; son génie, ennemi des entraves, ne se développoit tout entier que quand il exécutoit ce qu'il avoit conçu. Il n'eut la réputation d'être véritablement grand homme de guerre, que quand il fut à la tête d'une armée.

Cette campagne, & les deux suivantes ne furent pas heureuses, & Berwick n'y obtint d'autre gloire que celle de donner des conseils utiles qui furent trop souvent rejettés. C'étoit en Espagne qu'il devoit faire éclater tous ses talens militaires, & ses qualités héroïques. A son arrivée, il fut nommé Capitaine-Général, & Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or. La Cour de Madrid étoit alors dans l'agitation des intrigues; chacun avoit l'ambition de gou-

verner ; Philippe V avoit le titre de Roi ; mais Louis XIV avoit la réalité du pouvoir. L'Abbé d'Eſtrées, Ambaſſadeur de France en Eſpagne, croyoit y être envoyé pour en régler les deſtinées. Orry, chargé des vivres & des finances, avoit la même prétention. La Princeſſe des Urſins, auſſi ambitieuſe & plus habile, traverſoit leurs deſſeins ; & uſant de ſon aſcendant ſur l'eſprit du Roi & de la Reine, elle avoit envahi toute l'autorité. Chaque parti voulut ſe fortifier de l'appui du Duc de Berwick ; mais, inébranlable dans ſa réſolution de ſe renfermer dans la ſphere de ſes devoirs, il ne s'occupa que de ſon projet. Il ne penſa ni à la Princeſſe des Urſins, ni à Orry, ni à l'Abbé d'Eſtrées, ni au goût de la Reine, ni au penchant du Roi. Tandis qu'il fait ſes diſpoſitions pour entrer en campagne, il reçoit des ordres ſecrets de travailler à l'éloignement de la Princeſſe des Urſins : Louis XIV lui écrit : *Dites au Roi mon petit-fils, qu'il me doit cette complaiſance : ſervez-vous de toutes les raiſons que vous pourrez imaginer pour l'y réſoudre ; mais ne lui dites pas que je l'abandonnerai ; car jamais il ne le croiroit.* Cette négociation, quoique minutieuſe, étoit difficile & délicate ; il s'en chargea, & réuſſit.

Il continua de ſervir la Cour d'Eſpagne avec les plus grands ſuccès, & même malgré elle. Fort inférieur en nombre aux ennemis, on lui ordonnoit de faire ſa retraite. L'Eſpagne étoit perdue, s'il eût obéi ; il lui parut néceſſaire de tout haſarder : le terrein fut diſputé pied-à-

pied : il lui suffisoit d'arrêter les ennemis dans leur marche ; il y réussit par le choix des campemens. Les chaleurs excessives obligerent les alliés à rentrer dans le Portugal, sans avoir rien exécuté ; la campagne fut terminée dès le commencement de Juillet ; les places les plus éloignées furent démolies ; les garnisons nécessaires à leur défense auroient affoibli l'armée, qui n'auroit pu se soutenir. Cette campagne fit éclater son désintéressement. Il lui étoit facile d'accumuler des monceaux d'or ; il ne contracta que des dettes. Le bien général étoit sa passion ; son indifférence pour les richesses étoit poussée jusqu'au mépris. Après avoir exécuté tout ce qui avoit été possible, il devoit s'attendre à être bien accueilli à la Cour de Madrid ; une cabale d'intrigans sollicita & obtint son rappel. Le Maréchal de Tessé, qui lui fut substitué dans le commandement, étoit véritablement son ami ; il voulut savoir quel sujet de mécontentement il pouvoit avoir donné : pressant un jour la Reine de lui en révéler le motif, cette Princesse, au lieu de faire la censure de sa conduite, s'épuisa en éloges, qu'elle termina en répondant : *Que voulez-vous que je vous dise ? C'est un grand diable d'Anglois froid & sec, qui va toujours tout droit.* A son retour à Versailles, le Roi lui demanda pourquoi la Cour de Madrid avoit si fort sollicité son rappel : *Sire*, lui répondit-il, *puisque V. M. l'ignore, je suis satisfait ; cela me prouve qu'elle n'est pas mécontente de moi.*

Berwick fut envoyé en Languedoc pour

remplacer Villars, & *châtier* les rebelles des Cevennes. Il y déploya une ſévérité inflexible qu'on crut l'effet de ſon caractere, & qui l'expoſa à beaucoup de calomnies; mais ſi l'on ſonge aux marques d'humanité qu'il donna depuis en Eſpagne au ſiege de Barcelone, où il modéra la rigueur des ordres de la Cour, & où ſa conduite paſſa pour de la molleſſe, on verra qu'il n'avoit conſulté qu'une juſtice exacte & rigoureuſe.

Berwick, rappellé de Languedoc, fut chargé d'aller faire le ſiege de Nice, dont le château étoit alors regardé comme le plus ferme boulevard de l'Italie. Les plus grands Généraux y avoient échoué avec des armées nombreuſes, & il oſa l'entreprendre avec 6 mille hommes. Cette orgueilleuſe citadelle fut raſée, & enſevelie ſous ſes ruines, de ſorte qu'il n'en reſte plus aujourd'hui aucun veſtige.

Après cette opération, dont le ſuccès étonna les plus grands maîtres, il retourna en Languedoc, où le Roi, pour le récompenſer de ſes ſervices, lui envoya le bâton de Maréchal de France; huit jours après cette nomination, il partit pour aller prendre le commandement de l'armée d'Eſpagne, où il trouva les affaires déſeſpérées. Tout étoit perdu au commencement de cette campagne; la ſcience de ſes campemens & de ſes marches en impoſa à une armée très-ſupérieure en nombre; & à la fin de la campagne, les ennemis avoient perdu plus de 15000 hommes ſans avoir livré un ſeul

combat. Ces ſuccès préparerent ceux de la campagne ſuivante. Elle s'ouvrit par la fameuſe bataille d'Almanza, où toute l'infanterie des ennemis fut priſe ou tuée; leur cavalerie fut détruite, leurs bagages, leurs drapeaux, leurs canons & timbales tomberent au pouvoir du vainqueur. Jamais victoire ne fut plus complette & plus déciſive. Les Royaumes de Valence & d'Arragon, qui avoient reconnu l'Archiduc, rentrerent dans l'obéiſſance de Philippe V. Le Maréchal, modeſte, fut le ſeul qui parut inſenſible à la gloire de cette journée. Le Duc d'Orléans, nommé pour prendre le commandement de l'armée, ne put arriver aſſez tôt : quelques flatteurs voulurent lui perſuader que le Maréchal n'avoit précipité le moment du combat, que pour lui ravir la gloire de vaincre; mais ce Prince généreux impoſa ſilence à la malignité, en répondant : *Je ſuis très-content de M. de Berwick, je ne me plains que de mon malheur.* Ce Prince ne voulant point rentrer en France ſans avoir fait quelqu'action d'éclat, fut d'avis d'entreprendre le ſiege de Lerida. Le Maréchal voyant qu'on manquoit de vivres, ne fut point de ce ſentiment : tandis qu'on délibéroit ſur ce qu'il convenoit de faire, il reçut ordre de ſe rendre en Provence, où les ennemis aſſiegeoient Toulon. Il apprit en arrivant que le ſiege avoit été levé, & que la Provence étoit évacuée; il fut rappellé en Eſpagne, où il rejoignit le Duc d'Orléans devant Lerida. Ce Prince paroiſſoit déterminé à renoncer à ſon entrepriſe. Le Maré-

chal s'y oppoſa, en diſant : *Je n'ai jamais été d'avis d'entreprendre ce ſiege ; mais puiſque nous l'avons commencé, la gloire des armes du Roi & celle de Votre Alteſſe Séréniſſime nous ſont un devoir de le continuer.*

Les ennemis ſe préſenterent pour attaquer le pont qu'une partie de nos troupes étoient chargée de garder. Le prince, ambitieux de gloire, propoſa de leur livrer bataille; le Maréchal lui en expoſa le danger. *Votre armée*, lui dit-il, *eſt trop foible ; vous voulez prendre Lerida ; ſi vous êtes battu, vous ſerez réduit à lever le ſiege ; ſi vous gagnez la bataille, affoibli par votre propre victoire, vous ſerez dans l'impuiſſance de le continuer : je vous réponds de la priſe de cette ville ſans haſarder le combat.* Le duc d'Orléans ſuivit ſon conſeil, dont l'événement montra la ſageſſe; telle fut l'origine de la confiance & de la faveur dont il jouit pendant la Régence. Ce fut à la fin de cette campagne que le Roi d'Eſpagne lui fit préſent des villes de Leria & de Keria, qui avoient autrefois formé l'appanage des enfans d'Arragon. Le Monarque, ſi magnifique dans ſes récompenſes, le revêtit encore de la Grandeſſe d'Eſpagne de la premiere claſſe. Louis XIV le rappella en France, & lui donna le Gouvernement du Limouſin, en lui diſant : *M. le Maréchal, tout le monde veut vous avoir ; mais je veux vous garder pour moi.* En effet, le Roi d'Angleterre l'avoit demandé pour l'Ecoſſe, & le Roi d'Eſpagne avoit voulu le retenir.

Le Maréchal, à qui le commandement de l'armée du Dauphiné avoit été destiné, reçut un contre-ordre pour se rendre en Allemagne, où il servit sous l'Electeur de Baviere. Il déclara, en ouvrant la campagne, qu'il n'exigeroit point d'argent de ceux qui voudroient des sauves-gardes. Louis XIV lui demanda dans la suite le motif d'un si rare désintéressement : *Sire*, répondit-il, *quand j'ai l'honneur d'être à la tête de votre armée, il y auroit de l'injustice à exiger de vos sujets une criante imposition ; & quand votre armée est sur les terres de l'ennemi, & que les peuples se rangent à l'obéissance, qu'ils paient exactement les contributions, je dois les traiter comme les François.*

Berwick eut ordre de marcher en Flandre contre le Prince Eugene. Après que les ennemis eurent pris Lille, il joignit son armée à celle du duc de Vendôme ; le Maréchal, pour ne pas compromettre les droits de sa dignité, avoit refusé de servir sous ses ordres. Le Prince, piqué de cette répugnance, ne put lui déguiser son aversion ; il suffisoit qu'il proposât un avis pour qu'il fût rejetté. Ce Prince, qui fut héros pendant toute sa vie, ne fut qu'un homme pendant cette campagne.

La campagne de 1709, sans être la plus éclatante, fut celle où il développa toute l'étendue d'un génie formé pour la guerre. Il commanda sur les frontieres de la Savoie ; la connoissance qu'il avoit du pays, & un certain coup-d'œil qui lui faisoit saisir les objets

ſous tous leurs différens aſpects, lui fit adopter un ſyſtême de guerre inconnu juſqu'alors. Le Maréchal de Catinat ne croyant point avoir aſſez de 80 bataillons pour la défenſe de la frontiere du Dauphiné, le Maréchal de Berwick n'en demanda que 40 ou 50 au plus. Il eut le ſecret de ſuppléer au nombre; le Duc de Savoie, après avoir fait de vains efforts pour entamer le Dauphiné, fut obligé de repaſſer les monts. Le Maréchal, à l'ouverture de la campagne, n'ayant ni argent ni proviſions, uſa d'un moyen qui ramena l'abondance dans ſon camp. Dans la détreſſe où il ſe trouva, il crut devoir enlever une voiture chargée d'argent, qui alloit de Lyon à Paris au tréſor royal. M. Deſmarets, alors chargé du Miniſtere des finances, en avoit deſtiné l'emploi à de preſſans beſoins; il s'en plaignit, il éclata en menaces; le Maréchal lui répondit tranquillement que la premiere loi étoit de faire ſubſiſter une armée qui avoit le Royaume à ſauver. Quand il ſe rappelloit cette aventure, il avoit coutume de dire : *Nous méritions, l'Intendant de l'armée & moi, qu'on nous fît notre procès.* Les trois campagnes qu'il fit en Dauphiné ſuffiſent pour fixer l'idée qu'on doit ſe former de ſa capacité. Sans livrer de combats, & ſans faire de ſieges, il fut auſſi grand que s'il eût remporté des victoires. Comme chaque grand homme, outre la capacité générale, a un talent particulier, dans lequel il excelle, qui fait ſa vertu diſtinctive, le talent particulier du Maréchal de Berwick,

étoit de faire une guerre défensive, & de rétablir les choses désespérées, sur-tout de bien connoître les ressources qui restent dans le malheur.

Rappellé en Espagne, il fit lever au Comte de Staremberg le siege de Gironne, & hâta par ce succès la conclusion de la paix générale, à laquelle les Catalans seuls refuserent de souscrire. Le Maréchal forma le siege de Barcelone; siege célebre par la vigoureuse défense des habitans enflammés des fureurs de la rebellion & du fanatisme. Le Maréchal avoit reçu ordre de traiter Barcelone comme l'avoit été l'ancienne Numance; mais il crut mieux servir la Cour en prévenant le pillage d'une Ville riche & opulente. La Ville fut prise, & il n'y eut pas le moindre excès commis. Le Maréchal, après avoir donné l'exemple de la modération en prévenant l'abus de la victoire, donna d'éclatans témoignages de son désintéressement. En entrant à Barcelone, il trouva son appartement orné d'une tapisserie aussi riche qu'élégante. *Ces gens-ci*, dit-il, *veulent me mettre à l'épreuve; car enfin, si j'étois d'humeur à piller, je pourrois bien succomber à la tentation de m'approprier cette belle tenture;* & il la refusa sur les offres réitérées qu'on lui en fit.

Dès qu'il eut rétabli l'ordre & le calme dans la Catalogne, il demanda son décompte, qui lui étoit payé par le Roi d'Espagne; & y lut ce qui suit: » A mon Cousin le Duc de » Berwick, mille pistoles par mois; plus,

» ſoixante-quinze mulets par jour, & vingt-» cinq muletiers, à raiſon de 30 ſols par jour. « En liſant ce compte, il fronça le ſourcil, & témoigna une ſurpriſe qui ſembloit manifeſter ſon mécontentement. Celui qui lui préſentoit le mémoire lui dit, pour le calmer, que ſon traitement étoit le même que celui du Duc de Vendôme : *Rayez*, dit-il, *rayez cet article; M. de Vendôme a fait la guerre en pleine campagne, il a eu beſoin de muletiers, il eſt juſte de lui rembourſer ſa dépenſe. Mais moi, je ſuis venu en poſte devant Barcelone, dont j'ai fait le ſiège ſans me ſervir de muletiers ni de mulets : Je ſerois un concuſſionnaire, ſi j'exigeois cette ſomme : Rayez, rayez*. Telle étoit l'ame de Berwick.

La paix générale lui permit d'aller jouir de lui-même dans ſa terre de Fitzjames, où il s'occupa de l'education de ſes enfans. Il y exerça des vertus privées avec autant de ſimplicité qu'il avoit déployé des vertus héroïques. Naturaliſé dans un pays où il avoit été fait Duc & Pair, & honoré du bâton de Maréchal de France, il fut fidele à ſa nouvelle patrie dans une circonſtance où toute autre vertu auroit pu être ébranlée. Le Roi Jacques, dans les troubles qui s'éleverent entre la France & l'Angleterre pendant la Régence, le preſſa d'aller commander une armée en Irlande, & lui promettoit un établiſſement pour le troiſieme de ſes fils. Partagé entre deux devoirs, il écouta ſa conſcience, & refuſa. Il fut réduit à la triſte néceſſité de ſe juſtifier, & le fit par un écrit public. Le Régent mit ſa

vertu à une autre épreuve, pendant la guerre qu'il fit à l'Eſpagne pour prévenir les projets du Cardinal Alberoni. Il jetta les yeux ſur le Maréchal de Berwick, qui vit que, pour faire ſon devoir, il falloit s'armer contre un Roi que ſes victoires avoient placé ſur le Trône, & qui l'avoit comblé de bienfaits : cruelle néceſſité, qui le forçoit à paroître ingrat, & à détruire ſon plus bel ouvrage pour ne point trahir ſon devoir ! Ce qu'il y eut de plus ſingulier dans cette guerre, c'eſt que le Duc de Leria, ſon fils, ſervoit en qualité d'Officier-général dans l'armée Eſpagnole. Son pere lui écrivit : *Songez, mon fils, à bien faire votre devoir contre moi ; je ferai le mien contre vous.* La confiance dont les deux Puiſſances ennemies honoroient le pere & le fils, eſt le plus bel éloge de leur fidélité.

Le Maréchal ouvrit la campagne par le ſiege de Fontarabie, de St. Sebaſtien & d'Urgel, dont il ſe rendit maître. La paix conclue en 1720 rétablit l'harmonie entre deux Puiſſances que les intérêts de leur gloire & la proſpérité des peuples doivent rendre à jamais amies.

La France, en 1733, déclara la guerre à l'Empereur ; le Maréchal, appellé au commandement, eut ordre de paſſer le Rhin, & d'aſſiéger le fort de Kell, dont la priſe fut le prélude de ſuccès plus éclatans. La campagne s'ouvrit trop tard pour faire de plus grandes conquêtes : il s'occupa pendant l'hiver à dreſſer le plan d'une campagne dont l'éclat l'auroit placé à

côté de Condé & de Turenne, si la mort ne l'eût arrêté dans le cours de sa vie triomphante. La campagne de 1734 s'ouvrit par l'attaque des lignes d'Estenguen, qui furent forcées, & qui le mirent en état de former le siege de Philisbourg.

Il s'étoit imposé, comme Turenne, la loi d'aller visiter lui-même les travaux des ennemis, & comme à Turenne un boulet de canon lui enleva la tête. Semblable à Turenne pendant sa vie, il le fut encore à sa mort. Aussi-tôt que la nouvelle se répandit que Turenne avoit été tué, la consternation fut générale. La mort du Maréchal de Berwick excita le même sentiment; tous deux laisserent des desseins interrompus & une armée en péril: tous deux avoient ce mérite modeste pour lequel on aime à s'intéresser, & qu'on aime à regretter, cette simplicité de mœurs qui adoucit l'envie & qui soulage la médiocrité d'être forcée d'admirer; tous deux auroient rougi d'un vice; tous deux ne se firent jamais un mérite de leurs vertus. Turenne, à sa mort, laissa 9 mille francs dans sa cassette; Berwick ne laissa que 200 louis. Les gens de guerre honorerent sa pompe funebre de leurs regrets.

Cet éloge offre encore les mêmes beautés & presque les mêmes incorrections que les précédens, quelques phrases qui semblent manquer de justesse au point de faire douter s'il n'y a point de fautes d'empression; telle est celle-ci: l'Auteur dit en parlant de Cromwel » *son fils* » *ou plus habile ou plus sage* ne put se con-

» ſerver dans une élévation entourée d'abîmes. »
On eſt porté à croire qu'il faut lire *moins habile.* Il peut y avoir de la ſageſſe à fuir le fardeau d'un Empire ; mais quelle habileté peut-il y avoir dans cette conduite ? Le jeune Berwick *fut chercher* les périls, pour *alla chercher.* La reine *fut chercher* un aſyle en France. Voici une phraſe qui paroît n'offrir aucun ſens. L'auteur veut faire entendre que le Duc de Berwick ſauva deux fois l'Eſpagne, & il dit : *Le même Capitaine qui avoit ſauvé l'Eſpagne la premiere fois qu'il y avoit paru, lui fut encore redevable de ſon ſalut dans cette campagne.* Il falloit dire, ce ſemble : l'Eſpagne fut redevable de ſon ſalut au Capitaine qui l'avoit ſauvée la premiere fois qu'il y avoit paru ; & l'on ne peut imputer cette faute qu'à l'Imprimeur. Malgré ces négligences, M. Turpin remplit le principal devoir d'un Hiſtorien qui écrit des vies particulieres, celui de bien ſaiſir les traits qui caractériſent l'ame & les différentes deſtinées de ſes héros, & c'eſt en effet le premier mérite d'un ouvrage qui a pour titre, *le Plutarque François.*

IX. *M. Turgot, Prévôt des Marchands.*

A côté des éloges de M. de Chevert & du Maréchal de Berwick, nous allons placer l'analyſe de l'éloge de M. Turgot, pour offrir le contraſte des vertus militaire & des vertus civiles. Celles-ci ont moins de faſte, moins d'éclat ; le théatre ſur lequel elles brillent attire

peu les yeux des ſpectateurs ; un Général qui a fait égorger dix mille hommes ſur un champ de bataille eſt immortel ; un Magiſtrat qui a rendu l'abondance à une ville affamée, verra ſa réputation mourir avant lui-même. Il faut que ſa propre eſtime lui tienne lieu de gloire ; qu'il attende peu de reconnoiſſance de ſon ſiecle, encore moins d'admiration de la poſtérité. C'eſt au fond de ſon cœur qu'eſt ſa récompenſe. » Donner l'hiſtoire d'un Magiſtrat integre & » bienfaiſant, dit M. Turpin, c'eſt, à l'exemple » des Athéniens, élever un temple au *Dieu* » *inconnu* «.

La famille des Turgot s'étoit rendue célebre dans la profeſſion des armes. C'étoit un Turgot qui ſous Louis XIII, étouffa en Normandie une révolte allumée par Mauchrétien de Vatteville ; c'étoit un Turgot qui, ſous le même regne, contint dans le devoir la Ville de Caën preſqu'entraînée par les ſéduiſantes promeſſes du Duc de Vendôme. Enfin Jacques Turgot de Saint-Clair quitta le glaive de Bellone pour s'armer de celui de Thémis ; & Michel-Etienne Turgot entra dans la même carriere. La Chambre des Requêtes du Palais fut celle que ſon cœur & ſa raiſon choiſirent. » Une ſainte délicateſſe l'écarta de ces Tribu» naux où l'on prononce ſans retour ſur la for» tune du citoyen, où l'on peut errer avec » impunité, où l'on exerce un miniſtere de vie » & de mort «. En 1717, il fut reçu Préſident dans cette même Chambre ; ſon élévation put lui faire des jaloux, mais ſa vertu les força au

ſilence. On avoit déja vu éclore ces troubles de la Régence, dont la cauſe n'eſt que trop connue. Ayant à ménager & les intérêts du Prince & ceux du peuple, » M. Turgot montra une modération ſans foibleſſe & une fermeté ſans obſtination; il n'oublia point qu'il » étoit ſujet; il agit en Magiſtrat & en Citoyen; » & ſans rien perdre de l'eſtime du Prince, » il mérita la confiance de ſa Compagnie «.

Mais ce fut ſur-tout dans la place de Prévôt des Marchands qu'il fit éclater ce patriotiſme qui ne s'endort jamais ſur le ſort du peuple, ce goût qui dirige les arts vers un but utile; ce génie fécond en reſſources, qui en combinant l'abondance d'une contrée avec la diſette d'une autre, fait, malgré les caprices de la nature, établir dans la diſtribution de ſes dons un équilibre inaltérable. Le Magiſtrat chargé de l'approviſionnement d'une immenſe capitale en connoît ſeul les détails; & pour pouvoir donner une juſte idée de ſes travaux, il faudroit être lui-même. Mais il eſt des monumens qui dépoſeront toujours en faveur de la mémoire de M. Turgot; des fontaines élevées, l'eau diſtribuée par des canaux ſouterreins dans tous les quartiers de Paris; l'air épuré par la ſuppreſſion d'un foſſé intérieur qui recevoit ſes immondices; l'embelliſſement des quais illuſtrerent ſa Prévôté. Le peuple béniſſoit ſon nom, en contemplant ces monumens; & ſes amis qui liſoient dans ſon cœur l'adoroient davantage encore en voyant ſes vertus. Simple & ingénu, lorſqu'on lui demande pourquoi il

n'a pas sollicité pour lui-même une place qu'il a fait obtenir à un autre, il répond naïvement : *je n'y ai pas pensé.* Un ami déshérite toute sa famille en sa faveur, & appelle M. Turgot seul à sa succession. Il fait venir les héritiers, & devant eux il jette aux feu le testament qui l'enrichissoit de leur dépouille.

» L'amour du bien (dit M. Turpin) fut en lui » un instinct plutôt que le fruit de l'éducation. » Paterculus a dit que Caton étoit nécessité à la » vertu : un si bel éloge appartient également à » ce digne Magistrat. Naturellement humain & » bienfaisant, il ne soupçonnoit pas qu'il y eût » du mérite à l'être. Toujours occupé & labo- » rieux jusques dans son loisir, il ne remit » jamais au lendemain les affaires qu'il pouvoit » terminer pendant la journée. Riche par sa » modération, il ne transmit à ses enfans que » le patrimoine de ses peres, & les exemples » de cette simplicité modeste, qui fait trou- » ver l'abondance dans une médiocrité hono- » rable. Quoique chargé de détails rebutans, » & sans cesse jetté dans l'agitation des affai- » res, la paix étoit dans son cœur. Ses mœurs » douces & faciles ne furent jamais altérées » pas cette austérité, par ces distractions in- » sultantes qui aggravent les maux de ceux » qui en cherchent le remede. Il savoit qu'un » extérieur affable est la véritable dignité du Ma- » gistrat. Son travail prompt & facile eût fait » croire qu'il n'avoit qu'une affaire. Pere tendre » & chéri, il oublioit dans les bras de ses enfans » les peines attachées à une servitude hono-

» rable. Ils furent ſes amis, & tous lui pro» mettoient de le faire revivre en eux. L'amour » du bien public fut ſa paſſion dominante; c'eſt » un héritage qui s'eſt encore accru entre les » mains de ſes enfans. Un Ecrivain délicat a » dit qu'il peut ſe trouver de bons mariages, » mais qu'il n'en eſt point de délicieux; M. Tur» got a démenti cette maxime. Il avoit épouſé » Françoiſe Martineau, iſſue d'une famille qui, » depuis long-temps, eſt un des ornemens du » Sénat François. Le plus bel éloge de cette » épouſe vertueuſe eſt d'avoir mérité & réuni » toute ſa tendreſſe. Il laiſſa trois fils & une » fille mariée à feu M. le Duc de Saint» Aignan. L'ainé de ſes fils eſt mort Préſident » à mortier. Le ſecond embraſſa dans ſa jeu» neſſe la profeſſion des armes; le troiſieme » que nous avons vu dans le Miniſtere, jouit » aujourd'hui dans ſa retraite de cette volupté » délicieuſe que donne au ſage la contempla» tion de ſon cœur. Je ne dirai rien de lui, je » ne loue que les morts. «

N°. X. *M. Mahé de la Bourdonnais.*

Bertrand-François Mahé de la Bourdonnais, reçut le jour dans les mêmes murs qui ſe glorifioient d'avoir vu naître Duguay-Trouin. Il courut la même carriere, & honora ſa patrie par les mêmes exploits. On preſſentit de bonne heure ſon penchant pour la profeſſion qui avoit illuſtré pluſieurs de ſes Compatriotes; on dirigea ſes études vers ce but. » L'homme deſ-

» tiné au ſervice de la mer, dit M. Turpin,
» doit recevoir une éducation toute particulie-
» re, il n'eſt encore qu'ébauché, quand l'Of-
» ficier de terre eſt déja tout ce qu'il doit être.
» Les qualités phyſiques & morales doivent
» concourir à le former..... Sa vie n'eſt qu'une
» précaution pénible contre la mort qu'il voit
» ſur ſa tête & ſous ſes pieds. Obligé de com-
» battre dans toutes les parties du monde, ſon
» courage n'eſt point ſoutenu par les regards
» de ſes concitoyens.... Errant & ſans patrie,
» étranger dans tous les lieux, il parcourt le
» globe ſans être habitant d'aucune contrée.
» Les Arts utiles ſont les ſeuls qu'il peut &
» qu'il doit cultiver; les mécaniques lui ſont
» néceſſaires pour perfectionner la conſtruc-
» tion, & rectifier les erreurs de l'ouvrier aſ-
» ſervi à l'empire du préjugé & de la routine;
» il faut qu'il ſoit Ingénieur pour préſider à
» l'attaque & à la défenſe des places. Il doit
» emprunter le ſecours de l'aſtronomie, qui
» ſeule peut le guider dans ſa route «......

» M. de la Bourdonnais, après avoir fait
» ſon apprentiſſage dans les mers Orientales,
» parcourut les mers du Nord pendant les an-
» nées 1716 & 1717. Les délices de l'Inde
» n'avoient pu énerver ſa vigueur. Il ſupporta
» l'inclémence de ces climats diſgraciés, où la
» nature engourdie par les rigueurs du froid,
» languit dans une éternelle inertie. «

La Compagnie des Indes Orientales venoit de ſortir des ruines de ce même ſyſtême qui

avoit renversé en France les plus belles fortunes. On crut trouver en Asie de quoi réparer les fautes qu'on avoit faites en Europe. L'opulente Société qui formoit cette entreprise, n'admit d'abord dans ses vaisseaux que des Officiers bien renommés. Le jeune la Bourdonnais fut du nombre. On compta ses services & non pas ses années.

Dans différens grades subalternes, il signala son courage, sur-tout en traversant sur une frêle chaloupe, une mer en courroux, pour chercher du secours au *Bourbon* qui périssoit sans cette heureuse audace. La conquête de Mahé, place située sur la côte de Malabar, fut en partie son ouvrage : ce fut lui qui, pour la descente, inventa des radeaux d'une construction nouvelle. La description en est curieuse. Ces radeaux, dont chacun portoit trois cens hommes & une piece de canon, avoient une espece de pont qui couvroit les troupes en approchant du rivage, & qui s'abattant ensuite, facilitoit leur descente à pied sec. Cette opération, qui avec les chaloupes ordinaires auroit coûté beaucoup de sang, se fit sans perdre un seul homme. Nous ne suivrons point la Bourdonnais dans beaucoup d'autres expéditions, foibles essais de son génie, qui cependant suffiroient à la gloire d'un homme ordinaire.

Il revint dans sa patrie & proposa au Gouvernement de perfectionner notre établissement dans l'Isle que nous avons appellée Isle de France, & qui a portée d'autres noms : car les

les Européens ſe croyant propriétaires de tout ce qu'ils découvroient, affectoient par-tout cet uſage qu'ils regardoient comme un titre de poſſeſſion ; de ſorte qu'il eſt des Iſles dans le nouveau Monde, qui depuis deux cens ans ont porté tous les noms poſſibles, excepté celui de leurs légitimes poſſeſſeurs, je veux dire des naturels du pays. La deſcription que M. Turpin fait de l'Iſle de France, eſt attrayante pour tous ceux qui veulent aller chercher la fortune en d'autres climats.

» Cette Iſle, qui peut fournir à tous les be» ſoins, & même aux délices de la vie, eſt » arroſée par ſoixante ruiſſeaux qui ne tariſ» ſent jamais, & qui nourriſſent une quantité » de poiſſons délicieux. La végétation y eſt » plus active & plus vigoureuſe que dans au» cun Pays connu. Le ſol n'auroit pas beſoin » d'être arroſé de la ſueur du Cultivateur pour » donner deux moiſſons par an. Son produit » moyen eſt plus que du double de celui des » terreins les plus fortunés de l'Europe. Les » arbres, les plantes, les fruits, les légumes » de tous les climats, ainſi que tous les ani» maux, s'y familiariſent aiſément ; toute pro» duction étrangere y acquiert une qualité ſu» périeure, qui la fait, pour ainſi dire, natio» tionale «

Le tableau de l'Iſle de Bourbon invite de même les regards du Navigateur ; & M. Turpin ayant travaillé ſur les Mémoires de M. de la Bourdonnais, il eſt probable que la nature remplit dans ces climats toutes les riches pro-

meſſes que l'éloquent Panégyriſte de M. de la Bourdonnais prodigue aux voyageurs.

Une Colonie indocile & preſque barbare ; des terres fécondes, mais incultes, des atteliers abandonnés, des loix oubliées, des mœurs dépravées, une anarchie affreuſe, tel étoit le ſpectacle qu'offroient ces deux Iſles lorſque M. de la Bourdonnais y arriva. Par ce tableau, malheureuſement trop vrai, on peut juger des obſtacles que le Gouverneur eut à vaincre pour faire fleurir ces Colonies. Il en fut le reſtaurateur ; diſons-mieux, il en fut le créateur. M. Turpin décrit avec beaucoup de pompe & de vérité, tous les travaux de cet homme de génie ; & nous ſommes fâchés que les bornes d'un Extrait déja très-long, nous forcent à ſupprimer la plupart de ces détails intéreſſans.

» M. de la Bourdonnais, tranſplanté dans » une Iſle preſque déſerte, y crée un peuple » nombreux. Son exemple fait naître l'induſtrie ; » les hommes engourdis par la pareſſe ſont » transformés en cultivateurs infatigables. Le » ſol, long-tems inculte & dédaigné, donne » de riches moiſſons ; où croiſſoient des ronces, » s'élevent des tiges de café ; un pays qui » manquoit de tout, produit le néceſſaire & » fournit même au luxe des Nations ; de la » nuit de l'ignorance, il fait éclore les arts » utiles : nouveau Prométhée, il dérobe le feu » des Cieux pour éclairer une contrée téné» breuſe... La nature l'avoit créé Mécani» cien. Le pont qu'il fit conſtruire à l'Iſle de » France, eſt d'une invention qui étonne les

» Maîtres de l'art. Ce pont qui s'éleve sur » deux mâts de 70 pieds, s'étend de 60 brasses en mer. Ce n'est point un de ces ouvrages de vanité, qui n'ont que le mérite de » la difficulté, c'est son utilité qui l'ennoblit. «

La mort de sa premiere femme obligea M. de la Bourdonnais de repasser en France en 1740. » Au lieu d'être accueilli comme le » Fondateur d'une Colonie florissante, il se » trouva dans l'humiliante nécessité de faire » son apologie devant les Ministres, la Compagnie & le Public prévenus. Il eût pu, » comme Scipion, dire à ses délateurs : *Au » lieu d'écouter ma justification, venez avec moi » au Temple rendre graces aux Dieux du bien » que j'ai fait à ma Patrie.* «

Il alla bientôt par de nouveaux services, mériter l'honneur commun à tous les grands hommes, d'être encore en bute aux traits de l'envie. Il rendit sa Colonie encore plus florissante, courut au secours de celle de Pondichery attaquée par les Indiens, dissipa ces hordes nombreuses, comme le vent balaie la poussiere, & revint aux Isles s'occuper de travaux pacifiques. C'est ainsi qu'il se vengea de la Compagnie.

M. Turpin arrive enfin à la célebre expédition de Madrass, qui a immortalisé son Héros. La guerre s'étoit allumée entre la France & l'Angleterre, & l'incendie s'étoit propagé jusqu'aux Indes, où nos rivaux étoient nos voisins comme en Europe. Il part suivi de son escadre. Mais avant de vaincre les Anglois, il faut com-

battre la fureur des flots. Déja le *Saint Pierre* eſt englouti, le *Neptune de l'Inde* s'abyme, l'*Achille* que monte la Bourdonnais fait eau de toutes parts, & le reſte de l'eſcadre, entraîné par les vents, ſe diſperſe. Le calme renaît enfin, & les vaiſſeaux ſe rejoignent à l'Iſle Marote, mais délabrés, mais hors d'état de tenir la mer. L'Iſle n'étoit qu'une vaſte forêt qui n'offroit rien aux beſoins de l'homme. La Bourdonnais y établit des atteliers, encourage les ouvriers par ſon exemple, devient lui-même cordier & forgeron; ſes vaiſſeaux ſont enfin radoubés. La mort lui a enlevé près de cent ſoldats, mais il n'eſt point accoutumé à compter ni ſes troupes ni ſes ennemis; il pourſuit ſa route, attaque une eſcadre Angloiſe & la met en fuite. Il paroît enſuite devant Madraſs, & l'aſſiege avec moins de forces qu'il n'en eût fallu pour la défendre. Les aſſiégés croient lui en impoſer par l'autorité du Nabab. Il en reçoit cette Lettre ſinguliere.

Au Général François, que Dieu garde de tout mal & lui donne proſpérité.

« Je ſais que tu es un grand Guerrier, que » les Villes ne ſauroient tenir devant toi; mais » ce qui a paru le plus ſurprenant, c'eſt que » tu aies abordé ſur mes terres ſans m'envoyer » un homme de marque pour me faire part de » tes deſſeins J'excuſe ta conduite, mais à la » réception de ma lettre embarque-toi avec tout » ton monde, & ceſſe d'aſſiéger Madraſs; ſinon » je pars avec mon armée royale pour te » faire exécuter ce que je te demande. «

M. de la Bourdonnais répondit au Nabab que Madrafs appartenant aux Anglois, les loix de la guerre permettoient aux François de s'en emparer. Il continua le fiege, & tout étoit prêt pour l'efcalade, lorfqu'on vit paroître des Députés de la Ville; ils lui demanderent ce qu'il exigeoit pour lever le fiege: » Je ne » vends point l'honneur, répondit le Général; » le pavillon, de mon Roi fera arboré fur Ma- » drafs, ou je mourrai au pied de fes murs «. Une feconde députation ne réuffit pas mieux. » Voici, dit le Général, les conditions que je » vous impofe: Vous rendrez votre Ville, & » je vous promets, fur mon honneur, de vous » la rendre moyennant une rançon dont on » conviendra à l'amiable. Fiez-vous à ma pa- » role. Quant à ce qui concerne l'intérêt, vous » me trouverez toujours raifonnable ». Les Députés le prierent de leur expliquer quelle idée il attachoit à ce mot *raifonnable.* Il prit alors le chapeau de celui qui faifoit la queftion, & dit: *Je fuppofe que ce chapeau vaut fix roupies, vous m'en donnerez trois ou quatre, & ainfi du refte.* Ces conditions furent rejettées; mais enfin l'artillerie, plus éloquente que la Bourdonnais lui-même, les fit accepter. On fait les fuites de cette expédition; les tracafferies qui l'arrêterent dans le cours de fes fuccès, fes malheurs, fa captivité à Londres, fon retour en France fans autre rançon que fa parole, les calomnies qu'on forgea contre lui, fon emprifonnement à la Baftille, enfin fon innocence reconnue; & fes fervices récompenfés au moins par l'eftime

me de la France & de toute l'Europe. (*)

M. Turpin raconte quelques anecdotes qui peignent encore mieux son Héros que tout le luxe de son style. Un Directeur de la Compagnie lui demanda un jour pourquoi il avoit fait si mal les affaires de la Compagnie, & si bien les siennes ? Il répondit : *j'ai fait mes affaires d'après mes lumieres, & celles de la Compagnies d'après ses instructions.* Cette réponse porte un caractere de franchise singuliere. Il étoit si peu fier de sa noblesse, il en parloit si rarement, que la Cour qui le croyoit roturier, lui envoya des Lettres de noblesse.

Nous ne pouvons mieux terminer son éloge que par ce peu de mots extraits d'une lettre écrite au Ministre par un de ses successeurs : *On ne peut opérer ici le bien qu'en suivant les routes tracées par M. de la Bourdonnais. Cet homme extraordinaire distinguoit mieux les objets à travers l'épaisseur des forêts, que d'autres ne les distinguent depuis que ce pays est découvert.*

(*) M. de la Bourdonnais avoit contracté à la Bastille une maladie qui fit chaque jour de nouveaux ravages ; & trois ans après sa pleine justification & le recouvrement de sa liberté, il mourut dans sa 54e. année, emportant dans la tombe, dit l'Auteur, le *titre de vengeur & de victime de sa Patrie.* De trois enfans qu'il eut de son second mariage avec Demoiselle de Combaut-d'Auteuil, d'une ancienne maison de Picardie, Mademoiselle Charlotte-Françoise Mahé de la Bourdonnais a épousé M. le Marquis de Montlezun-Champagne, descendant des anciens Comtes de Montlezun-Pardiac, de l'illustre Maison d'Armagnac, issue des Rois de la premiere race,

Nous terminerons cet Extrait par le parallele que l'on a fait de Plutarque & de M. Turpin.

» M. Turpin a pris dans ses éloges his-
» toriques, le nom de Plutarque; mais il n'en
» a pas pris la maniere : il a suivi la sien-
» ne ; & cette maniere est bonne, quoiqu'in-
» férieure à celle de son modele. Plutarque,
» simple, naïf, cherche plus à faire briller
» ses Héros, qu'à briller lui-même. C'est parce
» qu'il ne s'occupe que de leur gloire qu'il
» rend la sienne immortelle. Amant de la na-
» ture, il ne voit, il ne peint qu'elle. En
» parlant d'un Général, d'un Ministre, d'un
» Roi, il ne perd jamais l'homme de vue.
» Les vertus domestiques ont plus d'attraits
» pour lui que les vertus de costume que
» les Grands jouent en public, personnages
» notés que les tyrans représentent aussi-bien
» que les bons Princes. M. Turpin vise au
» grand : la pompe de ses expressions, le
» luxe de son style, la chaleur de ses ré-
» cits, ne sont point faits pour représenter
» les scenes paisibles d'une famille ; aussi ai-
» me-t-il mieux suivre ces Héros sur les champs
» de bataille, au milieu des cours, que dans
» l'obscurité de leur vie privée. C'est presque
» toujours à la gloire de la Nation que M.
» Turpin a consacré ses travaux.

(*Table Générale des Journaux anciens & modernes*, *Journal dédié* à Monsieur, *frere du Roi* ; *Journal Encyclopédique* ; *Affiches & Annonces* de Paris.)

A Voyage round the world, &c. *Voyage autour du monde, ſur le vaiſſeau de Sa Majeſté Britannique*, la Réſolution, *commandé par le Capitaine* JACQ. COOK, *durant les années 1772, 1773, 1774 & 1775; par M.* GEORGE FORSTER. *2 vol. in-4to.* Londres, chez White, Robſon, Elmſly & Robinſon.

SECOND EXTRAIT.

NOUS avons laiſſé notre Voyageur à l'Iſle de Pâques; le vaiſſeau fait voile de-là vers l'Iſle Marqueſas, découverte par les Eſpagnols en 1595, dont les habitans ont beaucoup de reſſemblance avec les Tahitiens. Après un court ſéjour dans cette Iſle, le Capitaine Cook revient à O-tahiti, où il laiſſe les jeunes ſauvages qui s'étoient embarqués avec lui à ſon premier paſſage. Il y eut un Canonnier Irlandois, qui charmé de la beauté de ce ſéjour & ſéduit par la vie heureuſe & tranquille des habitans, voulut abandonner le vaiſſeau pour ſe fixer avec eux; comme il étoit excellent nageur, il ſe jetta à la mer tandis que le bâtiment étoit encore en rade, & il auroit gagné la côte ſi on n'avoit auſſi-tôt envoyé après lui un canot qui le ramena. La déſertion de ce

malheureux étoit bien excuſable, & s'il y a quelque choſe d'étonnant, c'eſt qu'il ait été le ſeul à qui une pareille envie ſoit venue ou qui ait cherché à la ſatisfaire.

» En effet, obſerve M. Forſter, ſi nous » conſidérons le différent genre de vie d'un » Matelot à bord de la *Réſolution* & d'un Ta- » hitien dans ſon Iſle, nous ne pouvons blâ- » mer le premier de préférer aux travaux de » la mer & aux fatigues d'un voyage de long » cours, une vie aiſée, des jours ſerains & » tranquilles ſous le plus heureux climat de » la terre. Les plus belles eſpérances qu'il » pouvoit concevoir ſur le ſort qui l'attendoit » en Angleterre, ne devoient pas flatter ſes ſens » & ſon imagination autant que l'idée de vivre » comme le dernier des Tahitiens ... Il ne pou- » voit eſpérer de gagner ſa ſubſiſtance en An- » gleterre qu'à force de travail & à la *ſueur* » *de ſon front ;* mais à Tahiti ces triſtes effets » de la malédiction originelle ne ſe font point » ſentir... Trois ou quatre arbres à fruit qui » croiſſent preſque ſans culture & qui fleuriſ- » ſent auſſi long-tems qu'un homme peut eſ- » pérer de vivre, fourniſſent à l'oiſif Tahi- » tien un aliment facile en place de ce pain » que nous achetons ſi cher. Les plantes qui » exigent des Tahitiens le plus de ſoin, com- » me les arbres qui leur fourniſſent leurs vê- » temens, & certaines racines, ne coûtent pas à » beaucoup près autant de peine que nos choux » & nos legumes potagers les plus ordinaires. » Tout le procédé néceſſaire pour planter un

» arbre à fruit, eſt de couper une branche
» bien ſaine, & de la plonger dans la terre.
» La Banane dont la tige herbacée paroît trop
» foible pour ſoutenir le poids de ſes grap-
» pes énormes, repouſſe tous les ans ſans cul-
» ture. Le Palmier Royal, qui eſt à la fois
» un des plus agréables ornemens de la plai-
» ne, & un des préſens les plus utiles de la
» terre; la pomme d'or dont nous avons éprou-
» vé les effets ſalutaires, & une infinité d'au-
» tres plantes viennent dans ce pays avec tant
» de ſuccès & ſi peu de préparation, que je
» ſerois tenté de dire qu'elles y viennent d'el-
» les-mêmes. La façon des habillemens eſt un
» paſſe-tems agréable pour les femmes; la conſ-
» truction des maiſons & des canots, le tra-
» vail néceſſaire pour fabriquer les outils &
» les armes, ſont pour les hommes des occu-
» pations amuſantes, parce qu'elles ſont volon-
» taires & d'une utilité directe & immédiate.
» Tous les jours ramenent de nouveaux plai-
» ſirs dans une campagne où la nature s'eſt
» plue à deſſiner les plus charmans payſages,
» où le ciel eſt toujours ſerain, où la chaleur
» naturelle de l'air eſt tempérée par un vent
» frais qui ſouffle continuellement de la mer.
» La beauté du climat, la bonté de ſes produc-
» tions, contribuent à donner aux habitans une
» conſtitution vigoureuſe & une forme élé-
» gante. Ils ſont tous bien proportionnés, &
» il y en a pluſieurs que Phidias & Praxitele
» auroient pu choiſir pour modeles d'une beau-
» té mâle. Leurs traits ſont gracieux, & la

douceur n'en eſt altérée par l'empreinte d'au-
» cune paſſion violente. Leurs yeux fendus,
» leurs ſourcils arqués, leur front ouvert,
» donnent à leur tête un air noble que rele-
» vent encore leur barbe & leurs cheveux (*);
» ils ont auſſi de très-belles dents, nouvelle preu-
» ve de la bonté de leur conſtitution. Les fem-
» mes ſont pareillement bienfaites & pleines
» d'agrémens; leurs charmes irréguliers raviſ-
» ſent le cœur, il eſt impoſſible de réſiſter à
» leur doux ſourire & à leurs manieres enga-
» geantes où le déſir de plaire eſt peint. La
» vie des Tahitiens s'écoule dans l'uniformité
» du bonheur. Ils ſe levent avec le ſoleil, &
» leur premier ſoin eſt d'aller ſe baigner dans
» l'eau claire des fontaines; ils paſſent leur
» matinée à travailler, ou à ſe promener s'ils
» ſont de loiſir; & quand la chaleur eſt dans
» ſa plus grande force, ils ſe retirent dans
» leurs cabanes ou dans l'enfoncement des bo-
» cages. Là ils s'amuſent à liſſer leurs cheveux
» & à les oindre avec des huiles odoriféran-
» tes; quelquefois ils chantent ou jouent de la
» flûte; quelquefois ils écoutent en ſilence le
» ramage des oiſeaux. Sur le midi ou un peu
» plus tard, ils vont dîner, & après leur re-

(*) Quelques voyageurs ont dit que ces peuples s'arrachoient le poil de la levre ſupérieure, de la poitrine & des aiſſeles; mais ce n'eſt pas à beaucoup près une coutume générale; les Chefs en particulier & le Roi lui-même, conſervent avec ſoin leurs mouſtaches.

» pas ils se livrent à des jeux innocens au mi-
» lieu de leur famille où la confiance & l'af-
» fection entretiennent une joie douce qui se
» peint sur tous les visages, & qui est, pour
» ainsi dire, le lien de communication entre
» les peres & les enfans. Des plaisanteries sans
» malice, des contes sans prétention, des dan-
» ses joyeuses, un souper frugal remplissent
» leur soirée, & ils finissent le jour comme
» ils l'ont commencé, en prenant un bain qui
» les lave & les fortifie. Ainsi contens de la
» simplicité de leur vie, placés dans un pays
» délicieux, ils sont libres des soucis qui nous
» tourmentent, & leur ignorance même contri-
» bue à leur bonheur. «

Le quatre Juin 1774, la *Résolution* quitta, pour la seconde fois, les *Isles de Société*, & reprit le chemin de l'Europe : voici la description que fait M. Forster, des adieux qui précéderent le départ.

» Le Roi de Raietea, Oo-Ooroo, à qui
» le Conquérant O-Poonee a laissé le titre &
» les honneurs de Souverain, vint nous visi-
» ter avec quelques-uns de ses parens. O-Rea (*)
» étoit pareillement sur notre vaisseau avec sa
» famille, & Mahine vint aussi avec les
» siens prendre congé de nous. Cette scene
» d'adieux fut très-attendrissante; tous nos amis
» fondoient en larmes, mais sur-tout le pau-

(*) Noms des jeunes Sauvages qui s'étoient embarqués sur la *Résolution* à son premier passage.

» vre Mahine paroiſſoit avoir le cœur déchiré:
» il couroit de cabine en cabine, & embraſ-
» ſoit tous ceux qu'il rencontroit, ſans pou-
» voir proférer un ſeul mot. Ses larmes, ſes
» regards, ſon air conſterné en diſoient plus
» que tous les diſcours. Enfin le vaiſſeau mit
» à la voile; Mahine deſcendit dans un ca-
» not avec ſes compagnons; ils s'y aſſirent
» tous; lui ſeul reſta toujours debout au mi-
» lieu d'eux, tantôt fixant les yeux de no-
» tre côté, tantôt baiſſant ſa tête, & la ca-
» chant dans ſes vêtemens; quand nous le per-
» dîmes de vue, il avoit encore les bras éten-
» dus vers nous.

» C'eſt ainſi que nous quittâmes une Na-
» tion aimable, qui, avec toutes ſes imper-
» fections, eſt peut-être encore plus inno-
» cente & plus pure, que des Nations mieux
» inſtruites & plus raffinées. Nous avons été
» ſouvent témoins des actes de bienveillance
» qu'ils exercent réciproquement entr'eux, &
» nous avons eu pluſieurs occaſions de nous
» convaincre qu'il n'y a point de Peuple qui
» poſſede, à un plus haut degré, les vertus
» ſociales; j'ai vu moi-même un ſeul *fruit à*
» *pain*, & quelques noix de Cacao, repartis
» avec tant de fidélité entre un certain nom-
» bre de Tahitiens, que tous en avoient leur
» part. J'ai obſervé qu'ils ſe fourniſſoient les
» uns aux autres les choſes néceſſaires à la
» vie, & qu'ils s'entr'aidoient avec autant
» d'affection & de zele, qu'ils en déployoient
» à notre égard. Nous ſerions bien ingrats, ſi

» nous ne reconnoiſſions pas les bons traite-
» mens de toute eſpece que nous en avons re-
» çus..... Si la pluie nous ſurprenoit dans
» nos promenades, ou que l'ardeur du Soleil
» & la fatigue d'une longue marche nous for-
» çaſſent de nous arrêter, ils nous invitoient
» à nous repoſer dans leurs cabanes, s'empreſ-
» ſoient à nous fêter, & étaloient devant
» nous leurs meilleures proviſions ; la famille
» hoſpitaliere ſe tenoit par reſpect à une cer-
» taine diſtance, ſans rien manger de ce qui
» nous étoit offert, à moins que nous ne les
» en priaſſions ; & il y en avoit toujours
» quelques-uns qui nous éventoient avec des
» feuillages ou des rameaux. Avant de nous
» laiſſer partir de chez eux, nos hôtes avoient
» pour coutume de nous adopter, en qualité
» de peres, de freres, de fils, ſuivant les
» différens rapports d'âge ; & cet uſage venoit
» de l'idée où ils étoient que nous étions tous
» parens. Les chefs de toutes les *Iſles de So-*
» *ciété* deſcendent de la même famille ; ils
» ſuppoſoient la même choſe de nos Officiers
» & des principaux de l'équipage. Ils regar-
» doient le Capitaine Cook & mon pere, comme
» les deux freres, par cette raiſon-là ſeule ;
» car avec tout leur bon cœur, ils ſont aſſez
» mauvais phyſionomiſtes. L'hoſpitalité qu'ils
» exerçoient à notre égard étoit très-déſinté-
» reſſée, & leur conduite avec nous, n'a pu
» nous donner que des idées avantageuſes de
» leur maniere de vivre entr'eux. Ils ſont hoſ-
» pitaliers ſans avoir l'air de ſavoir que ce ſoit

» un mérite, & ils laiſſent aux étrangers qui les » viſitent, le ſoin de remarquer leurs vertus » & la peine de les célébrer, ſi toutefois c'en » eſt une que de ſatisfaire à la reconnoiſ-» ſance. «

A Voyage Towards the ſouth Pole, &c. *Voyage vers le Pole méridional & autour du monde ; fait dans les années* 1772, 1773, 1774 & 1775, *ſur les Vaiſſeaux de Sa Majeſté, la* Réſolution *& l'*Aventure. *Ecrit par* JAMES COOK, *commandant la* Réſolution. 2 *Volumes in-4to.* Londres, chez Cadell.

CEtte relation a parù peu de tems après la précédente, & les Journaliſtes Anglois que nous ſuivons, annoncent l'une & l'autre en même tems, dans le dernier Extrait qu'ils font de celle de M. Forſter. Autant ils ont dit de bien de celle-ci, autant ils diſent de mal de celle du Capitaine Cook, qui en effet paroît très-ennuyeuſe & tres-mal écrite, à en juger par les Extraits qu'ils en donnent. Elle eſt hériſſée de détails nautiques qui ne peuvent plaire qu'aux Marins ; les Lecteurs ordinaires cherchent dans une relation de voyage, des faits intéreſſans, des deſcriptions pittoreſques, des peintures de mœurs, & le Capitaine Cook ne les amuſera

guere en leur disant : *à huit heures, le matin du troisieme jour, étant à quarante-huit degrés cinquante-six minutes de latitude au Sud, & à six degrés quarante-sept minutes de longitude au Levant, &c. Je commençai à désespérer de trouver terre au Levant ; & comme le vent étoit tourné au Nord, je résolus de chercher terre au Couchant. En conséquence je dirigeai au Couchant avec un vent frais. Il s'accrut si considérablement qu'avant la nuit nous fûmes réduits à nos deux grandes voiles ; & enfin nous fûmes obligés de rester sous nos voiles de devant, ayant une haute marée prodigieuse d'Ouest-Nord-Ouest, quoique la hauteur du vent fut de Nord par Ouest. Le lendemain matin à trois heures, le vent s'abattant, nous fîmes voile & nous continuâmes de diriger au Couchant jusqu'au matin du sixieme jour à dix heures. Alors, étant à quarante-huit degrés six minutes de latitude au Sud, & à cinquante-huit degrés vingt-deux minutes de longitude au Levant, le vent paroissant fixé à l'Ouest-Nord-Ouest, & ne voyant aucune apparence de terre, je changeai de direction, & je fis route au Levant en prenant un peu de Sud, convaincu que si il y avoit quelque terre du premier côté, ce ne pourroit être qu'une Isle de fort peu d'étendue. Et je pouvois espérer de trouver terre au Levant avec autant de probabilité qu'au Couchant*, &c.

On peut dire sans faire tort au Capitaine Cook, & sans diminuer la gloire de cet habile Navigateur, que son Livre est fort au-dessous de ses découvertes. Les gravures nombreuses dont il est enrichi en relevent de beaucoup le

prix ; & c'eſt ce qu'on y trouve de plus curieux & de plus intéreſſant, ſi l'on excepte une Diſſertation ſur le choix des vaiſſeaux propres aux découvertes éloignées qui ſe trouve au commencement du premier volume, & un Vocabulaire aſſez étendu de la langue des Iſles de Société, qui ſe trouve à la fin du ſecond.

(*Critical Review.*)

Les trois Théatres de Paris, ou Abrégé hiſtorique de l'Etabliſſement de la Comédie Françoiſe, de la Comédie Italienne & de l'Opéra, avec un Précis des Loix, Arrêts, Réglemens & Uſages qui concernent chacun de ces Spectacles ; par M. DES ESSARTS, *Avocat au Parlement ; Vol. In-8vo. de 300 pages.* A Paris, chez Lacombe, Libraire, rue de Tournon. Prix 2 liv. 10 ſols. 1777.

On a beaucoup écrit ſur les Spectacles ; mais on ne les avoit point encore enviſagés ſons le point de vue qui a déterminé M. des Eſſarts à donner l'ouvrage que nous annonçons. La Légiſlation & la Juriſprudence qui concernent les Comédiens, & qui fixent leurs rapports avec le Public & entr'eux, étoient preſqu'inconnues. De-là ſont nées ces conteſtations

qui ont excité la curiosité publique depuis quelques années, & qui ont donné lieu à plusieurs Mémoires imprimés. M. des Essarts a rendu un service important aux Gens-de-Lettres, qui consacrent leurs talens aux Théatres & aux Comédiens, en faisant connoître leurs droits respectifs.

L'ouvrage de M. des Essarts réunit à cet intérêt principal, celui de contenir une multitude d'anecdotes & de détails historiques sur les Spectacles, qui ne peuvent manquer de plaire à toutes sortes de Lecteurs.

Cet ouvrage est divisé en trois chapitres : le premier contient l'Histoire du Théatre national, de la Comédie Françoise ; le second, celle de la Comédie Italienne ; & le troisieme, celle de l'Opéra. Chacun de ces chapitres est complet sur la matiere qui y est traitée, & leur ensemble forme un abrégé historique des trois Théatres de Paris, & une code général de toutes les loix qui les concernent.

M. des Essarts a placé à la tête de son ouvrage, un Discours sur les Spectacles.

» C'est en France, dit-il, qu'on trouve les » Spectacles les plus réguliers & les plus dé» cens. Les Pieces immortelles de Corneille, » de Racine, de M. de Voltaire, de Crébil» lon, &c. ont donné au Théatre François la » plus grande supériorité sur ceux des autres » Nations : aussi les étrangers y viennent en » foule admirer les productions dont ces hom» mes de génie ont enrichi la Scene Françoise, » & ils rendent, jusques dans leur patrie mê-

» me, un hommage ſecret à cette partie de no-
» tre gloire nationale. «

» Tout ce qui a quelque rapport avec nos
» Théatres, ne peut donc manquer d'intéreſ-
» ſer. Jamais en effet les Spectacles n'ont été
» plus fréquentés & plus épurés qu'ils le ſont
» aujourd'hui. Ce ne ſont plus des farces groſ-
» ſieres & des Pieces monſtrueuſes que l'on y
» repréſente, & les Comédiens ne ſont plus
» des Bateleurs faits pour amuſer le Peuple :
» nos Pieces réuniſſent à l'attrait du plaiſir,
» l'intérêt de la vertu & de la morale, & nos
» Acteurs, l'honnêteté & la décence aux plus
» grands talens ; ainſi on peut dire qu'il n'eſt
» point de délaſſement plus agréable pour une
» Nation policée. «

» Quoique tous les Peuples aient eu des
» Spectacles, on doit cependant regarder la
» Grece comme le berceau de la Comédie,
» parce que les Grecs ſont le premier Peuple
» qui ait eu de véritables Pieces de Théatre.

» Cet art ſublime fit peu de progrès chez
» les Romains. Les premiers ſiecles de la Ré-
» publique ne virent que des Spectacles ana-
» logues aux mœurs de ſes Citoyens, c'eſt-
» à-dire, des fêtes dont le ſouvenir ſeul fait
» frémir l'humanité ; la ſcene étoit toujours
» ſouillée par le ſang des animaux, ſouvent
» même par celui des hommes. Ces mœurs
» barbares s'adoucirent par le commerce des
» Orientaux ; & ces fiers Républicains, après
» avoir conquis une partie de l'Aſie, tranſ-
» porterent dans Rome le luxe & les arts des

» Peuples qu'ils avoient vaincus : c'est à cet
» époque que Plaute & Térence donnere
» les premieres Comédies. Leur exemple fu
» suivi par quelques autres Romains ; mai
» les malheurs qui désolerent la République
» firent perdre de vue ces sortes de specta
» cles ; on ne s'occupa plus que de factions

» Si les Romains n'ont pas accueilli la Co» médie, on ne doit pas être étonné que les » Peuples qui ont détruit cet Empire, n'aient » point admis un genre de spectacle qui sup» pose des talens & des lumieres, que ces » Conquérans barbares étoient bien éloignés » de réunir.

» Cependant, le Peuple privé de la Co» médie, & toujours avide d'amusemens, » couroit à des représentations que de misé» rables Pantomimes faisoient au coin des rues. » Des expressions indécentes & grossieres, » des postures lascives & contraires à l'hon» nêteté, toutes les loix de la bienséance vio» lées, & le mépris des mœurs, caractéri» soient ces spectacles barbares. Ce fut par » ces motifs que les Conciles & les Peres » de l'Eglise les proscrivirent ; ils furent éga» lement flétris par les loix civiles.

» Telle est la véritable idée qu'on peut » avoir des différentes vicissitudes que les » Spectacles ont éprouvées, jusqu'à l'époque » où les François enleverent les Gaules à » l'Empire Romain.

» Pendant les deux premieres Races de nos » Rois, les Spectacles qui existoient en Fran-

» ce, consistoient dans des fêtes indécentes ;
» & ce n'est pas sans peine que dans des
» siecles plus éclairés on a aboli ces fêtes
» grossieres.

» Il seroit ridicule de remonter au-delà du
» douzieme siecle pour trouver l'origine de
» la Comédie en France ; le siecle de Louis
» XIV a vu porter cet art à sa perfection,
» & doit être regardé comme l'époque de la
» révolution qui s'est faite dans les Specta-
» cles, &c. «

M. des Essarts, après avoir ainsi rappellé l'origine des Spectacles & les différentes révolutions qu'ils ont éprouvées, fait l'Histoire de la Comédie Françoise. Ce chapitre, qui est le plus étendu, renferme une foule de détails également curieux & intéressans. On y fait observer que lorsque la troupe s'établit, rue des fossés St. Germain ; elle résolut dans une assemblée particuliere, que chaque mois on préleveroit sur la recette une somme qui seroit distribuée aux Couvens les plus pauvres de la ville de Paris; & qu'en conséquence elle accorda 3 liv. par mois aux Capucins, ensuite aux Cordeliers & aux Augustins réformés du Fauxbourg St. Germain, qui pour obtenir d'elle la même aumône, n'avoient point rougi de lui présenter des placets. Voici comme étoit conçu celui des Cordeliers, où l'on reconnoit, dit un Journaliste, toute l'*humblesse* des enfans de St. François. » Messieurs. Les PP.
» Cordeliers vous supplient très-humblement
» d'avoir la bonté de les mettre au nombre

» des pauvres Religieux à qui vous faites la » charité. Il n'y a point de communauté à » Paris qui en ait plus de befoin, eu égard » à leur grand nombre & à l'extrême pau- » vreté de leur maifon qui le plus fouvent » manque de pain. L'honneur qu'ils ont d'être » vos voifins leur fait efpérer que vous leur » accorderez l'effet de leurs prieres, qu'ils re- » doubleront envers le Seigneur pour la prof- » périté de votre chere compagnie. «

On lit fur-tout avec plaifir, dans cette partie de l'ouvrage, un tableau rapproché de tous les Théatres, tant anciens que modernes, de toutes les Nations. On voit dans ce tableau l'état actuel des Spectacles chez tous les Peuples policés, non feulement de l'Europe, mais encore des autres parties du monde. Nous y avons remarqué, avec beaucoup d'intérêt, la defcription des Théatres des Anglois, des Efpagnols, des Italiens, des Allemands, des Hollandois, des Danois, des Ruffes, des Péruviens, des Chinois, & des Perfans. Cet article, comme l'Auteur l'a prévu, ne peut que faire plaifir à ceux qui aiment à comparer les progrès des Arts. Nous allons en extraire les principaux détails.

Chez les Anglois, le parterre eft en amphithéatre; les hommes & les femmes y font affis enfemble. Il n'y a qu'un rang de loges, & au deffus, des galeries avec des gradins, où le Peuple va fe placer. On fait remonter la naiffance du Théatre Anglois à la fin du feizieme fiecle, &c.

THÉATRE ESPAGNOL. En Eſpagne, les Théatres ſont preſque quarrés; ils ont trois étages, avec des loges au premier & au ſecond rang, au-deſſous eſt un amphithéatre garni de bancs ; c'eſt-là que ſe placent les femmes. Dans la loge en face du Théatre, il y a toujours un Intendant de Police; le Juge Royal aſſiſte auſſi à ce Spectacle avec trois Archers derriere lui : il ſe place ou ſur le Théatre ou dans une des loges qui lui ſont deſtinées aux côtés de la porte, qui eſt vis-à-vis du Théatre. Les perſonnes qui ne veulent point être vues, ſe mettent aux ſecondes loges ſur la même ligne; dans l'enfoncement, il y a un endroit deſtiné aux Moines. On eſt aſſis dans le parterre ſur des gradins. Il y a en outre un autre endroit nommé *pacis*, où il y a des bancs, &c.

THÉATRE ITALIEN. Les Théatres, en Italie, ont communément quatre rangs de loges, outre un autre rang qui fait l'enceinte du parterre. On voit même à Veniſe un Théatre à ſept rangs de loges, mais ſeulement des gradins en amphithéatre. A Veniſe, on peut aller maſqué au Spectacle. Il y a ordinairement huit Théatres ouverts, quatre pour les Comédiens, & quatre pour les Opéra : les Spectacles, dans preſque toutes les Villes d'Italie, ſont tumultueux : les Italiens crient de toutes leurs forces *viva*, lorſqu'ils ſont contens de l'Acteur; ſi c'eſt le contraire, ils crient *vadentro*, en l'accablant d'injures. A Gênes, à

Lucques, à Florence, il y a plus de police. Comme dans plusieurs Villes, la Comédie se joue en plein jour, on y voit régner plus de décence. A Rome les femmes ne montent point sur le Théatre, depuis la défense qui leur en fut faite par Innocent XI; leurs rôles sont remplis par de jeunes garçons habillés en femmes.

THÉATRE GERMANIQUE. Le genre Dramatique Allemand est encore aujourd'hui dans le mauvais goût de l'ancien Théatre Hollandois. Rien de plus affreux & de plus atroce que le sujet ordinaire de leurs Pieces; cependant ils se plaisent à voir de tems en tems des traductions des Pieces de Théatre des autres Nations.

Les Comédiens Allemands sont pour l'ordinaire Auteurs & Acteurs. Si un particulier composoit une Piece, il n'en retireroit aucun honoraire, & il seroit obligé d'en faire présent à un Acteur ou à une Actrice. (*) Le Comédien-Auteur au contraire prétend un certain droit pour lui & ses héritiers qui lui appartient toutes les fois que la Piece se joue. On n'imprime point les Pieces nouvelles, parce que l'impression, suivant le Droit Germanique,

(*) Cet usage n'est pas généralement adopté en Allemagne. On peut voir, dans notre Journal du mois d'*Avril* dernier, page 294, la traduction d'une Lettre écrite de Vienne, qui annonce un Réglement dont l'objet est d'assurer des avantages considérables à ceux qui travaillent pour le Théatre.

ôteroit

ôteroit la possession de la Piece aux particuliers, pour la donner au Public. En Allemagne, l'état de Comédien est honorable, & cette profession n'empêche point de posséder des Charges publiques & importantes dans l'Etat.

Théatre Hollandois. Dans les anciennes Pieces Hollandoises, on représentoit naturellement les actions des hommes. Dans une de ces Pieces Mardochée fait le tour du théatre sur sa mule, & Aman est pendu sur la scene. En 1620, Pierre Corneille Hoof, donna une forme plus réguliere au Théatre Hollandois; aujourd'hui nos meilleures Pieces y sont représentées.

Les Acteurs sont presque tous tirés de la classe des Bourgeois & des Bourgeoises, & ce qui peut paroître singulier, une Actrice est obligée d'avoir les mœurs les plus pures: autrement personne ne joueroit avec elle. Le Théatre d'Amsterdam passe pour un des plus beaux de l'Europe.

Théatre Russe. L'Impératrice Elisabeth fit construire à Moscou la premiere Salle d'Opéra. Elle est très-vaste, & peut contenir cinq mille Spectateurs. Peu de tems après, on donna pour la premiere fois un Opéra en langue Russe. L'Auteur des paroles, celui de la musique, les Actrices étoient tous de la Nation.

Catherine II étant montée sur le Trône, appella à sa Cour le fameux *Balthazar Galuppi*, surnommé *Buranelle*, Maitre-de-Musique de la

Chapelle de S. Marc de Venise, un des plus célebres Compositeurs de l'Italie moderne. Sa *Didone abbandonata* eut le plus grand succès. Après la premiere représention, l'Impératrice remit elle-même à l'Auteur une boîte remplie de pieces d'or. A *Galluppi* a succédé *Tomasso-Tractta*, Artiste Napolitain, non moins célebre, de sorte que l'Opéra de Pétersbourg est aujourd'hui un des plus brillans de l'Europe.

M. des Essarts, après avoir parcouru toutes les différentes époques de l'Histoire du Théatre François, s'arrête à sa derniere, c'est-à-dire, à son état, pendant & depuis le siecle de Louis XIV jusqu'à ce jour.

La partie de la Jurisprudence y est-développée avec la plus grande clarté, & tous les monumens qui intéressent les Comédiens y sont rappellés.

La Police intérieure des Comédiens François & les droits des Auteurs forment la derniere partie de ce Chapitre. M. des Essarts a rassemblé dans une narration coupée & facile, toutes les regles éparses dans les anciens & dans les nouveaux Réglemens.

M. des Essarts, fait, dans le second Chapitre de son ouvrage, l'Histoire de la Comédie Italienne. Ce Chapitre est moins étendu que celui de la Comédie Françoise; mais il n'en est pas moins complet dans toutes ses parties. L'Histoire, les Loix & la Jurisprudence qui concernent ce Spectacle, y sont réprésentées avec le même ordre & le même intérêt que dans le premier Chapitre.

M. des Essarts, dans son troisieme Chapitre, fait l'Histoire de l'Opera, & rend compte de tous les changemens qu'il a éprouvés jusqu'à l'année 1777. Toutes les Loix & Réglemens qui regardent ce Théatre, y sont rappellés avec la même clarté & la même précision que dans les deux premiers Chapitres.

Cet ouvrage réunit donc le mérite de la nouveauté, à l'intérêt des matieres qui y sont traitées. L'Auteur, Historien impartial, ne s'est permis aucune satyre ni critique; son style est facile & élégant, & il donne une nouvelle preuve de ses talens, déja connus avantageusement.

Mais comme il n'y a point d'ouvrage parfait, il s'est glissé quelques fautes dans celui de M. des Essarts: nous ne releverons que celle-ci, parce qu'elle nous paroît d'une plus grande conséquence que les autres. » Le Conseil, dit-il, » peut seul connoître des contestations qui naissent entre les Auteurs & les Comédiens. « Voilà une erreur de droit; & voici une erreur de fait: » M. Mercier, continue-t-il, s'étoit » plaint au Parlement de la conduite que les » Comédiens avoient tenue envers lui; il avoit » formé opposition à l'enregistrement des Lettres-Patentes que le Roi a accordées aux Comédiens François, & il avoit porté en la » Grand'Chambre la contestation; mais Sa Majesté, par un Arrêt rendu en 1775, a évoqué l'affaire à son Conseil & a défendu à » tous autres Juges d'en connoître. « Si M. des Essarts avoit pris de meilleures informations, il auroit su que les deux Arrêts du Conseil qui

ont évoqué l'affaire de M. Mercier, ont été rendus ſur requête & non en contradictoire défenſe; que M. Mercier s'eſt rendu oppoſant à ces Arrêts-là, & qu'on ne peut ſavoir encore s'il plaidera au Parlement ou au Conſeil.

(*Journal de Paris; Mercure de France; Gazette Univerſelle de Littérature.*)



DÉTAIL des succès de l'établissement que la Ville de Paris a fait en faveur des personnes noyées, & qui a été adopté dans diverses Provinces de France. On y a joint différentes Observations & divers Avis sur les personnes suffoquées, par des effets mophétiques quelconques, dont la plupart ont été rappellés à la vie par des moyens analogues à ceux qu'on emploie en faveur des noyés; par M. PIA, Ancien Echevin de la Ville de Paris. Cinquieme Partie, année 1776. A Paris, chez Augustin-Martin Lottin l'aîné, Imprimeur-Libraire du Roi & de la Ville, rue Saint-Jacques. In-12. 1777.

LEs détails qu'on a donnés chaque année des succès de l'établissement fait en faveur des noyés, ont fait connoître l'importance de cet établissement, & quels services ses Auteurs ont rendu à l'humanité. C'est au zele de M. Pia que le public est redevable de cet établissement. Le recueil que nous annonçons est destiné à en constater les succès; & il est d'une utilité réelle, en ce que M. Pia s'y attache à

éclairer par une ſage théorie, les découvertes ou les erreurs de la pratique.

On trouve après l'introduction, un tableau des perſonnes noyées & retirées de l'eau, pendant l'année entiere 1776, qui eſt diviſé en trois claſſes.

La premiere contient les relations de trente-trois noyés, rappellés à la vie par les ſecours qui leur ont été adminiſtrés, & dont quelques-uns auroient été réputés & feroient reſtés morts avant cet inſtitut.

La ſeconde claſſe renferme les obſervations ſur ſix noyés qui ont éprouvé les ſecours ſans ſuccès, avec des raiſons plauſibles, déduites de leur état, qui font préſumer que les ſuccès n'ont pu avoir lieu au moins à l'égard de quelques-uns.

La troiſieme fait mention de trente-ſix cadavres repêchés & jugés morts, ſur leſquels on n'a fait aucune tentative, pour les rappeller à la vie, par la certitude qu'on avoit de leur extinction.

Ces trois claſſes ſont pour Paris; elles ſont ſuivies de quinze obſervations intéreſſantes, qui ont pour objet les ſuccès obtenus dans différentes Provinces, ſur les noyés ſeulement; d'un article particulier pour les ſuffoqués par des vapeurs méphitiques quelconques; d'un avis patriotique concernant les perſonnes ſuffoquées par la vapeur du charbon, qui paroiſſent mortes, & qui ne l'étant pas, peuvent recevoir des ſecours pour être rappellées à la vie; le tout eſt terminé par une diſſertation qu'on

a trouvé dans les papiers de M. Winflow, écrite de ſa main, *ſur les moyens de conſerver la vie aux enfans qui paroiſſent morts ou mourants en venant au monde*, & dont l'Aûteur eſt feu M. Daſſé, Maître en Chirurgie & Accoucheur à Paris. Cette diſſertation précieuſe renferme une méthode nouvelle de ſecourir ces frêles créatures. Elle conſiſte principalement à faire la ſaignée à la veine ombilicale, & à jetter de l'eau froide ſur la poitrine. Si l'on joint à ces moyens celui de l'*inſufflation*, on aura, ſelon les Rédacteurs de la *Gazette de Santé*, les ſecours les plus puiſſans dont on puiſſe faire uſage en pareil cas. Il faut lire, dans l'ouvrage même, les réflexions judicieuſes qui y ſont ajoutées, & le ſentiment du célebre M. Levret, à cet égard.

Sans entrer dans ces détails qu'il faut lire dans l'écrit même de M. Pia, nous nous bornerons aux faits ſuivans.

M. Harmant, habile Médecin, & Docteur de l'Académie Royale des Sciences, Arts & Belles Lettres de Lorraine, à Nancy, eſt Auteur d'une Mémoire *ex profeſſo*, ſur les moyens de remédier aux effets funeſtes de la vapeur du charbon allumé, que nous avons fait connoître en 1776 (*) Sa méthode a été employée avec ſuccès par les ſoins de M. Willemet,

(*) Volume de *Mars*, pag. 43. On peut auſſi conſulter celui de Janvier 1777, page 109, 110, 116, où l'on indique ceux de nos Journaux où ſe trouvent conſignées les obſervations ſur les Aſphyxies.

Démonstrateur Royal de Chymie & de Botanique au Collége de Médecine de la même ville. Voici le fait.

» Le 28 Janvier de l'année derniere, vers » les onze heures du matin, on trouva dans sa » chambre, sans sentiment, sans aucun mouvement, le fils aîné du sieur Humbert Soyer, » Marchand Chandelier de cette ville, (Nancy). » Ce jeune homme, âgé de vingt ans, étoit » tombé à côté d'un brasier de charbon allumé au moment qu'il s'habilloit; on remarqua qu'une de ses jambes & le pied touchoient malheureusement au brasier & étoient » considérablement brûlés, sans que l'Asphixique » parût en avoir rien senti; (la douleur au » moins ne l'avoir pas empêché de perdre entiérement la connoissance, & de rester dans » cet état fâcheux.) On m'appella aussi-tôt à » son secours; je lui projettai l'eau la plus » froide, selon la méthode ci-dessus. Au grand » étonnement de la famille éplorée, & de » beaucoup de spectateurs, le jeune homme est » ressuscité sous peu de temps, après avoir » fait beaucoup de hoquets qui démontroient » la perte de la respiration. «

Un jeune homme de 24 ans, au service des Chartreux de Paris, avoit échauffé sa chambre avec de la braise; il y avoit passé la nuit, & s'étoit endormi sans qu'on eût soupçonné rien d'extraordinaire. Le lendemain matin, ne le voyant pas à sa besogne accoutumée, on fut à sa chambre pour l'éveiller; on fit du bruit à sa porte, qui étoit fermée, on prit le parti de la

faire ouvrir ; on entre, on le trouve dans son lit, sans connoissance ; sa face étoit livide, & presque noire ; il avoit les levres gonflées, le corps à demi-couvert & froid ; il étoit sans pouls, & sans signe de vie ; il s'étoit sali par un vomissement qu'il avoit eu de son souper. On s'occupa à le nettoyer ; & pendant ce tems, on l'agita en différens sens, ce qui parut lui procurer une secrétion assez abondante d'urine ; on le mit sur son séant, on le transporta ensuite sur un matelas pour l'exposer par terre dans la chambre voisine, dont on eut attention de tenir ouvertes la porte & la fenêtre ; à peine y fut-il arrivé, qu'on crut s'appercevoir d'un léger mouvement de sa poitrine, qui annonçoit un commencement de respiration ; on continua à l'agiter, & à lui donner différentes positions ; on le saigna au bras ; mais le sang ne sortit que goutte à goutte, & il s'arrêta bientôt ; on en tira cependant environ deux onces. Il avoit les mâchoires serrées, & ses levres étoient couvertes d'une salive écumeuse ; on parvint à lui faire ouvrir la bouche avec le manche d'une cuiller ; on lui fit passer quelques cuillerées d'eau froide, & ensuite d'un élixir cordial. Ces secours lui rappellerent peu-à-peu la conoissance ; ses yeux devinrent sensibles à la lumiere, il entendoit ; mais il ne pouvoit articuler.

M. Bordenave, Chirurgien de la maison, chez qui l'on étoit accouru d'abord, avoit conseillé l'aspersion d'eau froide, & avoit beaucoup insisté sur l'usage qu'on devoit en faire ; mais ce moyen (attendu le froid excessif qu'il faisoit)

avoit paru trop rigoureux ; il avoit été négligé ; enfin, arrivé vers les 9 heures auprès du malade, M. Bordenave remarqua que le pouls commençoit à se relever, & qu'il se manifestoit quelques hoquets ; les membres n'étoient pas non plus sans action ; il y avoit alors plus de deux heures qu'on étoit entré dans la chambre du suffoqué, & les premiers signes de vie commençoient seulement à se faire connoître.

Ce fut alors que M. Bordenave, qui avoit été dans l'impossibilité de s'y transporter plutôt, prescrivit au malade une boisson avec le syrop de vinaigre, entrecoupé de quelques tasses d'une infusion de plantes vulnéraires, & de quelques cuillerées d'élixir cordial ; il lui fit donner aussi des lavemens avec le séné & le vin émétique ; ces remedes produisirent le meilleur effet qu'on pût desirer ; il y eut des évacuations par haut & par bas ; la parole devint libre, les signes de vie ne furent plus équivoques ; & à quelques lassitudes près, le malade étoit le soir très-bien ; il dormit la nuit suivante fort tranquillement. Le 30 au matin, le malade continua d'être mieux, il étoit très-calme, il se sentit de l'appétit. Les boissons déja prescrites ne furent pas interrompues, les purgatifs furent réitérés, & un régime convenable pendant quelques jours termina sa guérison.

Nous ne saurions trop recommander la lecture d'un ouvrage aussi utile & aussi intéressant pour l'humanité.

(*Gazette de Santé ; Gazette Salutaire ; Gazette Universelle de Littérature ; Mercure de France.*)

Il Ververe del Signor Gresset, &c. *Le Ververt de M.* Gresset, *& le* Cippus *du Pere* Thomas Ceva, *de la Société de Jesus; traduits en Vers* Sciolti, *par M. l'Abbé* Martinelli; *le texte à côté de la traduction. In-8vo.* Venise, 1776, chez Gaspar Storti.

Le Poëme du Pere Ceva est une plaisanterie élégamment écrite & assez agréable, dont un Corbeau est le héros, & dans laquelle les Jésuites jouent un grand rôle; tout le monde connoît le Ververt, c'est un des chef-d'œuvres de notre Langue dans le genre familier. Les Journalistes de Rome donnent à M. Martinelli, un éloge que peut-être aucun Traducteur n'avoit encore mérité, c'est d'avoir surpassé ses originaux. Si cet éloge est fondé, il prouve beaucoup plus contre le Pere Ceva, qui a écrit en Latin, que contre M. Gresset, qui a écrit en François, dans une Langue moins riche & moins harmonieuse que celle du Traducteur. Un Poëme Latin, qui seroit aussi bon que la Langue le comporte, ne pourroit être surpassé par aucune traduction; mais on conçoit qu'un chef-d'œuvre de Poésie Françoise, traduit en Italien, par un homme de génie & de goût, pourroit acquérir de nou-

velles beautés, de nouvelles graces, parce qu'en ſuppoſant une parfaite égalité de talens, entre l'Auteur original & ſon Traducteur, celui-ci l'emporteroit par la qualité des inſtrumens qu'il mettroit en œuvre. Cependant il ſemble qu'à cet égard il doit y avoir une eſpece de compenſation dans la différence des procédés ſuivis par l'un & par l'autre ; le Poëte original imite la nature même telle qu'il la voit ou qu'il l'imagine ; le Traducteur imite une imitation, ſon Art eſt de rendre l'Art : le premier, Maître de ſes idées, choiſit celles qu'il peut exprimer le plus heureuſement, &, ſans qu'il y penſe, elles ſe moulent dans ſon eſprit ſur le génie de ſa Langue ; le ſecond a un modele dont il ne peut pas s'écarter, il eſt contraint à des efforts continuels pour ſe plier à une marche qui n'eſt pas la ſienne : il pourra embellir quelques endroits négligés, il ſera élégant où l'original ſera foible ; précis, où il ſera diffus ; mais par-tout où l'original ſera ou précis, ou élégant, ou animé, il ſera ou trop long, ou trop ſimple, ou trop froid. Par exemple, lorſque Ververt arrive au Couvent de Nantes, porté par la Touriere, M. Greſſet dit :

Elle l'annonce : avec grande rumeur,
Le bruit en court. Aux premieres nouvelles
La cloche ſonne ; on étoit lors au Chœur :
On quitte tout, on court, on a des ailes :
C'eſt lui, ma Sœur, il eſt au grand Parloir.
On vole en foule, on grille de le voir ;
Les vieilles même au marcher ſymmétrique,

Des ans tardifs ont oublié le poids;
Tout rajeunit; & la mere Angélique
Courut alors pour la premiere fois.

Que l'on fasse attention à la marche de ces Vers, & qu'on les compare avec la traduction de M. Martinelli.

E' giunto il Papagallo
Grida la portinaia : il Papagallo,
Il Papagallo ogni Angolo risponde.
Suona la Companella : per ventura
Erano in coro allora; al primo tocco
Il Coro è Vuoto : E' forse il Papagallo?
Il Papagallo, mia sorella, è desso?
Andiamo, andiamo al grande parlatorio,
Si corre, si precipita, si vola,
Fassi legier su gl'incurvati dorsi
Degli anni il peso, e torna giovinezza:
A questo incontro per la prima volta
Pose la gravità suor Margarita.

Retrouve-t-on là le mouvement & la précision du morceau François? Le Traducteur veut renchérir dans les premiers Vers sur son original, & il ne fait que le *charger*; ces expressions, *elle l'annonce*, le *bruit en court*, donnent une grande idée du personnage qui arrive, & valent beaucoup mieux que ces cris répétés, *voilà le Perroquet.* Pourquoi le nommer? Est il adroit, est-il convenable de rappeller que ce n'est qu'un *Perroquet* qui cause toute cette rumeur, & ne suffit-il pas qu'on ne puisse pas l'ignorer? *Suona la Campanella* est sans doute plus harmonieux que *la cloche*

ſonne; mais comme le reſte eſt traînant au prix du François, *on étoit lors au Chœur, on quitte tout, &c!* Et ce vers charmant, *c'eſt lui, ma Sœur, il eſt au grand Parloir,* eſt-il bien rendu par *E' forſe il Papagallo, &c. andiamo &c?* Pourquoi toujours le *Perroquet? C'eſt lui* eſt bien plus emphatique. Pourquoi cette exhortation froide *allons?* M. Greſſet dit bien plus, il indique en même tems, l'objet, le motif, & le but de la courſe : *Il eſt au grand Parloir.* Les trois vers ſuivans, de la traduction Italienne, nous paroiſſent très-bien faits, ſur-tout le premier *ſi corſe, &c.* qui eſt d'un mouvement rapide & imitatif; mais il y a dans le François des beautés de convenance, que le Traducteur n'a point ſaiſies, comme les *vieilles au marcher ſymmétrique*, expreſſion très-heureuſe, qui peint, avec la lenteur de l'âge, la gravité monaſtique. A l'égard des deux derniers vers des morceaux cités, il n'y a pas de comparaiſon à faire, & perſonne ne prétendra que *poſe la gravità*, ſoit l'équivalent de *courut alors pour la premiere fois.*

Veut-on voir encore comme le ſel d'un badinage agréable s'évapore en paſſant d'une langue dans une autre, malgré les talens du Traducteur, qu'on liſe, ſi l'on peut, ſans rire, les exclamations de la Sœur Saint-Auguſtin, ſur les blaſphêmes de Ververt.

Vive Jéſus! il eſt ſorcier, Ma mere,
Répond la Sœur; juſte Dieu! quel coquin!
Quoi? c'eſt donc là ce perroquet divin, &c.

Vive Jésus ! eſt impayable pour quiconque a cauſé à la grille ou lu une Lettre de Religieuſe ; *il eſt ſorcier*, *ma Mere*, eſt un trait de caractere & de ridicule ; *quel coquin !* voilà l'expreſſion de l'horreur ; vient enſuite celle de l'étonnement, *quoi ? c'eſt donc là*, &c. Il n'y a pas un mot d'inutile, pas une idée qui ne ſoit à ſa place, pas un trait qui ne ſoit juſte.

Qu'on eſſaie maintenant ſi l'on rira en liſant la traduction :

Oh ſant' Antonio ! grida sbigottita,
Geſu ! Madre badeſſa, non vedete
Ch'egli è ſtregone ! queſti dunque, è queſti
Il divin Papagallo ? &c.

Il eſt clair que *Sant' Antonio* ne vaut pas *vive Jéſus*, qui eſt un mot conſacré chez les Viſitandines ; que *Grida sbigottita* eſt trop fort pour la Sœur Saint-Auguſtin, qui ne doit point perdre ſon *air ſucré*, & que *Madre Badeſſa, non vedete*, &c. eſt une tournure languiſſante au prix de l'exclamation, *il eſt ſorcier* !

Nous pourrions pouſſer plus loin nos obſervations ; mais nous ne nous ſommes propoſés ni de critiquer M. Martinelli dont la traduction mérite au contraire des éloges pour la fidélité & l'élégance, ni de développer les beautés du Poëme de M. Greſſet, dont la réputation a prévenu tout ce que nous pourrions en dire. Nous n'avons eu en vue que de montrer qu'un Poëte original, dans quelque langue qu'il ait écrit, a toujours de grands avantages ſur ſon Traducteur : ſi nos remarques ſont juſtes, elles ſuffi-

ſent pour le prouver; ſi nous nous trompons, c'eſt une raiſon de plus de nous arrêter & de finir une diſcuſſion qui doit être déja trop longue.

(*Efemeridi di Roma.*)

HISTOIRE-NATURELLE de Pline, traduite en François, avec le Texte Latin rétabli d'après les meilleures leçons manuſcrites, accompagnée de Notes critiques pour l'éclairciſſement du Texte & d'Obſervations ſur les connoiſſances des Anciens, comparées avec les découvertes modernes. Tome IX. *In-4to. de 777 pages.* A Paris, chez la veuve Deſaint, Libraire, rue du Foin, près la rue Saint-Jacques. 1777.

NOUS avons aſſez parlé du mérite de cette traduction, de la grandeur de l'entrepriſe, de la difficulté & du ſuccès de l'exécution. (*) Il arrive ſouvent que les grandes entrepriſes ne ſe continuent pas toujours avec la même ardeur. On eſt tout de feu en entrant dans la carriere, on y marche quelque tems avec cou-

---

(*) Volume de Janvier, 1777, *pag.* 83.

rage, pour ne pas manquer à des engagemens encore récens; mais à la longue l'ennui gagne ou la fatigue épuiſe, & l'on s'arrête tout-à-fait avant d'être arrivé au terme. Le Public ne fera point un pareil reproche aux Traducteurs de *Pline*. Le nouveau volume qu'ils viennent de publier fait aſſez voir que leur zele ne s'eſt point ralenti. Le deſir d'être utile à la ſociété, les ſoutient ſans doute, & leur donne les forces néceſſaires pour vaincre des difficultés qui paroiſſoient inſurmontables La ſimple fonction d'interpretes n'étoit rien moins qu'aiſée à l'égard d'un Auteur tel que celui qu'ils ont choiſi : mais quel travail, quelles connoiſſances dans toutes les parties de la Phyſique n'étoient pas néceſſaires, pour apprécier cette multitude de déciſions recueillies par un des eſprits les plus vaſtes & les plus curieux qui furent jamais ? On ne trouvera ici, que deux livres de *Pline*, le 27e. & le 28e. Ce n'eſt qu'une petite portion du texte entier, mais qui donne lieu à une foule de commentaires. Il n'y a preſque point d'article ſur lequel on ne trouve des notes intéreſſantes, ſouvent même fort longues; on y diſcute le ſentiment de l'Auteur, on l'appuie ou on le combat par l'autorité d'autres Ecrivains, qui ſervent à former un jugement définitif. Ces ſortes de diſſertations ſont ſans contredit la partie la plus importante de ce volume, ſur-tout pour le 28e. Livre, où le nom de M. Guettard paroît ſouvent à la tête de réflexions critiques, & leur donne tout le poids que doit avoir ce qui

vient d'un homme généralement estimé par l'étendue de ses observations & la sagacité de ses recherches, quand il s'agit d'appliquer l'Histoire-Naturelle à l'art de guérir.

Le 27e. Livre de l'Histoire-Naturelle de Pline contient la suite des simples & l'usage que la Médecine en peut faire.

On connoît la maniere de cet Ecrivain : quand la distribution de ses Livres ne seroit pas marquée, on la connoîtroit aisément à certaines réflexions générales pleines de feu & de noblesse, par lesquelles il annonce de nouveaux objets, & excite non-seulement l'attention, mais même le respect de ses Lecteurs pour les grandes choses qu'il leur présente. Il débute ici par montrer un sentiment bien estimable. Plein de reconnoissance pour les Anciens, il ne sauroit assez louer & leurs soins continuels pour découvrir les choses les plus cachées, & leur attention bienfaisante à nous communiquer le fruit précieux de leurs recherches. Son expression est d'une force singuliere; l'admiration lui paroît un trop foible hommage, il va jusqu'à l'adoration. *Adorare priscorum in inveniendo curam, in tradendo benignitatem subit*

» N'est-ce pas une merveille que la *Scythique* nous soit apportée des marais méotides,
» & l'*Euphorhe* du mont Atlas, par de-là les
» Colonnes d'Hercule ; que des contrées où
» semble expirer la nature, que des Isles de
» l'Océan, situées hors des limites terrestres,
» nous recevions la *Britanique*; & que l'*Ethio-*

» *pis* ſoit tirée du *pôle brûlé par les aſtres ;* en-
» fin que d'autres plantes de différens climats
» viennent de toutes parts au ſecours des hom-
» mes. « Les Rédacteurs de l'*Année littéraire*, de qui nous empruntons la plus grande partie de cet Extrait, parce qu'ils ſont de tous les Journaliſtes, ceux qui ont fait connoître plus particuliérement les volumes de cette traduction à meſure qu'ils ont paru ; les Rédacteurs de l'*Année littéraire*, obſervent qu'un *pôle brûlé par les aſtres*, ne s'accorde point avec la véritable Aſtronomie. Pline ne pouvoit ignorer que les deux pôles ſont également froids, parce qu'ils ſont également éloignés du Soleil, qui eſt le centre de la chaleur ; auſſi ne nomme-t-il pas le pôle, il dit ſeulement, *ab exuſto ſideribus axe*, qu'on peut & qu'on doit prendre pour un climat brûlé par le Soleil, c'eſt-à-dire, la zone torride ; le mot *axis* que les anciens emploient d'une maniere aſſez vague, ne ſauroit ſignifier autre choſe ici. En ſecond lieu, quoique cette traduction ſoit un peu verbeuſe, peut-être ne rend-elle pas aſſez une idée du texte ; ſavoir que les plantes ſalutaires ſont non-ſeulement apportées aux Romains, mais tranſportées d'une région dans une autre, *ultrò citròque in toto orbe portari*, au moyen de quoi tout devient commun à tous les hommes.

Tout le monde connoît l'*aconit*, au moins de réputation : il n'eſt guere de plante qui contienne de poiſon plus ſubtile. Ovide dit qu'on ne commença d'en faire uſage que dans l'âge de fer.

Lurida terribiles miſcent aconita novercæ.

Croiroit-on qu'une plante ſi pernicieuſe pût devenir un ſpécifique ſalutaire contre la morſure des ſcorpions ? C'eſt ce qui arrive pourtant ſi on la prend dans du vin chaud. Pline peint cette effet d'une maniere très-ingénieuſe. *Ea eſt natura* (aconiti), *ut hominem occidat, niſi invenerit quod in homine perimat. Cum eo ſolo colluctatur, velut pari intus invento. Sola hæc pugna eſt, cum venenum in viſceribus reperit ; mirumque exitialia per ſe ambo cum ſint, duo venena in homine commoriuntur, ut homo ſuperſit.* » Telle eſt ſa nature, qu'il tue l'homme, à » moins qu'il ne trouve dans l'homme quel» que être étranger à détruire ; alors c'eſt cet » être étranger qu'il attaque excluſivement com» me un rival avec lequel il aimeroit à ſe me» ſurer. Tout ſe termine enfin à ce combat de » venin à venin, lorſqu'il rencontre un autre » poiſon dans le corps de l'homme, & c'eſt » une choſe admirable ſans doute que deux » principes également pernicieux & mortels par » eux-mêmes, ſe détruiſent ainſi l'un l'autre » dans l'homme, pour opérer ſon ſalut «. Cette traduction fidelle pour le fond, délaye trop la penſée de l'Auteur, & par-là en émouſſe tout le piquant. Les anciens, continue-t on, nous ont encore tranſmis les remedes qu'*ils ont trouvés pour* les bêtes féroces. Nous ne croyons pas que jamais les anciens ni les modernes aient *trouvés* des remedes *pour* les bêtes féroces. C'eût été un tems bien mal employé, & une recher-

cherche ſans objet. Pline dit avec plus de juſteſſe, que les anciens nous ont tranſmis *les remedes des bêtes féroces mêmes* ; c'eſt-à-dire, des remedes, non pas qu'on a *trouvés pour* elles, mais dont on a remarqué qu'elles ſe ſervoient : remarque qui a dû être elle-même extrêmement difficile à faire. Par exemple, on prétend que les ſcorpions, au ſeul attouchement de l'aconit, ſont comme perclus, reſtent ſans couleurs, & ſemblent avouer leur défaite, *vinci ſe confitentur.* Ils diſſipent leur engourdiſſement en ſe frottant contre de l'ellébore. L'aconit cede alors à deux ennemis, au ſien propre & à celui de tous : *ceditque aconitum duobus malis, ſuo & omnium.* On dit que l'odeur de l'aconit fait mourir les rats de fort loin.

Quoique les courſes de chevaux, qui ſe font depuis quelque tems parmi nous, ſoient fort différentes de celles des anciens, cependant il y aura toujours des gens curieux de connoître ce qui a rapport au régime obſervé jadis dans ces occaſions. Aux fêtes Latines, il y avoit des courſes de chars à quatre chevaux ; on donnoit au vainqueur de l'abſinthe à boire ; la raiſon que rapporte Pline eſt ſinguliere. *Nos peres, ſans doute*, dit-il, *croyoient honorer l'adreſſe en lui donnant pour prix la ſanté.* Si cela étoit vérifié il n'en faudroit pas davantage pour que l'abſinthe fît fortune. Une propriété moins brillante, c'eſt qu'étant miſe dans les habits, elle les préſerve des vers ; ſon ſuc même mêlé avec l'encre, garantit l'écriture des rats. Cette derniere propriété, ſi elle étoit réelle, auroit certainement ſon importance.

En parcourant cette eſpece de *diſpenſaire*, on eſt dans un étonnement preſque continuel, non-ſeulement à cauſe des propriétés infiniment utiles de cette multitude de plantes, dont nous ne ſaurions completter le catalogue, quelque ſoin que nous y apportions, mais ſurtout par la ſingularité des obſervations faites à deſſein, ou même des rencontres fortuites qui ont conduit les hommes à l'application de certains remedes qui ne paroiſſent pas avoir le moindre rapport avec les maux qu'ils guériſſent. La *conferva*, par exemple, eſt une plante aquatique qui ſe trouve ſur tout dans les rivieres qui viennent des Alpes, & dans le grand lac de la campagne du Milanois. C'eſt plutôt une éponge d'eau, qu'une mouſſe ou une plante. Elle eſt épaiſſe, filamineuſe, & remplie de trous. Que l'on ſuppoſe maintenant, un émondeur qui en tombant du haut d'un arbre *ſe ſoit fracaſſé tous les os*, & qu'on tâche de deviner comment on pourroit le guérir par le moyen de la *conferva*. Voici ce que Pline atteſte comme en étant parfaitement ſûr. Avec cette éponge ſinguliere, on entoura tout le corps du bleſſé, & à meſure qu'elle ſe ſéchoit on l'arroſoit avec l'eau où elle avoit trempé. On ne l'ôtoit que rarement, & ſeulement pour en remettre d'autre, lorſqu'elle venoit abſolument à manquer; qu'arriva-t-il? L'homme fut guéri parfaitement, & en très-peu de temps. *Vix credibili celeritate convaluit*. Après cette eſpece de miracle, on adoptera volontier l'étymologie que Pline lui-même nous donne du mot *conferva*; ce mot

a été donné à la plante, à cause de la vertu qu'elle a de réunir, de conglutiner, ce qui se dit en latin *conferruminare*, proprement *souder*. C'est en effet une merveilleuse *soudure* que celle qui rétablit un homme dont *presque tous les os ont été brisés*. Autre prodige ; que des voyageurs soient abattus & exténués, que la voix même leur manque à cause de la lassitude, on n'a qu'à leur metrre sous la langue un peu de *proserpinaca*, plante très-commune, & à l'instant toute leur fatigue se dissipe, leurs forces reviennent, & ils sont en état de continuer gaiement leur chemin.

Les plantes, non-seulement méritent notre attention, à cause de leurs propriétés médicinales, mais elles attirent quelquefois nos regards par leurs formes singulieres. En voici une dont la description fera sûrement plaisir. » Il » n'y a rien parmi les plantes de plus admi» rable que le *lithospermum*. Il a environ un » demi-pied de hauteur, de petites branches » ligneuses, de la grosseur du jonc : il porte, » près de ses feuilles, comme de petites bar« bes ou filamens, & à leurs sommités de petites » pierres blanches, rondes comme des perles, » de la grosseur d'un pois, & dures comme » des cailloux. Ces pierres sont attachées à leurs » pédicules *par* de petits trous dont elles sont » percées, & la graine de la plante est au-dedans. » Je n'ai rien rien vu dans l'ordre des plantes » avec plus d'étonnement que celle-ci. Sa ri» chesse est telle que les perles arrangées sym» métriquement entre ses feuilles, y semblent

» avoit été placées par la main d'un Metteur
» en-œuvre, tant eſt recherché le travail de
» la pierre qui ſort de cette plante. Nulle
» autre, à la vue, ne montre avec tant d'évi-
» dence, à quel remede elle eſt propre ».
On dit en effet, qu'elle eſt ſouveraine pour guérir la pierre.

Il n'y a perſonne un peu au fait des langues qui ne convienne que la Botanique eſt une des ſciences dont la *nomenclature* eſt la plus parfaite & la plus propre à remplir ſon objet, qui eſt de faire reconnoître les choſes par des étiquettes ſignificatives. Le nom ſeul d'une plante ſuffit ſouvent pour indiquer ſa forme ou ſa vertu, avantage précieux, qui vient ſans doute de l'embaras où l'on a été de bien diſtinguer des productions, qui paroiſſent au premier coup d'œil aſſez ſemblables entre elles. Au reſte ces dénominations n'ont point été impoſées par un ſyſtême uniforme. On a ſouvent été déterminé par les plus légeres circonſtances, quelquefois même il a paru qu'on vouloit ſe jouer par une eſpece d'anti-phraſe, comme lorſque les Grecs ont appellé le fiel γλυκεα, c'eſt-à dire le *doux*, ou lorſqu'ils ont donné le nom d'ὁλοσεον c'eſt-à-dire, *toute offenſe*, à une plante très-molle, dont les brins ſont comme des cheveux. L'interprete paroît faire une attention particuliere aux étymologies, & il en donne qui méritent d'être adoptées. Par exemple, il fait venir le mot *glaux* de γαλα, qui ſignifie du *lait*, ce qui eſt très-analogue à la vertu lactifique de la plante ainſi nommée.

Pluſieurs

Plusieurs de ces étymologies sont tirées de l'ancien Celtique, comme celles de *natrix* & de *stœcas* : » J'ai eu plus d'une fois occasion, dit » le Traducteur dans une note, d'observer » d'après Solin, Tite-Live, & les meilleurs » Auteurs, que la majeure partie des Villes » de l'Italie étoient d'anciennes Colonies Cel- » tiques. De là tant d'expressions *acephales*, » recueillies fortuitement par les Auteurs La- » tins, & qui n'ayant point leur solution » dans la Langue Latine, la trouvent aujour- » d'hui très-naturellement dans les divers idio- » mes dérivés du Celtique «.

On doit penser que lorsque ces noms passent d'une langue dans une autre, ils s'alterent quelquefois, ce qui cause de la difficulté quand on veut reconnoître les plantes ; en voici un exemple singulier : le δρυοφονον a été appellé d'abord *mort des bois*, ou *meurtre des bois*, ensuite par corruption *meurte des bois* ; enfin par un changement qui fait perdre de vue la premiere origine, *myrthe des bois.* Il en résulte souvent des *qui pro-quo* assez plaisans, tel que celui-ci. Dioscoride écrit quelque part qu'une espece de pavot nommé *heraclium* avoit des feuilles semblables à celles d'une herbe appellée ϛρȣδιον par les Grecs ; mais ϛρȣδιον signifie aussi un petit moineau, *passerculus* : là-dessus Pline dit sérieusement, que si on regarde l'*heraclium* de loin, ses feuilles présenteront la figure d'un *moineau.*

Pour prévenir, autant qu'il est possible, les erreurs en ce genre, on a mis à la fin

du vingt-ſeptieme livre une aſſez longue table des différentes plantes ſur leſquelles Pline s'eſt mépris. Cette table qui annonce beaucoup de connoiſſances & une critique judicieuſe, eſt toute entiere de M. Guettard. On eſt auſſi ſurpris qu'humilié de voir que l'Auteur de l'Hiſtoire-Naturelle s'eſt trompé ſi ſouvent, & même ſur les plantes les plus communes & ſur les productions du pays même où il vivoit. Il prétend que le *liége* ne croît pas en Italie ; cependant il y eſt très-fréquent. Au reſte, il faut l'excuſer quand il dit, que les fougeres & le figuier n'ont point de graines, c'eſt une erreur dont il n'eſt pas reſponſable, & ſi nous ſommes mieux inſtruits que lui ſur ce ſujet & d'autres ſemblables, nous devons nos connoiſſances à des inſtrumens dont ce grand homme eût bien ſu faire uſage s'ils euſſent été inventés de ſon temps.

Cette table eſt ſuivie des lettres latines de *Nicolas Leoniceno* de Vicenze. Ce ſont des eſpeces de traités, ou plutôt de diſſertations critiques, dans leſquelles l'Auteur releve encore beaucoup de choſes échappées à Pline. C'eſt dommage que nos interpretes ne les aient pas données en François ; outre l'importance des différentes obſervations qui ſe rapportent à la Botanique & à l'Anatomie, le ton de l'Ecrivain, la maniere modeſte & pleine de circonſpection avec laquelle il juge un grand homme, auroit réuni ſouvent pour des Lecteurs François l'utile & l'agréable.

Le vingt-huitieme livre contient les reme-

des tirés des animaux. On en doit diſtinguer de deux ſortes, les uns purement naturels, les autres qui conſiſtent en partie, ou totalement, en pratiques ſuperſtitieuſes. Ces derniers doivent être abſolument rejettés, la raiſon & la religion les condamnent également; les premiers ſont permis, mais demandent le plus ſérieux examen. Ce livre préſente une multitude de recettes dont l'expérience ſeule peut conſtater la vérité; auſſi les éditeurs ſe ſont-ils fait une loi de confronter les Auteurs qui ont traité la même matiere, & ſur chaque objet ils ont mis le Lecteur en état de juger au moins à la pluralité des voix. Pline débute par les remedes vrais ou faux qu'on a voulu tirer de l'homme, *ſuſcipimus ab homine, ipſum ſibi exquirentes.* » Nous commencerons par » l'homme, & nous l'étudierons lui-même » pour lui-même «.

» On a bu juſqu'au ſang des Gladiateurs; » l'on a cru ce breuvage vivant, (encore plein » d'eſprits & de vie,) propre à guérir les » Epileptiques. On ne peut voir ſans horreur » les bêtes féroces s'abreuver de ſang dans » cette même arene : on trouve inhumain d'approcher la bouche des bleſſures de quelqu'animal; & l'on oſe, grands Dieux! regarder comme un remede des plus efficaces, » de boire le ſang d'un homme, de boire ce » ſang tout chaud, tout fumant, d'avaler les » eſprits qu'exhale l'embouchure de ſa playe! » D'autres veulent trouver des remedes dans » la moële des jambes, & dans la cervelle

» des enfans. Il y a même eu parmi les Grecs,
» en assez grand nombre, de ces abominables
» curieux qui disoient le goût particulier de
» chaque membre, & qui avoient tout analysé
» à cet égard, jusqu'aux rognures des ongles;
» comme s'il falloit, pour recouvrer la santé,
» changer l'homme en bête féroce, & lui faire
» mériter ses maux par le seul usage du remede
» qui, peut-être, est heureusement sans effet.
» On ne se permet point de regarder des en-
» trailles humaines : que sera-ce donc de les
» manger? Qui peut avoir inventé ces hor-
» reurs? Car c'est à toi que j'en veux ici,
» destructeur de tout droit humain, *artisan de*
» *monstres*, qui as le premier imaginé de pa-
» reils remedes, dans la seule vue, je crois,
» de rendre ta mémoire à jamais exécrable."

M. Guettard, dans une Note sur ce qui regarde l'épilepsie, observe que tous les Auteurs, tant anciens que modernes, ont fait mention de l'abominable remede contre lequel Pline montre une si juste aversion; & il assure en même tems, qu'on en fait encore usage à Rome, où l'on assomme les malfaiteurs, & où on les coupe en quatre quartiers. » Cependant, ajoute-
» t-il, je ne connois pas d'observation bien
» précise, d'après laquelle on puisse conclure
» que ce remede horrible, dont presqu'aucun
» Auteur ne parle qu'avec indignation, ait
» guéri aucun malade."

L'Auteur examine ensuite si les paroles magiques ont quelque vertu. Selon lui les plus sensés n'en croient rien; cependant de tems

en tems il paroît par les expressions de Pline, selon les Journalistes que nous avons cités au commencement de cet Extrait, que ce Naturaliste ne s'élevoit pas assez au-dessus du Peuple, toujours plein de préjugés & toujours incorrigible sur cet article.

Les Rédacteurs du *Journal des Sciences & des Beaux-Arts*, prétendent au contraire qu'il ne faut pas croire que Pline eut aucune confiance dans ces choses. Il n'est qu'Historien en les rapportant, & souvent il s'en moque. » *Magorum hæc commenta sunt ;* telles sont les fables » des Magiciens, dit-il, *eo minus omitti convenit ab animo hominis pendentes Medecinas.* » N'omettons point les remedes qui dépendent » de la fantaisie des hommes. Il dit ailleurs, » & il répete, *hæc sunt quæ retulisse fas sit, ne pleraque ex iis non sine honore dicto.* Voilà tout » ce que j'ai cru pouvoir rapporter, non sans » en avoir le plus souvent demandé pardon à » l'Auteur. *Reliqua intestabilia & nefanda.* Le » reste n'est qu'un tissu de mensonges ou d'hor» reurs. « Après ces formules cent fois répétées, pensera-t-on, demandent les Journalistes, que Pline ait cru les folies qu'il raconte ? Dès le commencement de ce Livre, il a protesté qu'il ne garantissoit rien ; il s'éleve même avec horreur contre certains remedes.

On retrouve les superstitions ridicules, les figures magiques dans les Médecins Grecs du Bas-Empire, & même dans Trallien, d'ailleurs si judicieux. Mais suivant le témoignage de M. Guettard, ni Hippocrate, ni Gallien n'y

ont jamais ajouté foi, & n'en ont jamais déshonoré leurs Ecrits. Les grands Médecins des derniers siecles ont été exempts de ces ridicules absurdités; mais les médiocres, & entre autres les Chymistes, en ont renouvellé plusieurs. Nous allons rapporter quelques traits de cette nature qui nous ont paru propres à égayer les Lecteurs.

On croyoit, du tems de Pline, que les Vestales, par une simple priere, pouvoient retenir les esclaves fugitifs, qui n'étoient point encore sortis de Rome. On croyoit qu'avec des paroles on attiroit la foudre du ciel (le Traducteur prétend que cela se réduisoit à un procédé électrique, & que le Roi Tullus ne périt que pour avoir opéré mal-adroitement.) Tout le monde craignoit l'effet des imprécations. On ne manquoit pas, après avoir avalé des œufs & mangé des escargots, d'en briser les coquilles ou de les percer avec la cuiller. Voilà une petite superstition qui est au moins d'une grande antiquité, & peut-être plusieurs de nos Lecteurs seront-ils étonnés de se retrouver à cet égard les successeurs des Romains. On s'imaginoit que les absens étoient avertis qu'on parloit d'eux, par le tintement de leurs oreilles; César lui-même n'étoit pas à l'abri de ces foiblesses : depuis une chûte qu'il avoit faite de dessus son char, il ne manquoit point, en montant dans une voiture, aussi-tôt qu'il étoit assis, de répéter trois fois certaines paroles, pour être garanti de tout accident en voyage.

Pline rapporte plusieurs propriétés de la salive, dont quelques-unes sont fondées en raison. La salive est une humeur très-ténue, savonneuse, contenant un sel disposé à la volatilisation. C'est un apéritif, qui est bon dans plus d'une tumeur extérieure : elle est capable de contenir l'air, & de conserver même les corps étrangers qui y sont répandus ; & la contagion ne fait jamis plus de progrès que lorsqu'elle est reçue par la salive. » Aussi, dit M. » Guettard, est-ce un précepte général en mé» decine *de ne point avaler sa salive quand on* » *approche de personnes attaquées de maladies con-* » *tagieuses.* « La salive d'un homme à jeun est plus âcre & plus irritante ; mais il est faux qu'elle soit un poison, comme plusieurs l'ont cru & le croient encore. On ne comptera sûrement pas, au nombre des propriétés réelles de la salive, celle qui suit : » Voici quelque » chose d'étonnant ; mais dont il est aisé de » faire l'expérience. Si quelqu'un fâché d'avoir » porté, de loin ou de près, un coup à un » autre, crache sur le champ dans la paume » de la main dont il l'a frappé, celui qui a » reçu le coup ne sent plus d'abord aucun » mal ; c'est ce qu'on éprouve souvent après » avoir bien bâtonné cheval, âne ou bœuf, à » qui ce petit lénitif fait reprendre aussi tôt » leur allure. «

Des femmes Romaines se frottoient le visage avec du lait d'ânesse jusqu'à sept cens fois par jour, en observant scrupuleusement ce nombre. Pour le coup, il faut convenir que les

Romaines l'emportoient en patience ſur les femmes de nos jours; car aſſurément il n'eſt pas de beauté moderne qui voulût acheter à ce prix la conſervation de ſes attraits.

Finiſſons par un avis vraiment utile. *Le plus grand ſecret pour conſerver ſa ſanté, c'eſt l'uſage modéré des alimens.* Pline raconte à ce ſujet une choſe unique. » L. Lucullus avoit chargé » un eſclave de réprimer ſa gourmandiſe. On » voyoit, ô comble d'opproprе! ce vil ſur» veillant arrêter à table la main du vieillard » chargé de triómphe, même quand il man» geoit dans le Capitole : eh! quel ſpectacle » plus honteux, que celui d'un homme ſen» ſuel, ſi peu maître de lui, qu'il trouvoit » plus aiſé d'obéir à ſon propre eſclave qu'à » lui-même. «

En rendant compte du ſeptieme volume de cet Ouvrage, nous avons expoſé les obſervations de quelques perſonnes (*) qui trouvoient qu'il y avoit plus que de l'indiſcrétion à rendre publics, par une traduction, des paſſages de Pline, qu'on auroit dû même effacer du texte. Nous avons regardé d'abord ces craintes comme l'effet d'un ſcrupule mal fondé; mais la lecture de ce huitieme volume nous a entiérement ramené à leur opinion; &, toute réflexion faite, il nous paroît difficile de ne pas convenir qu'il eût été beaucoup mieux de ſupprimer entiérement des choſes qui ne ſerviront jamais à perfectionner nos connoiſſan-

(*) Janvier, 1777, *page* 86 & 87.

ces; mais qui peuvent très-bien contribuer à corrompre nos mœurs, ou par des idées dangereuses qu'elles font naître, ou par la curiosité criminelle qu'elles inspirent.

Parmi les notes qui avoient été faites sur Pline, avant que M. de Sivry n'en entreprît la traduction, il y en a d'excellentes; ainsi que nous l'avons dit plus haut; mais il s'en trouve aussi qu'on a été obligé de relever & de contredire; on en rapporte quelques exemples dans le *Journal des Sciences*, qui ont particuliérement pour objet les notes empruntées de M. de Querlon. On lit dans les *Affiches & Annonces* de Paris, que M. Guettard & de Querlon avoient fait ce travail pour servir de renseignement à ceux qui devoient s'occuper d'une grande édition de Pline, projettée il y a plusieurs années, pour développer, dans un seul & même Ouvrage, les progrès des connoissances des Sciences & des Arts, depuis leur origine jusqu'à ces derniers tems. Ils s'étoient bornés, dit M. l'Abbé de Fontenai, à quelques objets particuliers, & sans rien traiter à fonds, s'étoient contentés d'indiquer des réflexions & des vues générales. L'Editeur, qui n'a pas fait assez d'attention à la nature de leur travail, l'a publié, sans ajouter les éclaircissemens & les développemens qui étoient nécessaires, & que ces deux Savans n'auroient pas manqué de donner, s'ils avoient cru écrire pour le Public.

(*Année Littéraire; Journal des Sciences & des Beaux-Arts; Journal de aris; Mercure de France; Affiches Annonces* de Paris.)

LA Course ou les Jockeys, Comédie en un Acte & en prose, représentée pour la premiere fois aux S..... le 24 Août 1776; in-8vo. de 58 pages. A Paris, chez Esprit, Libraire, au Palais Royal. Prix 1 livres 4 sols. 1777.

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

BOILEAU, *Art Poét.*

CETTE petite Piece est annoncée par l'Auteur, comme un Ouvrage sans prétention, imaginé d'abord pour s'égayer aux dépens des Courses, dans un moment où tout le monde en a la manie, mais par des considérations puissantes, devenu un objet de simple amusement. Sans ces considérations, l'Auteur auroit pu la rendre plus piquante; c'est ce qu'il nous apprend lui-même dans son avertissement; mais observent les Rédacteurs du *Journal François*, ou il ne falloit pas faire la Piece, ou il falloit la faire aussi bonne qu'elle pouvoit l'être.

Le sujet de ce Drame est une étourderie que se permet une femme de qualité, qui veut se choisir un époux, & qui ne sait lequel de ses quatre prétendans elle doit préférer; une idée plus extravagante que comique se présente à son esprit, elle la saisit aussi-tôt, &

promet sa main à celui de ses quatre amans qui arrivera le plutôt à Neuilly, où le Commandeur, son oncle, a une maison de campagne; & ce en partant à la même heure de Paris. Le Commandeur apprend cette nouvelle par une Lettre de Fondville, un des aspirans, mais aussi honnête que les autres sont legers & étourdis.

La Comtesse arrive en Amazone; elle est venue à cheval; Marton, sa femme-de-chambre, est dans sa voiture : le Commandeur, homme sensé, mais un peu foible, lui fait d'abord une leçon très-sage sur l'inconséquence d'une pareille promesse; elle le sent, en paroît fâchée, espere qu'ils arriveront tous ensemble, & enfin accouche d'une nouvelle folie plus forte que la premiere, mais qui, à son avis, doit tout réparer. L'oncle veut être instruit, la niece refuse; elle envoie chercher l'habit du Hussard du Commandeur (& non pas *Houzard*, comme il est écrit dans la Piece) lequel Hussard est supposé lui ressembler, on ne sait trop pourquoi. L'oncle lui entend donner des ordres auxquels il ne comprend rien, consent à ignorer tout, & à s'en rapporter à une tête qu'il sait n'être pas trop bonne. Le Lecteur est surpris d'une facilité qu'il n'auroit pas à la place du Commandeur. Madame de *Senanges* se propose de feindre une migraine, exige de son oncle de donner à souper aux Héros de la course; l'oncle fait tout ce qu'elle veut, elle sent déja ses vapeurs qui commencent, *Marton* applaudit, & les voilà parties.

On entend des cris de joie, les rivaux; *Volni* à la tête, une couronne de myrte passée dans son bras, arrivent tous vêtus en *Jockeys*, à l'exception du sage *Fondville* qui aime beaucoup, & ne va pas vîte, contre la coutume des amans. Il paroît long-tems après les autres. *Volni*, seul un instant avec le Commandeur, lui tient des propos un peu lestes, sur le bonheur futur, en l'assurant que c'est la seconde femme que son cheval lui a fait gagner; propos que le Commandeur ne doit pas souffrir de sang-froid; les autres viennent enfin : le commandeur les quitte pour un instant sans motif fondé. Il va causer dans son cabinet avec *Fondville*, qu'il desire avoir pour neveu.

Les trois *Seigneurs Jockeys* restent ensemble, & ont une scene un peu froide & qui suspend l'action. *Marton* vient cependant les avertir que leurs cris étourdissent Madame *de Senanges*, dont la migraine augmente, & les prie de sa part de passer au jardin; ce moyen n'est pas assez adroit pour les faire quitter la scene, & procurer au Commandeur une conversation avec *Fondville*; il a pourtant suffi à l'Auteur.

Pendant cette conversation la Comtesse paroît habillée en Hussard, *Fondville* ne la voit pas, & dit des choses très-flatteuses sur son compte; le Commandeur l'apperçoit ainsi déguisée, il reste confondu; il se contente de la renvoyer en lui parlant à demi-voix, mais sans lui ordonner de quitter cet habit indécent.

On ſoupe, la Comteſſe eſt confondue avec la valletaille de ſon oncle : cette ſituation ſera ſans doute critiquée, elle paroît avilir l'héroïne ſans néceſſité : elle pouvoit d'ailleurs chercher un autre moyen, ſans faire les frais de s'habiller en Huſſard & ſans s'expoſer à à tous les ſots propos des valets de ſon oncle.

On ſouffre pour elle de la voir expoſée à entendre les diſcours indécens de ces trois étourdis. On ſouffre de la voir ſervir ſon oncle ; circonſtance peu néceſſaire à l'intrigue, mais dont l'Auteur a cependant tiré un excellent parti. *Fondville*, dans cette ſcene, découvre une belle ame, les autres des principes qui doivent les couvrir de mépris.

A chaque mot, ou piquant de la part des fats, ou flatteur de la part de *Fondville*, le Commandeur s'écrie *à boire*. Cette répétition eſt charmante, très-théatrale, & rend cette ſcene neuve & piquante : un mot de la Comteſſe nous a paru tout-à fait dans la nature ; elle eſt piquée des leçons fréquentes qu'elle reçoit, & des ces *à boire* impatientans, & elle dit bas à ſon oncle, *mais il me ſemble, Commandeur, que vous buvez beaucoup.*

La ſcene eſt encore longue, quoique l'Auteur avertiſſe par une note qu'il l'a raccourcie d'un tiers. Les jeunes gens y tiennent des propos déplacés; il n'eſt pas croyable qu'ils ſoient aſſez fats, ou aſſez fous, ou aſſez ivres pour lâcher toutes les impertinences qu'ils débitent. Le Commandeur fait le rôle d'un ſot, lorſqu'il le tolere : tout cela n'eſt pas vrai-

ſemblable. On oſe aſſurer l'Auteur que pour rendre cette ſcene parfaite, il falloit mettre dans la bouche du Commandeur toutes les railleries piquantes contre Madame *de Senanges*; il eſt outré de l'extravagance de ſa niece, il veut que le ſouper lui ſerve de leçon & démaſque les différens convives : c'eſt donc à lui de les exciter, c'eſt à lui à paroître ſe griſer pour les mettre à leur aiſe, & enfin à les animer tellement par ſon exemple, qu'ils puiſſent ſe croire tout permis. Les *à boire* ſont trop répétés, il ne falloit les placer qu'aux endroits où ils faiſoient leçon ou épigramme.

L'ivreſſe du Commandeur, la reſſemblance prétendue de la Comteſſe avec ſon Huſſard chaſſé, ſont abſolument inutiles à la marche & au dénouement de cette Comédie.

La maniere dont ils reconnoiſſent la Comteſſe eſt plaiſante & théatrale, mais il falloit rendre les expreſſions encore plus comiques, on s'attend à quelque choſe de plus ſaillant. (*)

(*) L'un de Convives ſe met à conſidérer le Huſſard qui a tant ſervi *à boire*; il lui trouve une reſſemblance frappante avec la Comteſſe, & lui demande ſon nom. Ce nom-là, dit le Commandeur, *vous cauſeroit une peur à vous faire tous lever de table.* Effectivement ſur ce qu'il échappe au Huſſard *mon Oncle*, tous ſe levent avec précipitation. La Comteſſe *ôte ſon bonnet*, leur fait de grands remerciemens, & offre ſa main au ſage Fondville, qui eſt un fort mauvais *Jockei*, mais qui peut devenir un bon mari,

La propoſition de *recourir la Comteſſe* eſt fort ingénieuſe, & annonce bien l'imprudence de certains jeunes fats qui n'ont pas le bonheur d'eſtimer une ſeule femme. Cette impertinence de leur part ſuffiſoit pour peindre leurs caracteres & faire reſſortir l'ame de *Fondville.* Il falloit ſupprimer tous les autres détails de cette ſcene employés tant de fois dans nos Comédies, & qui ne font que retarder l'action.

Le ſtyle de cette Piece eſt facile; on y trouve cependant pluſieurs négligences. En général, cet Ouvrage annonce de l'eſprit, de l'honnêteté, le ton de la bonne compagnie, & tout ce qu'il faut pour faire quelque jour une excellente Comédie, ſi ſur-tout l'Auteur veut s'adonner à la gaîté, & mettre la morale en action plutôt que la débiter par tirades, droit que ſemblent s'être arrogé excluſivement les Dramaturges, diſent les Rédacteutrs du *Journal des Théatres.*

Nous n'avons pris la liberté de dire à l'Auteur des vérités auſſi ſéveres, que pour le conſoler de n'avoir pu être repréſenté ſur le Théatre de la Capitale, honneur auquel il ſemble prétendre, & qu'il a droit d'eſpérer, pourvu qu'il veuille employer ſes talens à l'étude des Maîtres en ce genre. S'il ne nous paroiſſoit pas avoir de véritables diſpoſitions à s'illuſtrer un jour, nous reſpecterions les défauts d'un homme du monde qui écrit pour s'amuſer, & qui ne met aucune importance à ſon Ouvrage; mais, dès qu'il ſe deſtine à la Scene Françoiſe, & qu'il lui eſt poſſible de

concourir à son éclat, nous nous croyons obligés de lui indiquer les écueils qu'il peut rencontrer, de l'avertir des erreurs qu'il a faites, de lui montrer la couronne qui l'attend au bout de la carriere : la lice est ouverte ; & depuis Moliere, à peine a-t-on arraché quelques feuilles du laurier immortel dont il a cueilli tant de rameaux.

La Préface de la *Course* est écrite avec légéreté ; la morale est douce & présentée avec grace. Les vers que l'Auteur adresse à sa sœur, ont une aimable négligence, qui convient à l'homme du monde qui consulte son cœur autant que son esprit, & qui laisse errer sa plume dans le doux abandon que chérit le sentiment.

Plusieurs Journalistes sont persuadés qu'avec un peu de correction, cette Comédie réussiroit au Théatre. Elle est écrite avec esprit, & pleine de mots plaisans. Le jargon de ces *hommes qu'on connoît*, y est fidelement conservé, selon M. Dorat. Ce n'est pas, dit-il, tout-à-fait le langage de nos *anciens preux* ; c'est une *maniere* à nous qui date de notre siecle, qui le distingue, le rend *délicieux*, *unique*, & nous ferons à merveille de nous y tenir.

(*Journal des Théatres ; Journal François ; Journal des Dames ; Journal dédié à* MONSIEUR.)

ABHANDLUNG won der Peſt, &c. *Traité de la Peſte ; par M. ADAM CHENOT, Docteur en Médecine, traduit du Latin ; par M. JOSEPH-GUILLAUME SCHWEIGORT*, &c. &c. A Dreſde, chez Groell. 1776.

RIen n'eſt plus équivoque, moins régulier, ni moins conſtant que les premiers ſymptômes de la Peſte : quelquefois elle s'annonce par le dégoût, des nauſées, des vertiges, des laſſitudes, &c. comme la ſimple fievre maligne ; quelquefois elle ſaiſit bruſquement, & ſans que l'on ait eu le moindre preſſentiment : ſouvent elle ſe manifeſte par un accablement total, par une terreur ſoudaine qui finit par le délire ou l'aſſoupiſſement. La plupart des peſtiférés commencent par ſentir une douleur très-piquante à l'anus, qui ſe gonfle ; quelques-uns ſont attaqués d'une fievre intermittente qui, dès le troiſieme accès, les conduit au tombeau ; d'autres ont la tête embarraſſée d'une horrible péſanteur, la vue trouble, le regard épouvantable, d'affreuſes convulſions, de fréquens évanouiſſemens, le hoquet ; ils vomiſſent des matieres fétides, noires, vertes, ou jettent par haut & par bas des vers ; leur haleine eſt inſupportable, leur langue noire, la ſoif les dévore, un feu cruel les conſume ; leur pouls

eſt inégal, irrégulier, intermittent; & pour ſoulagement, cette fievre ſe termine ordinairement par la mort : ils ſuent, & leur ſueur eſt d'une odeur intolérable, qui ſe communique à tout ce qui les entoure, & empeſte ceux qui les environnent : à ces ſymptômes ſe joignent quelquefois des éruptions purulentes, des exanthêmes, (toutes ſortes d'éruptions à la peau), & plus ſouvent des bubons aux aînes, aux aiſſelles, au cou; des charbons éréſipélateux ou phlegmoneux, (tumeur inflammatoire,) qui s'étendent ſur toutes les parties du corps, des puſtules d'un rouge livide de toutes les groſſeurs; ces puſtules ſe ſphacelent, (ſe mortifient ou corrompent) ainſi que la peau, & le malade meurt dans d'horribles douleurs.

Heureux ceux dont le venin peſtilentiel ſe porte entiérement vers la ſurface du corps, ainſi que dans la petite-vérole, &c! car M. Chenot penſe qu'il y a plus de rapport qu'on ne croit entre ces deux maladies. Au reſte, il a remarqué que quelque terrible que ſoit ce fléau, il en eſt qui, au milieu de ſa contagion, ſont épargnés, & c'eſt toujours, dit l'Auteur, des perſonnes d'une complexion maigre, qui vivent ſobrement, & qui ont de l'intrépidité : quant à ceux dont l'eſprit eſt déja frappé de terreur, ils n'échappent pas au fléau, non plus que ceux qui vivent dans la débauche, ou qui ſont dans l'indigence : les plus robuſtes ſont communément les plus maltraités, de même que les femmes enceintes ou récemment accouchées, elles n'en échappent pas.

Quant à l'art de guérir la Peste, l'Auteur avoue ingénuement qu'il ne le connoît pas : aussi a-t-il recours à l'art plus certain de se préserver de cette maladie ; & cet art consiste à purifier l'air avec des parfums, du vinaigre, du tabac en fumée, du succin, du soufre, des aromates, l'usage intérieur du citron ; mais surtout la tranquillité d'esprit, la fermeté, la propreté & la sobriété. On raconte de Socrate, que la Peste ravageant Athenes, il en fut garanti par la sobriété & la tranquillité de son ame.

M. de Belzunce, Evêque de Marseille, pendant la peste qui assiégea cette Ville, en 1721 & 1722, s'exposa à la contagion tous les jours, pendant dix-huit mois qu'elle dura, sans jamais en avoir été attaqué. Il sortoit le matin de son Palais, à pied, accompagné seulement de son Aumônier, qui portoit ordinairement un sac d'écus, & de son Confesseur, qui, à ce que nous croyons, s'appelloit le Pere Bourgarel. Ce Prélat traversoit ainsi la Ville, dans les quartiers où on exposoit les malades dans les rues, qui étoient couchés sur quelques matelats, & à couvert dans de petites barraques, ou sous des tentes qu'on leur construisoit à la hâte. L'Evêque approchoit de ces malades, les confessoit, leur donnoit du courage ; & s'ils étoient indigens, il leur faisoit distribuer quelques écus, & les donnoit à ceux qui étoient à côté d'eux pour les secourir. Ces pestiférés étoient quelquefois des peres ou des meres de famille, ou des enfans chéris, des domestiques, des parens

que l'on ne pouvoit aſſiſter dans les maiſons ; où on étoit privé de tout remede & de tout ſecours ſpirituel.

M. Chiconeau, M. Boyer, M. Bertrand, & pluſieurs autres Médecins s'expoſoient de même, pour ordonner les médicamens, ſuivis des Chirurgiens & d'Apothicaires, chargés de drogues que l'on mettoit en pratique. Ni la plupart de ces Médecins, ni l'Evêque & ſon Aumônier, n'ont été attaqués de cette cruelle maladie, ſi facile à ſe communiquer ; il eſt mort ſeulement de ceux qui ſe ſont ainſi expoſés, le Confeſſeur de M. de Belzunce, le Pere Bourgarei, quelques Chirurgiens & Apothicaires, & quarante Capucins, qui confeſſoient & ſuivoient auſſi l'exemple de leur Evêque. Il n'en eſt échappé de cet Ordre, qui s'eſt expoſé en général, que quinze ou ſeize Peres : les autres Moines & Prêtres Séculiers, ſe ſont preſque tous retirés, & n'ont pas paru en public tout le tems de la contagion. Les Forçats, qui ont ſervi à nettoyer les rues des cadavres, ne ſont pas tous morts ; il n'en a péri que quinze ou ſeize cens, & en eſt échappé huit ou neuf cens.

Il faut obſerver que le Pere Bourgarel, qui étoit grand & fort ſec, eſt mort, & que l'Evêque, d'une taille moyenne & aſſez gras n'a point ſuccombé ; ce qui contredit le ſentiment de l'Auteur, que nous venons d'expoſer. M. Chenot dit avoir obſervé, que les véſicatoires & les ventouſes produiſoient d'excellens effets ; il a obſervé qu'il ſuffiſoit ſouvent

d'entretenir la transpiration. Nous ne savons pas la méthode qu'ont observée en général les Médecins à Marseille, pendant la peste, leurs remarques ne nous étant point parvenues; mais nous avons appris de plusieurs particuliers qui ont échappé à cette maladie, qu'ils se sont gouvernés eux-mêmes, sans aucun secours de Médecin, assistés de leurs parens, qui ont eu le courage de les gouverner, avec les mêmes remedes qu'on emploie pour la petite-vérole à Marseille & dans le Levant; avec du sucre, de la canelle, du vin & des tisanes de scorsonaire, quelques bouillons gras & de bon consommé, même pendant le délire, & la plus grande agitation avec des bubons dont nous avons vu les cicatrices. Cette maladie ici, comme la petite-vérole, se communique, occasionne des éruptions, attaque le cœur & la tête, & a presque tous les symptômes de la petite-vérole. On ne l'a qu'une seule fois; c'est pourquoi ceux qui avoient eu la peste à Marseille, s'exposoient ensuite sans crainte; ils servoient de gardes pour soigner les pestiférés, & n'avoient plus aucune crainte; tout ainsi que sont ceux qui ont déja eu la petite-vérole.

M. Chenot a fait ses observations à *Cronstadt*, Ville du Golfe de l'Ingrie, Province de la Russie; associé avec quelques autres Médecins, qui eurent le loisir de faire toutes les remarques que nous avons citées. Ces intrépides Médecins, dans le tems où la peste exerçoit des ravages affreux dans cette Ville, eurent soin des malades, en guérirent un très-grand nom-

bre, & ne furent point payés : lors même que le fléau fut éteint, ils se préparoient à partir, les Magistrats de Cronstadt ne rougirent point de leur envoyer demander le prix du bois qu'on leur avoit fourni, & qu'ils payerent. C'est-là précisément l'Histoire de l'ingratitude des Troglodites, ancien Peuple d'Afrique, sauvages malfaisans.

(*Journal des Sciences & des Beaux-Arts*; *Journal dédié à* MONSIEUR.

ANECDOTES Américaines, ou *Histoire abrégée des principaux événemens, arrivés dans le Nouveau-Monde, depuis sa découverte jusqu'à l'époque présente.* A Paris, chez Bastien, rue du Petit-Lyon Saint-Germain. 1 vol. in-8vo. 1777.

VOilà donc toute l'histoire de l'ancien & du Nouveau-Monde; sacrée & profane; ancienne & moderne, réduite en anecdotes, en faits isolés, en découpures. Cette maniere auroit peut-être ses avantages, si d'ailleurs ces ouvrages étoient faits avec soin, s'ils étoient écrits avec goût, si les faits étoient bien choisis. Ils satisferoient la curiosité, ils amuseroient les loisirs des Lecteurs que des affaires plus importantes ne permettent point de lire de suite de longs ouvrages, de suivre les principes &

les causes de l'élévation & de la décadence des Empires. Mais ces recueils d'Anecdotes extraits de plus longs ouvrages, sont le plus souvent faits à la hâte, sans réflexion, sans objet.

Celui que nous annonçons s'étend depuis 1492, époque du départ de Christophe Colombe du port de Palos avec deux caravelles, un petit navire & cent vingt hommes d'équipage, armement bien mesquin pour la conquête de la moitié du globe, jusques en 1776. On y trouve le détail des affaires présentes entre l'Angleterre & ses Colonies. Cet ouvrage est très-amusant & peut suffire aux Lecteurs, qui ne veulent connoître l'Histoire que superficiellement. On sent assez que dans un volume *in-8vo.* l'Auteur n'a pu qu'esquisser les événemens qui, depuis deux siecles, ont eu lieu en Amérique.

Le Tableau de la conquête du Nouveau-Monde, offre une proie que dévorent des bêtes féroces, sur lesquelles s'élancent ensuite des aigles plus affamés encore, qui deviennent à leur tour la pâture d'autres animaux encore plus malfaisans. C'est ainsi que les Conquérans divisés entr'eux, ont commencé de venger leurs victimes, par les maux qu'ils se sont mutuellement faits. Des Nations jalouses des premiers Conquérans, leur ont bientôt disputé leur conquête, & enfin les Peuples qu'on regarde même comme les plus doux, excités par la cupidité, ont essayé de dévorer & la proie & ses ravisseurs; nous n'en citerons qu'un exemple. L'Au-

teur de ces *Anecdotes* rapporte ſous l'année 1651, que » les François occuperent les Iſles de la » Grenade. En y arrivant, ils crurent avoir » acquis des propriétaires l'Iſle qu'ils venoient » d'occuper, en donnant quelques haches, » quelques couteaux, & un peu d'eau-de-vie » aux chefs des Caraïbes; & bientôt après leur » établiſſement, ils prirent avec ces Sauvages, » le ton de Souverain. Ceux-ci ne pouvant ſe » venger à force ouverte, des uſurpateurs de » leur pays, prirent le parti de diſſimuler & » de maſſacrer tout ce qu'ils trouvoient de leurs » ennemis à l'écart & ſans défenſe. Les trou» pes qu'on envoya dans cette Iſle, pour pro» téger la Colonie naiſſante, ne trouverent pas » de parti plus ſûr que de détruire les natu» rels du pays. Après en avoir exterminé un » grand nombre, ils inveſtirent ce qui en reſ» toit ſur une roche eſcarpée, où ils s'étoient » refugiés. Ces malheureux aimerent mieux ſe » précipiter de ces rochers, que de tomber au » pouvoir de leurs ennemis: & les François tou» jours légers dans leur conduite & dans leurs » propos, appellerent ce roc eſcarpé, le *mont* » *des Sauteurs*, nom qu'il a conſervé depuis.

» Les Caraïbes furent bientôt vengés par un » François même, nommé au Gouvernement » de cette Colonie. Cet homme avide, violent » & inflexible, traita les Colons à peu près » comme un vainqueur traiteroit un Peuple » révolté qu'il auroit ordre de châtier rigou» reuſement. Une grande partie des Colons » révoltés de ſa tyrannie, ſe refugierent à la » Martinique;

» Martinique : ceux qui resterent, s'en firent
» justice. Ils l'arrêtent, ils font enfin une en-
» quête, & le condamnent au dernier supplice.
» Dans toute cette Cour de Justice qui pro-
» nonça son Arrêt, il n'y avoit qu'un seul
» nommé *Archangeli*, qui sût écrire. Un Maré-
» chal ferrant, nommé *Labrie*, fit les informa-
» tions, & pour tenir lieu de signature, il
» apposoit au bas de ses actes un fer à cheval
» autour duquel Archangeli, qui faisoit l'office
» de Greffier, écrivit gravement : *ceci est la*
» *marque de M. de Labrie, Conseiller Rapporteur.*
» Cependant cette jurisdiction présumant qu'on
» ne ratifieroit point en France un jugement
» si hardi & si extraordinairement instruit &
» motivé, disparut de l'Isle ; juges & témoins,
» tout s'enfuit. «

Les Bermudes forment un petit Archipel où 60 Anglois passerent en 1612 : c'est une de ces régions rares où la culture de la terre & la vie agricole donnent le spectacle touchant d'une concorde fraternelle, de l'innocence, & de toutes les vertus sociales. La population de ce groupe d'Isles s'accrut en peu de tems, dit l'Auteur, parce qu'on exagera beaucoup la salubrité & les avantages du climat. On s'y rendoit du Sud de l'Amérique pour y recouvrer la santé, & du Nord de ce continent pour y jouir de sa fortune. Plusieurs Royalistes de la Grande-Bretagne s'y réfugierent aussi, pour se soustraire à la tyrannie de Cromwel. Walter, ce Poëte charmant, ennemi juré de l'oppresseur de sa patrie, alla y chercher un asy-

le, & chanta les délices de ces Isles fortunées. Le charme s'évanouit cependant avec l'enchanteur.

Ces Isles, qui sont nombreuses, n'occupent qu'une surface de 6 à 7 lieues. Le sol en est d'une médiocre qualité. On n'y a d'eau que celle des puits & des citernes; le maïs, les fruits, les légumes y sont d'une qualité excellente, &, y fournissent une nourriture saine & abondante : il n'y croît cependant rien qui soit la matiere du commerce des nations de l'Europe, & 4 à 5 mille habitans qui y vivent presque ignorés, mais avec le nécessaire, n'ont de liaisons au-dehors que par quelques bâtimens du Nord qui, passant aux Antilles, vont de tems-en-tems se rafraîchir à ces Isles paisibles. Le seul objet de commerce de leurs habitans sont les toiles à voiles. Ils construisent aussi de petits bâtimens qui, pour la marche & la durée, n'ont point d'égaux.

Les Colons aisés de ce petit coin du monde ont établi, en 1765, une société dont les statuts sont le monument le plus respectable, & qui honore le plus l'humanité. Cette société s'est engagée à former un corps complet de tous les ouvrages économiques, en quelque langue qu'ils soient écrits; à procurer à tout homme valide une occupation relative à son caractere; & récompenser tout homme qui aura introduit dans la Colonie un art nouveau, ou perfectionné un art connu; à pensionner tout journalier qui, après 40 ans de travail assidu, & d'une réputation sans repro-

che, n'aura pu amaſſer de quoi paſſer tranquillement le reſte de ſa vie, & à dédommager tout habitant que le Gouvernement aura injuſtement opprimé. On chercheroit long-tems, je crois, ajoute l'Auteur, ſur la ſurface entiere du globe, un peuple plus reſpectable, & qui mérite plus d'être heureux.

On ſait que la Nouvelle-Angleterre fut long-tems le théatre des diſputes théologiques ſur le libre arbitre, la prédeſtination, la grace, & de tous les excès de l'intolérance religieuſe. Cette affreuſe épidémie ne ceſſa que lorſque les eſprits furent tombés dans la ſtupeur & l'anéantiſſement, comme une peſte qui s'épuiſe par le défaut de communication. Mais elle a laiſſé après elle une ſorte de rigoriſme qui en tient quelquefois lieu, comme va le prouver l'hiſtoire ſuivante. Une fille, nommée Polly Baker, citée pour la cinquieme fois devant les Magiſtrats pour un cinquieme enfant illégitime, demanda, avant qu'on prononçât contre elle l'amende décernée par les loix, qu'il lui fût permis de parler. *Je ſuis pauvre*, dit cette fille, *& hors d'état de payer un Avocat pour plaider ma cauſe; j'ai déja payé deux fois l'amende: deux autres fois, faute de moyens, j'ai ſubi un châtiment douloureux & flétriſſant; la loi y eſt poſitive, je le ſais; mais cette loi eſt injuſte à mon égard. Au crime près, pour lequel je ſuis citée, j'ai juſqu'à préſent vécu irréprochable. C'eſt au riſque de ma vie que j'ai donné le jour à cinq enfans. Je les ai nourris de mon lait & de mon travail; je les forme pour la patrie & la vertu,*

qu'ils aimeront comme moi. Je n'ai débauché ni le mari d'aucune femme, ni aucun enfant de famille. La nature, avec la fécondité, l'industrie, l'économie, la frugalité dont elle m'a douée, me destinoit à être une femme vertueuse; un de vous, Messieurs, me fit écouter les premiers vœux de l'amour, avec le serment du mariage: il me trompa, & m'abandonna. Celui qui m'a séduite & ruinée, jouit parmi vous des honneurs & du pouvoir, & l'on punit mon malheur par des amendes ou l'infamie! Je n'ai point voulu trahir le vœu de la nature. Je n'ai pu, je l'avoue, après avoir perdu ma virginité, garder le célibat dans une prostitution secrette & stérile. J'ai violé, dira-t-on, les préceptes de la religion; c'est à la religion à me punir. J'ai mérité des feux éternels, pourquoi anticiper sur ces peines horribles? Si j'avois regardé cette faute contre vos loix comme un crime, je n'aurois point eu la méchanceté de le commettre; mais je ne pense point que Dieu, qui a donné à mes enfans un corps sain & robuste, soit irrité de me les voir procréer. C'est à lui que j'appelle de vos sentences, de vous qui accablez d'opprobre un sexe que vous corrompez. Plaignez-le, au lieu de l'outrager, & ne changez point en crimes des actions que la nature a permises, & même commandées.

Ce plaidoyer intéressa les Juges; Polly Baker fut dispensée de l'amende; l'un de ses Juges l'épousa: tant est grand l'ascendant de la raison évidemment démontrée contre les préjugés, quelque invétérés qu'ils puissent être.

Les expéditions des Flibustiers sont connues.

Leurs exploits ſemblent *ſur-humains.* L'imagination ſe peint ces hommes ſinguliers comme des géans d'une force inſurmontable. Leurs actions paſſent toute vraiſemblance, & c'eſt ſur-tout par-là que le récit en eſt des plus intéreſſans. En voici quelques-unes qui feront naître les mêmes réflexions à nos Lecteurs. » Un Dieppois, nommé le *Grand*, n'avoit » ſur ſon petit bâtiment que 28 hommes, & » 4 petits canons. Malgré ſon infériorité, il » attaque le Vice-Amiral des Galions, & s'en » rend maître; il débarque le Capitaine, & le » monde inutile au premier Cap..... Un Baſ» que, le François Jonqué, & Laurent Grœff, » Hollandois, croiſoient devant Carthagène. » Le Gouverneur envoie contre trois petits » bâtimens deux vaiſſeaux de guerre, avec » ordre d'amener les Flibuſtiers, morts ou » vifs. Ceux-ci attaquent & enlevent ces » deux vaiſſeaux, & font dire à ce Gouver» neur préſomptueux, que s'il en a d'autres » de trop, il n'a qu'à les envoyer, qu'on les » attendra 15 jours, mais que s'ils ne portent » point d'argent, il n'y aura nul quartier » pour les hommes..... Michel & Brouage » apprennent que, pour les tromper, on fait » embarquer, ſous pavillon étranger, des ri» cheſſes conſidérables avec des forces très» inférieures (ou plutôt très-ſupérieures); ils » les enlevent. Les Hollandois oſent dire à » Michel qu'il n'eût pas vaincu, s'il eût été » ſeul : *Recommençons*, dit celui-ci, *mon com» pagnon ſera ſpectateur; ſi je ſuis vainqueur*,

» *je garde vos deux vaiſſeaux.* Les Hollandois » n'oſerent pas accepter le défi. Ces hommes » n'étoient pas moins extraordinaires par l'eſ» prit de juſtice, d'humanité & de généroſi» té, que par leur extrême bravoure. Chacun » faiſoit ſerment de n'avoir rien détourné du » butin. Si quelqu'un étoit convaincu de faux » ſerment, il étoit jetté dans une Iſle déſerte, » comme indigne de vivre parmi ces gens » honnêtes entr'eux, & brigands déterminés » avec les autres. Les braves qui avoient » perdu un œil ou quelque membre, outre » leur part du butin, étoient payés en raiſon » de la perte qu'ils avoient faite, & recevoient » les frais du panſement & de la nourriture, » juſqu'à parfaite guériſon; & ſi les fonds ne » ſuffiſoient pas pour remplir ces obligations » ſacrées, on recommençoit ſur le champ la » courſe, pour y pourvoir, ce qui ſe faiſoit » avant tout. Le Chef n'avoit qu'un lot; mais » ordinairement on lui faiſoit des préſens, » ſelon qu'on étoit plus ou moins content de » ſon intelligence & de ſa bravoure. La part » des morts étoit donnée à leurs camarades; » & ſi le défunt n'en avoit point de connu, » elle étoit en réſerve pour ſes parens dès » qu'ils s'étoient fait connoître, & à leur dé» faut, les pauvres & les Egliſes étoient ſes » héritiers. «

Les Anglois attaquerent en 1747 la bourgade de Saint-Auguſtin; mais ils furent repouſſés avec perte par les Eſpagnols, ſecourus par les Indiens des environs. Ceux-ci réſerve;

rent un ſeul Sergent des montagnards Ecoſſois aux ſupplices abominables qu'ils deſtinent à leurs priſonniers. Il harangua ainſi ſes bourreaux : *Héros du Nouveau-Monde*, dit-il aux Sauvages aſſemblés pour le tourmenter, *vous n'étiez pas les ennemis que je cherchois. Le ſort de la guerre m'a mis entre vos mains : uſez-en comme il vous plaira ; je n'ai ni le pouvoir de vous en empêcher, ni le deſir de vous en détourner. Mais comme c'eſt l'uſage de ma Nation d'offrir une rançon pour racheter ſa vie, écoutez du moins une propoſition que j'ai à vous faire, & qui n'eſt pas à rejetter. Dans le Pays où je ſuis né, il y a certains hommes qui, par leurs recherches ou par des traditions de famille, ont acquis des connoiſſances d'un ordre ſurnaturel : un de ces ſages, dont j'étois proche parent, connoiſſant mon inclination pour les armes, me donna en partant pour la guerre, un charme qui devoit me rendre invulnérable. Vous avez tous vu, braves Américains, comment j'ai réſiſté à vos traits & à vos attaques multipliées. Sans ce charme, je devois périr mille fois ſous vos efforts redoublés, & les atteintes mortelles ſous leſquelles mes camarades ont ſuccombé. J'en appelle à vous-mêmes, vous avez vu ſi j'ai fui le danger : ce n'eſt donc pas la vie que je vous demande ; mais je veux avoir la gloire de vous révéler le ſecret le plus important pour votre conſervation, & vous rendre un Peuple invincible : Laiſſez-moi ſeulement une main libre pour faire les cérémonies de l'enchantement, dont vous allez faire l'épreuve ſur moi-même.*

Ces Sauvages ignorans, flattés d'acquérir un

ſecret de cette importance, & ſéduits par le merveilleux, l'air d'aſſurance, & la gaieté de leur priſonnier, lui délient un bras. L'Ecoſſois recommande enſuite qu'on remette ſon ſabre au plus adroit & au plus vigoureux des Sauvages. Enſuite ayant dépouillé ſon cou, il le frotte en marmottant quelques paroles. Puis s'adreſſant d'un air gai à celui qui tenoit le ſabre : *Frappez*, dit-il, *de toutes vos forces, vous n'entamerez ſeulement pas ma peau*. Auſſi tôt l'Indien frappe, & la tête de l'Ecoſſois ſaute à 20 pas de-là. Les Sauvages ſtupéfaits regardent quelque tems ce cadavre ſanglant, comme ſe reprochant mutuellement leur ſotte crédulité; mais admirant enſuite la fineſſe du ſtratagême que cet homme avoit employé pour ſe dérober aux tourmens horribles qu'ils lui préparoient, ils accorderent à ſon corps tous les honneurs funebres qui ſont en uſage dans ce Pays.

Le ſexe, fatigué de la contrainte minutieuſe où le retient une éducation abſurde dans ſes principes, & jaloux de la gloire & des travaux du nôtre, s'élance quelquefois avec courage dans la carriere, après avoir emprunté nos habits. Plus d'une de ces Héroïnes s'y eſt diſtinguée, comme pour nous prouver que nous devons plus la ſupériorité que nous affectons, aux conventions qu'à la nature. Ces ſortes de déguiſemens décelent une élévation d'ame qui les rend toujours intéreſſans. Le voyage autour du monde, de M. de Bougainville en offre un exemple qui mérite d'être cité. Une fille nom-

mée Bard, née en Bourgogne, & que la perte d'un procès avoit réduite à l'indigence, ayant déguiſé ſon ſexe, après avoir ſervi en qualité de laquais, un Génevois à Paris, ſe trouvant à Rochefort au moment de l'embarquement de M. Commerſon, ſe préſenta à lui pour domeſtique. Cette fille le ſuivit par-tout dans ſes herboriſations, dans les monts glacés du détroit de Magellan, & dans les pays brûlans du continent méridional, acquit des connoiſſances ſupérieures à ſon ſexe, portoit les proviſions, les armes, les cahiers, ſans ſe rebuter des fatigues : elle fut reconnue à Taïti, par les Inſulaires. Ses précautions pour ſe cacher la déceloient. Elle avoua ſon ſexe à M. de Bougainville, après le départ de Taïti. Cet Officier lui rend la juſtice qu'elle s'eſt toujours conduite avec la ſageſſe la plus ſcrupuleuſe. Elle eſt la premiere femme qui ait fait le tour du monde, & il y a peu d'apparence que ſon exemple ſoit ſuivi.

Si l'on en excepte ce peu de traits que nous venons de rapporter, cet ouvrage eſt une chronologie bien faite, mais un peu ſeche, des courſes, des établiſſemens, des guerres des Européens dans le nouveau-monde. Cet ordre même oblige ſouvent l'Auteur à tomber dans des répétitions. Il paroît qu'il a travaillé ſur les Mémoires anciens, & d'après des Papiers publics dont les aſſertions ſont ſouvent peu d'accord avec les événemens. Par exemple, en parlant de Guatimala, Ville du Mexique, il ne fait nulle mention de l'affreux tremblement

de terre qui l'a engloutie presque entiérement sous la mer; & du Canada, à l'occasion de la guerre de l'Angleterre avec ses Colonies, il dit sous l'année 1776 : *Il est constant aujourd'hui que les Insurgens sont maîtres du Canada.* Il est constant au contraire, qu'ils ont échoué dans cette expédition, malgré la haute bravoure qu'ils ont montrée, sur-tout dans leurs combats sur les lacs, contre des forces très-supérieures.

Le même Libraire qui débite les *Anecdotes Américaines*, donne avis qu'il a acquis du Sieur Vincent, toutes les Anecdotes que ce dernier publie depuis long-tems. Cette collection est de 17 volumes in-8vo. rédigés dans la vue d'offrir un corps complet d'Histoire moderne. Pour en faciliter l'emplette, il donnera la collection entiere pour 4 liv. chaque volume rel. Le prix de ceux que l'on vendra séparément, sera toujours le même.

(*Gazette Universelle de Littérature ; Journal Encyclopédique.*)



Les quatre Parties du jour à la Ville, traduction libre de l'Italien de M. l'Abbé PARINI, *sur la sixieme édition faite à Milan, en 1771, avec le texte à la suite.* A Paris, chez Dorez, Libraire, rue Saint-Jacques; & à Bruxelles, chez de Boubers. 1 vol. *in*-12. petit-format. Prix 1 liv. 10 sols, broché. 1777.

Ce Poëme, dont nous annoncons l'élégante traduction en prose, a eu le plus grand succès en Italie, & ne peut manquer de réussir en France, soit comme frivolité ingénieuse, soit comme une agréable production de l'esprit philosophique caché sous le voiles des graces. Bien différent de tant d'ouvrages communs qui n'ont rien de nouveau que le titre, il contient des choses neuves. Ce n'est point une imitation de Thomson; le Poëte Italien a créé son sujet; & s'écartant de ces descriptions usées de la vie champêtre dont tant d'ouvrages en ce genre nous ont fatigués, ce nouveau chantre des Heures peint les brillantes & frivoles occupations des voluptueux habitans des Villes, comme Virgile, & l'élégant traducteur des *Géorgiques*, & la muse brillante du C. de B..., & le Poëte philosophe qui a chanté les Saisons, ont peint les

utiles travaux de la campagne, les beautés ſimples de la nature, & les délices de la retraite, loin des vices & du tumulte des Cités. On ſeroit tenté de croire, en jettant les yeux ſur ce tableau fidele de nos mœurs & & de nos ridicules, que Rome eſt moins éloignée de Paris que ne le diſent nos Géographes. La raiſon prend dans cet ouvrage le ton de la frivolité; c'eſt l'ironie ingénieuſe de Socrate avec l'imagination brillante de Platon; on y remarque des traits pleins de fineſſe, un ſtyle un peu trop fleuri, à la vérité, mais pittoreſque; un badinage délicat, un riche emploi des tréſors de la Fable, & cet art, ſi parfait dans le *Lutrin*, d'orner les petits détails de pompeuſes images.

Ce Poëme n'a que deux chants, *il matino* & *il mezzogiorno* : ils contiennent les quatre parties du jour, quoique le Poëte n'ait parlé que fort légérement du ſoir & de la nuit. (*) Le texte qui l'accompagne eſt conforme à

(*) Dans ſon excellent *Catalogue raiſonné*, M. Crevenna nous apprend que toute l'Italie attend, avec la plus vive impatience, un troiſieme chant intitulé *la ſera*, qui doit completter le Poëme de l'Abbé Parini. Un Anonyme s'eſt aviſé de publier à Veniſe un chant de ſa façon ſous ce titre; mais le public ne l'a pas jugé digne de faire ſuite aux deux premiers; les Italiens paroiſſent perſuadés que l'Abbé Parini peut ſeul mettre la derniere main à un ouvrage qui fera le plus grand honneur au Poëte & à la poéſie Italienne. *Voyez* le Ve. vol. du *Catalogue raiſonné*, pag. 17 & 18.

celui de la sixieme édition qui en a été faite à Milan en 1771. Le Traducteur avertit qu'il l'a fait imprimer, moins pour faire juger de l'exactitude de sa traduction, que pour satisfaire les Lecteurs instruits dans la langue Italienne. Il avoue qu'il s'est permis de retrancher quelques détails étrangers au sujet, & qui lui ont paru ralentir la marche du Poëme; d'ailleurs, il annonce par son titre une traduction libre; il ne faut donc pas la juger sur le mérite de la fidélité, puisqu'il ne s'en est dispensé que pour plaire; cependant la traduction est aussi fidelle qu'elle doit l'être pour faire sentir l'original, & c'en est assez; car nous pensons, comme lui, que, s'il est des Auteurs qu'il faut traduire scrupuleusement, il en est d'autres qu'il faut imiter, comme une jeune femme copie une mode nouvelle. *Je dois suivre la mode*, dira-t-elle, *mais ne faut-il pas premiérement, que je sois jolie?*

Nous avons dit que l'Auteur s'est renfermé dans la Ville; il a pris son héros dans l'ordre des Petits-maîtres. Chacune des époques de la journée du jeune *Emile*, à peine âgé de vingt ans, fournit au Poëte un tableau, & la morale naît de l'ironie ou de la comparaison.

» Jeune homme, (dit-il) écoute-moi. Soit » que transmis par une longue suite de nobles » aïeux, le sang le plus pur coule dans tes » veines, & t'énorgueillisse du mérite d'autrui; » soit qu'un pere économe & laborieux ait su

» adroitement, à force de richesses, faire ou-
» blier ta naissance, prête l'oreille à mes conseils;
» je n'en ai que d'agréables à te donner.

» Je veux t'apprendre à tromper le temps &
» cet ennui funeste qui te poursuit. Les jours
» sont si longs pour toi! Le matin, le midi,
» le soir & la nuit se succedent si lentement!
» Voyons par quels chemins commodes nous
» pourrons trouver le plaisir, & parsemer
» de fleurs différentes ces différens interval-
» les de la journée......

» A peine à ton quatrieme lustre, dit-il, tu
» as déja parcouru, je le sais, tous les tem-
» ples qu'Albion & les Gaules ont élevés en
» l'honneur de Vénus & de Mercure.... Il
» est temps enfin de se livrer aux douceurs
» du repos. En vain les tambours de Mars t'ap-
» pellent à d'autres exploits; laisse une foule
» imprudente braver les hasards de la guerre,
» & exposer sa vie pour la vaine fumée d'une
» gloire meurtriere. Tu as assez fait pour la
» tienne : vis & repose toi.... «

Le Poëte peint ensuite le point de jour; le Laboureur quittant à regret son lit, pressant ensuite les pas tardifs de ses bœufs, les travaux champêtres & ceux de la Ville; puis revenant à son héros; » mais quoi! tu n'es point du
» nombre de ceux que le Soleil couchant vit
» hier assis à une table frugale, & qui bien-
» tôt après profitant de la lueur incertaine du
» crépuscule, allerent sur un lit sans duvet
» étendre un corps accablé de fatigue & de
» sommeil. C'est ainsi que vit & dort le peuple.

» Mais, toi, rejetton des demi-Dieux, toi
» que Jupiter créa ſans doute d'un limon dif-
» férent des autres hommes, éleve-toi au deſſus
» du vulgaire & n'oublie jamais ton origine. «

Le Poëte peint le lever & la toilette du Petit-Maître.

» Tandis que je parle, continue-t-il, l'art ter-
» mine ſon chef-d'œuvre; il a ſu donner juſqu'au
» moindre de tes cheveux, la forme la plus
» élégante. Ne te reſte-il rien à ajouter? Déja
» d'une main ſagement prodigue, un eſclave
» adroit a rempli ton cabinet d'un épais nuage
» de poudre. Affronte ce nouveau tourbillon;
» courage, mon héros; oui, c'eſt ainſi que
» le plus brave de tes aïeux, à travers les
» feux & les foudres de Mars, qui aſſié-
» geoient ta patrie, fut avec tant de vaillance
» en défendre les remparts. C'eſt ainſi qu'après
» avoir mis en fuite des ennemis redoutables,
» ſortant de la mêlée avec des cheveux en dé-
» ſordre, le viſage ſouillé de ſang, de ſueur
» & de fumée, il inſpiroit encore la terreur
» aux citoyens heureux qu'il venoit de ſauver.
» Il fut le bouclier de ſa patrie; pour toi, hé-
» ros plus agréable, il t'étoit réſervé d'en être
» la fleur & l'ornement. N'entends-tu pas les
» cris de tes concitoyens impatiens de te voir?
» Le Soleil va diſparoître d'un horizon où il
» n'a pas pu éclairer tes charmes. Il eſt temps
» enfin que tes eſclaves, d'une main légere,
» accourent te revêtir de ces habits, que le
» goût induſtrieux des filles de la Seine orna
» de paillettes étincelantes. «

Aprés avoir décrit le déjeuner, le Poëte raconte ainsi la rupture de l'*Hymen* & de l'*Amour*.

» L'Hymen autrefois soumettoit tous les » cœurs, & l'Hymen & l'Amour n'avoient » qu'un même temple; mais, par bonheur, » tout change sur la terre. O Muse! dis nous » par quelle heureuse révolution l'Hymen » & l'Amour ont vu leur empire divisé «.

» L'Amour, le plus jeune des deux fre» res, fut donné en garde à l'Hymen. Leur » mere craignoit que ce Dieu, privé de la » lumiere, ne l'égarât dans des sentiers dé» tournés, &, lançant ses traits au hasard, » ne fît bientôt dégénérer & périr la race » humaine. Aussi confia-t-elle à la prudence » de l'aîné la conduite de son jeune frere, » aussi indocile que volage. Mes chers en» fans, leur dit cette tendre mere, en les » embrassant, ne vous séparez jamais; ainsi » réuni, vous serez plus heureux. Les traits » de l'un seront lancés avec plus de force, & » ceux de l'autre atteindront plus sûrement » leur but «.

» L'Amour, foible encore, se soumet aux » volontés de sa mere; mais à peine il sent » croître ses forces, que son bouillant cou» rage lui dit qu'il peut régner seul. Il essaie » le pouvoir de ses ailes; &, s'élevant dans » les airs, il plane bientôt au-dessus des ai» gles. Il croit voir l'univers sous ses pieds. » Il prend son arc, & s'écrie: *Non, je n'au» rai plus de maître!* D'un vol orgueilleux &

» rapide, il revient vers sa mere. *Quoi!* lui
» dit-il, *l'Amour, le plus puissant des Dieux,*
» *ne seroit donc plus que le vil esclave de l'un*
» *de ses freres? Il n'oseroit donc lancer un seul*
» *trait qui ne fût dirigé par la main de ce*
» *sombre tyran? Eh! que ne me dépouille-t-on*
» *de mon arc & de mes fleches, si je n'en puis*
» *disposer à mon gré! Puisqu'il veut être maî-*
» *tre, qu'il regne seul, ce frere ambitieux. Mais*
» *non, j'ai pitié des mortels, qui périroient de*
» *langueur dans ses tristes chaînes: veuillez donc*
» *partager l'Empire entre lui & moi. C'en est*
» *fait, l'on ne nous verra plus sur le même*
» *trône.* Il dit, & avec un air presqu'aussi
» intrépide que celui de Mars, il attend fié-
» rement la réponse de sa mere. Elle le prend
» sur ses genoux, le presse sur son sein. Ca-
» resses, pleurs, baisers, tout, jusqu'aux prie-
» res, fut vainement employé. *Eh bien*, s'é-
» cria enfin cette mere désolée, *mes chers en-*
» *fans, puisque vous ne pouvez régner ensemble,*
» *que l'Empire se partage entre vous. Toi, plus*
» *fougueux, & moins clairvoyant, regne sur les*
» *cœurs pendant le jour, tes fleches enflammées*
» *ne t'auront bientôt fait que trop de sujets. Toi,*
» *plus paisible & plus timide, rassemble les tiens*
» *pendant la nuit.* Ainsi parla Vénus, & l'Hy-
» men & l'Amour se séparerent pour jamais «.

C'est avec la même grace que l'Auteur nous peint la descente du Plaisir sur la terre, envoyé par les Dieux pour en chasser la triste uniformité; rien de plus piquant que les détails de la toilette recherchée du jeune homme fri-

vole qu'il finit d'inſtruire dans l'art de tromper le tems & l'ennui, ces deux cruels ennemis de l'être futile qui ne ſait pas s'occuper; on verra avec plaiſir dans le ſecond chant une deſcription animée de la joie folle, du luxe ruineux & de la licence des orgies; mais nous nous arrêterons à l'endroit où l'Auteur nous apprend l'origine du trictrac. L'Amour rit encore du ſtratagême le plus ingénieux qu'ait inventé aucun de ſes ſujets dans ſes ruſes de guerre contre l'Hymen.

Un amant malheureux brûloit depuis longtems d'un feu ſecret pour la belle Aglaë: des regards tendres & languiſſans étoient les ſeuls interpretes de ſon cœur; encore avoient-ils de la peine à tromper la vigilance d'un époux dont les yeux ne ſe fermoient jamais, & qui, au moindre bruit, immobile, en ſilence, dreſſoit deux oreilles attentives. Hélas! pas un eſclave que l'amant infortuné eût pu ſéduire: par-tout il trouvoit devant lui la furie qui le tourmentoit: dans ſon déſeſpoir, il courut au temple du Dieu bienfaiſant dont la main eſt toujours armée du caducée, & qui porte à la tête & aux pieds des ailes légeres. Il ſe proſterne humblement devant ſa ſtatue; les yeux en pleurs & les mains jointes il s'écrie avec ferveur: *O toi! digne fils de Maïa, ſi propice aux vœux des tendres amans, toi qui trompas Argus aux cent yeux, & lui enlevas le tréſor chéri qu'il gardoit avec tant de ſoin; apprends-moi à tromper, ſinon les yeux, au moins, l'oreille d'un époux importun.* La ſtatue paroît

ſourire à ſa demande. Il ſent le divin caducée s'abaiſſer trois fois; & dans l'inſtant, ſon imagination éclairée lui repréſente diſtinctement tous les détails du nouveau jeu qui doit être ſi propre à étourdir les maris trop attentifs. L'amant heureux s'éloigne, comme ſi Mercure lui eût prêté ſes ailes, & il eſt déja chez l'aimable Aglaë.

Il prend une table, en rehauſſe les bords; & à la même hauteur, la ſépare en deux champs inégaux. Le fond en eſt noir. Sa largeur, de chaque côté, eſt occupée par douze caſes alternativement marquées de pyramides blanches & vertes. Telles que les bataillons de la roſe rouge & de la roſe blanche, quinze dames raſſemblées à chaque bout, les unes d'une blancheur éblouiſſante, les autres d'un noir d'ébene, attendent, pour régler leur marche, que deux dés, en roulant, ſortent d'un cornet retentiſſant. Heureuſe celle qui ne ſe livre pas ſeule aux haſards! Une compagne eſt ici néceſſaire pour l'aider à ſoutenir le choc de l'ennemi. Les dés jettés, & renvoyés auſſi-tôt, augmentent le nombre des combattantes. Déjà je vois les dames blanches, formant deux-à-deux un bataillon ſerré, attaquer, par des coups hardis, la phalange oppoſée. Les dames noires s'y avancent d'une marche moins ordonnée, & celles qui ſe haſardent imprudemment toutes ſeules, éprouvent différens échecs, dont la victoire tient un compte fidele. Quelquefois le coup porte à faux, & retombe ſur celle qui a pourſuivi trop inconſidé-

rément ſon ennemie ; mais le haſard favoriſe les dames blanches, dont notre heureux amant eſt le général. Il ſemble que leurs rivales, commandées par Aglaë, ne demandent plus que leur défaite. L'époux, étonné, examine attentivement cette nouvelle joûte. Elle lui paroît dangereuſe entre deux ennemis qui ſe combattent d'auſſi près. Tantôt le coude appuyé ſur l'un des bords, il prête une oreille attentive, tantôt il porte ſous la table un regard curieux, & chaque fois les cornets bruyants font retentir leurs coups redoublés. Il s'éloigne épouvanté, le ſoupçon le ramene. Le combat s'échauffe de plus en plus. Un ſeul coup peut donner ou faire perdre la palme; le cornet diſgracié de la Fortune veut donner aux dés une nouvelle chance; il les agite violemment, & les fait rouler dans la carriere avec un bruit effroyable. Les coups ſont portés & rendus avec tant de vîteſſe, qu'on croiroit entendre le murmure continu du tonnerre qui gronde dans les montagnes. Le mari jaloux, excédé enfin, s'échappe en ſe bouchant les oreilles, & en maudiſſant l'invention de ce jeu bruyant. Mercure, la victoire eſt à toi. L'amant heureux n'a dit qu'un ſeul mot, Aglaë a tout entendu.

» O Dieux puiſſans! (dit l'Abbé Parini, en
» finiſſant ſon Poëme) qui d'un coup-d'œil ré-
» giſſez l'univers, ſuſpendez le rapide cours
» des ſpheres céleſtes, & laiſſez éclater à la
» lumiere les nobles exploits de mon Héros....
» Mais la Nuit, ſoumiſe à des loix inviolables,
» s'avance d'un pas lent & ſilencieux. Déja

» ſon urne lugubre répand une roſée funeſte » dans les airs ; toutes les couleurs brillantes » dont le jour avoit peint les fleurs & la beauté, » s'effacent ſous le crêpe ténébreux dont elle » couvre inſenſiblement l'hémiſphere. Sœur de » la mort, elle confond comme elle tous les » objets. Les arbres, les animaux, les Grands » & le Peuple, tout devient égal ſous ſon em- » pire. Les Belles, énorgueillies n'a guere de » leurs charmes, maintenant confuſes & timi- » des ſemblent avoir perdu leurs attraits; la » ſeule laideur ſemble augmenter ſon courage. » Deja je ne reconnois plus ce char qui pré- » cipite ſa courſe, ni celui que l'Amour re- » tient encore dans l'ombre myſtérieuſe. Tous » les objets diſparoiſſent, je ne retrouve plus » mon Héros. Eh! ſans lui, qui pourroit don- » ner de l'intérêt à mes chants? Peu ſembla- » ble au Poëte lugubre, qui ne fait entendre » ſa voix que dans les ſombres horreurs de la » nuit, j'attendrai l'aurore & le chant des oi- » ſeaux pour reprendre ma lyre. «

On voit que ce Poëme méritoit d'enrichir notre langue. Le Poëte peint d'une maniere agréable les objets les moins rians; & ſes peintures ſont variées avec un tel art, que le grand eſt à côté du léger & de l'agréable, & qu'on paſſe continuellement de l'un à l'autre avec plaiſir.

(*Courier Littéraire de l'Europe; Journal Encyclopédique; Journal des Sciences & des Beaux-Arts; Gazette Univerſelle de Littérature.*)

A general Hiſtory, &c. *Hiſtoire générale de la Science & de la pratique de la Muſique ; par* SIR JOHN HAWKINS. *5 Volumes in-4to.* Londres, 1776, chez Payne.

CONCLUSION.

LEs deux derniers volumes dont il nous reſte à parler, ſont conſacrés à la Biographie muſicale, & contiennent les vies de tous les Artiſtes fameux dans les divers genres de compoſition & d'exécution, qui ont flori depuis le commencement du dix-ſeptieme ſiecle juſqu'à nos jours, avec leurs portraits gravés d'après les originaux. Le volume quatrieme ſe termine à l'an 1700, & le cinquieme à l'an 1762. Pluſieurs de ces vies offrent des faits intéreſſans; celle de Stradella, fameux Chanteur & Compoſiteur Vénitien, préſente un exemple frappant du pouvoir de l'harmonie, & en même tems un exemple terrible des excès de la vengeance.

Stradella floriſſoit vers le milieu du dernier ſiecle, & ſes talens firent long-tems les délices de Veniſe. Il fréquentoit les maiſons les plus diſtinguées de cette Capitale, & les perſonnes qui aimoient la muſique & deſiroient d'exceller dans cet Art, ſe diſputoient l'avan-

tage de prendre des leçons de lui. Dans le nombre des éleves qu'il formoit, se trouvoit une jeune Dame d'une ancienne famille de Rome, nommée Hortensia, qui avoit une intrigue galante avec un Noble Vénitien ; Stradella en devint amoureux & n'eut pas de peine à se faire préférer par elle à son rival ; il l'enleva, & la conduisit à Rome, où ils se firent passer pour mariés. Le Noble Vénitien furieux de cet enlevement, mit sur leurs traces deux assassins, qui, après les avoir cherchés inutilement dans quelques Villes d'Italie, découvrirent enfin le lieu de leur retraite, & arriverent à Rome un soir que Stradella donnoit un oratorio dans l'Eglise de Saint Jean-de-Latran. Ces scélérats résolus d'exécuter leur crime lorsqu'on sortiroit de l'Eglise, entrerent pour entendre la musique, ou plutôt pour veiller sur leur victime & l'empêcher de leur échapper. Ce fut ce qui le sauva. A peine eurent-ils entendu la voix charmante de Stradella, qu'ils se sentirent pénétrés d'attendrissement & de remords ; ils se reprocherent leur affreux dessein, & ne furent plus animés que du desir de sauver celui dont ils avoient juré la mort un moment auparavant. Ils l'attendirent à la porte de l'Eglise, & le voyant sortir avec Hortensia, ils s'approcherent de lui d'une maniere soumise & polie, le remercierent du plaisir qu'il leur avoit donné, & lui avouerent que c'étoit à l'impression que sa voix avoit faite sur eux, qu'il étoit redevable de son salut. Ils lui expliquerent ensuite le motif de leur voyage, & finirent par lui

conseiller de quitter Rome sur le champ, pour qu'ils pussent faire croire à celui qui les avoit envoyés, qu'ils étoient arrivés trop tard.

Stradella suivit ce conseil & se rendit à Turin avec Hortensia, tandis que les deux hommes retournerent à Venise où ils s'excuserent comme nous l'avons dit. Mais cet événement ne fit qu'accroître la rage du furieux Vénitien ; il associa à sa vengeance le pere même d'Hortensia, en lui faisant entendre qu'il ne pouvoit laver son déshonneur que dans le sang de sa fille & de son ravisseur, & ce vieillard dénaturé se mit lui-même à la tête de deux scélérats, avec qui il prit le chemin de Savoie, après s'être fait donner des lettres de recommandation pour l'Ambassadeur de France qui étoit alors le Marquis de Villars.

Cependant la Duchesse régente de Savoie, instruite de l'arrivée des deux amans & de la cause de leur départ de Rome, les avoit pris sous sa protection, & pour les soustraire à la vengeance du Vénitien, elle avoit placé Hortensia dans un Couvent, & avoit donné à Stradella le titre de son premier Musicien avec un logement dans son Palais. Ces précautions sembloient suffisantes pour la sûreté de l'un & de l'autre, & quelques mois s'étant écoulés tranquillement, Stradella croyoit n'avoir plus rien à craindre, lorsqu'un soir qu'il prenoit l'air sur les remparts de la Ville, il fut assailli par trois assassins qui lui donnerent un coup de poignard dans le sein, & le laissant pour mort sur la place, se réfugierent aussi-tôt à l'Hôtel de l'Ambassadeur

baſſadeur de France. C'étoient le pere d'Hortenſia & ſes deux ſatellites, que le Miniſtre François, qui ne vouloit ni les ſoutenir après un crime auſſi atroce, ni les livrer à la Juſtice après leur avoir donné aſyle, fit évader ſecrétement au bout de quelque tems. Dans cet intervalle Stradella guérit de ſa bleſſure qui n'étoit pas mortelle, & le Vénitien vit échouer pour la ſeconde fois ſes projets de vengeance; mais il ne les abandonna pas, ſeulement il ſe détermina à en différer déſormais l'exécution pour la rendre plus aſſurée, & il ſe contenta de faire épier Stradella par ſes émiſſaires. Un an ſe paſſa de cette maniere ſans aucune nouvelle entrepriſe, & on pouvoit préſumer que les perſécuteurs s'étoient laſſés de l'inutilité de leurs efforts; la Ducheſſe régente penſa qu'il étoit tems d'aſſurer le bonheur des deux amans & de légitimer leur union; Stradella & Hortenſia furent enfin mariés & ſe crurent au terme de leurs malheurs. Mais une triſte expérience auroit dû leur apprendre à ſe défier d'un calme apparent, & en effet trop de ſécurité les perdit. L'envie de voir le Port de Gênes, leur fit abandonner Turin; le Vénitien en fut inſtruit, & le lendemain de leur arrivée à Gênes, des aſſaſſins entrerent dans leur chambre & les égorgerent tous les deux.

Pour faire diverſion à cette hiſtoire funeſte, nous rapporterons quelques anecdotes concernant Thomas Britton qui vivoit au commencement de notre ſiecle, & que ſon goût pour la muſique a rendu célebre en Angleterre.

Thomas Britton étoit Charbonnier de ſon métier, & il ſut allier avec cette profeſſion l'étude de la chymie & la paſſion de la muſique. Il habitoit une maiſon fort petite & fort obſcure, qui avoit été auparavant une écurie & qu'il avoit rendue logeable pour lui ; il y raſſembloit tous les ſoirs un grand nombre de Muſiciens & d'Amateurs du premier mérite, avec qui il exécutoit des morceaux de muſique choiſis ; une place longue & étroite au-deſſus de ſon magaſin de charbon lui ſervoit de ſalle de concert, & elle ſe trouvoit ſouvent remplie d'hommes & de femmes de qualité que leur plaiſir y attiroit autant que la ſingularité du ſpectacle. Cet homme extraordinaire avoit chez lui une collection des Livres de muſique les plus rares & les plus précieux, il s'attachoit avec ardeur à en recueillir de tous côtés, & comme le goût des Livres anciens étoit alors généralement répandu, il ſe rencontroit ſouvent dans ſes recherches avec les gens les plus diſtingués ; en-voici un exemple qui peint aſſez bien les mœurs Angloiſes.

Les Comtes d'Oxford, de Pembroke, de Sunderland, de Vichelſea, & le Duc de Devonshire étoient à la tête des chercheurs de Livres & de Manuſcrits ; tous les ſamedis en hiver, le Parlement ne s'aſſemblant point ces jours là, ils ſe répandoient dans les divers quartiers de Londres, & parcouroient dans la matinée toutes les boutiques de Libraires ; ils ſe réuniſſoient un peu avant midi chez un nommé Chriſtophe Bateman, Libraire en *Pa-*

ter-noster-row, & là la conversation rouloit sur divers objets de Littérature & de Bibliographie. Britton qui finissoit sa ronde dans le même tems, arrivoit ordinairement au bout de quelques minutes, couvert d'un gros sarrau bleu; il déposoit son sac à charbon sur le comptoir de Bateman, & se mêloit ensuite à l'entretien qui duroit environ une heure, après quoi on se séparoit en se donnant rendez-vous à une taverne d'Aldersgate pour y dîner & y passer le reste de la journée.

Les circonstances de la mort de Britton ne furent pas moins singulieres que sa vie ne l'avoit été. Il y avoit à Londres un Forgeron nommé Samuël Honeyman, qui étoit Ventriloque, & qui se plaisoit à effrayer les personnes dont il n'étoit pas connu. Un Monsieur Robe, voisin de Britton & Membre de ses concerts, croyant lui jouer un tour sans conséquence, lui présenta cet homme sous un prétexte assez indifférent. Tous les trois gardant le silence, Britton entendit tout-à-coup une voix qui lui annonçoit qu'il alloit mourir dans peu d'heures, si il ne se mettoit à genoux dans le moment & ne récitoit l'Oraison Dominicale. Le pauvre homme épouvanté de ce prodige, fit aussi-tôt ce que la voix lui ordonnoit; mais cela ne l'empêcha pas de mourir peu de jours après, des suites de sa frayeur.

Britton étoit un petit homme assez gros; mais il avoit quelque chose de distingué dans la figure & dans les manieres; on a deux portraits de lui peints par M. Woolaston son ami;

un de ces portraits se conserve au Museum Britannique, & il y est représenté avec son sarrau bleu, ayant à la main la mesure dont il se servoit pour débiter son charbon. C'est d'après ce portrait qu'il est gravé à la tête de son article, dans l'ouvrage de M. Hawkins.

Dans le premier extrait que nous avons donné de cette histoire, nous avons promis de revenir sur les critiques des Rédacteurs du *Monthly Review*; ce sont ces deux derniers volumes qui leur fournissent le plus de matiere.

M. Hawkins, en parlant au commencement de son premier volume, de ceux qui ont écrit avant lui l'histoire de la musique, a traité de minuties très-peu intéressantes certains détails où l'on entre sur la musique des anciens, *comme quand on nous dit que Chorebus, Hyagnis & Terpandre, porterent le nombre des cordes de la lyre de quatre à sept; qu'Olympus inventa le genre enharmonique; qu'Eumolpe & Mélampe étoient d'excellens Musiciens; que Pronomus, Antigenides & Lamia, jouoient supérieurement de la flûte, &c.* Ces réflexions tombent directement sur M. Burney, qui s'est étendu avec une certaine complaisance sur tous ces détails & sur une infinité d'autres concernant Orphée, Amphion, Apollon même & les neuf Muses, &c. Les Journalistes ci-dessus cités prennent la défense & récriminent assez vivement contre M. Hawkins. Croit-il, disent les Journalistes, intéresser davantage le public par l'histoire très prolixe & très circonstanciée de toutes les cotteries musicales qui ont paru dans cette Ville, par exemple, de la *Société du Ma-*

drigal, destinée à faire revivre l'*excellent* style du seizieme siecle, qui s'assembloit d'abord aux *douze cloches* en *Bridelane*, où chaque associé payoit cinq shelings par quartier pour les rafraîchissemens & le tabac, qui fut transportée delà aux *armes du Fondeur* à *Lothbury*, qui revint ensuite aux *douze cloches*, & qui enfin s'est établie aux *armes de la Reine*? M. Hawkins croit-il que les annales du concert de *Castle-Tavern* en *Pater-noster-row*, de celui de *Crown-Tavern* en *White Chappel*, piqueront beaucoup la curiosité des Lecteurs, & qu'ils seront bien charmés d'apprendre que M. Pierre Prelleur, Maître d'écriture en *Spital-Fields*, & M. Jean Stephens, Charpentier en *Goodman's Fields*, &c. y exécutoient leur partie? Croit-il qu'on s'inquiete beaucoup de savoir que M. Caslon s'étant établi à *Iron-Monger-Row*, y donna des concerts; que M. Woolaston, qui étoit passionné pour le violon, jouoit le second-dessus quand M. Charles Froud, Organiste de Cripplegate ne s'y trouvoit pas; que M. Samuël Jeacock, Boulanger au coin de *Berkeley-street*, s'y rendoit assez souvent; qu'on y buvoit dans les intermedes de fort bon vin & d'excellente biere que M. Caslon brassoit lui-même; qu'on se quittoit sur le minuit, & que chacun se rendoit chez soi tranquillement, à cause de l'attention judicieuse qu'on avoit eue de fixer pour ces assemblées les tems de pleine lune? Certainement il est bien glorieux pour M. Samuël Jeacok & pour M. Caleb-Jeacock, son frere, *encore vivant*, ancien Président de la Société du

Chaperon, d'être célébrés dans une histoire; d'où Orphée, Terpandre & Amphion, &c. sont exclus.

Il faut convenir que M. Hawkins mérite une partie du ridicule que les Journalistes jettent sur ses recherches; il faut convenir encore que son ouvrage est mal digéré, rempli de digressions étrangeres au sujet, & absolument dénué d'ordre & de méthode; que le style en est extrêmement diffus; & que les faits intéressans qu'il contient sont noyés dans une infinité d'anecdotes triviales. Ses critiques lui reprochent tous ces défauts que les Journalistes qui lui sont favorables, se contentent d'excuser.

(*Critical Review; Monthly Review*)

THÉORIE des Traités de Commerce entre les Nations; par M. BOUCHAUD, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, Docteur-Régent de la Faculté des Droits de Paris, Lecteur & Professeur Royal du Droit de la Nature & des Gens, & Censeur Royal. A Paris, chez la veuve Duchesne, rue Saint-Jacques. In-12. d'environ 600 pag. 1777.

MR. Bouchaud, chargé d'enseigner le Droit de la nature & des gens dans le College Royal de France, se seroit reproché de ne publier aucun ouvrage relatif à son état. Celui-ci même

étoit destiné à faire partie du premier volume que le College Royal se propose de publier; mais la crainte qu'il n'y occupât trop de place, a déterminé le savant Auteur à le donner séparément. La matiere qui en fait l'objet, n'a été traitée *ex professo*, par aucun Auteur François, & ne l'a même bien été, selon M. Bouchaud, que dans une courte Dissertation Latine du célebre Docteur Mascou, *de fœderibus commerciorum*. Ce n'est pas que l'Académicien François n'ait trouvé des lumieres dans plusieurs autres Jurisconsultes d'Allemagne, féconde en habiles *Publicistes* : ce n'est pas non plus que la Lecture des Ecrivains François lui ait été inutile, celle sur-tout de M. l'Abbé Mably, qu'il fait profession de regarder comme un de ses Maîtres; mais quoique dans son *Droit public* de l'Europe, justement appellé le *Manuel des Politiques*, M. Mably, parle des conventions générales touchant la navigation & le commerce, le plan de son ouvrage ne lui permettoit pas d'approfondir ce sujet; ainsi M. Bouchaud, en le remaniant, présente, en quelque sorte, un Supplément au travail de l'estimable Publiciste François.

Cette production est divisée en XV Chapitres, sans compter un dernier destiné aux preuves justificatives : les notes, qui auroient pu détourner de l'objet principal l'attention du Lecteur, sont renvoyées à la fin des Articles. Il ne s'agit ici que des Traités de commerce, & ces Traités ne sont pas tous du même genre. Les uns ont l'apparence d'un contrat de société,

telle fut la Confédération Anséatique, dont l'époque a fait naître tant d'opinions diverses: d'autres tendent uniquement à protéger le commerce des sujets d'un Etat : plusieurs, qu'on peut appeller de *simples Traités d'amitié*, ont trois principaux objets, la *liberté*, la *sûreté*, la *facilité* de la navigation & du commerce. Il en est par lesquels on s'engage à quelque *prestation*, & qui ajoutent quelque chose à la liberté naturelle, ou la restreignent en quelque point. Telle est la matiere que M. Bouchaud propose de discuter; mais cet examen deviendroit superflu, s'il existoit quelque Nation qui, ayant un droit légitime à l'empire de la mer, enlevât aux autres peuples la liberté de la navigation & du commerce. D'un autre côté, s'il n'existoit, par rapport à la mer, aucune sorte de propriété, la liberté de la parcourir pour commercer, ne pourroit être restreinte dans aucun cas.

M. Bouchaud fait remonter la prétention à l'empire de la mer à une haute antiquité, au temps où Minos, second du nom, fils de Lycaste & petit fils de Minos premier, régnoit en Crete, c'est-à-dire, quelques années avant le siége de Troye. Ce fut à main armée, bien plus qu'avec la plume, que les Athéniens, les Lacédémoniens, & plusieurs autres peuples, se disputerent cet empire. Les Anciens Jurisconsultes Romains jugeoient même que, suivant le droit de la Nature, non-seulement la mer, mais encore les côtes, étoient des *choses communes*, appartenantes à tout le monde,

Cette opinion éprouva, comme le Gouvernement, une révolution; les Empereurs n'hésiterent point à se dire les Souverains de la mer, & les Jurisconsultes parlerent comme les Empereurs.

C'est chez les Nations modernes de l'Europe, que la question a été débattue avec plus de chaleur par les Ecrivains qui, selon M. Bouchaud, ont montré plus de zele patriotique que d'amour pour la vérité.

Grotius & d'autres combattirent avec force pour la *liberté* de la mer, qui ne fut pas attaquée avec moins de vigueur par Selden, & par une foule d'autres Ecrivains. Quelques-uns, tels que Pontanus & Puffendorf, qui eurent aussi leurs partisans, prenant un parti mitoyen, crurent terminer cette grande querelle à l'aide de quelques distinctions. Sans s'ériger en juge, M. Bouchaud observe que les Savans qui ne furent point séduits par un zele immodéré pour leur patrie, se déclarerent en faveur du sentiment de Selden.

Il y a donc, à l'égard de la mer, une sorte de propriété? Sans doute, répond M. Bouchaud, quoique la communauté des biens ait précédé toute propriété. Celle-ci, selon l'observation du Jurisconsulte Nerva, commence par la *possession naturelle.* » Or, la possession est de fait; » conséquemment, à moins qu'on ne veuille » se jetter dans le progrès à l'infini, il est de » toute nécessité, que l'*occupation* ou la *division*, qui ne peuvent, l'une ni l'autre, se » concevoir sans *communauté de biens*, aient

» été les plus anciennes manieres d'acquérir. «

Cette communauté ne portant pas ſur des biens d'un uſage inépuiſable, dut occaſionner des conteſtations funeſtes ; &, pour y remédier, on convint que les choſes qui n'appartenoient auparavant à perſonne en particulier, ſeroient au premier occupant. C'eſt ainſi qu'on s'empara de pays entiers, ſoit en commun & par canton, ſoit en détail & par petites portions de terre. Les Souverains s'arrogerent toutes les portions qui n'étoient point enclavées dans la propriété d'un peuple ou d'un particulier. Ils agirent inſenſiblement de même, par rapport à la mer qui bordoit leurs Etats, s'attribuant un droit de propriété ſur des choſes qui ne ſont pas d'un uſage inépuiſable. Maniere d'acquérir, par *occupation*, qui ne parut pas plus étrange, à l'égard de la mer, qu'à l'égard d'autres choſes qui n'avoient point de maître, telles que les bêtes fauves, les fleuves, les mines, les métaux, &c.

La Juriſprudence vient merveilleuſement à l'appui de cette propriété *maritime*, par une maxime qu'elle donne pour certaine; c'eſt que la propriété d'un terrein une fois acquiſe par l'*occupation*, ſe retient par l'intention ſeule, ſans que la poſſeſſion actuelle ſoit néceſſaire. Il faut raiſonner de même à l'égard de la mer; la propriété que l'occupation donne, eſt permanente, elle ſubſiſte par l'intention, & produit divers effets remarquables, aujourd'hui ſur-tout que perſonne ne doute qu'on ne puiſſe faire des conventions ſur le libre uſage de la navigation dans l'Océan.

Cette liberté eſt le premier objet des Traités de commerce; M. Bouchaud en cite pluſieurs où elle eſt ſtipulée. Mais elle eſt quelquefois reſtreinte. Souvent les Princes, ſous prétexte de cas de néceſſité, contraignent les vaiſſeaux étrangers qui abordent chez eux, de tranſporter des vivres, des munitions ou des troupes. C'eſt ce qu'on appelle *jus angariarum.*

Cette entrave, donnée à la liberté, n'eſt que momentanée, & n'a lieu que tant que le beſoin ou l'utilité l'exige. Mais ſouvent auſſi on a ſoin de ſtipuler qu'on ne ſera point ſujet à cette *preſtation.*

La ſûreté de la navigation & du commerce, exige que les Nations s'accordent à faire reſpectivement uſage de leurs forces, pour empêcher la piraterie, brigandage qui ſubſiſte depuis bien long-temps. L'Auteur rapporte les Loix d'Angleterre contre les Pirates; & il en eſt une qui pourra paroître bien digne de remarque : » Si quelqu'un commet quelques pi» rateries envers les ſujets de quelques Prin» ces ou Républiques, quoiqu'en paix avec » l'Angleterre, & que les marchandiſes ſoient » vendues en place publique, elles reſteront » à ceux qui les auront achetées, & les pro» priétaires ſeront fruſtrés de leurs prétentions. « Les Hollandois prirent donc une ſage précaution, lorſque, dans le Traité de 1667 avec les Anglois, ils arrêterent qu'il ne ſeroit point permis aux Pirates ou Corſaires, de vendre, dans les ports de l'une ou de l'autre Nation,

les bâtimens & les marchandiſes dont ils ſe ſeroient emparés; & que ſi ces priſes y étoient vendues, elles ſeroient reſtituées aux propriétaires qui les réclameroient. Clauſe d'autant plus importante, que les vaiſſeaux pris ne jouiſſent point du droit de *poſtliminie*, ſur lequel on trouve ici un détail inſtructif.

Il eſt de l'intérêt & de la bienfaiſance des Souverains, pour aſſurer le commerce, de prévenir les haſards de la mer, ſur-tout les naufrages, ſoit par des fanaux, ſoit par des ports commodes ſur les côtes qui leur appartiennent. Comme les feux allumés peuvent n'être pas apparens dans un tems couvert, les Phyſiciens nous ſuggerent encore une précaution dont on peut uſer pour empêcher les navires d'échouer contre les côtes; c'eſt d'y faire tirer de tems en tems quelque boëtes ou quelques coups de canon, dont la lumiere plus active & plus perçante indiquera l'endroit que l'on doit aborder ou éviter. Le bruit qui ſuccédera, & qui met une ſeconde à parcourir 173 toiſes, fera connoître à des pilotes attentifs, & qui obſerveront l'intervalle de tems, écoulé entre l'apparition de la lumiere & le moment où ils entendront le coup, combien ils ſont éloignés des côtes vers leſquelles ils font voile ou dont ils veulent s'écarter.

C'eſt pour compenſer en quelque ſorte les ſoins & les dépenſes qu'entraînent de pareilles précautions, qu'ont été établis les péages que quelques Puiſſances exigent ſur certaines côtes. Tel eſt, en particulier, l'origine de celui que

la Cour de Danemarck fait lever ſur tous les vaiſſeaux qui paſſent le détroit du *Sund.* Les Puiſſances de l'Europe ont conſenti à ce droit, qui a été confirmé par différens traités. M. Bouchaud en rapporte pluſieurs.

La coutume injuſte & barbare de piller impunément, ou de confiſquer les effets échappés du naufrage, a été long-tems en vigueur chez pluſieurs Nations, même après les loix de quelques Souverains qui la proſcrivirent (*). Aujourd'hui même » dans pluſieurs endroits de » l'Allemagne, les Prédicateurs ne ſe font point » un ſcrupule de prier Dieu en chaire *qu'il ſe » faſſe bien des naufrages ſur leurs côtes* «; & Thomaſius, célébre Profeſſeur de Hall, » ſoutient que ces prieres & la coutume en elle» même, ne ſont ni déraiſonnables ni incom» patibles avec les regles de la charité & de » la juſtice. « Mais ce n'eſt peut-être de ſa part qu'une ironie, pour tourner en ridicule ces Eccléſiaſtiques peu ſcrupuleux. Au reſte, cette coutume fut entiérement abolie en France par un Edit de Louis XIV, en 1681; néanmoins comme elle ſubſiſte encore dans quelques endroits, il eſt de la prudence des Souverains d'en affranchir leurs ſujets dans les Traités de commerce.

Les aſſociations maritimes contribuent à la ſûreté & à la facilité du commerce & de la navigation : on en diſtingue de deux eſpeces

(*) Elle s'obſervoit à la rigueur chez les François, le Anglois, les Napolitains & autres Peuples.

les unes ſont guerrieres & nommées aujourd'hui *Amirautés*. Les autres conſervent le nom de *Pacifiques*, quoiqu'elles aient des vaiſſeaux armés pour leur défenſe, parce que ces aſſociations ſe forment principalement pour trafiquer & non pour combattre. La perte & le gain ſont communs entre les aſſociés, à moins qu'il n'y ait quelque convention contraire. Il n'importe pas moins, pour faciliter le commerce, que ceux qui s'y livrent, ſoient ſoumis à une Juriſdiction particuliere qui regle les affaires & termine les conteſtations, tant des Marins que de ceux qui trafiquent dans les marchés, les foires, & les places de commerce. C'eſt à quoi les Souverains ne manquent pas de faire attention dans les Traités, en y inſérant des clauſes relatives aux Conſuls. (*) Le Conſul établi Juge des Négocians, & chargé des affaires de ſon Souverain, demeure ſon ſujet ; & quoiqu'il ne ſoit pas Miniſtre public, il doit jouir, juſqu'à un certain point, de la protection du Droit des Gens, quoi qu'en diſe Wicquefort.

Ce ſeroit peu pour les Commerçans d'avoir des Juges, s'ils manquoient d'une bonne Juriſprudence maritime. Autrefois les Rhodiens,

---

(*) Dans le traité que Henri IV conclut en 1604, avec le Sultan Achmet, il eſt dit : » que toutes les » Nations commerçantes de l'Europe, y compris les » Anglois, pourront trafiquer librement, ſous la ban» niere & protection de France, & ſous l'obéiſſance » des Conſuls François. «

qui eurent pendant un tems l'empire de la mer, ſe diſtinguerent dans ce genre par des loix dont la ſageſſe a été célébrée par les Anciens. Cette ſageſſe ne ſe fait point remarquer dans les *Loix Rhodiennes* qui ont été publiées par pluſieurs Savans : auſſi M. Bouchaud penſe que les vraies ſe ſont perdues, & que celles qu'on a recueillies ont été *forgées* par un Grec du Bas-Empire, peut-être par un certain Juriſconſulte nommé *Docimus.* Après ces Loix, rien de plus célebre, dans tous les pays ſeptentrionaux de l'Europe, que les Loix *Visbyennes*, ainſi nommées de Wiſby, Ville de Suede, Capitale de l'Iſle de Gothland, bâtie par les Goths, qui y tranſporterent les habitans de Wineta, Ville de l'Iſle d'Uſedom, ſubmergée par les flots de la mer. Elles ſont un ſupplément de ce qu'on appelle le *Rôle d'Olcron*, dreſſé, à ce qu'on croit, par l'ordre d'Eléonore, Reine d'Angleterre, & Ducheſſe de Guyenne, & confirmé, avec des augmentations, par Richard ſon fils. Ces Loix Wiſbyennes donnerent naiſſance au droit maritime des Villes Anſéatiques, & ſont encore aujourd'hui obſervées en Hollande, dans tous les points où on n'y a pas ſpécialement dérogé.

Le recueil de Coutumes, connu ſous le titre de *Conſulat de la Mer*, fut ſuivi ſur la Méditerranée ; & des Villes maritimes d'Eſpagne, où il s'étoit établi par l'uſage, il paſſa dans la plupart des Villes d'Italie, & dans les Iſles de l'Archipel. Mais de nouveaux uſages

s'introduisirent : en Espagne, Charles-Quint & Philippe II ; en France, Louis XIV, formerent un Jurisprudence maritime par diverses ordonnances ; & dans le reste de l'Europe, la plupart des Etats établirent une législation propre à chacun d'eux.

On a déja vu que la liberté naturelle du commerce, protégée par les traités, est souvent restreinte par ces traités même. Quelquefois elle s'y trouve resserrée par des bornes mises à la navigation, ou par les routes qu'on lui prescrit : d'autre fois elle est restreinte à l'égard des marchandises d'un certain genre, qu'on appelle de *contrebande*, parce que les Souverains en défendent le transport par une Loi publique, ou du moins par une dénonciation faite aux étrangers.

A Rome, le commerce de certaines marchandises avec les Nations étrangeres ou barbares, fut prohibé par différentes loix. A ce sujet M. Bouchaud examine la différence que les Romains mettoient entre les *Etrangers* (*Peregrini*) & les citoyens. Dans les plus anciens tems, on nommoit *Hostis* celui qui, dans la suite, fut nommé *Pereger* ou *Peregrinus*. Alors on appelloit *Perdueles*, les peuples avec qui on étoit en guerre ; & quand ce terme fut attribué à ceux qui conspiroient contre l'Etat ou contre le Prince, on laissa aux premiers celui d'*Hostis* ; & on comprit, sous le nom de *Peregrinus*, tous ceux qui ne jouissoient pas du *jus Quiritium*, ni du *jus Civitatis*. Le premier comprenoit les droits privés des citoyens Romains :

tel étoit le droit de pleine & entiere liberté; celui de famille, le *Connubium*, ou le mariage contracté suivant le Droit Civil, & désigné par le mot *nuptiæ*; la capacité de faire un testament, de recevoir une succession, &c. Le *jus Civitatis* renfermoit tous les droits publics dont jouissoient les citoyens Romains; tel étoit celui d'être compris dans le cens, d'être incorporé dans les légions, d'avoir suffrage dans les assemblées du peuple, de parvenir aux charges, &c. Ainsi, quiconque n'étoit pas citoyen Romain, étoit *Peregrinus*; & la vraie comme l'unique marque de la *Pérégrinité*, étoit de n'être point compris dans le dénombrement des citoyens : d'où il résulte que les alliés du *nom Latin*, que ceux qui jouissoient du *Droit Italique*, de celui de *Provinces Romaines*, de *Municipes*, de *Colonies*, de *Préfectures*, étoient compris sous la dénomination d'*Etrangers*, comme ceux qui n'avoient aucun de ces droits. Elle s'étendoit même à celui qui n'étoit jamais sorti de Rome, s'il étoit, par exemple, de *Condition Latine*, ou de ceux qu'on nommoit *Dedititii*, i. e. d'une condition semblable à celle des peuples vaincus qui s'étoient rendus à discrétion. Cette dénomination subsista jusqu'au regne de l'Empereur Antonin Caracalla, qui, pour assujettir tous les sujets de l'Empire à l'impôt sur les successions, leur accorda le droit de *Cité*.

Depuis cette époque, le mot *Peregrinus* eut plusieurs autres acceptions toutes différentes. 1°. Il désigna tous ceux qui, quoique citoyens

& habitans de Rome, étoient nés sous un autre climat, en un mot qui n'étoient pas Romains *indigènes*. 2°. Les habitans d'une Province nés dans une autre. 3°. Les Barbares, soit qu'ils fussent nés hors de l'Empire, soit qu'ils s'y fussent venu établir sans y recevoir le droit de Cité, soit qu'ils y eussent été amenés comme prisonniers de guerre, & qu'ils y vécussent aux mêmes conditions que les *Deditiitii*. Ainsi les Romains traitoient de *Barbares* tous les pluples qui n'étoient pas soumis à leur Empire. Or, c'est avec ces étrangers ou Barbares, que le trafic de certaines marchandises étoit prohibé à Rome; & souvent, à l'exemple des Romains, le commerce avec l'Etranger a été limité par les Nations modernes de l'Europe.

Il y a même des cas où la liberté naturelle du commerce cesse entiérement à l'égard de certains peuples. D'abord personne ne doute qu'il ne soit défendu aux sujets d'un Etat, de trafiquer avec l'ennemi; mais cette prohibition peut elle s'étendre aux Nations amies ou aux Puissances neutres? C'est une question qui a partagé les Publicistes, & excité de vifs démélés entre les Souverains. On distingue trois especes de choses qu'on peut fournir à un ennemi. 1°. Celles qui ne servent que pour la guerre, comme les armes; 2°. celles qui ne sont d'aucun usage pour la guerre, n'étant destinées qu'au plaisir & à l'agrément; 3°. celles qui sont utiles dans la guerre & hors la guerre, comme l'argent, les vivres, les vaisseaux, &c.

Quant aux marchandiſes de la premiere eſpece, on convient qu'une Puiſſance peut regarder comme ennemis ceux qui en fourniſſent à une Nation avec laquelle elle eſt en guerre. On comprend aſſez qu'aucune Puiſſance ne peut ſe plaindre de l'importation des marchandiſes de la ſeconde eſpece, moins propres à augmenter les forces de l'ennemi, qu'à énerver celles qui lui reſtent. La queſtion ne peut donc avoir pour objet que les marchandiſes de la troiſieme eſpece, & M. Bouchaud juge qu'elle peut être aiſement décidée d'après les principes de la ſaine raiſon & de la Juriſprudence univerſelle, c'eſt-à-dire, d'après le droit que donne la guerre de commettre des actions qui, ſans elle, feroient des crimes atroces, tels que le maſſacre, les ravages, le pillage, &c. Si, dans l'état de défenſe, dit-il, tout moyen de pourvoir à ſon ſalut eſt légitime, il doit être permis au Souverain d'employer toutes les reſſources, ſans leſquelles il ne peut conſerver ou recouvrer ſes droits; d'écarter tous les obſtacles qui s'oppoſent à ſa défenſe; par conſéquent d'intercepter les vivres, l'argent, les vaiſſeaux envoyés à un ennemi dont ils augmentent les forces. Par la même raiſon, il permet au Souverain de traverſer, par toutes ſortes des voies, le commerce que fait l'ennemi avec une Nation amie, pourvu que le territoire de cette Nation ſoit reſpecté; mais il juge qu'une Nation qui n'eſt point en guerre, ne peut empêcher une Nation libre & indépendante de trafiquer avec une troiſieme,

quoiqu'elle puiſſe lui refuſer, pour ce commerce, le paſſage ſur ſon territoire.

Si les droits de *douane*, ceux d'*entrée* & de *ſortie* gênent un peu le commerce, ils contribuent auſſi ſouvent à ſa ſûreté, parce qu'on doit les regarder comme un dédommagement des dépenſes néceſſaires pour conduire des canaux, nettoyer des ports, guider les voyageurs ſur mer, en tenant les fanaux allumés, & en mettant des baliſes pour marquer les bancs de ſable, &c. Les Romains prirent de grandes précautions, ſoit pour empêcher les commerçans de frauder les droits de douane, ſoit pour réprimer les vexations des Publicains, en quoi ils ont été imités par les Nations modernes de l'Europe dans les Traités de commerce. Les peuples en guerre & les Corſaires, ne ſont pas les ſeuls qui s'approprient les vaiſſeaux ennemis, & en confiſquent les marchandiſes, » On fait le même » traitement, dit l'Auteur, aux vaiſſeaux » amis, lorſqu'ils portent à l'ennemi des cho» ſes qui peuvent augmenter ou réparer ſes » forces : ou bien lorſqu'ils portent aux ſu» jets de l'Etat des marchandiſes de contre» bande. On ne ſe contente pas alors de ſai» ſir les marchandiſes ; on déclare encore de » bonne priſe, & le vaiſſeau, & tout ce » qui ſert à l'équiper. » Cependant, lorſque la confiſcation a lieu, ou parce que les marchandiſes n'ont pas été déclarées, ou parce qu'on a fraudé les droits, elle ne s'étend pas au vaiſſeau. La raiſon de la différence eſt, que

les droits de douane ne s'exigent pas à raiſon des vaiſſeaux, mais de leur charge : au lieu qu'à l'égard des marchandiſes de contrebande, la loi de la confiſcation décide qu'elles ne doivent pas être tranſportées, & s'étend par conſéquent aux vaiſſeaux qui les portent, lorſqu'elles ont été chargées par les propriétaires de ces vaiſſeaux; car le propriétaire ne doit pas ſubir la peine d'un délit commis par un autre dans un navire qui lui appartient.

Mais les marchandiſes non prohibées peuvent-elles être confiſquées, lorſqu'elles ſe trouvent avec des marchandiſes de contrebande, chargées de l'aveu du propriétaire du navire? Pluſieurs de nos Rois ſe ſont déclarés pour l'affirmative : delà cet adage de droit ſi commun en France, *que la robe de l'ennemi confiſque celle de l'ami.* Mais, quoiqu'il puiſſe être permis de menacer, en pareil cas, d'une confiſcation générale, il ne paroît pas juſte de confiſquer, avec le navire, & avec les marchandiſes prohibées par la Loi, celles qui ne le ſont pas : » Auſſi les Nations de l'Eu» rope, dit l'Auteur, ſuivent aujourd'hui cette » regle d'équité; » & pluſieurs Sentences, émanées des Tribunaux de France, s'y ſont conformées. Il eſt en cette matiere pluſieurs cas douteux, qu'on ne peut réſoudre que par des préſomptions dont on trouvera le détail dans cet ouvrage.

Il ne faut pas s'attendre non plus que la Juriſprudence ſoit uniforme chez toutes les Nations, pour décider à qui doit revenir le profit de la confiſcation. D'abord on diſtin-

gue trois. cas. Ou ce ſont des vaiſſeaux de guerre du Prince, ou des vaiſſeaux de particuliers armés en courſe, avec commiſſion du Prince, ou enfin des vaiſſeaux marchands réunis en flotte pour leur ſûreté, qui ont pris des vaiſſeaux amis chargés de marchandiſes de contrebande. Dans le premier cas, tout le butin eſt dévolu au fiſc, quoique les Princes ſoient dans l'uſage d'en abandonner une partie pour exciter le courage des troupes. Si la priſe a été faite par des *Capres* ou *Armateurs* qui vont en courſe avec la permiſſion du Souverain, la plus grande partie du butin leur appartient, une autre au fiſc. En Italie, un tiers eſt pour le propriétaire du vaiſſeau vainqueur, un tiers pour ceux qui avoient des marchandiſes ſur ce même vaiſſeau, & un tiers pour l'équipage qui a combattu. En Eſpagne, une portion du butin revient au Roi, une autre à l'Amiral-Général ; en France, le Grand-Amiral a un dixieme, de même qu'en Hollande ; mais l'Etat préleve avant tout un cinquieme.

Si la capture a été faite par des vaiſſeaux marchands réunis en flotte, on diſtingue encore : ou la priſe a été faite par toute la flotte combinée, & alors tous les vaiſſeaux de l'aſſociation ſe partagent l'argent provenu de la vente du butin ; ou la priſe n'a été faite que par un ou deux de ces vaiſſeaux, & alors le partage du butin ne ſe fait qu'entre les Capitaines & les équipages victorieux, relativement à la paie de chaque membre de l'équipage.

C'eſt encore une queſtion de ſavoir, ſi la confiſcation eſt encourue de plein droit, ainſi que l'affirment pluſieurs Auteurs, dont M. Bouchaud n'approuve pas le ſentiment. Comme, par la confiſcation, les propriétaires ſouffrent un dommage très-conſidérable, & que ſouvent les vexations des Publicains ſont criantes, il lui paroît très-juſte que le fiſc ne ſe mette en poſſeſſion des choſes tombées dans le cas de la confiſcation, qu'après la Sentence du Juge. C'eſt auſſi le moyen de prévenir les excès où ſe porte fréquemment l'inſatiable avidité des gens de mer, à laquelle les loix maritimes ont ſouvent tenté de donner un frein. La France s'eſt toujours comportée avec équité & modération touchant les priſes faites ſur mer; auſſi M. Bouchaud préſente l'état actuel de notre Juriſprudence à cet égard, d'après le réglement de Louis XV, du 21 Octobre 1744. Il rapporte pareillement l'Ordonnance du même Roi, touchant les ſaluts de mer; ſujet qui a occaſionné bien des querelles, & qui, ſouvent, fait une partie importante des Traités. L'honneur du ſalut s'exige à plus d'un titre, & le premier de tous eſt la ſouveraineté qu'un Prince revendique ſur la partie de la mer où ſe trouvent les vaiſſeaux dont il veut obtenir le ſalut. On ne peut pas conteſter légitimement à un Souverain, l'empire de la mer qui baigne les côtes de ſes Etats; mais quelle étendue donner à cette mer, comment la diſtinguer de ce qu'on appelle *la pleine mer?* C'eſt ce qui n'a été fixé par aucune regle que les Nations

aient adoptée. M. Bouchaud n'en trouve qu'un exemple que lui fournit le Traité de Louis XIV avec le Dey d'Alger, en 1689, & qui défend aux Algériens de faire des prises sur qui que ce soit, dans l'étendue de dix lieues des côtes France.

Les Traités de commerce seroient des garans peu sûrs, si les Souverains ne veilloient pas à leur exécution, & s'ils ne prenoient pas, à cet égard, les mesures les plus sages & les plus efficaces. Un des moyens qu'ils ont coutume d'employer, est la construction des forteresses dans les pays où leurs sujets trafiquent en vertu des Traités. Quelquefois ces Traités sont si équivoques, qu'il n'est pas aisé de décider si les clauses en ont été violées, ou non, par l'une des parties contractantes. En ce cas, il seroit cruel, & souvent funeste, de recourir aussi-tôt à la voie des armes. L'antiquité nous montre trois moyens employés alors, une conférence amiable entre les parties, un *compromis* entre les mains d'arbitres, & la décision du sort.

La négociation est aujourd'hui le seul expédient auquel on ait recours, pour terminer à l'amiable ces différends. Mais rien n'est plus propre à maintenir l'exécution des Traités de commerce, que l'entretien d'une bonne flotte, capable d'en imposer & de se faire respecter.

Le *Droit de représaille*, quoiqu'autorisé par le Droit des Gens, ne fait souvent qu'aigrir les esprits; & d'ailleurs il est si facile de le porter au-delà des bornes légitimes! Au

reste,

reste, les particuliers ne peuvent l'exercer, sans avoir obtenu des Lettres du Prince, ou une permission du Magistrat, suivant l'usage des lieux. En France, on doit s'adresser au Roi, qui accorde, à ce sujet, ce qu'on appelle des *Lettres de Marque*. Enfin, si les voies de douceur & conformes à la raison, qu'on a coutume d'employer pour assurer l'exécution des Traités de Commerce, sont infructueuses, il ne reste d'autre parti que celui de la guerre; malheureuse & funeste ressource, qui *fait tomber la plume des mains* à l'Auteur.

Son Ouvrage réunit le mérite de l'intérêt à celui de l'instruction, la profondeur à la clarté, la connoissance des usages anciens à celle des usages modernes. L'Auteur décompose avec précision les matieres compliquées; il en développe les diverses parties avec une méthode lumineuse qui en fait sentir la liaison, & d'où résulte l'application facile des principes. On nous reprochoit autrefois de négliger la science du Droit public, dont les difficultés ont été applanies par les Grotius, les Puffendorff & les Vatel; les leçons & les Ouvrages de M. Bouchaud nous mettront désormais à l'abri de ce reproche.

On a fait quelques observations critiques sur l'Ouvrage de M. Bouchaud, mais la plupart portent sur des objets de peu d'importance. Nous en exposerons quelques-unes sous les yeux de nos Lecteurs.

On a remarqué que parmi les avantages du commerce, l'Auteur n'a pas toujours saisi les

plus réels, & qu'il lui en attribue quelques-uns qu'on auroit droit de regarder comme problématiques.

Malgré ce que dit M. Bouchaud, pour justifier les droits de péage, de douane, & autres impositions semblables, que les Souverains de certaines côtes levent, sous diverses dénominations, sur les sujets des Puissances étrangeres, on ne sauroit s'empêcher de former des vœux pour que les différentes Nations affranchissent leurs Ports, & donnent une libre entrée aux vaisseaux des Peuples amis. Si l'état des finances de l'Europe s'y oppose, c'est un malheur qui prive peut-être plusieurs Nations d'un moyen de s'enrichir. Côme III, Grand-Duc de Toscane, établit le port de Livourne *Port franc;* ce qui contribua beaucoup à enrichir ses Etats. De nos jours le Pape Benoît XIV a donné les mêmes priviléges au Port d'Ancône, & en a fait un *Port franc.* Que l'on ne craigne point en accordant des facilités au commerce, de trop multiplier les commerçans; c'est par leur concurrence que l'on parviendra à établir le vrai prix des denrées : la liberté fut toujours le véritable encouragement du commerce. Tout le monde ne croit donc pas, comme M. Bouchaud, que *parmi les avantages particuliers que les Nations doivent se procurer par des traités de commerce*, on puisse *compter le monopole.*

Un reproche qu'on pourroit encore faire à l'Auteur, c'est qu'il a surchargé son Ouvrage d'une érudition qui devient quelquefois fati-

gante; il paroît qu'en le composant, il avoit perdu de vue ses éleves auxquels cette érudition prodiguée dérobe souvent l'objet principal. Quand, par exemple, en observant qu'*un Pays est plus propre à un genre de productions qu'à un autre*, le nouveau publiciste n'auroit point inséré dans le corps de son introduction, un morceau de Virgile, élégamment traduit par M. l'Abbé de Lisle, personne ne lui auroit su mauvais gré de cette omission. On en a dit même presque autant de plusieurs citations érudites, qui coupent fréquemment la suite du discours. L'Auteur auroit pu les mettre en notes au bas des pages, & y joindre celles qu'il a renvoyées, soit à la fin des Chapitres particuliers, soit à la fin de l'Ouvrage, & dont plusieurs sont intéressantes & même précieuses.

(*Journal des Savans*; *Année Littéraire*; *Mercure de France*; *Courier Littéraire de l'Europe*; *Gazette universelle de Littérature.*)



DELLE Riverenze ed Jnchini, &c. *Des Révérences & Inclinations des Anciens & Modernes ; Traité Théorique, Pratique, Historique, Politique, Physique & Moral, divisé en six Livres, avec des gravures & une Carte géographique. In-4to.* Rome, chez Zempel.

ON se rappelle le mot de ce Maître à danser qui apprenant l'élévation d'un Seigneur Anglois au Ministere, disoit qu'il ne comprenoit pas quel mérite on pouvoit trouver dans cet homme, qu'il l'avoit eu entre les mains pendant deux ans, & qu'il n'avoit pas pu seulement lui apprendre à faire bien la révérence. C'est un propos qui ne paroîtra plus ridicule, quand on aura lu cet ouvrage, où l'art des révérences est approfondi, & son importance démontrée par les faits & le raisonnement.

Le premier Livre est purement théorique & rempli de la métaphysique la plus subtile. L'Auteur prouve que les révérences ont un principe inné dans l'homme, & tellement inhérent à sa nature, qu'on pourroit le définir animal *révérencieux* aussi-bien qu'animal raisonnable ; que sur ce penchant inné aux révérences sont fondées les premieres notions du droit ; & enfin, que le développement des facultés

de l'eſprit & du cœur eſt toujours proportionné à l'exercice de la faculté *inclinatoire*. Ainſi c'étoit une excellente éducation que celle du Marquis de la Jannotiere, à qui on donnoit un Maitre de danſe pour lui former le cœur & l'eſprit.

Dans le ſecond Livre, l'Auteur expoſe l'origine & les progrès des révérences & des diverſes inclinations ſoit de corps, ſoit de tête, chez les Nations Orientales. Il a de fort bonnes raiſons pour croire que la premiere révérence qui ait paru dans le monde, fut faite par Eve à notre Pere commun, & que cet acte de politeſſe, vu les circonſtances du lieu & du tems, eu des ſuites très-préjudiciables. Il ne ſait pas ſi l'uſage s'en continua chez leurs enfans; le ſilence de l'hiſtoire laiſſe les opinions libres à cet égard. L'établiſſement des Monarchies remit en vigueur le *principe inné*, & la ſcience des révérences eut bientôt fait des progrès rapides; elle paſſa en Europe par deux chemins différens, par l'Aſie Mineure & par l'Egypte, & elle s'y répandit auſſi rapidement. L'Auteur donne ici une hiſtoire conciſe mais cependant détaillée, des révolutions que cette ſcience a éprouvées dans les différentes parties du monde depuis les tems les plus reculés juſqu'à nos jours, & il a pouſſé l'attention juſqu'à joindre à ces détails une carte géographique. Il ſe diſpenſe cependant de parler des révérences Jéſuitiques, & il donne pour raiſon que le caractere primitif de ces révérences étant contre nature, il ne convenoit pas d'en

parler dans un ouvrage uniquement fondé sur des principes naturels. A cette raison de bienséance il en ajoute d'autres non moins valables, & il assure que plusieurs années avant que cette espece de révérences fut détruite, il avoit vu le germe de leur destruction déja développé.

Il est à remarquer que les progrès de l'art des révérences ont toujours été proportionnés à ceux des Sciences & des Lettres. L'Auteur cite à cette occasion plusieurs grands personnages qui ont consacré une partie de leur vie à la pratique des révérences, & qui en ont fait la base de leur mérite & de leur célébrité. Il observe encore à l'appui du même principe, que les Mandarins Chinois, qui sont les plus habiles gens du pays, passent pour être aussi les plus profonds en fait de révérences, & que dans toutes les Universités du monde connu, il n'y a point de savant Professeur qui ne commence ses leçons par une salutation pleine de gravité.

Le Livre troisieme renferme le systême général des révérences, distribuées par classes, genres, especes & variétés. Il n'y a que deux classes de révérences, les *simples* & les *composées*. Les *simples* se subdivisent en *cordiales*, *graves*, *indifférentes* & *habituelles* ; les *composées* en *équivoques*, *variantes*, *occasionnelles* & *comiques*. Viennent ensuite les especes & les variétés qui sont très-nombreuses, & que l'Auteur arrange avec toute la régularité qu'on peut exiger d'un faiseur de systême. Le tout est accompagné de

tables très-curieuſes, dont les unes ſont remplies de calculs & les autres contiennent diverſes figures. Dans les premieres on trouve calculées les principales courbes que décrit la tête en ſaluant, dans une eſpace donné, & les degrés correſpondans d'inclinaiſon à l'horizon de la derniere vertebre ſpinale; les ſecondes contiennent cent trente-quatre figures qui repréſentent toutes les ſituations du corps dans les révérences; ces figures qui ſont toutes tracées d'après de grands perſonnages, ont des pendans anatomiques où l'on voit à découvert le jeu des nerfs, des muſcles & des os qui eſt toujours relatif aux beſoins & aux intentions de celui qui ſalue.

Dans le quatrieme Livre, l'Auteur donne des préceptes de l'art des révérences qui *tourne ſur un axe invariable aux deux extrêmités duquel ſont l'intérêt propre & le mal d'autrui. Cet axe ſouffre des déclinaiſons très-irrégulieres*, & l'Auteur les compare à celles de l'axe de la terre que le Chevalier de Louville a calculées.

Le cinquieme Livre contient une ſuite d'anecdotes anciennes & modernes, rangées par ordre chronologique, qui prouvent évidemment que depuis trois mille ans, toutes les révolutions politiques, les ſuccès & les déſaſtres des Princes & des particuliers fameux, ont eu pour unique cauſe l'uſage ou le défaut de révérences. Ce Livre intéreſſant peut être regardé comme le vrai manuel des gens de Cour, qu'il diſpenſera de toute autre étude.

Le Livre ſixieme & dernier a deux parties

également importantes. La premiere contient des exercices pour toutes sortes de révérences, d'ambitieux, d'avares, de dévots, &c. réduites à des tems réguliers & invariables. On y trouve encore des exercices particuliers relatifs aux différentes conditions des hommes & aux circonstances où ils se trouvent; il y en a parmi ceux-là qui exigent un tems assez long & un estomac très-robuste, comme l'exercice du créancier pauvre auprès du débiteur riche, du Médecin auprès du malade, &c. Il y en a d'autres qui sont concertés & ridicules, & qui appartiennent au quatrieme genre de la seconde classe des révérences, tels sont les exercices qui ont pour objet les révérences diplomatiques, & celles des Gens-de-Lettres entr'eux ou avec leurs Mécenes. Mais le plus long & le plus fatigant de tous ces exercices est celui du flatteur, parce qu'il tient dans une tension continuelle l'esprit & les organes; cette espece de gens meurt presque toujours cacochyme.

La seconde partie du Livre est consacrée à la Diététique préservative & curative des gens à révérences. Cette matiere n'est pas traitée avec moins de profondeur que le reste. On en jugera par ce passage.

» Un des plus grands périls auxquels le *Ré-
» vérencier* soit exposé dans des cas urgens, c'est
» de perdre l'équilibre & d'être emporté par
» le poids de la partie du corps inclinée à l'ho-
» rizon. J'entends par cas urgens, cette espece
» de révérence dont j'ai traité précédemment,
» dans laquelle la tête de celui qui salue doit

» être plus baſſe que les genoux de celui qui » reçoit le ſalut. Dans ces circonſtances, l'hum» ble perſonnage, à force de ſe courber vers » la terre, pourroit ſe renverſer aux pieds de » ſon idole, & ſe caſſer le cou, ce qui ſeroit » un mal, ou laiſſer échapper du ſommet de » l'angle que ſa tête forme avec ſes pieds » quelque murmure déſagréable, ce qui ſeroit » encore pis. Pour que la crainte de ces in» convéniens ne puiſſe préjudicier en rien à » la profondeur convenable des révérences dans » les cas graves, il ſera bon que tout Pro» feſſeur de *Révérenciaire pratique*, porte dans » les poches de ſon haut de chauſſes, quelque » contrepoids caché d'une matiere relative aux » fins qu'il ſe propoſe. Par exemple, quand » il s'agira de faire des révérences aux Grands, » aux Miniſtres ou aux Dames du grand ton, » il faudra ſe leſter d'une bonne ſomme d'ar» gent qui produira le double effet d'accroître » la gravité de la partie perpendiculaire du » corps, & d'adoucir les eſprits par des éma» nations ſympathiques, &c. «

Cette plaiſanterie a, comme beaucoup d'autres, le défaut d'être trop longue; elle eſt d'ailleurs plus burleſque que gaie. Mais cela n'empêche pas que la lecture n'en ſoit amuſante & que l'Auteur n'atteigne ſouvent le but de ce genre d'ouvrage qui eſt de nous faire rire de nos ridicules. Il parle dans un endroit de ſon Livre, d'une autre production de moindre étendue qu'il doit publier ſous ce titre, *de l'adulation réciproque des Gens-de-Lettres.*

Nous en parlerons quand elle sera parvenue à notre connoissance.

(*Giornale Enciclopedico.*)

SECOND *Mémoire sur les avantages qu'il y auroit de changer la nourriture des gens de mer, par M.* POISSONNIER DESPERRIERES, *Ecuyer, Chevalier de l'Ordre du Roi, l'un de ses Médecins ordinaires, &c. Inspecteur-Adjoint des Hôpitaux de la Marine & des Colonies; de l'Académie des Sciences, de Dijon, &c.* In-8°. de 87 pag.

MONSIEUR Desperrieres avoit déja prouvé l'efficacité du régime végétal, dans son *Traité des maladies des gens de mer*, & dans des Mémoires particuliers. Les expériences apportées en preuve auroient dû suffire pour vaincre l'obstination des partisans de l'ancien régime. Mais » tel est le sort des nouveautés, dit avec » raison ce Médecin éclairé; quelque avanta- » geuses qu'elles soient, elles trouvent des fron- » deurs qui n'ont souvent à opposer à des » raisonnemens solides & à des faits concluans, » qu'un usage condamné par ceux mêmes qui » le suivent. Il est du devoir d'un citoyen, » continue M. Desperrieres, de se roidir con- » tre tous les obstacles qu'il rencontre lorsqu'il

» veut faire le bien ; il doit ſur-tout, le mon-
» trer aux hommes qui tiennent entre leurs
» mains le ſort des peuples & des Etats, à ces
» hommes qui au deſſus du petit intérêt qui
» diviſe les particuliers en factions acharnées
» les unes contre les autres, *jugent toujours ſai-*
» *nement des objets qu'on leur préſente, & les font*
» *tourner à l'avantage général......*

» Comment une queſtion auſſi utile, (*celle*
» *de trouver le moyen de préparer & de conſerver*
» *long-tems les différents légumes pour la nourri-*
» *ture des gens de mer, &c.*) queſtion qui tourne
» auſſi directement à l'avantage d'une portion
» d'hommes ſi précieuſe à l'Etat, a-t-elle pu
» échapper à la ſagacité de toutes les Acadé-
» mies ? On peut, ſans inconvénient, igno-
» rer toutes les profondeurs de la théorie de
» la lune, la cauſe de la peſanteur des corps,
» celle de l'aſcenſion des liquides, &c. &c. Mais
» combien de victimes ne nous a pas coûté
» notre ignorance ſur un point qui n'a beſoin
» que d'être propoſé pour être éclairci à la ſa-
» tisfaction de tous ceux qui s'intéreſſent à la
» promulgation de ce qui eſt utile.

» L'obſervation que je viens de faire nous
» fournit la preuve que ce qui eſt le plus
» utile eſt rarement l'objet de nos recherches.
» La conduite des hommes de tous les ſiecles
» & de tous les pays a été ſi uniforme à cet
» égard, qu'elle a perdu le droit de nous
» étonner......

A combien d'autres vérités auſſi importan-
tes, ces réflexions de M. Deſperrieres ne ſont-

elles pas applicables? Ici, du moins, on fait des objections à l'Auteur; il a la satisfaction de les discuter, d'y répondre, de les combattre; on voit les combattans. M. Desperrieres a l'avantage de l'espoir d'une victoire précédée d'un combat plus ou moins opiniâtre; mais les détracteurs de quelques autres vérités, peut-être plus précieuses encore, ont des moyens plus cruels pour les affoiblir. Ils ne se montrent pas, ou s'ils se montrent dans quelques circonstances, ils font semblant d'approuver; mais quand il faut agir & rendre vraiment service aux hommes, c'est alors qu'un froid de glace, & l'indifférence la plus parfaite ne décelent que trop leur inhumanité & leur inconséquence,

M. Desperrieres qui a fait une étude particuliere de tous les moyens de conserver les gens de mer & de prévenir leurs maladies, répond dans ce Mémoire d'une maniere victorieuse, & en Médecin instruit & éclairé, à toutes les objections qu'on lui a faites & surtout à celles d'un Chirurgien nommé M. Aufray.

Il est certain que du moment qu'on convient que le scorbut, par exemple, qui est l'affection la plus ordinaire & la plus à craindre pour les gens de mer, est une maladie putride, que la théorie & la pratique s'accordent à démontrer que rien n'est plus propre à combattre la putridité que les substances végétales, c'est vouloir se refuser entiérement à l'évidence que de nier ce fait, Ce n'est donc pas l'emploi

de pareilles ſubſtances qu'il faut combattre, mais chercher plutôt tous les moyens de les préparer & de perfectionner la nourriture qui en réſulte, ſoit en faiſant choix des légumes & des farineux les plus convenables & les plus appropriés à cette maladie, comme choux, oignons, ozeille, riz, pois, feves, lentilles, &c. ſoit en les combinant, dans quelques circonſtances, avec des ſubſtances animales pour accorder quelque choſe à l'habitude, ſoit enfin en leur aſſociant les corps les plus capables de les conſerver & de fournir un aſſaiſonnement agréable. Mais le point principal de la queſtion eſt décidé & devoit l'être depuis long-tems, puiſque tout le monde s'accorde à dire que dans tous les pays chauds, dans toutes les circonſtances d'humidité combinée avec la chaleur dans toutes les maladies putrides, où le ſang ſur-tout eſt porté à une diſſolution prochaine, le régime végétal eſt toujours plus avantageux & préferable à l'animal ; & comme les vaiſſeaux deſtinés pour les Indes, pour les Iſles d'Amérique, enfin tous ceux qui vont du côté de l'Equateur ſe trouvent dans ce cas, ou il faut détruire les principes qu'on vient d'établir, ou convenir que les ſubſtances végétales méritent la préférence ſur toutes les autres ; & c'eſt ce que l'expérience a prouvé mille fois.

(*Gazette de Santé.*)



Causes célebres, curieuses & intéressantes de toutes les Cours Souveraines du Royaume, avec les Jugemens qui les ont décidées. Tome XXX. A Paris, chez Lacombe, 1777.

LXXVIIe. Cause.

Vieux Médecin accusé d'avoir fait un enfant à une jeune Sage-Femme.

SI la Cause du vieillard amoureux d'une jeune fille, que nous avons insérée dans un des volumes de notre Journal (*) est une preuve que l'amour est de tout âge, la cause dont il s'agit ici offre un nouvel exemple de cette vérité.

» Elle présente un tableau également cu-
» rieux & bizarre. D'un côté c'est une jeune
» sage-femme qui accuse un Médecin *sexagé-*
» *naire* de l'avoir séduite, en l'assurant qu'elle
» deviendroit un jour son épouse, quoiqu'il
» fût marié, & qu'il eût une femme & des
» enfans. De l'autre, c'est un Médecin con-
» sultant du Roi, un Médecin des armées,
» & un ancien Docteur de la Faculté de Mé-

(*) Avril 1777, *page* 161.

» decine de Paris, qui avoue avoir eu une
» foiblesse pour une jeune fille complaisante,
» & veut bien se charger de la nourriture de
» l'enfant né de son concubinage, mais qui re-
» fuse de payer des dommages & intérêts à
» la mere, sous prétexte que sa conduite &
» ses mœurs sont bien éloignées d'être pures.

La nourriture de l'enfant est une dette à laquelle je ne prétends point me soustraire (disoit le vieux Docteur ;) mais la justice ne doit point de récompense au libertinage, & ce seroit en accorder une, que de donner des dommages-intérêts à la fille avec laquelle j'ai eu commerce.

Le Défenseur de la jeune Sage-femme soutenoit, au contraire, que le Médecin devoit non-seulement des alimens à l'enfant, mais encore des dommages-intérêts à la mere ; que ces dommages-intérêts devoient être d'autant plus considérables, que le Médecin s'étoit rendu coupable du crime du rapt de séduction, & qu'il avoit abusé de la gravité de son état, pour plonger une fille vertueuse dans la débauche.

Par Arrêt rendu le 5 Février 1777, sur les conclusions de M. l'Avocat-Général Seguier, le Parlement de Paris, a condamné le Sieur de S... L... à payer 400 livres de dommages & intérêts à la Demoiselle Rigal, & à se charger de l'enfant dont elle étoit accouchée, à le nourrir & élever dans la Religion Catholique, Apostolique & Romaine, &c. & aux dépens.

LXXVIIIe. CAUSE.

Question d'Etat. Légitimité contestée à des enfans par des parens collatéraux de leur pere.

De toutes les questions qui s'agitent dans les Tribunaux, les plus importantes, sans doute, sont celles qui tendent à compromettre l'état des hommes. Depuis que nous sommes réunis en société, notre existence civile est devenue, en quelque sorte, aussi précieuse que notre existence naturelle. Delà l'intérêt général qu'ont excité, dans tous les tems, les réclamations d'état. Il semble, lorsqu'une pareille question s'éleve, que chacun craigne pour soi, ou pour les siens, la même contestation. Chaque individu compare, en secret, les preuves qu'il a lui-même de l'état dont il jouit dans la société, avec celles qui sont administrées par le réclamant; & le jugement qui admet celui-ci dans une famille, ou qui l'en rejette, semble être un lien universel qui resserre toutes les familles en rapprochant chaque membre du tronc où il s'efforce de demeurer invinciblement attaché.

Plus ces questions sont importantes, plus les regles établies pour les décider devroient être claires, lumineuses & exemptes de toute équivoque; mais, comme la malice humaine est plus ingénieuse que la loi, il n'en est peut-être pas où l'application des regles présente plus de difficultés.

Vers la fin du dernier ſiecle, Nicolas Hurot, fils d'un Charron, du village de la Frette, près Certrouville, vint à Paris. Il entra chez le Sieur Fromond, Marchand Lainier. Son intelligence & ſon exactitude engagerent le Sieur Fromond à lui lui donner ſa fille en mariage, avec une dot de 3000 livres. On voit, par le contrat paſſé le 4 février 1690, qu'il n'avoit aucuns biens, pas même quelques épargnes. Suivant les apparences, le beau-pere cherchoit à ſe procurer un gendre qui fût en état de l'aider & de le remplacer. Auſſi paroît-il que le Sieur Hurot embraſſa le commerce du Sieur Fromond, & fut, comme lui, Marchand Lainier.

Le 23 Février 1698, un fils, nommé Jean-Baptiſte Nicolas, nâquit de ſon mariage : on ne voit pas qu'il ait eu d'autres enfans.

Le Jeune Hurot, croiſſant en âge, ne répondit pas aux deſirs & à l'attente de ſes parens. En ſuivant le cours de ſa vie, rien de plus difficile que de le définir. L'idée la plus juſte qu'on pourroit donner de lui, ſeroit de dire qu'il n'avoit point de caractere fixe & permanent.

Ses demarches raſſemblées & combinées, apprennent qu'il étoit timide, craintif, inquiet, ennemi de l'application : inattentif pour des choſes eſſentielles & critiques : partiſan d'une ſorte de retraite : peu jaloux de ſe faire des confidens & des amis.

Ses jours furent un tiſſu de ſingularités, de traits bizarres, d'eſpeces de myſteres &

d'énigmes ; il auroit ſouhaité, diſoit-on, pouvoir cacher juſqu'à ſon véritable nom, ſa réſidence & ſon domicile ordinaire.

Il traita, & fut pourvu, en 1729 d'une charge de Sommier de vaiſſelle, échanſonnerie, commun du roi. Cette acquiſition étoit fort analogue à ſes goûts ; elle n'impoſoit ni gêne, ni fatigues, & laiſſoit au Sieur Hurot une pleine liberté.

Le Sieur Nicolas Hurot, pere, avoit, à ſon ſervice, une Domeſtique nommée Anne Javorde. Son fils entretint avec elle des liaiſons funeſtes. Les trois enfans nés de leur commerce, ſubirent les diſgraces qui devoient être la ſuite du vice de leur origine.

Une inclination plus décente & plus ſérieuſe, diſoit-on pour les enfans qui réclamoient la ſucceſſion du Sieur Hurot, l'attacha. Les agrémens & les qualités du cœur d'Hélene le Flot, le fixerent. Mais pluſieurs obſtacles s'oppoſant à l'union qu'il avoit projettée, le Sieur Hurot, à ce que l'on prétendoit, n'avoit épouſé Hélene le Flot qu'en 1745, ſans éclat, ſans informer de ce mariage ſon pere & les parens qu'il pouvoit avoir du côté de ſa mere. Le Sieur Hurot, fils, continua de vivre avec ſon pere tant qu'il vécut. Sa prétendue épouſe conſerva ſon logement particulier.

La Dame Hurot étant accouchée d'un fils, le 20 Avril 1746, cet enfant fut baptiſé comme fils de Jean-Baptiſte-Nicolas *Muro* & d'Hélene le Flot, *inconnus*.

Le Sieur Hurot, pere, mourut en 1747. Dès-lors ſon fils vécut publiquement avec la Demoiſelle le Flot, comme mari & femme.

Le 27 Août 1750, la Dame Hurot accoucha de deux fils, qualifiés par l'acte du Baptême, de fils de *Jean-Nicolas Muro*, Employé chez le Roi, & d'Hélene le Flot, *ſon épouſe*. Le pere étoit préſent, & ſigna ſur le regiſtre.

Naiſſance d'une fille le 9 Avril 1752; elle fut baptiſée ſous les noms d'Hélene Marguerite *Uro*, fille de Nicolas *Uro*, Bourgeois de Paris, & d'*Hélene Flot*. Une autre fille née le 27 Juin de l'année ſuivante, fut baptiſée comme fille de *Jean Muro*, Bourgeois de Paris. Sa mere mourut le 24 Septembre 1754.

A cette époque, les enfans de la nommée Javorde, dont on a parlé plus haut, traduiſirent le Sieur Hurot au Châtelet, pour le faire condamner à leur fournir des alimens, à les entretenir, les élever, & leur faire apprendre des métiers. Sur les aveux du Sieur Hurot, il intervint une Sentence, qui fixoit pour toujours la deſtinée de ces enfans, & régloit ce qu'ils avoient à prétendre.

Le Sieur Hurot mourut en 1769. Le Commiſſaire du quartier ayant appris que les enfans qu'il laiſſoit n'avoient point de parens à Paris, ſe crut obligé d'appoſer les ſcellés.

Trois particuliers, habitans de la campagne, ſe préſenterent alors en qualité de collatéraux, pour expoſer leurs droits à la ſucceſſion du défunt. Ils avancerent dans leurs défenſes,

que jamais Hélene le Flot, n'avoit été l'épouse du Sieur Hurot. Elle avoit succédé chez lui, en qualité de Domestique, à Anne Javorde; & le Sieur Hurot n'ayant pas jugé à propos d'oublier l'une pour l'autre, on prouvoit qu'il avoit eu des enfans en même tems de ces deux filles, qui partageoient également les bonnes graces du maître commun. Il y a plus; en 1748, Anne Javorde, étant accouchée d'une fille, le Sieur Hurot l'avoit fait baptiser comme fille légitime de lui & d'Anne Javorde, *sa femme.* Enfin après la mort d'Hélene le Flot, la nommée Marie-Jeanne d'Aubenton, dite *Janneton,* toujours sa Domestique, devint enceinte de ses œuvres. Le Sieur Hurot, à ce qu'il paroît, auroit voulu légitimer tous ses enfans. Dans l'Acte Baptistaire de celui-ci, Marie-Jeanne d'Aubenton est aussi qualifiée sa femme, comme l'avoient été alternativement Anne Javorde & Hélene le Flot, quoiqu'il ne l'ait pas plus épousée que les deux premieres.

Le Défenseur des Collatéraux, après avoir exposé ces faits, examinoit si le traitement que les enfans de Hélene le Flot avoient reçu de leur pere, depuis l'époque de leur naissance, répondoit mieux à l'idée qu'on vouloit donner de leur légitimité. Il résulte de cet examen les indices les plus marqués de la bâtardise pour ces enfans. L'aîné, qui avoit vécu sous le nom de *Jean-Baptiste Beaumont*, ne connoissoit seulement pas son pere.

D'après ces faits & les principes établis par

les Collatéraux, il n'eſt pas douteux que les enfans du Sieur Hurot n'avoient aucun titre pour jouir des honneurs de la légitimité : 1°. Ils ne rapportoient aucune preuve du mariage entre leurs pere & mere.

2°. Leurs extraits baptiſtaires annonçoient, au contraire, qu'il n'avoit exiſté, entre le Sieur Hurot & Hélene le Flot, qu'une union criminelle formée par la débauche.

3°. Leur prétendue poſſeſſion étoit détruite par les titres qu'ils rapportoient ; d'ailleurs cette poſſeſſion n'avoit point les caractéres que les loix exigent pour conférer la légitimité.

Ainſi tout ſe réuniſſoit en faveur des Collatéraux.

Auſſi, par Sentence du Châtelet, du 25 Janvier 1776, leur réclamation a été admiſe, & cette Sentence a été confirmée par Arrêt du Parlement du 8 Janvier 1777.

LXXIX Cause.

Mort Civile.

Lorſqu'un Curé eſt condamné par contumace aux galeres perpétuelles, le Collateur de ce Bénéfice a-t-il le droit d'y nommer un autre Titulaire, ou doit-il attendre que le tems de la contumace ſoit expiré ?

Ce procès préſente l'exemple de la conteſtation la plus ſinguliere qui puiſſe s'élever au ſujet d'un Bénéfice.

Ce ne ſont point deux titulaires qui ſe diſputent une Cure, & qui cherchent à faire prévaloir leurs titres reſpectifs. Ce n'eſt point un dévolutaire qui, ſe couvrant de l'intérêt de l'Egliſe, attaque la collation du nouveau titulaire, ſur le fondement de ſon indignité ou de ſon incapacité.

Ce ſont les créanciers du dernier titulaire, condamné pour un crime qui a fait vaquer ſon bénéfice de plein droit, qui s'étoient rendus appellans comme d'abus, qui conteſtoient à M. l'Archevêque de Bordeaux le pouvoir de nommer à un bénéfice qui avoit vaqué de plein droit, & dont ſon Official avoit prononcé la vacance. Ils ſoutenoient qu'il falloit laiſſer écouler les cinq années que l'Ordonnance donne aux contumax pour ſe repréſenter, avant de pourvoir au bénéfice. Ainſi, il s'agiſſoit de ſavoir ſi les créanciers d'un titulaire condamné par contumace à une peine corporelle, pouvoient s'oppoſer à la nomination du collateur. Cette queſtion eſt également importante, & par ſa nouveauté & par ſon objet. Nous allons rappeller les faits qui y ont donné lieu.

Le Sieur Mailletard étoit pourvu de la Cure de Saint-Vincent de Paule; mais il n'avoit ni les mœurs ni les vertus qu'exige ſon état. La religion gémit encore du ſcandale qu'il a occaſionné dans le Dioceſe de Bordeaux.

Attirer une jeune femme dans ſa maiſon, ſous prétexte de parenté, l'y retenir pendant plus de deux mois, s'étudier, dans cet intervalle, à la ſéduire & à la corrompre, l'en-

lever à son mari & s'évader avec elle; tels sont les crimes dont le Sieur Mailletard s'est rendu coupable, & pour lesquels il a été déféré à la Justice par le mari de celle qu'il avoit ravie.

Sur la plainte rendue contre lui, & sur l'information qui l'a suivie, le Sieur Mailletard fut décrété de prise de corps, & la procédure instruite par contumace contre lui, tant par le Lieutenant criminel, que par l'Official de Bordeaux.

Celui-ci rendit, le premier, sa Sentence : elle est du 29 Juillet dernier. Elle déclare la contumace bien & duement instruite contre le Sieur Mailletard, & déclare ledit Mailletard atteint & convaincu *des crimes de disparition, départ & enlevement de la Dame Marie-Josephe de Peyronie, épouse de Louis-Auguste Giradeau, & du scandale public résultant de ce départ & enlevement ; pour réparation de quoi, le Sieur Mailletard est interdit à perpétuité de toutes ses fonctions. Il est ordonné qu'il se retirera incessamment dans tel Séminaire ou Maison religieuse qui lui sera assignée par M. l'Archevêque de Bordeaux, pour y faire demeure actuelle & continue pendant ving ans, & y subir les peines canoniques qui lui sont imposées. La Sentence déclare, en outre, le Bénéfice-Cure de Saint Vincent de Paule, dont le Sieur Mailletard étoit titulaire, vacant & impétrable, ensemble tous autres Bénéfices dont il pourroit être pourvu ; & pour le jugement du cas privilégié, renvoie au Juge Royal.*

Cette sentence fut suivie, bientôt après, de

celle du Lieutenant-Criminel. Par cette seconde Sentence, le Sieur Mailletard fut condamné aux galeres perpétuelles. Elle fut rendue le 8 Août, & confirmée par un Arrêt du Parlement de Bordeaux, le 29 du même mois ; elle a été depuis exécutée en effigie.

Dans l'intervalle de ces deux Sentences, M. l'Archevêque, instruit de la vacance de la Cure de Saint Vincent, se crut obligé de pourvoir à ce Bénéfice. On sait que l'esprit de l'Eglise est que les Cures ne restent point sans Titulaire, ni les Paroisses sans Pasteur. M. l'Archevêque conféra donc celle de Saint Vincent de Paule au Sieur Veron.

Le Sieur Veron en prit possession le 4 Septembre ; &, comme les créanciers du Sieur Mailletard avoient fait saisir & séquestrer tous les fruits & revenus du Bénéfice, il fit, sur le champ, notifier aux séquestres son titre & sa prise de possession, avec déclaration qu'il entendoit prendre, percevoir & jouir, par ses mains, du tiers des fruits décimaux qui lui appartenoient pour cette année.

Les séquestres dénoncerent cet acte au Sieur Jalby, Syndic des créanciers du Sieur Mailletard, qui répondit que le Sieur Veron n'avoit pu se mettre en possession d'aucune des dépendances du Bénéfice de Saint Vincent de Paule, dont le Sieur Mailletard étoit toujours pourvu, sans blesser l'esprit de l'Ordonnance criminelle, au titre des défauts & contumaces, ni porter, par ce détour, la plus légere atteinte aux intérêts des créanciers du Sieur Mailletard.

Sur

Sur cette réponse, le Sr. Veron présenta sa requête au Sénéchal de Guienne, pour y obtenir la main-levée. Elle fut répondue d'une ordonnance portant que les Parties viendroient plaider. En conséquence, le Sieur Veron fit assigner, tant le Sieur Jalby, que Gaussens, séquestre, pour procéder sur les conclusions de sa requête.

C'est à la suite de cette assignation, que le Sieur Jalby, au nom & comme prétendu Syndic des créanciers, s'est rendu appellant comme d'abus du titre accordé au Sieur Veron. Tel est le précis des faits de cette cause, dont l'importance consiste dans la discussion des principes, & dans l'application que chacun des Défenseurs en a faite à son systême particulier.

Le Bénéfice de Saint Vincent de Paule étoit-il véritablement vacant, disoit le Défenseur des créanciers, lorsque le Sieur Veron en a obtenu le titre ?

Voilà la principale question du procès. Si ce Bénéfice n'étoit pas vacant; si nous parvenons à le démontrer, il ne peut pas y avoir de doute sur la nullité des provisions du Sieur Veron.

La vacance du Bénéfice du Sieur Mailletard ne peut avoir que deux causes : les crimes qu'on lui impute, ou les Sentences prononcées contre lui.

Quand bien même le Sieur Mailletard auroit été accusé du crime d'adultere, il étoit facile d'établir, disoit-on que son Bénéfice n'est pas vacant. L'adultere, d'après beaucoup d'Auteurs,

ne fait point vaquer le bénéfice *de droit ;* il ne peut être impêtré, que quand il eſt intervenu, contre le coupable, un *jugement juridique.* Mais le Sieur Mailletard n'a point été accuſé d'adultere : la ſentence de l'Official l'a déclaré : » convaincu des crimes de diſparition, départ » & enlevement de la Dame Peyronnie, épouſe » du Sieur Girardeau. «

Les deux premiers crimes, ceux de *diſparition* & de *départ*, ne donnent pas lieu à la vacance, de droit : tout ce qu'on pourroit en induire, c'eſt que le bénéfice ſeroit devenu vacant par déſertion. Sous ce rapport, le titre du Sieur Veron ſeroit également nul & abuſif, parce qu'avant de pouvoir le conférer, il falloit que le titulaire eût ceſſé de réſider pendant ſix mois ; il falloit qu'après ce tems, on lui eût fait, de deux mois en deux mois, trois monitions : ces formalités, diſoit-on, étoient eſſentielles, indiſpenſables ; n'ayant pas été obſervées, on ne pouvoit, ſans abus, conférer le bénéfice, comme vacant par déſertion.

Mais le crime d'enlevement, dont le Sieur Mailletard a été déclaré convaincu, opere-t-il la vacance, de droit ? c'eſt un principe certain en France, qu'on n'y connoît point de peine encourue par un ſeul fait. En effet, ſuivant les ordonnances, & ſuivant l'uſage de tous les tribunaux, le délit n'eſt cenſé exiſtant que lorſque l'accuſé en eſt convaincu juridiquement, ou lorſqu'il l'a reconnu lui-même en jugement.

Suivant le droit canonique, la ſimonie fait

vaquer, de plein droit, les Bénéfices, sans qu'il soit besoin d'aucun jugement; cependant l'Edit de 1610 veut qu'il ne soit pourvu au Bénéfice qu'après le jugement rendu. Ainsi le Sieur Veron n'a été pourvu qu'après la Sentence de privation : si cette Sentence étoit contradictoire, point de doute qu'il ne fût valablement pourvu, parce qu'alors le Bénéfice seroit véritablement vacant. Mais cette Sentence n'est que par contumace; & aux yeux de la loi, qu'est-ce qu'une Sentence par contumace, pendant les cinq années accordées à l'accusé pour se représenter ? Ce n'est véritablement qu'une simple accusation pendant tout ce tems, puisque ce n'est qu'après les cinq ans que la loi sage, désintéressée, désespérant enfin de l'innocence de l'accusé, qu'elle présumoit toujours jusqu'alors, convertit en véritable condamnation, & en condamnation contradictoire, celle qui n'étoit que par défaut, & qui pouvoit être renversée d'un moment à l'autre par la simple représentation de l'accusé.

Ce ne sera donc qu'après l'expiration des cinq années seulement, que l'on pourra dire que le Bénéfice du Sieur Mailletard est véritablement vacant, en vertu de la Sentence de l'Official; puisque ce n'est qu'après ce tems que la loi regarde cette Sentence comme contradictoire, qu'elle lui imprime le caractere & l'autorité de la chose jugée; & que pendant ces cinq années, le Sieur Mailletard peut, à chaque instant, faire évanouir la vacance prétendue, par sa seule représentation.

Tels étoient les moyens principaux ſur leſquels on établiſſoit la défenſe des créanciers du Sieur Mailletard. On les appuyoit des termes de la loi & d'Arrêts rendus dans différens Tribunaux.

Il n'y a point d'abus dans le titre du Sieur Veron, diſoit ſon Défenſeur. Ce titre n'eſt abuſif, ſelon les créanciers, que parce qu'ils ſuppoſent que le Bénéfice n'étoit pas vacant au tems où il a été accordé. Que répondront-ils, ſi nous établiſſons que la Cure de Saint Vincent vaquoit doublement au tems de ſa collation, & que M. l'Archevêque a pu, a dû le conférer quand il l'a fait? Cette vacance eſt fondée ſur la déſertion & l'abandon, & ſur un crime commis qui emportoit la vacance de plein droit, *& ipſo facto*, comme parlent les Canoniſtes.

Tous les Auteurs nous enſeignent que l'abandon que fait un titulaire de ſon Bénéfice, ſur-tout, d'un Bénéfice-Cure, produit une vacance qui met le Supérieur dans le droit d'y pourvoir. Cette doctrine eſt même fondée ſur la diſpoſition préciſe du Chap. *extirpandæ ext. de præbend. & dignit.*

Anciennement la plupart de Bénéficiers ſe diſpenſoient de réſider, & abandonnoient entiérement le ſoin de leurs Bénéfices. Cet abus avoit jetté de ſi grandes racines, & produiſoit de ſi grands déſordres, que les Conciles & les Papes s'occuperent d'y remédier : ils établirent donc, pour chaque Bénéficier, la néceſſité de la réſidence, ſous peine d'être privé de ſon

Bénéfice. C'eſt un devoir indiſpenſable pour tous les Bénéficiers, écrivoit le Pape Alexandre III à l'Archevêque d'Yorck, de réſider dans leurs Bénéfices, & ils doivent en être privés s'ils ne réſident pas.

Ce Pape décide clairement, dans un autre endroit, qu'on ne doit point admettre, dans les Bénéfices, ceux qui ne promettent pas d'y réſider; & qu'après les y avoir admis, il faut les en dépouiller s'ils n'y réſident point.

Innocent III écrit à l'Archevêque de Palerme, en termes généraux, que ceux qui s'abſentent de leurs Bénéfices, pendant ſix mois, en doivent être privés irrévocablement: *Clericos in Eccleſiis tuæ iuriſdictionis beneficia quæ reſidentiam exigunt aſſecutos, ſi ad alterius Diœceſim, abſque licentiâ tuâ morandi cauſâ tranſierint, liceat tibi dictis Beneficiis ſpoliare.*

Il eſt vrai que ce Pape exige que le Bénéficier ait été précédemment averti par trois monitions; mais il ne faut pas croire cependant qu'elles ſoient néceſſaires dans tous les cas.

On doit diſtinguer, avec l'illuſtre M. d'Agueſſeau, deux ſortes de déſertions de Bénéfices. La premiere, ſelon ce grand Magiſtrat, n'eſt autre choſe que la continuelle & opiniâtre abſence du Bénéficier, & ſa réſidence déterminée en un lieu, autre que celui de ſon Bénéfice. La ſeconde eſt un délaiſſement du Bénéfice pour voyages de long cours, & pour retraite en lieux inconnus. A l'égard de la premiere, dit M. d'Agueſſeau, il faut des monitions. A l'égard de la ſeconde, il n'en faut

point. Tels ſont les principes qu'il établiſſoit en 1699, dans l'affaire du ſieur Forceville, & qui furent conſacrés par l'Arrêt du Parlement de Paris, rapporté au cinquieme volume du *Journal des Audiences* liv. 15, chap. 8. On en trouve de ſemblables dans Hericourt, chap. 20 de ſes *Loix Eccleſ.* part. 2 des Bénéf. n. 25. Dans les cas de déſertion, dit cet Auteur, qui ſont proprement un délaiſſement de Bénéfice, il ne faut pas de ſommation.

On ne conteſtera pas, ſans doute, diſoit le Défenſeur du Sieur Veron, que la déſertion du Sieur Mailletard ne ſoit du nombre des déſertions extraordinaires. Sa retraite chez l'étranger & dans un domicile inconnu, ſuffit pour la faire ranger dans cette claſſe. Elle n'exigeoit donc point de monitions.

Nous devons ajouter qu'il y a des déſertions ſi caractériſées, & accompagnées de circonſtances ſi graves qu'elles font vaquer le Bénéfice ſur le champ. Celle du Sieur Mailletard eſt encore de cette eſpece, puiſqu'il a abandonné ſon Bénéfice, & diſparu pour fuir avec une femme mariée qu'il enlevoit à ſon mari, & avec laquelle il vivoit dans un commerce criminel. M. l'Archevêque auroit donc pu pourvoir, ſur le champ, après ſa diſparition, pour ne pas laiſſer une Paroiſſe ſans Paſteur. Il n'avoit pas beſoin d'attendre les ſix mois; cependant ce n'eſt qu'après les ſix mois qu'il a pourvu le Sieur Veron.

Le ſecond moyen de vacance de la Cure de Saint Vincent ſe tire de la nature même du crime

pour lequel le Sieur Mailletard a été condamné.

Les Bénéficiers peuvent se rendre coupables de deux sortes de délits ; les uns ne font vaquer leurs Bénéfices qu'après la Sentence du Juge ; les autres les font vaquer de plein droit, au moment même que le crime est commis.

Dans les premiers, les collateurs ne peuvent conférer qu'après le jugement, parce que, jusqu'au jugement, il n'y a point encore de vacance. Dans les seconds, ils peuvent conférer dès l'instant même du crime commis, parce que *le fait seul opere la vacance du Bénéfice ;* le jugement qui survient après n'est plus qu'un jugement déclaratoire, qui confirme le fait qui avoit donné lieu à la vacance de plein droit, & par conséquent le titre qui avoit été accordé.

On examinoit ensuite si le crime du Sieur Mailletard n'étoit pas du nombre de ceux qui font vaquer le Bénéfice de plein droit.

S'il s'est élevé des doutes sur la question de savoir si l'adultere simple opéroit toujours ce genre de vacance ; personne, au moins, n'a jamais douté qu'un adultere qualifié, accompagné de circonstances graves, ne dût l'opérer *ipso facto.*

» Et tel est, sans contredit, l'espece de la » nature du crime du Sieur Mailletard. C'est » un Ecclésiastique, qui, ayant attiré dans sa » maison, sous prétexte de parenté, une jeune » femme de dix-huit ans, l'y retient depuis le » premier Janvier jusqu'au premier Mars. Pers-

» dant ces deux mois, il ne s'occupe qu'à ſé-
» duire ſon eſprit & corrompre ſon cœur. Après
» l'avoir entraînée dans le crime, il en pro-
» jette un autre. Il forme le plan de l'enlever
» à ſon mari, & de s'évader avec elle ; de
» paſſer en Angleterre ; d'abjurer ſa Religion
» & de s'y marier. Le projet s'exécute le
» premier Mars : ils partent enſemble, & pro-
» fitent de l'inſtant où le mari étoit abſent,
» & où eux-mêmes l'avoient engagé d'aller en
» Périgord voir le pere de ſa femme «.

» Ce n'eſt point là, comme on voit, un
» adultere ſimple ; c'eſt une adultere qualifié,
» mêlé avec un rapt & un enlevement : c'eſt
» un adultere ſuivi du plus grand ſcandale dans
» la Paroiſſe de Saint Vincent, dans les Pa-
» roiſſes voiſines, & dans tout le Dioceſe «.

Doutera-t-on qu'un pareil crime n'ait opéré la vacance de plein droit ? le rapt ſeul d'après la déciſion des Conciles & la Juriſprudence des Parlemens, ſuffiſoit pour l'opérer.

Mais en ſuppoſant encore que le crime du Sr. Malletard n'ait pas fait vaquer ſon Bénéfice de plein droit ; en ſuppoſant que ce crime ne pouvoit donner lieu qu'à une vacance *poſt Sententiam*, on ſoutenoit que dans ce cas-là même, la collation de M. l'Archevêque étoit également légitime ; puiſque ce n'a été qu'après la Sentence du Juge d'Egliſe qu'il a été pourvu à la Cure de Saint-Vincent.

On convenoit que la condamnation prononcée contre un contumax n'étoit pas irrévocable. Il eſt certain, comme on l'a dit, que la

Loi lui donne cinq ans pour ſe repréſenter ; il eſt certain que les jugemens rendus contre lui ſont anéantis par ſa repréſentation ; il eſt certain que, pendant les cinq ans, ſon état définitif demeure *en quelque ſorte* en ſuſpens, puiſque, s'il ſe repréſente, & qu'il ſe juſtifie, il rentre dans tous ſes droits : il eſt certain, en un mot, que ce n'eſt qu'aprés les cinq ans qu'il les perd *irrévocablement*, & qu'il demeure *irrévocablement* déchu de la propriété de ſes biens en Pays de confiſcation.

Mais il n'eſt point vrai que le jugement rendu par contumace ne doive s'exécurer qu'après les cinq ans : quoique ce jugement puiſſe être anéanti par la repréſentation de l'accuſé ; il n'en conſerve pas moins toute ſa force juſqu'à cette repréſentation. Il doit donc être exécuté comme s'il avoit été rendu contradictoirement avec lui, juſqu'à ce qu'il l'ait fait réformer ou anéantir.

Les diſpoſitions particulieres réglées par la Loi, relativement aux biens des condamnés par contumace, ne peuvent s'appliquer à des Bénéfices, dont la Loi elle-même ne parle pas, & qui n'ont rien de commun avec des biens profanes. Dès qu'il y a une Sentence qui prononce, par une diſpoſition expreſſe, la privation du Bénéfice, il faut que cette Sentence ait ſon exécution, juſqu'à ce qu'elle ait été réformée par le Juge ſupérieur, ou anéantie par la repréſentation de l'accuſé contumace. La vacance prononcée du Bénéfice met le Collateur dans l'indiſpenſable néceſſité d'y pourvoir ; car l'E-

glise veut qu'aucun Bénéfice ne reste sans titulaire ; & c'est sur-tout en matiere de Cure, qu'il est essentiel que le Bénéfice soit toujours rempli, parce qu'il est essentiel qu'une Paroisse ne soit jamais sans Pasteur & sans guide. On sait que la dévolution & le dévolu n'ont été imaginés que comme des moyens d'exciter l'activité des Collateurs, & de punir leur négligence. Dès l'instant qu'un Bénéfice est déclaré vacant, l'Eglise veut qu'on nomme un titulaire, puisque, dès cet instant, elle menace le Collateur des peines de la dévolution & du dévolu.

Ce n'est donc point pour un Bénéfice qui a été déclaré vacant, qu'on peut attendre que les cinq ans de la contumace soient expirés. Ce seroit blesser les intérêts les plus essentiels; ce seroit aller contre le vœu de l'Eglise, que d'attendre l'expiration de ce terme : nous disons plus, ce seroit une contradiction véritablement abusive, que le Juge d'Eglise déclarât un Bénéfice vacant, & que le Collateur ne s'occupât pas d'y pourvoir.

Le Droit canonique distingue deux sortes de bénéfices ; les bénéfices simples, & les Bénéfices-Cures où à charge d'ames.

On pourroit, absolument parlant, différer la collation des Bénéfices simples ; parce qu'il y auroit moins d'inconvénient à laisser résider sur la tête d'un contumax le titre d'un pareil Bénéfice.

Mais, à l'égard des Bénéfices-Cures ou autres à charge d'ames, il n'est pas possible de les lais-

ſer vacans pendant cinq ans; il n'eſt pas même poſſible de livrer, pendant un ſi long intervalle de temps, le ſort d'une Paroiſſe à un ſimple Deſſervant. *Conductitiis Præsbyteris Eccleſiam committere non licet, cùm unaquæque proprium debeat habere Paſtorem.* Ce ſont les termes du canon *Præcipimus 21, queſt. 2.* L'intention de l'Egliſe, en établiſſant des titres, a été d'avoir toujours des titulaires. Elle n'a, dans aucun temps, donné ſa confiance à des Paſteurs mercénaires, qui, n'ayant point un état fixe, une juriſdiction abſolue, doivent prendre moins d'intérêt au troupeau qu'à ſa dépouille; doivent plus s'occuper de leur fortune que de leur Miniſtere, & qui, d'ailleurs, avec les plus pures intentions, ne pourroient prendre cet aſcendant, inſpirer cette confiance, & montrer cette autorité qu'exige la conduite de ames.

Les vœux de l'Egliſe & de l'Etat ont toujours été qu'il y eût de véritables Curés dans les Paroiſſes. De-là tant de Déclarations de nos Rois, tant de Réglemens des Cours, pour abolir cet abus de lapart des Curés primitifs, de faire deſſervir les Paroiſſes par des Vicaires amovibles; de-là ces ordres d'établir par-tout des Curés en titre, qui puſſent plus ſûrement inſtruire les Paroiſſiens, en méritant leur confiance.

Qu'on ne diſe donc plus qu'on peut faire deſſervir, pendant les cinq ans de contumace, un Bénéfice-Cure par un Prêtre, auquel on aſſigneroit une rétribution ſur les revenus même du Bénéfice; il y a long-temps qu'on

ne tolere plus que des Paroiſſes ſoient ainſi abandonnées à la conduite d'un étranger, & dépourvues d'un véritable Paſteur.

Auſſi, parmi tous les Arrêts rendus par contumace contre des Curés, dans les divers Parlemens du Royaume, on n'en trouve pas un ſeul qui ait ordonné, en déclarant leurs Bénéfices vacans, qu'ils ne pourroient néanmoins être conférés pendant les cinq ans, ſauf à ſe retirer devers les Evêques pour pourvoir à la deſſerte. Parmi tant de dévoluts, dont les livres ſont pleins, on ne trouve pas non plus l'exemple d'un ſeul dévolutaire qui ait dévoluté le Bénéfice ſur la tête de celui qui en a été pourvu par l'Evêque dans les cinq ans de la contumace : on ne trouve point un ſeul préventionnaire en Cour de Rome, qui ait requis le Bénéfice après les cinq ans, comme n'ayant vaqué qu'alors, & à cette époque ſeulement.

D'après ces moyens, on voit que, ſoit que l'on place le crime du Sieur Mailletard au rang de ceux qui font vaquer le Bénéfice de plein droit, ſoit qu'on le range ſeulement dans la claſſe de ceux qui ne le font vaquer qu'après la Sentence du Juge, la collation de M. l'Archevêque eſt également légitime; & que cette affaire ne préſentoit d'abus que dans les prétentions des créanciers du Sieur Mailletard.

Auſſi, par Arrêt de la Grand'Chambre, du 2 Mai 1776, rendu ſur les concluſions de M. de Saige, Avocat-Général, il a été déclaré n'y avoir abus dans le titre accordé au Sieur

Veron, de la Cure de Saint-Vincent de Paule; & les créanciers du Sieur Mailletard ont été condamnés aux dépens.

Durant le cours de ce Procès, M. Romain de Seze, Défenseur du Sieur Veron, avoit combattu quelques passages du *Traité de la mort civile*, par M. Richer, qui prétend que *le Bénéfice doit rester vacant pendant les cinq années de la contumace, & qu'il doit être confié aux soins & à l'administration d'un Desservant.* On a vu dans les moyens employés par M. de Seze que cet Avocat a soutenu le contraire. M. Richer a placé à la fin du volume dont nous venons de faire l'extrait, des *Observations* dans lesquelles il discute, avec beaucoup de précision, le sentiment de son antagoniste? Les Réflexions de M. Richer ne portent aucune atteinte à l'Arrêt du Parlement de Bordeaux, ainsi qu'il le dit lui-même; parce qu'il est certain que les créanciers du Curé de Saint-Vincent n'avoient pas droit de former la demande qu'ils ont portée devant ce Tribunal; la question qu'ils agitoient, leur étoit absolument étrangere; ils contestoient la validité d'un titre Ecclésiastique, & n'avoient, pour motif, qu'un intérêt purement profane : mais M. Richer, n'en paroît pas moins persuadé, que, vu les circonstances auxquelles on ne peut trop faire attention, quand on veut s'autoriser d'un Arrêt, celui-ci n'a pas jugé *in terminis* la question qui a été agitée. » Sa décision feroit, sans doute, regle » en cette matiere, dit M. Richer, si elle eût » statué sur une demande formée par des par-

» ties auxquelles on auroit pu ſuppoſer des
» vues plus canoniques & moins profanes, que
» celles qui animoient les créanciers...... C'eſt
» ainſi que les Cours laiſſent ſouvent ſubſiſter
» des mariages attaqués par des collatéraux
» qui n'ont que leur intérêt pécuniaire pour
» mobile, & qu'elles auroient anéantis, s'ils
» euſſent été attaqués par des perſonnes gui-
» dées par le reſpect dû au Sacrement ou à
» l'autorité paternelle. «



MÊLANGES.

REPROCHES

A notre Littérature, adreſſés par un vieux Gentilhomme François, à l'Auteur du Journal des Dames.

J'Ai paſſé ma vie à avoir de l'humeur, & je n'y renonce pas. J'ai vécu long-tems à Paris, c'eſt-à-dire, dans un ſéjour tumultueux, le plus propre à l'exciter & à l'entretenir. Je m'y réveillois le matin en peſtant contre les hommes, je m'endormois en m'en plaignant. Mes rêves même n'étoient pas trop pacifiques. Je grondois dans mon ſommeil, & cette continuelle effervefcence ne laiſſoit pas que d'altérer ma tranquillité.

Après avoir rendu pendant trente ans des ſervices aſſez importans pour qu'on y fît attention, je m'aviſai de me mettre ſur les rangs, pour demander hautement un poſte qui m'étoit dû. J'avois l'âge, les titres, tous les droits. Je ne doutois nullement du ſuccès de mes démarches, & je me fâchois, Dieu ſait! contre ceux qui prévoyoient des obſtacles. Point du tout : un jeune concurrent ſe pré-

ſente avec des graces, des ridicules & des vices à la mode. Dès ce moment je fus culebuté. Les femmes le recommanderent; je devins inſupportable, odieux; il parut *charmant*, *divin*, fait *pour aller à tout*, & les intrigues d'un fat inutile l'emporterent ſur les travaux d'un bon & brave Citoyen. Vous jugez ſi, dans ce moment, je jouois au naturel, le rôle du Miſanthrope. J'étouffois de colere, je trépignois d'impatience, &, comme Alceſte, je ne ſongeois plus qu'à ſortir d'un gouffre où l'injuſtice triomphe, où la probité courageuſe eſt immolée ſans ceſſe aux maneges d'une lâche dextérité. Heureuſement j'étois garçon & libre. Ne tenant ni à ces liens ſacrés, qu'on aime & qui retiennent, ni à ces attachemens frivoles qu'on mépriſe & qui contrarient, je ne craignois point d'envelopper dans ma retraite des êtres qu'elle auroit pu effaroucher. Prêt à partir, brûlant d'échapper à mes Concitoyens, du point fatal où j'étois encore, je jettois les yeux ſur ce malheureux globe pour y trouver un aſyle.

Ce fut la Suiſſe qui me détermina. Il me ſembla que la contagion univerſelle ne l'avoit point encore gagnée; que la franchiſe y régnoit, que le courage y entretenoit la liberté, & que la liberté, à ſon tour, y étoit la ſauve-garde des vertus. Ce fut elle que j'adoptai pour patrie, & que je choiſis pour ſéjour. Je m'y réfugiai donc avec l'eſpérance d'y faire impunément tout le bien qu'il me plairoit, & la douce ſatisfaction d'y jurer à mon aiſe con-

tre le reste de la terre; car on jure en Suisse assez passablement, & c'est peut-être une des causes de ma prédilection.

J'y habite une chaumiere où ma pensée est indépendante, où mes sensations sont vraies, où je jouis même de mon humeur. Toute idée de faste en est bannie : mais j'y admets la bienfaisance. Elle doit être le seul luxe d'une cabane où se retranche un honnête homme contre les sots, les fourbes & les méchans. Eh ! mon cher Monsieur, qu'aurois-je besoin d'ornemens étrangers ? La nature est si belle autour de moi ! Que vos Plutus déshonorés ensevelissent dans le duvet leur désœuvrement & leur mollesse; qu'entre le remords qui les ronge, & le dégoût qui les consume, ils périssent d'ennui sous l'or qui les couvre & les accuse; qu'ils ne puissent, dans le calme profond de leurs boudoirs mystérieux, étouffer le cri éternel d'une conscience qui les poursuit : moi, je me leve avec l'aurore, le regard serein comme elle, le cœur aussi pur que ses rayons. Je ne vois jamais, sans un transport nouveau, le grand astre, ame de l'univers, s'élever de la cime des monts, d'où il va répandre sur les campagnes la vie, la chaleur & la fécondité. C'est alors que mon esprit le suit dans sa course, présage avec ravissement l'abondance qu'il promet aux hommes, & adore, dans sa lumiere, le gage précieux de ses bienfaits. Que ce-soir là, ou non, ce que vous appellez une digression, il faudra bien, s'il vous plaît, que vous me la

pardonniez. Tout ce qui part de l'ame n'eſt jamais hors d'œuvre. Voilà ma poétique, à moi, & je ne la donnerois pas pour celles de Vida, d'Ariſtote & de Boileau. Revenons cependant; car je n'ai pas de tems à perdre, & j'ai beaucoup de choſes à dire.

Vous imaginez, peut-être, que le genre paiſible de la vie que je mene aura calmé mon caractere naturellement iraſcible & prompt à s'allumer. Point du tout : un homme ſans humeur eſt, à coup ſûr, un être ſans énergie, je dirois preſque, ſans vertu. Mon ame eſt courroucée par le mal, comme mon oreille eſt déchirée par un ſon diſcordant, & tout ce qui romp l'harmonie morale ou phyſique, m'eſt également importun, odieux, inſupportable. Il n'y a pas juſqu'à des goûts que j'aime, qui ne nourriſſent en moi cette indignation habituelle, qui m'incommode quelquefois, mais dont je ne me plains jamais. Il eſt vrai, je ne vois plus le tableau affligeant & répété de vos perfidies, de vos intrigues, de vos conventions & de vos ſottiſes; je ne commerce plus avec nos chers compatriotes; mais je lis leurs Livres & la plupart me rendent furieux. Comme vous voyez, l'amour des Lettres ne ſert encore qu'à aigir les levains de ma complexion : cependant le moyen de ſacrifier un loiſir ſi noble, & une ſi douce étude! Je voulois d'abord, afin d'éviter les criſes, me borner à la lecture des anciens, ou des Auteurs François qui ne ſont plus. Je conſervois Labruyere, qui a

médit de l'homme, Montaigne, qui l'a peint, & Pascal qui l'a calomnié. Jusques-là tout alloit bien : mais l'habitude de suivre les progrès de l'esprit de ma Nation, un vœu mal éteint pour sa gloire, ce je ne sais quoi qui survit dans l'ame d'un transfuge, trop Philosophe, pour être exclusif, & trop vertueux pour être ingrat, me ramenerent à cette maudite Littérature que j'avois laissée en assez mauvais état, mais que je retrouvai dans un état bien pire encore. Je ne me possédai plus, quand, dans le cours d'une année, je ne vis pas au milieu des brochures qui vous inondent, surnager un bon ouvrage, & que je comptai, en six mois, au moins deux cens pamphlets, tous impertinens, cruels, scandaleux monumens de la rage enhardie par l'impunité, & de cette vile audace qui, à la longue, deviendroit la honte d'un siecle, où elle seroit autorisée.

Je sais que, dans tous les tems, l'orgueil, la plus stupide des passions, s'est livré, au nom de la gloire, à des excès déshonorans; je sais que les Puissances les plus belligérantes ne le sont pas autant que l'amour-propre des Ecrivains. Dans le dernier siecle cinq ou six pédans se battoient les uns contre les autres, & Moliere en a fait justice. Je sais aussi que la phalange des critiques a été presque toujours accusée de prévention, d'injustice & de partialité. S'ils entreprennent de réfuter un ouvrage, non contens d'y reprendre ce qui est vraiment répréhensible, ils le censu-

rent ſur tous les points ; l'Auteur, ſelon eux, a fait autant des fautes que ſon Livre a de paroles. C'eſt dans cet eſprit que Scaliger écrivit contre Cardan. Ce dernier parloit-il de la beauté du perroquet & de ſon rare plumage, c'en étoit aſſez pour faire ſoutenir à ſon fougueux antagoniſte, que le perroquet étoit le plus hideux des oiſeaux. En ſe rapprochant de nous, que n'eût point à ſouffrir Racine de la fureur des Ariſtarques !

Voici ce qu'il dit dans la Préface de Britannicus : *Quelque ſoin que j'aie pris pour travailler cette Tragédie, il ſemble qu'autant que je me ſuis efforcé de la rendre bonne, autant de certaines gens ſe ſont efforcés de la décrier. Il n'y a point de cabale qu'ils n'aient fait, point de critique dont ils ne ſe ſoient aviſés ; il y en a qui ont pris même le parti de Néron contre moi.*

Dans un autre endroit il s'explique ainſi : *Voilà tout ce que j'ai à dire aux perſonnes à qui je ferai toujours gloire de plaire ; car pour les libelles que l'on fait contre moi, je crois que les Lecteurs me diſpenſeront volontiers d'y répondre.*

Toutes ces critiques ſont le partage de quatre ou cinq petits Auteurs infortunés qui n'ont jamais pu par eux-mêmes exciter la curioſité du Public. Ils attendent toujours l'occaſion de quelqu'ouvrage qui réuſſiſſe pour l'attaquer, non point par jalouſie ; car ſur quel fondement ſeroient-ils jaloux ? mais dans l'eſpérance qu'on ſe donnera la peine de leur répondre, & qu'on les tirera de l'obſcurité où leurs propres ouvrages les auroient laiſſés toute leur vie.

Quels coups ne s'efforça point de porter au grand Corneille la petite haine de l'imperceptible Scuderi? C'étoit l'infecte dans l'oreille du lion.

Fénélon lui-même, cette ame douce & sublime, que ses mœurs & son génie devoient mettre plus qu'un autre à l'abri de la satyre, n'a point échappé à ses outrages. Tel est le jugement qu'on en porte dans je ne sais quelles observations.

Fénélon étoit un pauvre Théologien, plus nourri de la lumiere des Auteurs profanes que de celle des Peres; esprit artificieux souple, flatteur & dissimulé s'il en fut jamais, qui, séduit par une femme, ne songeoit qu'à établir par-tout la séduction.

Je ne finirois pas si je voulois accumuler les citations où paroissent dans tout leur jour les balourdises de ces hommes sans frein, qui s'attachent aux réputations les mieux établies, comme les chenilles se traînent sur le duvet d'un fruit dans sa maturité. Mais ce fléau n'a jamais été, ce me semble, aussi répandu qu'il l'est aujourd'hui parmi vous. Quel renversement de tous les principes! quel oubli de toutes les bienséances! quelle méprisable animosité! en un mot, quel torrent d'injures qu'on ne peut lire, sans une sorte d'emportement contre les malheureux qui avilissent à ce point la dignité d'homme, pour satisfaire la vanité d'Ecrivain. Vos soi-disant Littérateurs se haïssent comme des femmes, & s'invectivent comme des Moines. Les anciens ont eu raison de représenter leur Pallas armée. Cette divinité qui,

ſelon eux, gouverne l'empire des Lettres, communique aujourd'hui à ceux qui les dégradent & qui croient les cultiver, des mouvemens plus déſordonnés, des humeurs plus âpres, ſur-tout des inclinations plus belliqueuſes, que Mars n'en inſpire à ſes guerriers.

Encore ſi ce déchaînement s'arrêtoit aux ouvrages, mais il n'a plus de limites. A ce qu'il me ſemble, les perſonnes même ne ſont pas épargnées. La ſatyre s'en prend à tout. Les vertus les plus pures en ſont atteintes. Elle attaque indiſtinctement les noms les plus intacts ou les plus illuſtres. De la fange où elle eſt née, elle franchit la hauteur des rangs, & viole juſqu'à l'aſyle de l'innocence. *Eh!* quoi la plus ſainte, la plus ſacrée, la plus reſpectable des propriétés, l'honneur des citoyens ſera dorénavant, parmi vous, livré au caprice de ces hommes perdus qui n'en eurent jamais, & qui, écraſés ſous le fardeau du mépris, voudroient en rejetter une partie ſur tout ce qui les environne! Qu'attendre d'une ſociété où votre réputation, ce prix tardif des efforts & des ſacrifices, ce tréſor qu'il faudroit racheter de tout ſon ſang, eſt à la merci des premiers brigands auxquels il plaira de l'envahir? L'honnête-homme eſt ſans défenſe. Ces gens-là en ont une, c'eſt leur lâcheté. Ils ſe fient à leurs vices, comme les ſerpens à leurs venins, & ils demeurent ſeuls ſur l'arene, parce que leur voiſinage flétrit, & qu'on reſteroit ſouillé par leur approche.

Que les fumées du fanatiſme républicain

offusquent les esprits, les exaltent & enfantent ces diatribes sanglantes, nées du choc des partis, & de l'opposition des sentimens. Ellès ont au moins une excuse, l'abus du patriotisme. Mais par où justifier tant de petits méchans, tant d'avortons satyriques, qui, chez vous, diffament à tort & à travers, qui n'ont pas même assez d'ame pour haïr, qui assurément se gardent bien de prétendre à la gloire, & ne se déchaînent ainsi que par cet instinct de *malfaisance* qui leur tient lieu de prétexte & d'inspiration? A quoi vous servent donc, morbleu, les progrès de votre philosophie, si elle n'adoucit pas vos mœurs, si elle ne met pas un frein à vos passions, si elle ne vous conduit pas à l'appréciation juste, des objets qui occupent & divisent, la société? Se peut-il qu'un Peuple, qui devroit être poli par la culture des Lettres, par le concours des Arts agréables & des connoissances utiles, se peut-il que des François, que des hommes enfin, au sein de l'instruction, s'abandonnent à des excès qui rappellent la barbarie? Autrefois du moins, à travers votre légéreté apparente, vous étiez galans & sensibles, vous célébriez les graces, vous les couronniez de fleurs; vos chansons respiroient l'amour, la délicatesse & la gaieté. Aujourd'hui, la méchanceté la plus lâche préside, même à vos couplets. Détracteurs des femmes les plus aimables, vous déchirez les couronnes que nous avions tressées pour elles. D'indécens vaudevilles, enfans de la licence & de la calomnie, sont autant d'atteintes &

d'outrages à la beauté. Vous abufez de fa foibleffe, vous ridiculifez fes vertus; &, au lieu de jetter, fur quelques-uns de fes travers, le voile de l'indulgence, vous les révelez, vous les proclamez avec la plus amere exagération. O Nation dégénérée, Nation raifonneufe, calculante & trifte, qu'eft devenue votre chevalerie, votre bienfaifance, & fur-tout votre amabilité?

Si le remede n'eft pas très-prompt, vous ne ferez bientôt plus qu'un affemblage d'hommes fans vigueur, fans émulation, fans générofité, *qui fe rendront juftice en fe méprifant tous.*

Pour vous, Monfieur, fi vous donniez par malheur dans ces travers qui m'irritent, ne me prononcez jamais le nom de philofophie. Un vrai Philofophe eft, en quelque forte, l'homme de la nature. Il fe recueille pour l'étudier, il ne l'étudie que pour la peindre. Il ne connoît ni le fiel de la haine, ni les manéges de l'ambition, ni les fureurs de la jaloufie. Il n'écrit point feulement pour exifter dans le fouvenir des hommes, il écrit pour les rendre meilleurs, pour leur préfenter fans ceffe l'augufte image de la vertu, ferrer les liens qui les uniffent, changer leurs devoirs en plaifirs, & les difpofer à ces paffions douces qui reconcilient le Sage avec la vie.

Tels devroient être ceux qui fe livrent à l'étude de la fageffe; mais, pour cela, il ne faudroit point refpirer un air que de malignes vapeurs empoifonnent. Il ne faudroit point habiter un pays où l'égoïfme brife tous les nœuds,

détruit

détruit tous les rapports, éteint le véritable enthousiasme. Il ne faudroit point s'abandonner à cet esprit méthodique, aride & meurtrier, qui ferme l'ame, seche l'imagination, regarde en pitié les Arts qui développent la sensibilité, & n'apprend rien à l'homme, sinon qu'il doit être vain, & que d'ailleurs il est foible, méchant & malheureux.

O toi! (vais-je m'écrier avec vous) toi, qui sacrifies aux Muses comme à des furies; toi, que font pâlir les succès de tes rivaux; toi, dont l'ame énervée, languissante & flétrie, se croit active & forte, parce qu'elle sent la haine & connoît la vengeance; fuis, malheureux, fuis avec un ami, s'il t'en reste un, dans la profondeur des solitudes champêtres. Là, ranime en toi l'homme éteint, l'homme dégradé, l'homme, enfin, mort au bonheur & à la vertu. Rajeunis tes sens, tes idées, leve tes regards, vois & respire.

Tout brûlé des passions de la Ville, tu as besoin d'un air pur qui te vivifie, de spectacles qui t'aident à penser. Contemple, ce qu'on n'apperçoit pas à travers nos brouillards & nos vices, la pompe des cieux, la majesté des campagnes, ce calme intéressant qui semble dire à l'homme sensible : *Reviens à la Nature.*

Enfoncé dans son sein, tu rougiras bientôt de cette existence artificielle que tu traînois dans l'opprobre, ayant toujours la gloire en perspective. Tu conviendras que cette gloire même ne vaut pas les travaux qu'elle coûte, les ennemis qu'elle attire, les regrets qui l'ac-

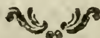
compagnent, & tu n'immoleras plus la paix d'un cœur libre à ce météore fugitif, qui, presque toujours, échappe aux vivans, & ne se fixe qu'autour de quelques tombeaux, que l'envie lui dispute. C'est au milieu de ces leçons fortes & touchantes, que l'esprit s'éleve & qu'on cesse de haïr ses semblables. Aux douloureuses convulsions de l'amour-propre succéderont les épanchemens de la consolante amitié. Une douce énergie remplacera la fievre qui te dévoroit, &, dans une extase tranquille, des larmes involontaires & muettes couleront de tes yeux dessillés. Alors replonge-toi dans le chaos des Villes ; tu leur dois un exemple : alors, si tu le veux, écris, tu seras éloquent, & tu pardonneras à ceux qui le seront plus que toi. Dans tes ouvrages passeront quelques teintes de ces tableaux vastes qui t'auront frappé, & tu sentiras qu'il faut commencer par être bon, avant de songer à devenir sublime.

Je suis, sans compliment, votre serviteur,

JEROME-PAPHNUCE G....

De ma Chaumiere en Suisse.

(*Journal des Dames.*)



MORT DE M. GRESSET ; Article de M. de la Harpe.

LEs Lettres viennent de perdre M. Greſſet ; il eſt mort à Amiens où il s'étoit retiré depuis trente ans. Ce qu'on doit regretter le plus, ce n'eſt pas qu'il ait fini la carriere de la vie, à l'âge où elle eſt le plus communément bornée, (il avoit 68 ans) mais qu'il n'ait pas rempli celle du travail & de la gloire pour laquelle il ſembloit fait. Il eſt peu d'hommes de talent dont les premiers eſſais aient eu plus d'éclat. *Ververt*, ouvrage plein de facilité & de grace, & dont le mérite parut d'autant plus grand, que le ſujet ſembloit offrir moins de reſſources, *Ververt* fit beaucoup de bruit dans le monde. Il n'y a point eu de bagatelle poétique qui ait fait une plus grande fortune. Cet ouvrage, & la *Chartreuſe* qui lui eſt bien ſupérieure, annonçoient un talent original, & ce qui ajoutoit à la ſingularité, c'étoient les premiers ouvrages de goût qu'on eût faits dans un Collége. Rouſſeau, excellent juge en Poéſie, quand il n'étoit pas paſſionné, donna les plus grands éloges à l'Auteur de *Ververt* & de la *Chartreuſe*. Il jugeoit avec raiſon que toutes les richeſſes du ſtyle poétique étoient raſſemblées dans ce dernier ouvrage. Ce qui le caractériſe particuliérement, c'eſt une fécondité d'ex-

preſſions qui, même quelquefois dégénere en luxe, & un eſpece d'abandon facile qui va juſqu'à la négligence. Les phraſes ſont ſouvent longues, & un peu traînantes. Mais il répand une harmonie ſi douce, & les vers s'enchaînent ſi bien les uns aux autres, que le défaut de la diffuſion diſparoît devant les beautés qui s'y mêlent, & quand la maniere d'un Auteur eſt belle, il faut lui laiſſer les défauts qui tiennent à ſa maniere; c'eſt un des principes de la ſaine critique & de l'équité, mais qui n'eſt pas fait pour être ſenti par les juges vulgaires, encore moins par les juges paſſionnés, qui réellement bleſſés des beautés qui les affligent, ſemblent ne l'être que des défauts qu'ils exagerent.

La *Chartreuſe* reſpire d'ailleurs une philoſophie aimable qu'il ſeroit à ſouhaiter que l'Auteur eût toujours conſervée. Rien n'eſt plus agréable, ni plus heureux, que l'idée allégorique qu'il nous donne de la vie humaine.

En promenant vos rêveries,
Dans le ſilence des prairies,
Vous voyez un foible rameau,
Qui par les jeux du *vague* Eole,
Détaché de quelque arbriſſeau,
Quitte ſa tige, tombe & vole
Sur la ſurface d'un ruiſſeau.
Là par une invincible pente,
Forcé d'*errer* & de changer,
Il flotte au gré de l'onde *errante*;
Et d'un mouvement étranger.
Souvent il paroît, il ſurnage,
Souvent il eſt au fond des eaux;

Il rencontre ſur ſon paſſage
Tous les jours des pays nouveaux;
Tantôt un fertile rivage,
Bordé de côteaux fortunés,
Tantôt une rive ſauvage,
Et des déſerts abandonnés.
Parmi ces erreurs continues,
Il fuit, il *vogue* juſqu'au jour,
Qui l'enſevelit à ſon tour
Au ſein de ces mers inconnues,
Où tout s'abîme ſans retour.

Il y a dans ces vers quelques imperfections, quelques répétitions de mots, mais aucun de ces défauts eſſentiels qui gâtent le ſtyle, & nuiſent à l'effet; & c'eſt ce qu'il faut faire ſoigneuſement obſerver à ceux qui traitent la critique de puérile; lorſqu'on leur reproche des fautes graves & accumulées. Ils penſent ſe juſtifier par l'exemple des bons Ecrivains, chez qui l'on peut rencontrer auſſi des fautes, & ils ne ſongent pas que ces fautes ſont le plus ſouvent très-légeres, & ſont comme étouffées par les beautés, bien loin de leur nuire; ils ne ſongent pas qu'il faut d'abord avoir un ſtyle, & que lorſqu'on manque des qualités indiſpenſables, ſans leſquelles il n'y en a point, alors quelques beautés éparſes ſont foiblement ſenties; & ne peuvent pardonner le vuide ou la fauſſeté des idées, ni une diction continuellement vicieuſe. Quel charme au contraire dans le morceau que je viens de citer? Comme l'allégorie eſt juſte & ſoutenue! Comme la tournure & l'expreſſion ſont intéreſſantes!

L'Epître au Pere Bougeant, *les Ombres*, sont fort inférieures à la *Chartreuse*, & roulent sur le même fonds d'idées. La Piece intitulée, *Epître à ma Muse*, est foible & inégale. Celle que l'Auteur adressa à sa sœur sur une convalescence, est ce qu'il a fait de mieux après la *Chartreuse*.

M. Gresset sorti des Jésuites, & accueilli dans le monde, voulut s'élever jusqu'à la Tragédie. Mais il n'avoit pas consulté les forces ni le caractere de son talent quand il donna son *Edouard III*. Le succès passager de quelques représentations qu'il obtint comme tant d'autres Pieces oubliées, ne l'a pas empêché de tomber comme elles dans l'oubli. L'intrigue en est froide, & le style plus froid encore; à quelques vers près, la diction est pénible, ampoulée & incorrecte. Le sujet de *Sidney* qui fut joué quelques années après *Edouard*, n'étoit pas beaucoup plus heureux. Le dégoût de la vie n'est pas un sentiment fort dramatique, à moins qu'il ne fût soutenu par l'énergie d'un caractere & d'une passion. Mais l'amour de *Sidney* pour une *Rosalie* qu'on ne connoit point, & qui est retrouvée au second acte, & le petit escamotage d'un valet qui substitue un verre d'eau à un verre de poison, tout cela forme une intrigue très-petite, & un Roman très-commun. Quand on a voulu reprendre *Sidney* en dernier lieu, il n'a eu aucun succès. Cette piece foible au théâtre, se recommande par un autre mérite qui la fera vivre dans la mémoire des Amateurs; c'est le style, qui est d'une beauté soutenue. C'est même dans cet Ouvrage que l'on trouve les

ſeuls vraiment beaux vers que l'Auteur ait faits dans le genre noble qui n'étoit pas le ſien. Car on en trouveroit bien peu dans *Edouard* qui fuſſent dignes d'être cités. Au contraire on a cité ſouvent ces vers de *Sidney* :

C'en eſt donc fait enfin : tout eſt fini pour moi.
Ce breuvage fatal que j'ai pris ſans effroi,
Enchaînant tous mes ſens dans une mort tranquille,
Va du dernier ſommeil aſſoupir cette argile, &c.

Le *Méchant*, joué en 1747, réuſſit beaucoup plus que *Sidney*, & il eſt reſté au Théatre. Quoique l'intrigue en ſoit un peu froide, & qu'elle ne ſoit même qu'une copie de celle du *Flatteur de* Rouſſeau, elle eſt infiniment ſupérieure à cette derniere Piece par le ſtyle & par les détails comiques. Perſonne ne lit le *Flatteur*, & tout le monde ſait par cœur une foule de vers du *Méchant* qui ſont devenus proverbes. En général la ſupériorité du ſtyle, & la difficulté du genre, font encore de cet Ouvrage, malgré ce qui lui manque, le plus beau titre littéraire de l'Auteur. On a dit que pluſieurs des traits les plus agréables du *Méchant*, appartenoient à la Société de Madame de F**, où Greſſet vivoit, & qu'on appelloit la *Société du Cabinet verd*. Mais quand cela ſeroit vrai, la gloire du Poëte n'en ſeroit point diminuée. Quel Auteur comique ne profite pas de ce qu'il entend dans la ſociété ? C'eſt-là une partie de ſes études. Le *Méchant* fut très-ſévérement critiqué dans ſa nouveauté. Quelqu'un dit à ces Cenſeurs ſi difficiles : *vous ſerez peut-*

être vingt ans sans avoir le pendant de cette Piece. Cet homme étoit Prophete. Il y en a trente qu'on a donné *le Méchant*, & depuis ce tems nous avons eu de jolis actes, des ouvrages très-ingénieux, tels que les *Mœurs du tems*, les *Fausses infidélités*, &c. mais pas une Comédie en 5 actes qui approche du *Méchant*, même de fort loin.

C'est aussi là que s'arrête la gloire de l'Auteur & que finit l'histoire de ses travaux. Il ne faut pas parler de ses Odes, d'une Traduction des Eglogues de Virgile, ni sur-tout d'un *Discours sur l'harmonie.* On est encore à concevoir que l'Auteur du *Méchant* ait pu produire cette déclamation scholastique. Rien ne fait mieux voir combien les hommes de talent doivent être sobres & réservés sur l'article de l'impression. M. Gresset n'a imprimé que deux petits volumes, & il y en a un de trop. Mais celui qui contient *Ververt*, la *Chartreuse* & le *Méchant*, lui assure à jamais un rang parmi les bons Poëtes qui ont enrichi notre langue d'ouvrages faits pour durer autant qu'elle.

Les seuls fruits de son loisir dans la retraite, furent un petit Poëme intitulé *le Parrein magnifique*, & un nouveau Chant de *Ververt* intitulé *l'Ouvroir*. On dit qu'on retrouve encore des traces de son talent dans ces deux morceaux qui n'ont jamais été imprimés. (*)

(*Journal de Politique & de Littérature*)

(*) On apprend d'Amiens que dans le nouveau chant ajouté au *Vert-Vert*, & intitulé *l'Ouvroir*, M. Gresset

LETTRE de M. DE MANDRE, à M. MORAND, Docteur en Médecine, & de l'Académie des Sciences, sur la population de la Ville de Paris, comparée à l'état où elle étoit il y a un siecle.

VOus avez trouvé, Monsieur, dans le Livre intitulé : *Mémoires, Conférences & Observations sur les Arts & les Sciences*, par Jean-Baptiste Denis, Médecin ordinaire du Roi, imprimé à Paris, in-4to. en 1682, page 35, qu'il y avoit eu dans Paris, en 1670, 16810 baptêmes & 21461 morts, & en l'année 1671, 18532 baptêmes & 17398 morts. On est assuré, par les états qui s'impriment tous les ans, à Paris, chez Latour, Imprimeur de la Police, que le nombre des baptêmes de la

décrivoit les occupations des Religieuses. On dit que ce fût par égard pour feu M. l'Evêque d'Amiens que M. Gresset ne publia point ce chant, & on pense qu'il l'a jeté au feu dans les premiers jours de sa maladie. Quelqu'un s'est rappellé de *l'Ouvroir* quatre vers que nous transcrirons.

L'une découpe un *Agnus* en lozange,
Ou met du rouge à quelque Bienheureux ;
L'autre bichonne une Vierge aux yeux bleus,
Ou passe au fer le toupet d'un Archange.

Ville de Paris, a monté, pendant l'année 1770, à 19549, celui des morts à 18719; & qu'en 1771 le nombre des baptêmes a monté à 18941, & celui des morts à 20685. Vous avez pensé qu'en comparant ces deux époques, on pouvoit se former une idée exacte de l'accroissement de la population de Paris, dans l'espace d'un siecle. Pour mieux faire cette comparaison, vous avez joint les deux années du siecle dernier & celles du siecle présent. L'année commune, prise sur 1670 & 1671, a fourni le nombre de 17671 baptêmes, & de 19429 morts; l'année commune, prise sur 1770 & 1771, a fourni 19245 baptêmes & 19702 morts. Pour rendre cette comparaison juste, il faut observer que M. Denis a composé son Ouvrage sur la supputation générale des feuilles des années 1670 & 1671, imprimées *in-folio*, & mois par mois, chez Frédéric Léonard, rue Saint-Jacques. J'ai cherché à me procurer ces feuilles, que je n'ai pu découvrir dans aucune Bibliotheque, pas même dans celle du Roi. M. Poulletier, Maître des Requêtes, a, dans sa Bibliotheque, un Recueil de plusieurs pieces détachées, parmi lesquelles on trouve la feuille imprimée pour le mois de Janvier 1672, chez ce Frédéric Léonard, Imprimeur ordinaire du Roi, & une pareille feuille pour le mois de Décembre 1679, imprimée chez Thierry, Imprimeur ordinaire de la Police. Ces feuilles, toutes deux détachées, sont à la suite d'un frontispice imprimé *in-folio*, sous le titre: *Etat général des Baptêmes, des*

Mariages & des Mortuaires des Paroisses de la Ville & Fauxbourgs de Paris, pour l'année 1679, chez Denis Thierry, Imprimeur ordinaire de la Police, rue Saint-Jacques. La feuille du mois de Décembre 1679, contient une récapitulation générale de l'année, & porte le nombre des baptêmes à 17257, celui des mariages à 3881, & celui des morts à 27100.

En comparant l'année commune, prise sur 1770 & 1771, avec celle prise sur 1670 & 1671, il sembleroit, au premier coup-d'œil, que les deux années du siecle présent ont fourni 1574 baptêmes de plus que celles du siecle passé, & 273 morts de moins; mais les feuilles détachées, conservées dans la Bibliotheque de M. Poulletier, m'ont appris qu'en 1679, & par conséquent dans les années précédentes, les états qui s'imprimoient annuellement ne comprenoient pas les Paroisses de Saint-Philippe du Roule, Saint-Denis de la Chapelle, Saint-Jacques de la Villette, Saint Jean-Baptiste de Belleville, Notre-Dame de Délivrance au Gros-Caillou, & Saint-Louis des Invalides, lesquelles Paroisses, au nombre de six, sont comprises dans les états de 1770 & 1771; il faut donc, pour établir une comparaison juste, distraire des états de 1770 & 1771, le nombre des baptêmes & des morts de ces six Paroisses. J'ai trouvé, par le relevé que j'en ai fait, qu'en 1770 il y avoit eu dans ces six Paroisses, 556 baptêmes & 897 morts, & dans le cours de l'année 1771, 515 baptêmes & 819 morts. Il est nécessaire, pour que la com-

paraiſon ſoit exacte, de diminuer de 535, nombre moyen des baptêmes des deux années 1770 & 1771 des ſix Paroiſſes, les 19245 baprêmes qu'ont fourni les états généraux de 1770 & 1771, & les réduire à 18710. Les morts de ces ſix Paroiſſes des mêmes années 1770 & 1771, donnent le nombre moyen de 858, qu'il faut pareillement diſtraire des 19702 morts qu'ont fourni les états généraux de 1770 & 1771, ce qui les réduit à 18844.

De ce calcul, il en réſulte que dans les Paroiſſes qui étoient compriſes dans les feuilles imprimées en 1670 & 1671, il y a eu dans ces deux années 1039 baptêmes de moins, & 585 morts de plus que dans les deux années 1770 & 1771.

Ces réſultats préſentent pluſieurs obſervations qui paroiſſent conſtantes; 1°. en 1670 les Paroiſſes du Roule, de la Chapelle, de la Villette, de Belleville & du Gros-Caillou, qui font préſentement une partie conſidérable de Paris, & dont elles augmentent la population, étoient, ſans doute, trop peu peuplées pour en être regardées comme les Fauxbourgs. 2°. La population de Paris, en la calculant par les baptêmes, s'eſt accrue dans les autres Paroiſſes, qui formoient pour lors la Ville de Paris, d'environ un dix-ſeptieme dans le courant d'un ſiecle. 3°. Le même eſpace de tems, qui fournit une augmentation de naiſſances d'environ un dix-ſeptieme, préſente une diminution de morts d'environ un vingt-deuxieme, ce qui forme une apparence de contradiction; le nom-

bre des morts dans une Ville telle que Paris, devant toujours être proportionné à celui des naiſſances. Je crois cependant que cette différence peut provenir, 1°. de ce que les habitans de Paris envoient hors de cette Ville plus d'enfans en nourrice qu'il n'y en envoyoient autrefois, & le plus grand nombre de ces enfans périſſant dans les premieres années de la naiſſance, il en réſulte néceſſairement que le nombre des morts doit être moins grand dans la Ville de Paris. 2°. De ce que les établiſſemens de charité ſe ſont fort multipliés dans Paris depuis un ſiecle. La bienfaiſance y eſt plus générale, les aumônes plus abondantes, & les pauvres malades reçoivent dans les Paroiſſes, plus de ſecours qu'on ne leur en procuroit autrefois.

M. Denis n'a pas fait mention dans ſon Ouvrage du nombre des mariages célébrés dans la ville de Paris; mais j'ai trouvé dans la feuille détachée du mois de Décembre 1679, conſervée dans le cabinet de M. Poulletier, que les mariages y ſont portés au nombre de 97; & que dans cette même derniere feuille, qui contient la récapitulation générale de l'année 1679, les mariages y ſont portés au nombre de 3881. On peut ſuppoſer qu'il ne devoit pas y avoir grande différence entre l'année 1679, & les années 1670 & 1671; mais pour comparer le nombre des mariages de cette époque, avec celui des années 1770 & 1771; il faut faire une opération ſemblable à celle qui a été faite pour les baptêmes & pour les

morts, c'eſt-à-dire, en diſtraire les ſix Paroiſſes qui ne ſont pas compriſes dans les feuilles de 1679.

Les mariages faits à Paris en 1770, ont monté à 4775, & en 1771 à 4452; le total eſt par conſéquent de 9227, & l'année commune ou le nombre moyen, de 4613. Les ſix Paroiſſes dont j'ai fait ci-devant mention, ont fourni, pour 1770, 116 mariages, & pour 1771, 122, ce qui donne pour le nombre moyen 119, lequel, ôté de 4613, réduit les mariages, durant ces deux années; à 4494. Il y a par conſéquent dans la derniere époque, 613 mariages de plus que dans la précédente; mais cette comparaiſon ne peut jamais être auſſi juſte que celle des baptêmes & des morts, attendu qu'elle n'a pour baſe que la ſeule année 1679, & qu'en général il ſe trouve plus de variations d'une année à l'autre, par rapport à ces ſortes d'actes, que dans ceux des baptêmes & des morts.

Enfin, Monſieur, cette même feuille de 1679 préſente une différence bien plus extraordinaire ſur le nombre des morts, puiſqu'il y eſt marqué que dans le cours de l'année ils ont monté à 27100, quoique, comme je vous l'ai obſervé, on comprit dans ces feuilles ſix Paroiſſes de moins que dans celles qu'on publie préſentement; que ces ſix Paroiſſes aient donné pour 1770 & 1771 le nombre moyen de 858, & qu'enfin je ſois aſſuré que depuis 1720 juſqu'à préſent, l'année 1740, où on a compté 25284 morts, ait été la plus mortelle;

il faut donc que quelque raison physique ait diminué la mortalité dans Paris depuis un siecle, ce qui est très consolant pour l'humanité, & feroit desirer que les personnes qui exercent un art, auquel on doit sans doute une grande partie de cet avantage inappréciable, cherchassent à en découvrir la cause.

Vous m'objecterez peut-être, Monsieur, que l'usage où sont les meres de nourrir leurs enfans, vous paroît plus commun présentement qu'il ne l'étoit il y a quelques années, & que par conséquent la différence des morts ne peut pas provenir de ce qu'il y avoit plus d'enfans nourris par leurs meres il y a un siecle, qu'il n'y en a présentement ; mais il faut observer que ce sont quelques personnes riches & aisées qui ont donné, depuis peu d'années, le bon exemple de nourrir elles-mêmes leurs enfans, & que cet exemple n'a pas influé sur le Peuple, qui est peut-être plus occupé par les ouvrages d'industrie qu'il ne l'étoit il y a un siecle, & est, par cette raison, moins à portée de vaquer aux soins qu'exige la nourriture & la premiere éducation des enfans; peut-être aussi le Peuple ayant plus d'aisance qu'autrefois, se trouve-t-il plus en état de payer des mois de nourrice & de sevrage à des étrangeres qui élevent des enfans dans les campagnes. Ce sont des observations qui méritent d'être approfondies, & sur lesquelles vous êtes plus en état que tout autre de faire des réflexions, qui serviront de suite à celles que vous avez insérées dans les *Mémoires de l'Académie des*

Sciences, imprimés en 1771. La récapitulation des baptêmes, des mariages & des morts de Paris, depuis 1709 jusqu'en 1770, que vous avez consigné dans cet ouvrage, servira à notre postérité de base authentique pour connoître les accroissemens ou la diminution future de la population de la Capitale du Royaume.

(*Mercure de France.*)

PROBLÊME INTÉRESSANT DE MORALE; par M. LINGUET.

LE Lord *F....*, homme très-riche, étoit aussi très-avare, deux qualités qui vont souvent ensemble, en Angleterre comme ailleurs. Son unique attention étoit de thésauriser. Il n'avoit jamais voulu se marier, par la frayeur que lui inspiroit l'entretien d'une femme : il n'avoit point d'amis : il passoit presque toute sa vie à la campagne, sans autre société que celle d'un vieux Valet-de-chambre François, qui le servoit depuis cinquante ans. Il rendit le dernier soupir entre les bras de ce domestique, dans un Château éloigné.

Son héritier, qu'il n'avoit jamais voulu voir, étoit un pauvre Gentilhomme, du fonds de l'Ecosse. Le Valet-de-chambre lui écrivit de se rendre au plutôt à .... qui lui appartenoit par le décès de son parent. Le nouveau riche accourut avec l'empressement que donne une pareille nouvelle.

A ſon arrivée, le domeſtique lui rendit un compte exact des meubles du château, & des revenus de la terre dont il avoit eu long-tems la direction : il le termina par remettre à l'héritier 90,000 livres ſterling en billets de banque, qu'il avoit trouvés dans le cabinet du mort, & dont il s'étoit rendu dépoſitaire, pour en empêcher la diſtraction.

Pour ſentir le mérite de cette action, il faut ſavoir que cette ſomme compoſe plus de deux millions, argent de France; que les billets de banque étant au porteur, ils appartiennent, ou du moins ſont payés, à quiconque s'en trouve nanti; & qu'ici le gardien de ce tréſor en avoit ſeul connoiſſance.

Le Gentilhomme reçut le préſent, parcourut le porte-feuille avec une avidité taciturne, & après un long ſilence, *Eſt-ce bien là tout?* dit-il à ſon *Bienfaiteur.* Pour réponſe, les larmes inonderent le viſage du généreux domeſtique. Alors l'héritier détacha du paquet un billet de dix pieces (dix Louis), en le lui offrant, pour prouver ſa reconnoiſſance. Le François ſe retira en ſanglotant. Il eſt mort, il y a deux ans, dans la miſere, à Londres, entre les bras du Docteur Legoux, Chirurgien-Accoucheur, auſſi honnête qu'habile, de qui je tiens cette anecdote, & qui m'a permis de le citer.

Que doit-on admirer le plus ici, de la fidélité du domeſtique, ou de l'ingratitude de l'héritier?

Cette homme, ſi reſpectable, & ſi mal-récompenſé, ſe nommoit *Furaut.* Les Grecs &

les Romains ont célebré & immortalisé des noms qui le méritoient bien moins.

(*Annales Politiques, Civiles & Littéraires du dix-huitieme Siecle, ouvrage Périodique.*)

RAPSODIE sur le génie & les Ecrits de SHAKESPEARE.

Traduite de l'Anglois (*).

SHakespeare est un Auteur dont les créations dramatiques s'accordent en général si parfaitement avec celles de la nature, qu'il n'est pas seulement admirable à le considérer en grand, mais qu'il offre encore de nouveaux sujets d'étonnement quand on l'examine au microscope. Un Ecrivain étranger nous reproche à la vérité d'avoir un enthousiasme excessif pour ce barbare : si nous l'avons admiré avec connoissance de cause, ou si nous avons suivi aveuglément l'impulsion d'un sentiment qui nous entraînoit malgré nous, c'est ce que je ne puis dire : mais il est certain que les travaux des Editeurs de Shakespeare ne l'ont pas excessivement servi. Ces Editeurs tiennent cependant, pour la plupart, un rang distingué dans les Lettres. Mais quelques-uns avoient eux-mê-

(*) Nous avons cru que cette rapsodie pourroit amuser nos Lecteurs, qu'il n'est pas besoin de prévenir sur le jugement qu'on doit en porter.

mes sur le Parnasse des possessions trop étendues & trop importantes, pour s'occuper bien sérieusement des intérêts d'autrui ; & parmi ceux qui s'en sont fait une affaire sérieuse, il est malheureusement arrivé que le plus habile a préféré la gloire de trouver des conjectures ingénieuses au mérite de faire des observations solides. Le caractere de ses corrections n'est pas tant d'être ou justes ou fausses, que d'être toujours outrées ; & si l'on peut le dire, *Warburtoniennes.* Un autre a entrepris depuis de travailler sur notre Auteur, qu'il paroît avoir regardé comme une espece de Protée sauvage ou de frénétique ; en conséquence il lui coupe les aîles avec le glaive de sa critique, toutes les fois qu'il sort de la sphere de discrétion que ce savant Editeur s'est circonscrite..... Cependant quelles que soient la négligence des uns & la rigueur des autres, il y a des gens qui croyent fermement que ce sauvage, ce barbare sans goût & sans culture, n'a obtenu que la moitié de la gloire qu'il mérite ; ils esperent qu'il viendra quelque nouvel Aristote, qui ne se contentant pas d'effleurer la surface des choses, entrera dans l'esprit de ses compositions, pénétrera les secrets de son génie, & purgera ses écrits des taches étrangeres qui les déshonorent. A l'égard de celles qui sont inhérentes aux ouvrages mêmes, peut-être deviennent-elles invisibles à ceux qui les cherchent au milieu de l'éclat que répandent les beautés, au-lieu de chercher les beautés, comme on ne le fait que trop souvent, au travers d'une obscurité réelle

ou prétendue. Quand la voracité du tems aura englouti tous ſes Editeurs & tous ſes Commentateurs, *quand le nom de Voltaire & la langue dans laquelle il a écrit, ſeront ſortis de la mémoire des hommes, les monts Apalachiens, les rivages de l'Ochio, les plaines de Sciola retentiront encore des accens de ce Barbare ; il ſera entendre dans ſa langue le tumulte des vraies paſſions de la nature ; le tems n'adoucira point les douleurs de Lear, il n'effacera point les charmes de Roſalinde.* Rien n'eſt périſſable dans lui, ſi ce n'eſt ce ſavoir dont on prétend qu'il étoit ſi dépourvu : il n'en avoit pas, à la vérité, autant qu'il en falloit pour le ſiecle où il vivoit, mais il en avoit peut-être trop pour la portée de ſon génie & les intérêts de ſa gloire. Milton & lui tranſmettront les reſtes uſés & les haillons de la mythologie à la poſtérite la plus reculée où leur propre valeur n'auroit pu les faire paſſer, & les *Métamorphoſes d'Ovide*, indignes par elles-mêmes de l'immortalité, s'y éleveront avec leur appui.

Shakeſpéare differe eſſentiellement de tous les autres Ecrivains ; nous ſentons plutôt ſes beautés que nous ne les comprenons ; & il y a une infinité d'occaſions où il eſt plus vrai de dire qu'il nous poſſede, que de dire que nous le poſſédons. Et cela n'eſt point étonnant ; il ſeme les germes de l'action & des caracteres, d'une main ſi adroite & d'un air ſi indifférent, il eſt ſi ſûr de ſon empire ſur nos cœurs, & ſe ſoumet ſi peu à notre jugement, qu'il nous eſt ſupérieur dans tout ce qu'il fait. Nous ne

voyons pas ſa marche, nous n'appercevons pas la connexion de la cauſe & de l'effet, nous ſommes emportés par une admiration aveugle, & nos foibles lumieres ne peuvent atteindre à la hauteur de ſes procédés. Tous les incidens paroiſſent des effets du haſard, & cependant nous ſentons que tout eſt deſſein & arrangement. Ses perſonnages agiſſent & parlent non-ſeulement de la maniere la plus vraie par rapport à la nature, mais encore de la maniere la plus convenable par rapport à nous; il ne nous montre, il ne nous fait ſentir préciſément que ce qu'il faut; il n'a pas un paſſage qui ne s'adreſſe à l'eſprit & au cœur; il fait de nous tout ce qu'il lui plaît, & d'autant plus aiſément qu'il ne trahit jamais le ſecret de ſes opérations. Nous voyons ſes perſonnages agir par l'impulſion combinée des paſſions, de la raiſon, de l'intérêt, du caractere & du tempérament mêlangés dans leurs juſtes proportions, & nous ſommes forcés de reconnoître que tout ce que font ou ſentent ces perſonnages, eſt un réſultat néceſſaire de cette combinaiſon. Tout eſt mêlé & tout eſt diſtinct; tout eſt compliqué & tout eſt ſimple. Je ſuis obligé de m'arrêter; je craindrois que l'expreſſion de mon admiration ne parût peu convenable en parlant d'un homme; *mais c'eſt vraiment quelque choſe de prodigieux, qu'une ſimple créature humaine, ait eu une compréhenſion ſi vaſte & ſi parfaite; qu'un homme ait poſſédé un art ſi exquis*, que tandis que l'effet total ſe fait ſentir aux femmes & aux enfans, la cauſe échappe

ſouvent aux Commentateurs les plus habiles. Un ſceptre & un brin de paille ſont dans ſes mains de la même efficacité; il n'a pas beſoin de choiſir, tout ce qu'il touche devient d'un grand prix; rien n'eſt trop élevé, rien n'eſt trop bas. Eſt-ce un caractere actif, comme Richard? Il nous offre tout ce que nous pouvons déſirer. Eſt-ce un caractere tout différent, comme Hamlet, il n'excite pas moins d'admiration. L'activité produit un genre de perfection, l'inaction en produit un autre : l'Hiſtoire, le Conte, ou la Ballade; le Roi ou le Gueux, le Héros, le Furieux, l'Imbécille ou le Fol, tout eſt égal; rien n'eſt pire ni meilleur; le même génie ſe répand dans tout & s'y fait également admirer. Veut-il montrer un caractere dans des ſituations différentes? Faut-il qu'il renferme dans une heure les événemens de pluſieurs années? Avec quelle magie il fait préparer l'illuſion! Il faut d'abord ſoumettre l'entendement : il ſe ſert des préjugés de l'enfance pour aveugler l'âge mûr : l'ordre eſt anéanti, les loix de la nature ſont oubliées, & il ne reſte dans les eſprits qu'une impreſſion d'horreur & je ne ſais quoi de ſauvage. Il ne nous laiſſe pas le tems de la réflexion; la force des ſentimens, l'horreur des crimes & des remords, les poignards tirés, les meurtres, les Eſprits & les enchantemens, nous tiennent dans une agitation continuelle & s'emparent de toutes les facultés de notre ame. Eperdus & hors de nous-mêmes, nous ne nous appercevons ni du changement des lieux ni de l'éloignement des tems,

& jusqu'au moment où la toile tombe, nous ne faisons qu'un songe dans le cours duquel nous ne pensons pas un moment aux loix de l'existence. Il se trouve quelquefois un Rhymer qui se réveillant en sursaut, vient de par Aristote faire un procès au hardi Magicien; mais Aristote lui-même, s'il revenoit au jour, désavoueroit son téméraire Avocat, & tomberoit aux pieds du Grand-Homme. *O modele suprême de la perfection dramatique*, lui diroit-il, *ne m'imputez pas l'insolence de ces insensés : les Poëtes de Grece étoient resserrés dans le cercle étroit du chœur, la gêne de leur situation les assujettissoit à la précision, & ils se voyoient contraints de copier fidélement les détails de la nature ; je les ai suivis, je n'ai pas prévu qu'on pourroit tracer un cercle plus vaste, & étendre le Drame aussi-loin que l'esprit humain peut atteindre. Convaincu par l'expérience, je vois maintenant qu'on peut se faire une nature plus simple ; une nature d'effets seulement, indépendante des relations locales & de la continuité de tems. La nature, pour se conformer aux facultés des hommes, a fait de la vie humaine une chaîne réguliere de causes visibles & d'effets : mais la Poésie se plaît dans la surprise, cache sa marche, s'empare du cœur dès la premiere fois, & s'éleve au plus haut degré du sublime sans laisser voir la trace de son vol : la vraie Poésie n'est pas la nature, c'est une magie ; on voit l'effet, les causes sont cachées ou inconnues. Je n'ai point prescrit de loix au Magicien : son pouvoir est sa loi. Quels exemples proposer, quelles bornes fixer, à qui n'est ni imitateur ni placé*

dans la ſphere de l'imitation? En un mot, ſi il parvient à ſon but, qui pourra blâmer ſa marche? En Poéſie, les moyens, ſoit viſibles ſoit cachés, ſont juſtifiés par le ſuccès; mais ils ſont plus parfaits & plus admirables quand ils ſont inconnus.

(*Univerſal Magaſine.*)

NOTICE *d'un Teſtament ſingulier.*

M R. Girard, Docteur en Médecine, s'exprime ainſi dans une Lettre écrite de Marvejols, le 23 Février dernier, à M. le Chevalier de Servieres, Officier de Cavalerie, & que celui-ci vient de rendre publique.

J'ai vu la copie du teſtament qu'Aldebert de Peyre, Evêque de Viviers, fit en 1303. Un acte auſſi ſingulier eſt certainement bien propre à nous donner une idée du ſiecle d'ignorance & de ſuperſtition où il fut écrit: le nombre des fondations & des legs que cet Evêque fit aux Egliſes & aux Couvens eſt incroyable; preſque tous les Moines & toutes les Religieuſes, tous les Prêtres du Vivarais & du Gevaudan ſont appellés à partager ſon hérédité, & ce à la charge de fondre des cloches, d'élever des Autels du côté de l'Orient, de dire des Meſſes, de faire des ſervices, & ſur-tout des repas annuels, pour la redemption de l'ame du teſtateur, & de celles de ſes parens; *outre cela, Aldebert, à l'exemple de ſes aïeux, fait une*

une ſubſtitution cléricale perpétuelle en faveur du ſecond fils du Seigneur Baron de Peyre, ſon neveu, ou du troiſieme, ſi le deuxieme venoit à ſe marier, à condition que le ſubſtitué prendra la tonſure, & avec la clauſe expreſſe, que ſi le Seigneur de Peyre ou quelqu'un de ſes ſucceſſeurs à perpétuité venoient à empêcher par négligence, fraude ou méchanceté, qu'aucun de ſes enfans n'embraſſât l'état Eccléſiaſtique, & qu'il les obligeât tous à s'engager dans le mariage ou à entrer dans le Cloître, dans ce cas le teſtateur legue trois terres conſidérables compriſes dans la ſubſtitution, à la Cathédrale de Mende, laquelle ſera tenue, en conſéquence, de donner 1000 marcs d'argent aux Jacobins de Marvejols, pour Meſſes, prieres, ſervices & repas annuels (pro refectionibus annuatim ad redemptionem animæ ſuæ & parentum.) *La ſubſtitution cléricale a été ſuivie juſqu'à la fin du dernier ſiecle, dans la maiſon de Peyre, où il n'y a point eu de cadets depuis cette époque. Enfin, dans le même teſtament l'Evêque de Viviers exige de ſes héritiers & légataires, qu'ils ne parleront jamais la Langue Françoiſe, ni celle d'Auvergne, mais qu'ils s'en tiendront au patois ou jargon du pays, qui a toujours été ſon langage, & celui de ſes peres; ſans quoi il leur impoſe une amende de 50 liv. tournois, reverſibles à l'Egliſe de Mende.*

(*Journal Encyclopédique.*)

ODE A ÉPICURE. Imitation de l'Allemand, de M. GLEIM.

ESPRIT céleste, esprit émané d'un Dieu ; ô toi, mon Epicure, il t'aima ce Dieu dont tu niois l'existence.

Tu ne dus qu'à lui seul ce noble essor, ce génie ardent & sublime qui, des fanges de la terre où nous rampons, t'emportoit jusques sur les hauteurs qu'habite sa lumiere increéee.

Traversant d'abord, avec un religieux effroi, les immenses ténebres qui te séparoient de lui, tu t'élevois par degrés, & de son trône il jettoit sur toi un regard bienfaisant. Mais bientôt ce trône de feu s'offrit à ton œil ébloui ; d'une main audacieuse tu voulus y atteindre, il disparut dans des flots de clarté. Tu voulus en suivre la trace, il se perdit dans la foule des mondes, remonta jusqu'à la source du jour, & le grand Etre qui t'aimoit, t'abandonna à l'erreur pour te punir de ton audace....

Oui, oui, mon Epicure, il t'aimoit ce Dieu dont tu niois l'existence...

Sans cela ton esprit, retenu par des liens terrestres, auroit-il pu s'égarer si loin ? Descendu des régions supérieures, & désespérant désormais de pénétrer jusqu'à l'essence des choses, tu entendis la voix de la volupté, de cette volupté céleste qui pouvoit seule te dé-

dommager de la préſence & du commerce d'un Dieu.

Mollement couchée dans tes jardins, à l'ombre d'un buiſſon de roſes, elle t'appelloit, te ſourioit; mais toi, toujours flottant dans le doute, tu attendois que la ſageſſe s'approchât du berceau parfumé où elle repoſoit, & vînt t'y conduire par la main; tu vis alors que les regards de la Deeſſe étoient doux comme ceux de l'innocence, & que ſon front étoit calme & ſerein comme celui de la vertu.

La Sageſſe, pour te raſſurer entiérement, la ſalua avec un baiſer de ſœur; mais toi, trop incrédule Epicure, tu fis un pas en arriere, craignant encore que ce ne fût pas la ſœur de la Sageſſe.

Moins timide, enfin, tu t'aſſis, avec ſécurité, entre les deux ſœurs, qui ſe plurent à t'inſtruire, & tu appris, dans leur charmant entretien, que la Volupté n'eſt pas fille de la Terre.

Une jouiſſance modérée, te dit-elle, voilà le ſecret du bonheur. Par elle ſeule tu mettras un frein à tes paſſions; elle armera ton eſprit d'une force que rien ne pourra vaincre, rendra ton ame libre, & te donnera un cœur tranquille.

Ce fut la Volupté qui t'enſeigna que l'humanité eſt le premier devoir de l'homme. Senſible comme ta maîtreſſe, auſſi doux qu'elle-même, tu ne fermois plus une oreille ſuperbe à la plainte du pauvre & au cri de la commiſération. La Volupté, mon Epicure, ouvrit

ton cœur à la Bienfaiſance. Heureux depuis ce moment, tu ne quittas plus le buiſſon de roſes, & l'Être-Suprême te voyoit, avec plus de complaiſance encore, du haut de ſon trône inacceſſible.

Par M. DORAT.

(*Journal de Dames.*)

ABRÉGÉ de la Vie de M. FALK; par M. GÉORGI.

M. Falk (Savant dont nous avons parlé au mois d'Avril, pag. 64) étoit né en 1725 ou 27 dans la partie de la Suede qu'on nomme la Gothie Occidentale. Il étudia la Médecine à Upſal, & s'y adonna à la Botanique ſous la conduite du Chevalier de Linné, qui pour le diſtraire de la mélancolie dont il étoit affecté, le fit voyager dans l'Iſle de Gothlande, & le chargea d'y rechercher pluſieurs plantes & de ramaſſer les différentes eſpeces de coraux qui naiſſent dans la mer dont cette Iſle eſt environnée. Le compte qu'il rendit de ſon voyage prouva ſon ſavoir. Mais il ne guérit pas de ſon humeur hypocondre, qui fut entretenue par l'indigence & la vie ſédentaire. Lorſque le Profeſſeur Forskol alla d'Upſal à Copenhague en 1760, M. Falk l'y accompagna pour examiner s'il ne pourroit pas, conformément aux vues du Chevalier de Linné, obtenir d'être

du nombre des Savans qui ont entrepris le fameux voyage d'Arabie par ordre du Roi. Des gens de diſtinction s'y intéreſſerent, mais trop tard: la compagnie étoit formée & complette. Il prit ce contre-tems à cœur & revint à Upſal en herboriſant, & continuant d'augmenter la Flore Suédoiſe. Une perſonne de Pétersbourg, ayant demandé au Chevalier de Linné un homme capable de garder un Cabinet d'Hiſtoire-Naturelle, M. Falk accepta cette place qui lui fraya le chemin à celle de Profeſſeur de Botanique au jardin des plantes de Pétersbourg, vacante depuis Siegesbeck.

En 1768 l'Académie Impériale des Sciences le prit à ſon ſervice, pour qu'il aidât à remplir le projet des expéditions d'Orenbourg. Comme ſa ſanté étoit languiſſante, & qu'il avoit beſoin d'un ſecond, ſuivant ſes deſirs, M. Géorgi lui fut accordé pour aſſocié. Ils ſe joignirent en 1770 à Aſtracan, & parcoururent enſemble le Gouvernement d'Orenbourg, la Province d'Iſétis & la Sibérie juſqu'à l'Oby. La maladie de M. Falk répandit beaucoup de lenteur & d'ennui ſur le voyage. Il n'avoit pas un jour de ſanté, & cependant il ne ceſſoit point de travailler autant qu'il lui étoit poſſible. Ses papiers doivent contenir des deſcriptions bien travaillées d'animaux & de plantes qui n'avoient point encore été ſuffiſamment décrits, & de bonnes obſervations ſur les Nations qu'il a vues, parce que le premier article étoit ſon objet principal, & il ſe faiſoit une récréation du ſecond. L'Académie le rappella par égard pour ſes in-

firmités, & lui permit d'aller de Casan aux bains de Kislar, d'où il revint à Pétersbourg à la fin de 1773, avec les apparences d'une meilleure santé. Mais son mal ne tarda pas à reprendre avec des accès plus furieux. Au mois de Décembre 1773, il commença à quitter peu le lit, & à ne vivre que de pain séché à la Suédoise & trempé dans du thé; encore n'en mangeoit-il qu'une seule fois par jour. D'abord il recevoit des visites, mais bientôt il les refusa toutes, & se livra entiérement à la solitude. Au retour de M. Géorgi il avoit l'air d'un squelette affreux à voir. Il parloit peu, & ce n'étoit que plaintes des maux qui l'accabloient & d'une insomnie sans relache. Son domestique de confiance voulut veiller auprès de lui la nuit de sa mort, mais il le renvoya. Le 31 Mars au matin, M. Géorgi, qui n'avoit point cessé d'être son ami, fut appellé dans la maison de M. Falk. Il le vit baigné dans son sang. A côté de lui étoit un rasoir avec lequel il s'étoit fait une petite coupure, un pistolet & un paquet de poudre à tirer. Le bout du pistolet étoit dans sa gorge & la crosse hors du lit. La balle lui avoit passé à travers la tête & avoit été frapper le plafond. On trouva sur son Bureau un billet indéchiffrable qu'il avoit écrit la veille : rien d'ailleurs de remarquable. Il a toujours passé pour hypocondre & quelquefois défiant. Du reste sa conduite étoit celle d'un homme d'honneur doux & poli; c'est pourquoi on le souffroit & on l'excusoit. Quoiqu'il fut bienfaisant, son économie a suffi pour

qu'il ait laissé de l'argent. Ainsi ce n'est pas la misere qui l'auroit mis au désespoir. Il étoit d'une indifférence qui n'a rien de pareil. L'amour étoit pour lui une passion qu'il connoissoit à peine, & il aimoit mieux la solitude & le repos que la société. A l'égard de la religion il la respectoit sans chaleur. Il faut que ce soit un redoublement d'accès de sa maladie qui ait armé ses mains contre lui-même, & que l'exécution ait été aussi subite que la résolution. Chacun le regrette. Sa sépulture sembloit devoir rencontrer des difficultés, & c'est par un effet de la noble façon de penser des Ecclésiastiques d'aujourd'hui, qu'il a été inhumé au cimetiere de l'Eglise des Etrangers, où ses amis ont accompagné son convoi.

(*Mercure d'Altona.*)

LA LEÇON.

L'ORIENT retentit sans cesse du bruit des chaînes que secoue l'Esclave lorsqu'il en est accablé; le désespoir lui en fait souvent des armes contre le Despote qui l'en opprime; dans le tems même qu'il fléchit sous leur poids, sa voix quelquefois s'éleve & fait entendre la vérité avec plus de force & de courage que ne le fait ailleurs l'homme fier & vil qui s'applaudit d'etre libre & qui ne sait que ramper & flatter,

Nourschivan, né auprès du trône, élevé comme la plupart des Princes destinés à régner, nourri dans les respects que prodigue la flatterie à celui qui doit être maître un jour, n'avait vu personne contredire ses passions, lui enseigner qu'il naquit homme avant de naître Prince; il avoit passé sa premiere jeunesse dans les dissipations les plus cheres à son goût. Vif, actif & courageux, il annonça par son penchant pour la chasse combien il aimeroit la guerre & braveroit les dangers; seul au milieu des forêts, il attaquoit le tigre & le lion; toujours il triomphoit de ces bêtes farouches, & les blessures qu'il remportoit de ses combats & de ses victoires, ne sembloient servir qu'à lui inspirer le desir de les chercher de nouveau.

L'ange de la mort qui plane également sur les palais & sur les chaumieres, dont le dard aigu frappe pareillement les Rois & leurs esclaves, s'étoit étendu sur le trône de Deli; la mort de Selim qui l'occupoit, remplit l'Empire de deuil; son fils Nourschivan est appellé pour lui succéder. Il ceint le bandeau des Rois sans en connoître les devoirs; il reçoit les hommages de la Cour prosternée devant lui, & se hâte de se débarrasser des fêtes que son avénement au trône occasionnoit, pour aller chercher les plaisirs chers à son cœur. Les forêts étoient sa demeure favorite; les Ministres qui regnoient & conduisoient tout sous son nom, applaudissoient à sa passion, qu'ils appelloient celle des héros, &

l'entretenoient pour le retenir toujours éloigné des affaires.

Un événement important qui devoit armer les Indiens contre des Princes ambitieux qui cherchoient à faire des conquêtes dans ces vastes & riches contrées, obligea les Ministres épouvantés d'appeller au Conseil le Souverain dont ils s'étoient contentés jusques-là d'employer le nom. On le presse de revenir à Deli; ce n'est qu'avec peine qu'il s'y résoud; le jour qu'il doit donner à l'Empire est un jour superbe pour la chasse; & ce sacrifice dont on ne parvient qu'avec peine à lui faire sentir la nécessité, ne laisse pas de lui coûter. Il arrive; il entre au Conseil; ses premiers discours en arrivant ne roulent que sur les plaisirs de la chasse; son imagination jeune s'anime, s'échauffe & s'étend sur ces peintures; il raconte les momens les plus beaux que lui a offert sa passion pendant deux mois qu'il s'y est livré sans interruption, c'est-à-dire, depuis l'instant qu'il est monté sur le trône, du moment où il auroit dû s'occuper de toute autre chose. Lorsqu'il eut fini son récit, un vieux Indien, appellé dès son enfance aux affaires, & qui depuis long-tems donnoit sa voix dans les Conseils des Souverains de Deli, se leva. Les Rois, dit-il, doivent habiter les cours & les camps, & non les forêts & les déserts. Les affaires même des particuliers souffrent toujours lorsqu'ils préferent les dissipations au travail; mais lorsqu'un Souverain ne connoit ni n'écoute que la voix du plaisir, la ruine d'une Nation en-

tiere peut en être la ſuite terrible. Nous ſommes aſſemblés ici, ajouta-t'il, pour des objets plus importans que celui de nous entretenir des plaiſirs de la chaſſe ; les exploits qu'elle entraîne ſont ceux d'un piqueur, & les chiens en partagent la gloire avec le chaſſeur, s'ils n'en ont pas la plus grande part. O toi! ſi tu veux t'occuper des maux de tes ſujets, & y remédier, tu trouveras des peuples reconnoiſſans, tendres & ſoumis à tes loix ; mais ſi tu refuſes....

Nourſchivan irrité, l'interrompit en cet endroit; & le regardant avec un œil étincellant de rage, portant la main ſur ſon cimeterre: que veux-tu dire, lui demanda-t'il? parle, ſi je m'y refuſe....

Le vieux Conſeiller ne parut point interdit; ſon œil modeſte, mais ferme, ſe fixa ſur le Prince; ſi tu te refuſes à tes devoirs, lui dit-il, ton peuple oubliera les ſiens dont tu l'auras diſpenſé ; ils chercheront un meilleur maître.

Nourſchivan ſe leva avec précipitation, ſortit du Conſeil avec l'air de la fureur. Un inſtant le fit rentrer en lui-même. Il revint plus calme au milieu des Miniſtres qui étoient encore aſſemblés, & que la fureur du maître plongeoit dans l'effroi. Je reconnois, dit-il en entrant, la vérité de ce que tu viens de me dire. Celui qui ne remplit pas les devoirs d'un Roi, ne peut avoir long-tems de bons ſujets. Rappelle-toi donc que dès ce moment tu n'auras plus à faire à Nourſchivan le Chaſſeur, mais à Nourſchivan le Sultan des Indes.

Le Monarque tint parole ; la leçon qu'il avoit reçue fut toute sa vie présente à son esprit ; il devint Guerrier & Politique, & fut le meilleur & le plus grand Roi de l'Inde.

(*Journal Anglois.*)



POÉSIES FUGITIVES.

LA NATURE SAUVAGE
ET LA NATURE CULTIVÉE.

ODE.

AVANT que l'homme sur la terre
Eût porté des yeux créateurs,
Son globe inculte & solitaire
N'offroit que de vastes horreurs:
Des forêts chauves & mourantes,
Des rocs tombans, des eaux stagnantes,
Des troncs brisés, des monts fumans....
Dans l'effroi de ce deuil immense
La mort seule erroit en silence
Parmi les ravages du tems.
O toi qui, portant l'épouvante
Dans tous les lieux où tu parois,
Ravis la pâture vivante
Des cruels hôtes des forêts;
Quelle est cette enveloppe épaisse
Qui te défigure & t'abaisse
Au-dessous des ours dévorans,
Et, voilant ton grand caractere
Fait du bienfaiteur de la terre,
Le plus affreux de ses tyrans?

A ce bloc informe & rebelle,
Un prompt reſſort donnant le jeu,
Y développe l'étincelle
Qu'y lança le regard d'un Dieu :
L'homme en jaillit, ce Dieu l'agite,
Son cœur s'ouvre, ſon ſein palpite,
Son front ſuperbe eſt éclairci;
La bienveillance y peint ſes charmes,
Sous l'humide voile des larmes
Son œil farouche eſt adouci.

Ainſi l'ébauche diligente
Du mâle crayon du Pouſſin,
Sous une couleur indigente
Ne montre encor qu'un grand deſſin :
Par degrés l'accord ſe dévoile,
Un ſouffle qui parcourt la toile
Y répand un feu créateur;
La touche ardente qui s'enflamme
Aux traits muets imprime une ame,
L'ouvrage étonne ſon Auteur.

Chênes antiques du Riphée!
Vous vîtes ce prodige heureux,
Quand le Thrace aux accens d'Orphée,
Quitta vos dômes ténébreux.
A ta voix, divine éloquence,
Des mœurs, des arts, de l'abondance,
L'homme a vu les tréſors ouverts;
Ta chaleur lui rend tout poſſible,
Et, du moment qu'il eſt ſenſible,
Seul il émeut tout l'univers.

O Nature! voici ton maître :
Terre! Elémens! obéissez ;
Germes nouveaux! recevez l'être;
Voiles épais! disparoissez.
Il dit; & l'antique nature,
Dans sa profonde sépulture,
Tressaille à ce cri souverain;
Elle s'éleve triomphante ;
Une flamme active & puissante
A coulé dans son vaste sein.

La forêt gémit & recule,
Le sep monte sur les côteaux;
L'herbe s'étend, l'onde circule,
Le marais fuit sous les roseaux :
Le fier lion perd son empire,
Epouvanté, l'ours se retire
Dans les rochers inhabités;
Et vers les cavernes profondes,
On voit les reptiles immondes
S'enfuir à nœuds précipités.

Tels, parmi des cyprès funebres,
Et d'une froide horreur émus,
Les Voyageurs, dans les ténebres,
Traversoient les forêts d'Hémus;
Tels, sortant de ces noirs dédales,
Ils s'élançoient, tremblans & pales,
Saluant les tours de Tempé;
Ainsi j'embrasse le rivage
Où m'a précipité l'orage
Dont le péril est dissipé.

O terre nouvelle & chérie !
Jeune verdure ! utile émail !
Nouvel Eden que l'induſtrie
A reconquis par le travail !
Salut, ſalut, vive lumiere,
Toits de fleurs, paiſible chaumiere,
Source pure, fleuve argenté,
Bocage où la fraîcheur repoſe,
Où, parmi des berceaux de roſe,
Sourit la tendre volupté !

Aux ſoins ſi doux de la culture,
Quel plus doux charme s'uniſſoit,
L'homme alors chantoit la nature,
Lorſque ſa main l'embelliſſoit :
Je le vois, dans la greffe heureuſe
Epanchant la ſeve amoureuſe,
Enfler l'or des fruit éclatans,
Marier mille fleurs entr'elles,
Et de mille eſpeces nouvelles,
Couronner le front du printems.

Autour de ſon toit ſolitaire,
Les fiers taureaux multipliés,
Devant ce maître de la terre,
Baiſſent leurs fronts humiliés.
La faux dépouille la prairie,
L'aire gémit, la meule crie,
La roue enleve les moiſſons.
Si les Autans lui font la guerre,
L'homme allume au feu du tonnerre,
Le feu qu'il oppoſe aux glaçons.

La parole peinte ou tracée
Dans les dépôts du ſouvenir,
Immortaliſe la penſée,
Et la tranſmet à l'avenir.
Le tems fuit; mais une main ſûre
L'atteint, l'enchaîne, le meſure,
Et regle ſes pas inégaux.
L'œil armé des foyers du verre,
Voit un atome ſur la terre,
Et dans les cieux des cieux nouveaux.

Sous les profondeurs de la roche,
Le flot comprimé va rugir;
Par un canal qui les rapproche,
Les deux mers s'entendent mugir.
Frappé d'un faiſceau de lumiere,
Le diamant vole en pouſſiere,
L'or en vapeurs ſe convertit.
L'homme a parlé, la foudre expire,
Elle ſuit un fil qui l'attire
Dans l'abyme qui l'engloutit.

Deſir dévorant de connoître!
L'homme eſt un Dieu par ſes tranſports:
Des élémens il ſe rend maître,
Tout cede à ſes bouillans efforts.
Des vaſtes ailes du commerce,
Il bat l'Océan qu'il traverſe,
Lit au ciel les chemins des eaux;
Et, pénétrant la terre obſcure,
Dans l'attelier de la nature,
Surprend le ſecret des métaux.

Son génie a de ses barrieres
Brisé l'importune prison;
Il court, il vole, & ses lumieres
Ont l'univers pour horizon.
Brûlant du feu de la pensée,
Dans les cieux son ame élancée,
Va saisir les plus grands objets;
Il embrasse, en son vol immense,
Le passé par l'expérience,
Et l'avenir par ses projets.

Par M. le Baron DE TSCHOUDI.

A M. DE SARTINE,

Sur le rétablissement de la Marine.

DEPUIS que le Trident, ce levier des deux mondes,
Aux bouts de l'univers fit respecter les lis,
Qui ne connoît pas sur les ondes
Les immortels lauriers que nous avions cueillis?
Sur le rivage de l'Afrique,
Le Croissant Barbaresque, ensanglanté deux fois,
Le Lion d'Iberie & le Lion Belgique
Rugissant sous nos coups & cédant à nos loix;
La chûte des ramparts de Gêne
Et du marbre de ses palais,
Sous le tonnerre des François,
Devant les poupes de Duquêne,

Et Dugué-Troüin, & Jeanbart,
Embrasant des flotes rivales,
Le front même du Léopard
Sillonné vers Dublin par nos foudres navales ?

Devant la Hogue enfin, si de cruels retours
Fanerent ces moissons de palmes triomphales,
Madrass & Minorque, en nos jours,
Par leur défense illustre, augmentant notre gloire,
Ont vu de leurs forts consternés,
Nos escadres & la victoire
Entrer dans leurs ports étonnés.
O fortune ! tu te signales
En abaissant, par intervalles,
Les peuples même les plus fiers.
En différens climats, que d'attaques fatales
Flétrirent de nouveau nos couronnes rostrales ?
Que de cyprès attestoient nos revers !
En vain le zele de nos villes
Avoit prodigué les trésors
Pour reconstruire sur nos bords
D'autres citadelles mobiles.
Ces vaisseaux, masses inutiles,
Sous la lime du temps périssoient dans nos ports :
L'art des Forbins & des Tourvilles
N'aiguillonnoit plus nos efforts.
Dans nos chantiers la hache oisive
N'osoit y façonner les pins,
Devant la puissance attentive
De nos ambitieux voisins.
Presque endormis sur nos destins,
Et, de la défiance, embrassant les fantômes,

Nous avions laiſſé voir à l'Inſulaire ardent
L'emblême de ſes trois royaumes,
Dans les trois pointes du Trident.

Le moment eſt venu : tu ſaiſis cet inſtant,
Sartine, & des eſprits tu ranimes la ſeve.
Un corps nouveau d'édifices flotans
A ta voix, ſur nos bords, magiquement s'acheve:
Pour nous, ſur les deux mers, un plus beau jour ſe leve;
Et nos vaiſſeaux indépendans,
Vogueront déſormais ſous d'autres Miltiades,
Et ne pourront plus, dans nos rades,
Etre enchaînés que par les vents.

Où ſont ces vains eſprits, dont l'indiſcrete audace
Prétendoit qu'à ce poſte où l'on te voit monté,
La voile d'un vaiſſeau devroit t'avoir porté?
Le Sage eſt ce qu'il veut, & s'inſtruit par ſa place.
Tel fut le grand Colbert. A ce ſublime emploi,
D'une autre ſphere élevé comme toi,
Toujours égal à ſa fortune,
Il ſoutint, d'un bras éprouvé,
Le fardeau qu'une main commune
Auroit à peine ſoulevé.

Toi qui, du code maritime,
Viens d'effacer, par d'heureux changemens,
La rouille que le tems imprime
Aux plus utiles monumens:
C'eſt ſur l'autel de la Patrie,
Qu'inhabile à la flatterie,
Je te préſente un pur encens.

Un autre, en un plus long ouvrage,
Errant de rivage en rivage,
Eût chanté, de nos ports, les honneurs renaiſſans,
Eût couronné de fleurs l'ancre de l'eſpérance,
Eût peint la liberté, le front ceint de lauriers,
Attachant de ſes mains la corne d'abondance,
Aux poupes des vaiſſeaux guerriers :
Moi, préſageant les jours propices,
Qu'amenent de tes ſoins les prudentes prémices,
J'ai craint de retarder tes travaux vigilans ;
Et j'ai meſuré mes accens,
Non ſur le prix de tes ſervices,
Mais ſur celui de tes momens.

Puiſſe, de la paix floriſſante
Les rameaux être conſervés,
Sous la ſauve garde impoſante,
De nos pavillons relevés!
Puiſſe, l'heureux Trident, où notre eſpoir ſe fonde,
Ne jamais faire ombrage aux peuples inquiets,
Et devenir plutôt, ſur les plaines de l'Onde,
Un contre-poids, qu'un ſceptre en la main des François !

Par M. LE MIERRE.

ÉPIGRAMME.

CET Auteur ſi connu, Monſieur de Boniface,
Ayant enfin fini deux Odes à la glace ;
Court chez un Gentilhomme, & d'un ton doucereux,

Le presse de juger la meilleure des deux.
Mon cher, dit celui-ci, pareil choix m'embarrasse;
Vous-même assurément le ferez beaucoup mieux.
Non, répond notre Auteur, mon goût sera le vôtre,
Et, sans perdre d'instans, la premiere il lui lit:
Le Gentilhomme alors, l'interrompt & lui dit,
N'achevez pas, Monsieur, j'aime beaucoup mieux
l'autre.

AUTRE A UN AVOCAT.

EN plaidant une Cause, un jour Maître Chopin
Fondoit son Droit sur la Coutume.
L'avez-vous jamais lue, ami, dit un Robin?
L'Avocat insulté proteste, aboie, écume,
Et du doigt montrant son cerveau;
La Coutume, Messieurs, elle est là, je vous jure:
Oh! j'en connois la reliure,
Dit un plaisant, elle est en veau.

Par M. l'A. L.....

VERS

A Madame la Princesse DE MONACO.

CHAQUE Divinité jadis eut son partage:
Junon eût la grandeur, le rang, la majesté;
Minerve les talens; & Vénus la beauté.

A a Reine du Ciel chacun rendit hommage;
Tout baiſſa devant elle un front reſpectueux.
Par mille dons rares & précieux,
Minerve des eſprits entraîna le ſuffrage;
Vénus, en ſouriant, emporta tous les cœurs;
Zéphir, pour elle, oublia Flore;
Mars oublia Bellone, Apollon les neuf Sœurs;
Et cette Déeſſe eut encore
Plus d'Amans que d'Adorateurs.
Ainſi la Fable, en ſes rians menſonges,
Embelliſſoit la vérité:
Mais pourtant la réalité
L'emporte aujourd'hui ſur les ſonges
De la crédule antiquité.
Aujourd'hui la beauté, les talens, la nobleſſe,
Dans un même ſujet réunis,
Offrent à nos regards ſurpris,
Vénus en habits de Princeſſe,
Pallas ſous les traits de Cypris.
La grandeur & la bienfaiſance
Annoncent toujours ſa préſence,
Avec l'amour & le plaiſir;
Et toujours marchent ſur ſes traces
La Raiſon à côté des Graces,
Et le reſpect près du deſir.
Dans ce portrait, peu digne d'elle,
Monaco ne verra que l'ombre de ſes traits;
C'eſt le ſort de tous ſes portraits
D'être au-deſſous de leur modele.

Par M. Dreux.

LA FEMME SAVANTE.

LA prude Eglé, ſavante fanatique,
Se nourriſſoit des bons Auteurs anciens,
Et de leurs mots farciſſoit tous les ſiens;
Si qu'une nuit, rapporte la chronique,
Elle éveilla ſon mari trop dormeur,
En lui criant d'une voie héroïque :
„ Tu dors Brutus, & Rome eſt ſans vengeur! "

Par M. P***.

LE LION MOURANT.

FABLE.

LE Roi des animaux, accablé par les ans,
Voyoit de ſes ſujets ſa caverne remplie:
On juge bien qu'en dignes courtiſans,
Ils prodiguoient la flatterie.
Un Renard près de lui s'écrioit : „ Dieux puiſſans!
„ Aux dépens de mes jours prolongez ſes années. "
Emu de ces regrets touchants,
Le moribond leur dit : „ Mes chers enfans,
„ Il faut céder aux deſtinées,
„ Vos hurlemens ne me guériront pas.
„ Mais je ſais un remede à la douleur profond
„ Que vous cauſera mon trépas;
„ Eſcortez-moi dans l'autre monde.

„ Par ce dévouement généreux,
„ Vous prouverez que la mort même,
„ Pour les bons cœurs vaut cent fois mieux
„ Que de furvivre à ce qu'on aime. "
Quel fut l'effet de ce difcours?
Des vils flatteurs il montra l'impofture.
Tous d'alléguer que la loi de nature,
Défendoit d'abréger fes jours.
Et puis, au même inftant, faluant *fon Alteffe*,
Chacun défila..... défila,
Ne fongeant plus à fa triftéffe.....
Bons amis de Cour, vous voilà!

Par M. le Chevalier DE LA LOGE,
Officier d'Artillerie.

LES VAPEURS.

CONTE.

De petites vapeurs quelquefois tourmentée,
(C'eft un mal fort en vogue & tout-à-fait joli,
Qui fied à la beauté dont il eft accueilli.)
De petites vapeurs quelquefois tourmentée,
Une femme à grands tons s'en fut trouver P***,
Efculape fameux, confommé dans fon art:
„ Des plus fombre ennuis j'ai la tête affectée,
„ Lui dit-elle, & je viens implorer vos fecours:
„ Si j'en crois le Public, toujours juge équitable,
„ Vous êtes en mérite un homme incomparable;

„ Je

„ Je me jette en vos bras; rendez-moi mes beaux
„ jours,
„ Et débarrassez-moi du fardeau qui m'accable. —
„ Madame, assurément je serai trop heureux
„ De pouvoir vous guérir : la cure est agréable.
„ Donnez-moi votre pouls; il est fort bon.... les
„ yeux
„ Me semblent assez clairs..... Dormez-vous? — A
„ merveille. —
„ Avez-vous appétit? — Oui; la faim me ré-
„ veille. —
„ Vous déjeûnez? — Je dîne & je soupe encor
„ mieux. —
„ L'estomac? — Excellent. — Symptômes dan-
„ gereux!
„ Marchez vous? — Fort long-tems & sans faire
„ de pause. —
„ Allons, allons, demeurez-là:
„ Je vais ordonner quelque chose
„ Qui vous ôtera tout cela. "

Par M. WILLEMAIN d'ABANCOURT.



ACADÉMIES.

SÉANCES

DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

I.

ACADÉMIE des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Marſeille.

L'Académie vient de propoſer pour ſes prix les ſujets ſuivans :

POUR 1778. » Quels ſont les divers engrais » que la Provence peut fournir ; quelle eſt la » maniere de les employer ſuivant les diffé- » rentes qualités du terrein. « *Prix double.*

POUR 1779. » Quels ſont les moyens les » plus propres à vaincre les obſtacles que le » Rhône oppoſe au cabotage, entre Arles & » Marſeille, & à empêcher qu'il ne s'en forme » de nouveaux. « *Prix double.*

POUR 1780. » Quels ſont les avantages & » les inconvéniens de l'emploi du charbon de » pierres, ou de bois, dans les Fabriques ; la » deſcription des différentes mines de charbon

» qui ſont en Provence, & leurs qualités «.
Prix double.

POUR 1781. » Comme la profondeur de tous » les ports peut diminuer par la vaſe & le » ſable que les eaux pluviales, les courans » peuvent y charrier, &c. L'Académie de» mande quelles ſont les cauſes qui pourroient » concourir à combler inſenſiblement le port » de Marſeille ; quels ſont les moyens d'en pré» venir les effets, & d'y remédier.

Ces prix ſont, chacun, une médaille d'or, de la valeur de 300 liv. ; ils ſeront diſtribués, chaque année, le premier mercredi après la quinzaine de Pâques.

On adreſſera les ouvrages à M. Mourraille, Secrétaire perpétuel de l'Académie ; ils ſeront rendus francs de port, & ils ne ſeront reçus que juſqu'au premier Janvier de chaque année.

(*Mercure de France.*)

II.

ACADÉMIE des Sciences, Arts & Belles-Lettre de Dijon.

Dans une Séance publique de l'Académie, tenue le 28 Avril dernier, M. Durande, Docteur en Médecine, Profeſſeur de Botanique, &c. a lu un Mémoire dans lequel il expoſe les facilités que donne la Chymie pour perfectionner la connoiſſance du regne végétal ; il y rapporte enſuite l'hiſtoire des expériences qu'il a faites ſur le bouillon blanc ou mollene à fleurs

blanches, que G. Bauhin a nommé *Verbafcum Lychnitis, flore albo, parvo*; & Linnæus, *Verbafcum Lychnitis*, & dont on trouve une affez bonne figure dans Tabernæmontanus. On voit par les détails de l'analyfe chymique de cette plante, que fes vertus dépendent de la proportion dans laquelle fe trouvent les parties réfineufes & gommeufes; que la fleur donne les mêmes produits que la racine, mais que l'extrait qu'on en fait, eft moins amer, de forte qu'en réuniffant les fleurs à la racine de cette plante, on eft affuré de donner un remede moins échauffant que fi l'on n'employoit que la racine, & plus actif que fi l'on fe bornoit à prefcrire les fleurs. M. Durande a appuyé, par plufieurs obfervations, les conféquences qu'il a tirées de l'analyfe qu'il a décrite; elles prouvent que le bouillon blanc à petites fleurs eft celui que l'on peut employer avec fuccès contre la jauniffe.

Les Rédacteurs de la *Gazette Salutaire*, obfervent que, malgré leur eftime pour l'analyfe chymique de M. Durande, il voudra bien leur permettre de douter de l'infaillibilité des procédés pyrotechiques, avant d'affeoir leur jugement fur les qualités virtuelles des végétaux. Néanmoins, felon les Rédacteurs de la *Gazette Salutaire*, le Public ne doit pas moins à M. Durande la connoiffance fpécifique de la mollene, dont il eft ici queftion, & que l'on peut adminiftrer avec confiance, comme un remede excellent contre la jauniffe. Cette plante, ajoutent-ils, n'étoit connue jufqu'ici des Pharmacolo-

giſtes, que relativement à ſes propriétés émollientes & réſolutives ; en conſéquence, elle étoit preſcrite contre la colique, les tranchées, les écrouelles & les fieves quartes.

(*Gazette de Santé ; Gazette Salutaire.*)

III.

ACADÉMIE Royale des Sciences de Paris.

L'Academie a élu, avec l'agrément du Roi, M. Margraff, célebre Chymiſte, & Membre de l'Académie Royale des Sciences de Berlin, pour remplir la place d'Aſſocié étranger, vacante par mort du Prince Jablonowski.

(*Journal Encyclopédique*)

IV.

ACADÉMIE Royale des Inſcriptions & Belles-Lettre de Paris.

L'Académie, dans ſon Aſſemblée du 8 Juillet, élut M. le Baron de Sainte-Croix, Aſſocié libre étranger, à la place vacante par le décés du Prince Jablonowski ; & M. Brunck, Aſſocié libre régnicole, pour remplacer le feu Préſident des Broſſes.

Dans notre Journal, du mois de Juillet, (*page 266*,) nous avons donné, d'après le *Mercure de France*, un Extrait du Mémoire de M. l'Abbé Ameilhon ſur la *Métallurgie des Anciens ;* ce Savant vient de s'appercevoir que

la perſonne à laquelle il s'en étoit rapporté pour rédiger l'Extrait, y a fait entrer un article ſur l'art du Batteur d'or, lequel devoit être totalement ſupprimé. En conſéquence, l'Académicien vient d'adreſſer au *Mercure* un Avis, pour que le Public ne ſoit point trompé par de fauſſes notions, & auſſi pour prévenir toute eſpece de critique.

V I.

SOCIÉTÉ *Libre d'Emulation* de Paris.

SECOND SUJET DE PRIX.

La Société d'Emulation, en conſacrant un fonds annuel pour des prix deſtinés à récompenſer l'invention & la perfection des outils-matrices, croit devoir expoſer aux yeux du Public le tableau de leur utilité.

De tous les objets dont cette Société doit s'occuper, c'eſt l'un des plus analogues à ſes vues patriotiques, & les plus relatifs à ſon inſtitution.

L'outil-matrice eſt celui qui ſupplée au grand nombre des outils, & par une manœuvre ſimple, réunit l'effet de pluſieurs; par-là, il économiſe le tems, les opérations & les dépenſes. Son action eſt toujours une, toujours la même; par conſéquent, il donne toujours les mêmes réſultats, n'étant pas le fruit de l'habitude & de la routine : le génie & la combinaiſon, au contraire, préſidant ſeuls à ſa formation, il

tend sans cesse à la perfection; dès qu'il est parfait, tout ce qui en provient, l'est aussi.

D'où il résulte, qu'une Nation qui possede le plus de ces outils pour les Arts méchaniques, doit nécessairement l'emporter sur celle qui en est privée. L'une crée, pour ainsi dire, ses productions, tandis que l'autre les ébauche avec peine, appelle à grands frais plusieurs mains à son secours, & y prodigue un tems considérable pour lui donner un point de perfection, qui ne peut jamais être le même.

Ainsi, les Anglois & les Allemands, dans plusieurs branches de commerce & de fabriques, telles que la Clincaillerie, l'emportent sur nous, par la simplicité de leurs outils; cependant la subsistance, & par conséquent la main-d'œuvre, sont, en général, beaucoup plus cheres chez eux que dans nos contrées; les produits de leur industrie devroient donc être à plus haut prix. Ils ont en outre à supporter des frais immenses d'exportation, & de très-gros droits à l'entrée du Royaume & des Capitales; non-seulement ils soutiennent la concurrence des prix des objets fabriqués en France, mais souvent ils ont forcé, par la modicité de leurs prix, les Nationaux à abandonner leurs Fabriques. Ils doivent cet avantage à la simplicité de leurs outils. Il ne s'agit donc que d'exciter l'industrie à leur enlever cette ressource, & l'on balanceroit leurs succès.

Il est vrai que l'intérêt personnel jette ordinairement le voile le plus épais sur la mé-

chanique de ces outils, & ſur la maniere de s'en ſervir. Les Etrangers ſur-tout, enſeveliſſent dans le plus profond ſilence ce qu'ils appellent *leurs ſecrets*. La France, par la deſcription quelle publie journellement des Arts & Métiers, leur a donné l'exemple d'une généroſité ſans réſerve; ils profitent de ce qu'ils appellent *notre indiſcrétion*, & nous ne recevons rien d'eux en échange. Mais il eſt un moyen, non-ſeulement de leur ravir promptement ces prétendus ſecrets, mais encore de donner lieu à de nouvelles découvertes, en portant nos vues ſur des objets qui n'ont pas encore été tentés; c'eſt d'offrir à l'induſtrie une honnête rétribution, qui la dédommage avec raiſon du ſacrifice qu'elle ſera obligée de faire d'un tems précieux & de ſoins aſſidus, pour la perfection ou l'invention de ces outils-matrices, & de lui préſenter en même-tems une diſtinction honorable qui, en faiſant remarquer un Inventeur à ſes contemporains, offre encore la perſpective de l'aiſance.

Pénétrée de ces idées, la Société projette de s'occuper ſucceſſivement de tous les Arts méchaniques, en commençant par ceux dont l'uſage eſt le plus journalier & le plus néceſſaire au Peuple, & de ne quitter chacun qu'après avoir épuiſé tous les moyens qui peuvent les faire tendre à la perfection.

Un de ceux qui lui a paru mériter le plus ſon attention, eſt celui de la fabrique des aiguilles à coudre.

Quoiqu'elles ſoient d'un uſage & d'une uti-

lité universelle, quoiqu'il s'en fasse une consommation très-considérable dans le Royaume, cependant il n'en existe aucune Manufacture en France.

La Communauté des Epingliers de Paris, depuis sa réunion avec celle des Aiguilletiers en 1764, a seule le privilége exclusif de faire des aiguilles à coudre ; ce n'a été jusqu'à présent qu'un privilége stérile ; elle ne fait plus ni épingles ni aiguilles. Les épingles se font à l'Aigle en Normandie, & dans quelques autres Villes du Royaume ; & les aiguilles se tirent toutes d'Aix-la-Chapelle, de Cléves & d'Angleterre. S'il s'en est fait en France, ce n'a été que passagérement & par quelques ouvriers échappés des Manufactures étrangeres. C'est ainsi qu'on en a fabriqué quelque tems à Rouen, sans même les y achever complettement. Elles se polissoient à Paris, & y étoient connues sous le nom d'*aiguilles de Paris*. Ce partage de main-d'œuvre ne pouvoit qu'en augmenter le prix, & faire tomber ces Manufactures divisées. C'est aussi ce qui est arrivé; & il y avoit déja long-tems que l'on ne faisoit plus d'aiguilles en France, lorsqu'en 1755, un homme très-ingénieux se proposa d'en établir une Manufacture.

Il connoissoit les procédés des Fabriques étrangeres. Ils étoient ruineux, & les réforma. Sa Manufacture parut si utile & si bien entendue, que le Gouvernement lui accorda un encouragement ; mais d'autres spéculations l'ayant détourné de cette entreprise, cette Manufacture n'a malheureusement eu aucune suite, & cet

Art eſt toujours reſté étranger à la France.

Les aiguilles le plus en uſage, ſont celles d'Aix-la-Chapelle & de Clêves; elles ſont à bon marché, mais elles pêchent par la forme, par la qualité de l'acier & par la trempe.

Celles d'Angleterre ſont moins défectueuſes pour la trempe & pour l'acier.

Pour qu'une aiguille ſoit de forme convenable, il faut que la pointe ſe prolonge juſqu'au tiers de la longueur totale de l'aiguille.

2°. Que le corps & la tête ſoient exactement du même calibre.

3°. Que la cannelure ou couliſſe, qui eſt formée des deux côtés de la tête, ſoit aſſez profonde pour que le fil puiſſe s'y loger, & ne forme point de bourrelet qui empêche ſon introduction dans l'étoffe.

4°. Que les angles du trou, ou œil qui ſert à enfiler, ſoient aſſez adoucis pour ne pas couper le fil.

Aucune de ces conditions n'eſt obſervée dans les aiguilles étrangeres.

La trempe n'eſt pas moins eſſentielle; celles d'Allemagne plient comme des lames de plomb, ſont ſujettes à bleſſer, & les Ouvriers, quand ils travaillent dans des étoffes dures, paſſent plus de tems à les redreſſer, qu'ils n'en emploient à coudre.

A l'égard du poli, il eſt auſſi parfait aux aiguilles d'Allemagne, qu'à celles d'Angleterre.

La Société libre d'Emulation deſireroit qu'un genre de Manufacture auſſi utile, pût ſe rétablir en France, & elle croit que les moyens

les plus sûrs de le faire avec succès, de soutenir la concurrence, & même de l'emporter sur l'Etranger, sont de diminuer les opérations de la main-d'œuvre, & de corriger les nombreuses imperfections des aiguilles que l'on fabrique actuellement.

La premiere de ces imperfections, dépend de la matiere : si l'on n'emploie pas d'excellent fil d'acier, on ne peut obtenir une bonne trempe.

On ne fait point de fil d'acier en France ; mais on fait à Rives & à Vienne en Dauphiné, de l'acier aussi fin que celui que l'on tire d'Allemagne & de Suede ; ainsi, il sera facile aux Artistes d'engager quelqu'un des Maîtres des trefileries de fil d'archal, à leur faire du fil d'acier dans tous les calibres des aiguilles, & la Société desireroit que les aiguilles qui lui seront présentées, fussent faites avec du fil d'acier tiré en France.

Les autres imperfections proviennent de la main-d'œuvre.

Les Ouvriers commencent par couper le fil d'acier dans la longueur qu'ils veulent donner à leurs aiguilles.

Ensuite, ils en applatissent un des bouts sur une petite enclume, par le moyen d'un coup de marteau ; cela cause à la matiere un écartement qui rend l'aiguille plus large à la tête. Cet applatissement leur est nécessaire pour asseoir le poinçon dont ils percent l'aiguille, & assujettir la lime avec laquelle ils font la cannelure. Mais on conçoit, qu'en applatissant

ainſi la matiere, ils riſquent de la faire fendre. Auſſi, y a-t-il beaucoup d'aiguilles qui, à tous leurs défauts, joignent celui d'être fendues à la tête.

La cannelure ſe fait à la lime, en retournant l'aiguille de chaque côté.

Le trou ſe perce avec un poinçon ; il exige trois opérations : on perce l'aiguille d'un côté ; on la retourne pour la percer de l'autre, & avec un autre outil, on fait ſortir le petit morceau d'acier qui en remplit la tête.

Pluſieurs inconvéniens réſultent de cette méthode.

1°. Le peu de conſiſtance des petits poinçons mal aſſurés que l'on tient à la main, & dont l'effet dépend de la force incertaine d'un coup de marteau plus ou moins fort, fait ſouvent briſer la tête de l'aiguille.

2°. Le poinçon, en faiſant ſon ouverture, laiſſe des angles tranchans qui coupent le fil. On ſait à quel point un accideet de cette nature, déconcerte un Tailleur, une Couturiere, leur fil eſt perdu, ils jettent l'aiguille ; c'eſt une double perte, ſans compter celle du tems, qui eſt précieuſe à des gens qui gagnent peu.

3°. La multiplicité des opérations, qui prend plus de tems & plus de main-d'œuvre.

Les Ouvriers commencent à la lime la pointe de l'aiguille, qui ſe perfectionne ſur une meule. Le travail de la lime étant pénible & long, ils évitent de prolonger la pointe, & il en réſulte qu'il faut tirer l'aiguille avec force pour la faire paſſer.

La trempe des aiguilles ſe fait par quantité.

Il faut enſuite faire *revenir* les aiguilles, pour qu'elles ne ſoient pas caſſantes.

Elles préſentent individuellement deux ſortes de polis, un poli ordinaire, & un autre beaucoup plus fin vers la pointe ; il eſt évident que c'eſt l'effet de deux opérations différentes.

D'après cet expoſé, la Société d'Emulation demande :

1°. Un outil-matrice qui, ſans altérer la rondeur cylindrique du fil d'acier deſtiné à former l'aiguille à coudre, forme tout à la fois, s'il eſt poſſible, les deux couliſſes ou cannelures, & l'œil qui ſert à l'enfiler.

2°. Un autre outil qui abatte & arrondiſſe les angles qui reſteront après le percement de l'œil.

3°. La Société demande de plus, que la pointe des aiguilles qu'on lui préſentera ſe continue juſqu'au tiers de la longueur, par une gradation inſenſible, & qu'on lui donne ſur ce point un procédé facile.

4°. Elle deſire auſſi qu'on lui offre des moyens ſûrs & économiques de donner la trempe aux aiguilles, & de les faire revenir.

5°. Enfin, des aiguilles dont le poli ordinaire, avec la méthode ſûre de les polir ainſi en grande quantité ; & des aiguilles, priſes de celles-là, qui aient le poli plus fin vers la pointe.

La Société avertit qu'elle n'exigera point d'outils pour tous les calibres des aiguilles ; il

ſuffira qu'on lui en préſente pour les aiguilles les plus fines & les plus groſſes. Elle ne donnera le prix qu'à des outils qui, à l'extrême ſimplicité, réuniront la certitude de l'effet; à quelques mains qu'ils ſoient confiés.

Les Mémoires & outils deſtinés au concours doivent être envoyés à M. *Cominet*, Directeur du Bureau de Correſpondance, rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur, avant le premier Janvier 1778. La Société conſacre deux prix à cet objet: l'un de 900 livres, l'autre de 300, qui ſeront diſtribués en Mars de la même année.

Elle croit ces récompenſes ſuffiſantes pour exciter l'émulation des Artiſtes; mais ſi pourtant elle jugeoit que les différens outils qu'elle leur demande, leur euſſent coûté beaucoup de frais, ou ſi les conditions qu'elle deſire ſe trouvoient remplies à un degré éminent, elle ſe porteroit volontiers à y ajouter un ſupplément.

(*Obſervations ſur la Phyſique, ſur l'Hiſtoire Naturelle & les Arts.*)

V I.

ACADEMIE des Sciences de Baviere.

L'Académie propoſe les queſtions ſuivantes pour l'année 1778.

» De quels privileges a joui le *mundibur-* » *dium-advocatia*; ou le droit de protection & » de ſauf-conduit des Evêques, des Couvens » & des Egliſes de Baviere, depuis l'an 900

» jusqu'à la fin du 13e. siecle; de quelle ma-
» niere les Avocats chargés de ce département
» ont-ils exercé leurs offices; & quand cet em-
» ploi commença-t-il à perdre son ancienne au-
» torité? «

La classe de Philosophie avoit proposé l'année derniere cette question. » Existe-t-il une » vraie analogie physique entre la force élec- » trique & la force magnétique? Et s'il est pos- » sible de le démontrer, quelle est la maniere » dont ces forces agissent sur le corps des ani- » maux. « Le prix est remis à l'année 1778, parce que l'Académie desireroit à ce sujet différentes observations importantes pour l'Histoire-Naturelle, qu'elle n'a point trouvées dans les Mémoires qui ont concouru. Chacun des deux prix ci-dessus sera de 50 ducats.

La classe des Belles-Lettres propose la question suivante : » Quelle a été l'influence de la » poésie sur les mœurs des Peuples, parmi les » Anciens, & quelle est cette influence sur » les modernes? « Ce prix sera d'une médaille d'or de 10 ducats.

On peut écrire en Allemand, en François ou en Latin, en observant les formalités ordinaires. Les Mémoires doivent être adressés avant la fin de Décembre de cette année, à M. Lipowski, pour la classe historique, & à M. Kennedy, pour les questions concernant la Philosophie & les Belles-Lettres; l'un & l'autre Secrétaires de l'Académie, à Munich.

(*Gazette Universelle de Littérature.*)

VII.

Société des Sciences de Copenhague.

La Société propose pour l'année 1778, les sujets suivans :

En Mathématiques.

Cum nostris temporibus variæ innotuerint methodi distantiam non nimis magnam ex una statione ope unius, vel duorum tuborum opticorum & speculorum mensurandi, desideratur optima & commodissima talis instrumenti dispositio & præcisionis gradus ejus subsidio obtinendus.

En Physique.

Utrum Alcali vegetabile fixum sal simplex sit, an ex aliis substantiis compositum experimentis efficere.

En Histoire.

Quæritur, quo tempore Danorum Imperium in Esthonia cœperit, quænam incrementa quasque mutationes habuerit à Valdemaro II *ad* Valdemarum *usque III. Quando penitus desierit, quis sub ea potestate status hujus regionis fuerit politicus & ecclesiasticus, & quænam legum Danicarum vestigia ibi adhuc reperiantur.*

Le prix que la Société donnera à celui qui

aura le mieux traité chaque ſujet, conſiſte en une médaille d'or de la valeur de cent écus, argent de Danemarck.

Les ſavans, tant étrangers que Danois, excepté les membres de la Société, ſont invités à concourir pour ces prix, & voudront bien écrire leurs mémoires en François, Latin, Danois ou Allemand.

Les concurrens adreſſeront leurs Mémoires francs de port, à Son Excellence M. de *Hielmſtierne*, Conſeiller-privé du Roi, Chevalier de l'Ordre de Danebrog, & Préſident de la Société; aucun écrit ne ſera reçu au concours paſſé le dernier d'Août 1778.

La diſtribution des prix ſe fera vers la fin du mois d'Octobre, & le jugement de la Société ſera publié incontinent après.

Les Auteurs ſont priés de ne ſe point faire connoître, mais de mettre une deviſe à la tête ou à la fin du Mémoire, & d'y joindre un billet cacheté avec la même deviſe, qui contiendra leur nom & le lieu de leur réſidence.

(*Année Littéraire.*)

VIII.

SOCIÉTÉ des Arts d'Utrecht.

La Société propoſe les deux queſtions ſuivantes, la premiere pour 1778, & la ſeconde pour 1779:

1°. » De quelle maniere pourroit-on le » mieux diriger les Fabriques déja exiſtantes

» dans le pays, particuliérement dans la Pro-» vince d'Utrecht, pour en retirer un avan-» tage général, & procurer, par leur moyen, » des ressources à plusieurs personnes de di-» verses conditions, principalement à celles » qui n'ont point appris un métier, ou qui » en différens tems, manquent d'ouvrage, & » quelles nouvelles Fabriques pourroit-on éta-» blir pour le même effet?

2°. » Que doit-on penser de la plantation » d'arbres dans les Villes, & autour d'elles? » Est-elle favorable ou nuisible à la santé des » hommes? L'air se purifie-t-il ou s'infecte-t-il » par les exhalaisons des arbres? Enfin, quelle » sorte d'arbres est la plus ou moins utile ou » préjudiciable? » Chacun de ces prix consiste en une somme de 30 ducats, ou bien en une médaille d'or de la même valeur, au choix des Auteurs couronnés. Les Mémoires, écrits en Hollandois, en François ou en Latin, doivent être adressés, francs de port, avant le 1er. Décembre des années 1778 & 1779, à M. Jean Van Haaften, Secrétaire de cette Societé.

(*Journal Encyclopédique.*)

I X.

ACADEMIE Royale des Sciences & Belles-Lettres de Berlin.

Le cinq du mois de juin, l'Académie tint son Assemblée publique, suivant l'usage ordinaire, pour célébrer l'avénement du Roi ré-

gnant au trône. M. Formey, Secrétaire perpétuel, en fit l'ouverture par un discours relatif aux circonstances.

Il rendit compte ensuite des prix que l'Académie avoit à distribuer, & des questions qu'elle proposoit pour ceux qu'elle distribueroit les années suivantes.

L'Académie a renvoyé à l'année prochaine, le prix de la classe de Philosophie expérimentale qu'elle devoit adjuger cette année, & elle propose une nouvelle question pour la classe de Philosophie spéculative, dont elle distribuera le prix en 1779. Aussi-tôt que le Programme qu'elle fera distribuer, & qui contiendra les détails sur ce sujet, nous sera parvenu, nous en ferons part à nos Lecteurs.

M. le Baron de Zedliz lut ensuite les Considérations sur l'état présent des Ecoles publiques, & sur la possibilité de les rendre plus analogues & plus utiles à la vie civile.

M. Formey termina la séance par l'éloge de M. Pott, célebre Chymiste.

X.

ACADÉMIE des Arcades de Rome.

Monsieur le Comte Ange-Marie d'Elci, noble Florentin, Auteur de la Tragédie intitulée *Narzane Regina di Persia*, dont nous avons annoncé le succès dans notre dernier Journal, ayant fait imprimer cette Piece avec une autre Tragédie de sa façon qui a pour titre

Manlio Torquato, l'Académie des Arcades a saisi cette occasion pour donner à ce Gentilhomme une marque particuliere de son estime : en conséquence, dans la Séance qui se tint le jeudi dix du mois de Juillet dernier, & à laquelle assistoit S. E. le Cardinal d'Elci, oncle du jeune Poëte, il fut proclamé Berger d'Arcadie par le Garde Général. On lut ensuite de très-beaux Vers sur la Poésie Tragique, & un Sonnet à la louange du grand Métastase, composé par le récipiendaire, qui fut célébré à son tour par M. l'Abbé Louis Godard, dans une *Canzone* où l'Auteur fit des allusions très-heureuses aux deux Tragédies que nous avons nommées plus haut. M. l'Abbé Don Ferdinand Giovanucci, Professeur de Théologie au College Romain, ferma la Séance par un discours sur la Philosophie morale qui lui attira des applaudissemens d'autant plus flatteurs, que l'Assemblée étoit composée ce jour-là des prélats les plus respectables de Rome, & de l'élite de la Littérature

(*Notizie del Mondo.*)

X I.

ACADÉMIE de la Crusca de Florence.

Jeudi dix Juillet dernier au matin, l'Académie tint une Séance publique en présence de la plus grande partie de la Noblesse de cette Capitale, de presque tous les Ministres étrangers, & d'un grand nombre de gens de

Lettres distingués. M. le Docteur Dominique Brogiani Professeur, d'Anatomie dans l'Université de Pise, lut une Dissertation, *sur la correspondance de la respiration avec la pulsation des arteres*, dont on admira le style autant que les raisonnement & les idées.

(*Notizie del Mondo.*)



SPECTACLES.

PARIS.

OPÉRA.

ON a donné ſur ce Théatre, le mardi 8 Juillet; la premiere repréſentation d'*Ernelinde*, Tragédie Lyrique en cinq actes; le Poëme eſt de feu M. Poinſinet, la Muſique eſt de M. Philidor.

Cette Tragédie, repréſentée pour la premiere fois en Novembre 1767, en trois actes, a été remiſe en cinq par les ſoins de M. S. qui a eſſayé de donner plus de développement & de vraiſemblance à ce Poëme. L'ouvrage de Poinſinet étoit mal conduit, mal écrit, dénué d'intérêt & de vie. En vain M. S. a pris la peine d'y faire des retranchemens, des augmentations, des corrections. Il n'a pu même en faire un ouvrage paſſable. La Muſique, les Ballets, le Spectacle ſoutiennent ſeuls la curioſité du Spectateur.

On ſe rappelle qu'*Ernelinde*, fille de *Rodoald*, Roi de Norwege, avoit été promiſe à *Sandomir*, Prince de Danemarck. *Ricimer*, Roi de Suede, vient attaquer Rodoald dans

ſes états : Sandomir le fait triompher. Ricimer reclame comme le plus digne prix de la victoire, la main d'Ernelinde. Sandomir eſt offenſé de cette injuſtice ; il défend ſes droits. Ce malheureux Amant eſt mis dans les fers ; mais il en eſt délivré par Rodoald, qui triomphe à ſon tour de Ricimer. Sandomir a la générosité de lui faire rendre ſa liberté & ſa puiſſance. Ricimer, vaincu par tant de bienfaits, ne met plus d'obſtacle à l'amour d'Ernelinde & de Sandomir.

Il faut avouer que le ſujet de cet Opéra n'eſt pas auſſi favorable pour le Théatre lyrique que ceux d'*Iphigénie*, d'*Alceſte*, d'*Orphée*, d'*Armide*, de *Caſtor*, &c. Le ſuccès conſtant de cette Tragédie eſt dû tout entier au génie du Muſicien. Ce ſuccès, lit-on dans le *Journal des Théatres*, a réveillé les jaloux ennemis de M. Philidor. La baſſe envie qui s'étoit déja attachée aux pas de cet illuſtre Compoſiteur, a renouvellé ſes menées obſcures, & a cherché à diminuer l'éclat d'une gloire dont elle étoit éblouie ; mais ſa rage a été inutile, &, malgré ſes cris impuiſſans, l'ouvrage, tous les jours plus goûté, ajoute tous les jours à la juſte célébrité dont jouit M. Philidor. Ce Compoſiteur a mérité les ſuffrages des vrais amateurs & les acclamations du public, dans les morceaux d'enſemble & dans les airs, où il ſait toujours allier un chant ſuivi & heureuſement modulé, à l'énergie & à la vérité de l'expreſſion. C'eſt-là ſans doute ce qui caractériſe le grand talent en Muſique, diſent

les Rédacteurs du *Mercure*, d'approprier au sentiment ou à la Passion, un chant toujours pur & sensible; & c'est ce qui fera toujours distinguer l'Opéra d'*Ernelinde*, où M. Philidor a développé les richesses de l'imagination & de toutes les connoissances de son art. Beaucoup de morceaux seront recherchés & feront plaisir dans les concerts, où l'on n'admet que la véritable Musique, celle qui a un caractere, & une belle modulation. On peut citer parmi les morceaux qui ont fait la plus grande sensation, le chœur des Guerriers, *ô Mars* &c. & le monologue d'Ernelinde, qui ont paru d'une composition forte & savante.

On pourroit reprocher à M. Philidor de n'avoir pas toujours employé l'expression dramatique, d'avoir donné trop de séchresse à son récitatif, qui est plus chanté que parlé, & d'avoir rendu ses chœurs quelquefois trop bruyans. On en pourroit citer des exemples; mais on est persuadé que M. Philidor connoît mieux que personne le défauts de son ouvrage, & qu'ils ne se trouveront point dans d'autres Poëmes plus dignes de ses accords. On a aussi remarqué que les airs chantés par le Roi vainqueur, amoureux & jaloux, n'ont pas ce caractere de rudesse, de violence & de fierté qui convenoit dans cette circonstance. C'est un lion amoureux qu'il falloit faire rugir. Mais n'est-ce pas la faute du Poëte, qui a d'abord manqué ce principal personnage qui prêtoit tant à l'action théatrale? On doit admirer d'autant plus le talent du Musicien, qu'il étoit rare

rare de trouver un Poëme plus verbeux & qui contînt cependant moins de choses. Il présente à la vérité un grand nombre de faits & de situations différentes; mais le Poëte ne s'étant point attaché à donner de la vraisemblance à ses événemens, ni de la vérité à ses caracteres, il en résulte que les scenes ne sont point liées entr'elles, & qu'elles passent sous les yeux du Spectateur comme les verres d'une lanterne magique.

Les Ballets, de la composition de MM. Noverre & Gardel, ont fait le plus grand plaisir. Le combat du premier acte, dessiné par M. Gardel, produit un effet digne du Théatre de l'Opéra, & les Ballets qui terminent le cinquieme acte sont aussi gais qu'agréablement & savamment dessinés. Ils font beaucoup d'honneur à M. Noverre.

MM. Les Directeurs n'ont rien épargné pour ajouter à la magnificence du Spectacle. (*Journal des Théatres*; *Mercure de France*; *Journal de Politique & de Littérature*; *Journal de Paris*; *Gazette universelle de Littérature*; *Affiches & Annonces* de Paris.)

COMÉDIE FRANÇOISE.

Nous nous étions proposés d'attendre que la Comédie de l'*Egoïsme* fût imprimée pour offrir à nos Lecteurs le plan de cette Piece, & quelques-uns des détails qui lui ont mérité des applaudissemens. Mais les extraits qui ont déja paru dans plusieurs Journaux, semblent

nous engager à faire connoître aujourd'hui cette nouvelle production de la plume de M. Cailhava. On doit se rappeller ce que nous avons dit dans notre dernier Journal, en annonçant les premieres représentations de cette Comédie. Vivement critiquée par un seul Journaliste, elle a tous les autres pour sa défense. Selon le Rédacteur du *Journal de Politique & de Litrature*, l'intrigue de cette Comédie est vicieuse, & les caracteres ne sont pas imaginés plus heureusement ; il n'y a pas un trait qui ne blesse les vraisemblances ; elle renferme deux ou trois traits de vérité & de plaisanterie, & une douzaine de vers raisonnables. Les partisans de cette Piece paroissent convenir qu'elle n'est pas sans défauts, mais ils n'en croient pas moins, qu'elle est une des meilleures qui ait été jouée depuis long-temps au Théatre François. Les Rédacteurs du *Journal Encyclopédique* ont fait précéder l'extrait qu'ils ont donné de l'*Egoïsme*, de réflexions préliminaires sur le vice attaqué par M. Cailhava; réflexions d'autant plus nécessaires que la critique reproche à l'Auteur le choix même de son sujet.

L'Amour de soi, disent les Journalistes, dispose l'homme à l'amour de ses semblables ; de ce premier instinct de la nature naissent tous ses penchans ; il s'aime, il est foible, sa foiblesse lui découvre ses besoins, & ses besoins deviennent des sentimens. Ainsi l'intérêt commun a pour base l'intérêt particulier.

L'égoïsme naît de cet amour de soi; mais

il en eſt l'abus. L'amour de ſoi ſe répand au dehors, & rapproche les hommes; l'égoïſme les iſole, en ſe concentrant en lui-même; l'un conduit à toutes les vertus par ce ſentiment de bienfaiſance auquel on a donné le nom univerſel & reſpectable d'*humanité*; l'autre dégrade la nature humaine par l'inſenſibilité, mere de tous les vices. L'amour de ſoi ſert la ſociété, pour jouir; l'égoïſme jouit de la ſociété, ſans la ſervir.

On ne peut nier que ce ſiecle ne ſoit le regne de l'égoïſme, & ſes funeſtes ravages avertiſſoient un Auteur Philoſophe de l'immoler à la cenſure théatrale. C'eſt par la peinture vivante de chaque ſiecle, que les leçons du Théatre deviennent le code perpétuel des mœurs. Mais celui qui oſeroit attaquer l'idole public devoit s'attendre à exciter une eſpece de ſoulevement: auſſi la premiere repréſentation de la Piece nouvelle a été orageuſe, on a paru révolté du caractere odieux du principal perſonnage, comme s'il avoit fallu le montrer ſous des couleurs ſéduiſantes. L'égoïſte paiſible, qui l'eſt ſans le ſçavoir, l'égoïſte de bonne foi, qui l'avoue, & l'égoïſte hypocrite, qui croit l'être à l'inſu des autres, tous ont refuſé de ſe reconnoître; comme ſi M. Cailhava n'avoit pas eu l'idée heureuſe de diſtribuer ſon ſujet dans ſes différens perſonnages, en graduant ſon grand caractere, de nuances en nuances, depuis les petites prétentions d'une femme qui tient avec orgueil *les rênes du ménage*, juſqu'aux affreux

excès de ces ames viles qui combinent froidement leurs intérêts, sans s'effrayer du crime, & font des vœux secrets pour le bouleversement d'un état, prêts à sacrificier à leur bien-être *leurs parens*, *leurs amis*, *leur patrie & l'honneur*.

Les êtres frivoles qui n'aiment rien, & qui se font un titre de leur frivolité même, en se détachant de la famille universelle, crient à la calomnie, & disent avec sécurité : *Nous sommes égoïstes*, *sans être des scélérats*; mais l'homme inutile, entouré de faciles jouissances, qui promene aujourd'hui son oisive existence de toilette en toilette, qui ne vit que pour ses plaisirs, qui ne manque pas à la probité, parce qu'il n'est pas pressé par les circonstances; qui enfin ne se fait pas horreur, parce qu'il ne se connoît pas, peut devenir demain un Philémon (c'est l'égoïste de la Piece), s'il a besoin de l'être. Quelle confiance peut inspirer son respect pour les petites bienséances de l'usage, quand il ne respecte pas les principes éternels de la morale?

Après s'être plaint que le caractere étoit trop fortement prononcé; on a prétendu que ce n'étoit pas un caractere. Il faut pourtant s'entendre. L'égoïsme, comme nous l'avons prouvé, est la source de tous les vices; il ne paroît appartenir à tous les caracteres que parce que tous les caracteres lui appartiennent : d'après ce principe, quel avantage n'a pas le sujet? Moliere, dans *l'Avare*, n'a attaqué que l'avarice; dans *le Tartufe*, il n'a immolé que l'hypocrisie; mais dans *l'Egoïs-*

me on frappe tous les vices à la fois. Un reproche plus sérieux fait a la piece, c'est la foiblesse de l'intrigue; il faut avouer que le ressort est dans la main des valets, & qu'il tient un peu à la maniere Espagnole & Italienne; on veut aujourd'hui que l'action ne soit plus conduite par des personnages subalternes, & l'on a raison; mais l'effet qui résulte de ce moyen est comique, & la comédie actuelle est si triste qu'il faut bien regretter les valets qui faisoient rire. A l'égard de l'intérêt, dans les pieces de ce genre, il résulte moins de la force de l'intrigue que du développement des caracteres, & le caractere de Philémon nous a paru parfaitement développé. Passons au plan de l'ouvrage.

Les personnages sont un vieux Précepteur qui a élevé les enfans de la maison, & qui sollicite avec importunité une pension qu'on lui a en effet promise; un pere indolent qui végete; une Madame Florimon, sa femme, qui *veut paroître tout faire, & ne fait jamais rien*; leurs deux fils, dont le plus jeune, amant aimé de Constance, ne soupire qu'après la guerre, pour son avancement; & l'aîné, qui est *l'Egoïste* proprement dit; cette jeune Constance, pupille de Polydore, leur oncle; cette oncle, qui arrive de l'Amérique avec une fortune de trois millions; enfin, la soubrette Marton, & Clermont, valet de confiance de Polydore.

Avant l'arrivée de Polydore, Philémon sans fortune, médite les moyens de s'en créer

une : ſon caractere s'annonce rapidement dans une ſcene pleine d'excellens traits, où il déſigne à ſon portier les gens mépriſables, mais en faveur, qu'il ſe propoſe de voir, & les gens eſtimables, mais ſans crédit, qu'il ne recevra plus, comme *n'étant bons à rien.* Seul il gémit de la tranquillité publique, & fait des vœux pour une révolution *qui brouille un peu tout*, & le mette en état de jouer un rôle. En attendant, perſuadé par l'experience, que *la célébrité ſert nombre d'audacieux*, il veut tenter un coup d'éclat; il a fait un Livre rempli de maximes hardies, & de projets conformes à ſes principes, qui eſt déja chez l'Imprimeur; il cherche un ami qui prenne ſur lui tout le danger attaché à ces ſortes de productions, & trouve plaiſant de choiſir ſon Précepteur imprudent pour ſa victime. On lui annonce le retour de ſon oncle, qui l'a déja comblé de bienfaits; mais ne le croyant pas riche, il en reçoit froidement la nouvelle. Sitôt qu'il eſt déſabuſé, il montre l'affection la plus tendre pour ce *cher oncle*, & ſe propoſe de s'emparer de ſon cœur, pour lui arracher ſes richeſſes. Polydore arrive : c'eſt un homme vertueux, c'eſt-à-dire, qui a toujours dirigé ſon intérêt particulier vers l'intérêt commun; ſon neveu le ſéduit par les dehors affectés de la vertu, *le ſeul nom de vertu le jette dans l'ivreſſe.* Philémon en obtient le conſentement pour ſon mariage avec Conſtance, ſa pupille, qu'il chérit, & qu'il veut donner au plus vertueux de ſes neveux; il en reçoit encore la moitié de ſon

bien, un porte-feuille de 150000 liv., avec le titre de ſon aſſocié, & à condition qu'il les partagera entre ſes parens. Cette condition fatigue bientôt l'égoïſme de Philémon ; & tandis qu'il cherche une tournure pour s'approprier cette ſomme, au mépris des devoirs ſacrés qui lui ſont impoſés, il ſe forme contre lui un complot entre Marton & Clermont, qui parviennent à faire échouer ſes projets. Tous deux ont de violens ſoupçons contre la probité de Philémon ; Marton a pitié du ſort de ſa jeune maîtreſſe, dont on contraint le penchant, & Clermont veut éclairer la bonne foi de l'honnête Polydore. Un motif d'intérêt perſonnel ſe réunit à leur zele, pour ne pas laiſſer dépouiller leur maître. Ils épient tous deux Philémon avec tant de ſoin, qu'ils trouvent une occaſion favorable d'enlever ſon porte-feuille, ſubſtituent de faux billets aux véritables, remettent enſuite le porte-feuille aux mains de Polydore, qui, ſans être inſtruit de l'échange, le rend à ſon neveu. Cependant le Livre imprimé ſe répand ſous le nom de Durand ; ce malheureux Précepteur eſt arrêté; & le Chevalier qui veut le défendre, eſt mis en priſon avec lui. Durand nomme alors l'Auteur ; ſur cet aveu, on le relâche avec le Chevalier, & Philémon eſt exilé par ordre du Gouvernement. Polydore ouvre enfin les yeux. Le calme de Philémon, qui apprend froidement la détention de ſon frere, & la lecture de ſon Livre abominable, lui découvrent toute la noirceur de ſon ame ; en lui annonçant ſon

exil, il lui redemande ſes billets; Philémon les refuſe, & même la dot de la pupille, dont en effet le contrat de mariage avec lui eſt malheureuſement ſigné. L'oncle indigné lui reproche de l'avoir trompé par de faux dehors de probité; Philémon entreprend avec audace de juſtifier l'égoïſme dont on l'accuſe, & dont il eſt convaincu. Il tire parti de ſon indifférence pour Conſtance, & imagine de ſe faire honneur du ſacrifice de ſa main, en annullant volontairement le contrat qui les lie, à condition toutefois qu'on ne répétera rien des ſommes qu'on lui a remiſes. Polydore eſt conſterné, & ne ſait quel parti prendre, lorſque le fidele Clermont le tire à part, l'inſtruit de l'échange des billets, & lui montre les véritables, qu'il a ſu conſerver. Polydore eſſaie encore de ramener, par l'amitié, ſon neveu, qu'il a tant de peine à croire auſſi méchant; mais le voyant perſiſter dans ſon intrépide impudence, il le confond, en lui préſentant les bons billets. Philémon puni ne dément point ſon affreux ſyſtême, & ſe conſole en ſe promettant d'étudier mieux l'art profond d'attirer tout à ſoi. Il part pour l'exil, où les bontés de ſon oncle le ſuivront encore, & Conſtance & le Chevalier s'uniſſent.

On voit que ce plan eſt fécond en ſituations fortes & attachantes; dans le 1er. Acte on remarque l'art d'annoncer les perſonnages, & de préparer les effets. La ſcene de Philémon & de ſon portier a obtenu de juſtes applaudiſſemens.

PHILEMON.

Ma liſte ?

LA PIERRE.

La voilà.

PHILEMON.

Que j'indique, en liſant,
Les hommes bons à voir.

LA PIERRE.

Bien! ordonnez.

PHILEMON.

Clitandre.
Bas. Cet homme a des talens, des vertus à revendre;
Mais il fait mal ſa cour, il n'a plus de crédit.
Haut. Je n'y ſuis plus pour lui, pour Clitandre.

LA PIERRE.

Suffit.

PHILEMON.

Dorlix.... (*A part*) Il eſt fin, ſouple; il ira loin, je gage.
Haut. Je recevrai Dorlix. --- Le Comte du Rivage.
Bas. J'aime à trouver l'utile, & me ris du clinquant.
Haut. Serviteur. -- *De la part du Duc de Saint-Cernant.*
Suivons un peu cet homme...... Encenſons ſes foibleſſes,
Puiſque la flatterie eſt l'aimant des richeſſes;
Vantons juſqu'aux vertus de la Phryné qu'il a;
L'amour-propre répugne à ce manege-là;
Le ſacrifice eſt dur.... Le prix en dédommage:
D'ailleurs, la ſotte idole, obtient un faux hommage;

Encor le lui rend-on dans l'ombre du ſecret;
Sa faveur eſt publique; & rapporte en effet....
Dorimon..... (*En riant*), je crois voir ſa petite colere;
Je viens de l'embarquer dans une ſotte affaire:
J'eſpérois pouvoir mettre à profit ſes faux pas.
Evitons tout reproche, en ne le voyant pas, &c.

Nous croyons que ce ſtyle eſt le véritable ſtyle de la Comédie. Les idées ſont profondes, & les vers faciles; le même ton regne aſſez généralement dans tout l'Ouvrage, quoique la critique ne lui ait pas rendu juſtice.

La premiere ſcene du ſecond Acte eſt Comique; elle eſt entre le pere de Philémon, cet Egoïſte indolent, & La Pierre, qui lui ſert de Lecteur.

FLORIMON.

Eh! La Pierre?

LA PIERRE.

Monſieur?

FLORIMON.

Viens, ſuis moi, mon enfant:
Ma femme fait du bruit dans ſon appartement;
Je n'y pourrois jamais digérer qu'avec peine,
Et je crois même avoir tant ſoit peu la migraine.
Qu'il me tarde de voir mon frere de retour,
Pour qu'il faſſe bâtir, dans le fond de la cour,
Un réduit où je puiſſe, en plein jour, ſur ma chaiſe,
Et la nuit, dans mon lit, repoſer à mon aiſe!
Eh! la Pierre?

LA PIERRE.

Monsieur?

FLORIMON.

Mon Livre favori:
Tu l'as pris avec toi, sans doute?

LA PIERRE.

Le voici,
Et bien enveloppé.

FLORIMON.

Quel excellent ouvrage!
L'Auteur est sûrement un Philosophe, un Sage,
Ami vrai des humains. Loin de les régenter,
D'exagérer leurs maux, & de les insulter,
Il les console. Lis.

LA PIERRE *tousse.*

Hem!.... Troisieme Chapitre.

FLORIMON.

Non, recommence tout. Relis jusques au titre.
Quel titre! On ne sauroit l'entendre assez souvent:
Il châtouille le cœur bien agréablement.

LA PIERRE, *avec emphase.*
L'Almanach des Centenaires.

FLORIMON.

On devroit bien orner ce bon Livre d'estampes,
De vignettes, d'amours, de jolis culs-de-lampes.

LA PIERRE.

Quelques Soldats ſont morts à Rome, à la cent-vingtieme année de leur âge.

FLORIMON.

Les gaillards!...... Cent vingt ans! Donc, à ce
compte-là,
J'ai cinquante ans à vivre, & peut-être au-delà;
Je ne ſuis qu'un enfant.

LA PIERRE, *liſant.*

L'Univers vient de perdre le célebre Caritidés, âgé de 103 *ans. Il eſt mort de fatigue, en compoſant ſon Dictionnaire des Dictionnaires.*

FLORIMON, *riant.*

Quand je perdrai la vie
Ce ne ſera jamais pour pareille folie.
Ma pareſſe elle-même en ſera caution.
A cent ans bien ſonnés, à l'âge de raiſon,
Peut-on rêver encore au Temple de Mémoire;
Ne point apprécier tout fantôme de gloire?

Les bornes d'un Journal ne nous permettent pas de multiplier les citations : nous avons remarqué le même mérite de ſtyle dans les trois premiers Actes; les petites négligences des deux derniers peuvent aiſément diſparoître à l'impreſſion. La ſcene où Philémon engage Durand à ſe déclarer l'Auteur de ſon ouvrage eſt pleine d'adreſſe; celle où, ſous le nom de ce même Durand, il fait paſſer

rapidement en revue tous les perſonnages de la Piece devant ſon oncle, & dévoile leur égoïſme, pour couvrir le ſien, en feignant de les excuſer, a été très-applaudie; celle où il ſurprend ſon frere aux genoux de Conſtance, dans l'inſtant où ſon oncle vient de lui promettre ſa main, & où il diſparoît tout-à-coup en ne diſant que ce vers,

Sortons, pour ne pas être ou dupe ou généreux,

Cette Scene eſt un de ces coups de maître qui peignent un caractere par un trait; mais depuis que l'aréopage des loges s'eſt élevé, que la fureur des applaudiſſemens, & le nombre des repréſentations ne prouvent que la médiocrité des ouvrages condamnés en ſecret par le connoiſſeur; depuis qu'on ſe récrie d'admiration aux endroits qui devroient exciter un murmure univerſel, les beautés ſimples & vraies, ces myſteres de l'art ſavant qui ſe cache pour mieux reſſembler à la nature, ſont ou rarement apperçues, ou froidement ſenties. Une Comédie de *l'Egoïſme*, telle que Moliere même auroit pu la concevoir, demanderoit pour enlever tous les ſuffrages, un parterre compoſé de Philoſophes. Il ſemble que l'Auteur ait eu dans ſa Piece, des vues plus grandes encore que celles qu'on lui ſuppoſe, c'étoit de faire ſortir d'une intrigue domeſtique des réſultats applicables à tous les ordres de l'état, & même au ſyſtême des Gouvernemens : peut-être a-t-il voulu révéler ſon ſecret par ce vers :

Mon cher, une famille eſt un petit état,

C'eſt ainſi que les Fables de la Fontaine, dont l'enfance ne ſait que s'amuſer, découvrent au Lecteur qui penſe, les vérités les plus utiles & les plus profondes.

A cet Extrait de *l'Egoïſme*, tiré du *Journal Encyclopédique*, nous ajouterons un Précis du jugement porté, dans les autres Ouvrages périodiques, ſur le mérite de cette Comédie.

Nous avons cru remarquer quelques défauts dans la conduite de cette Piece, diſent les Auteurs du *Journal François*; mais nous penſons qu'il ſeroit aiſé de les corriger; que l'ouvrage n'eſt pas à beaucoup près ſans mérite; que l'intention morale en eſt excellente; que le principal perſonnage eſt, quoi qu'on en diſe, heureuſement tracé, & que depuis dix ans on n'a repréſenté aucune Comédie qui annonce plus de talens.

Les Auteurs du *Journal des Sciences & des Beaux-Arts* vont plus loin : ſelon eux la Comédie de *l'Egoïſme* convient à tous les pays; on peut la jouer ſur les Théatres de toutes les Nations, elle peut plaire à toute eſpece de Spectateurs, faire rire dans tous les ſiecles, inſpirer dans tous les tems & dans tous les lieux, le même intérêt, & conſerver ce même but moral : le Dialogue en eſt ſimple, aiſé, enjoué, naturel & précis; l'intrigue ſe forme & ſe dénoue ſans embarras; le ſtyle eſt le ſeul qui convienne à la Comédie faite pour les Spectateurs de tous les ordres & de tous les états; la Piece eſt remplie de ſcenes, de vers & de ſituations vraiment comiques.

Tous les rôles tendent au même but moral; malgré cet assemblage d'Egoïstes rien n'est forcé, tout est naturel, c'est l'image de toutes les Sociétés; & quoiqu'aujourd'hui *l'Egoïsme* soit le vice dominant en France, cette Comédie seroit jouée à Londres, à Rome, à Pétersbourg, à Philadelphie, qu'elle seroit également aplaudie.

Selon les Auteurs du *Mercure*, cette Piece présente plusieurs situations d'un bon comique. Elle est sur-tout recommandable par des détails charmans, par d'excellens traits de caractere, & par des morceaux d'un style ingénieux & brillant.

On lit dans *l'Année Littéraire* une Lettre adressée aux Rédacteurs de ce Journal, & dans laquelle l'Auteur dit son sentiment sur les *caracteres*, l'*intrigue* & le *style* de l'*Egoïsme*. Il en résulte que M. Cailhava a les talens les plus distingués pour la Comédie, que sa Piece est un excellent ouvrage.

Cependant le public ne se porte pas en foule aux représentations de l'*Egoïsme*.

Ce n'est pas sans rougir pour le goût de la Nation, disent les Rédacteurs du *Journal François*, que nous voyons des niaiseries prétendues dramatiques .... attirer à un Théatre étranger un concours prodigieux, tandis qu'un ouvrage d'un mérite très-supérieur, est à peine accueilli sur la Scene Françoise; mais ces puérilités disparoîtront pour jamais; & nous osons croire que l'*Egoïsme*, sans avoir en apparence une réussite aussi brillante, conservera l'estime des connoisseurs, & que les Comédiens lui

donneront une place parmi les Pieces de leur répertoire.

C'eſt auſſi l'opinion de l'Auteur de la Lettre inſérée dans *l'Année Littéraire* : quand les idées du public ſeront mûries, dit-il, qu'il ſera univerſellement reconnu que le principal caractere de la Piece n'a rien d'outré, qu'il n'eſt que ce qu'il doit être, je ne doute point qu'elle n'ait un plein ſuccès. C'eſt un ouvrage trop ſolide, trop bien fait pour qu'il n'obtienne pas le degré d'eſtime qui lui eſt dû.

L'Auteur propoſe néanmoins quelques corrections.

» Je voudrois, dit-il, que l'Auteur, dans » ſes deux premiers actes, tirât un meilleur » parti de ſes principaux perſonnages, de toute » cette famille d'Egoïſtes, qu'il amenât avec » elle des tableaux plus pittoreſques, qu'il y » eût un peu plus de richeſſe & de pompe. » Peut-être conviendroit-il auſſi de relever un » peu le perſonnage du Précepteur, de lui don» ner au moins des dehors plus agréables ; tout » cela eſt facile ; j'ai même entendu dire que » l'Auteur, toujours diſpoſé à mettre à profit » les bonnes critiques, étoit dans le deſſein de » faire à peu-près ce qu'on a indiqué. Quoi » qu'il en ſoit, je n'ai d'autre objet que la » gloire de l'art & l'encouragement des ta» lens, &c.

(*Journal Encyclopédique ; Journal des Sciences & des Beaux-Arts ; Journal de Politique & de Littérature ; Mercure de France ; Journal François ; Journal de* Paris ; *Année Littéraire.*)

HISTOIRE-NATURELLE.

PHYSIQUE.

CHYMIE. BOTANIQUE.

I.

LETTRE de M. DE LA LANDE, *de l'Académie des Sciences, aux Auteurs du* Journal de Paris, *du 9 Juillet dernier.*

DEPUIS que vous avez parlé, MM. de la multitude des taches qu'il y a eu sur le soleil depuis un mois, (*) tout le monde me demande si c'est à cela qu'il faut attribuer le froid que l'on éprouve encore, & la saison pluvieuse qui paroît extraordinaire. Permettez-moi de répondre à ces questions par la voie de votre Journal. On sait assez que les taches du soleil n'annoncent que des révolutions dans le globe de cet astre, & qu'à 34 millions de lieues de distance, elles ne peuvent avoir de

(*) Voyez notre dernier Journal, *pag. 303*.

rapport avec celles de notre globe. Mais ce que perſonne ne veut ſe rappeller, c'eſt que de la pluie & du froid dans les mois de Juin & de Juillet n'ont rien d'extraordinaire à Paris. Tous les neuf ans, ou à peu-près, nous éprouvons de pareilles viciſſitudes, ſoit que cela tienne à la révolution de l'apogée de la lune, ou à une période phyſique de l'humectation & du deſſéchement des montagnes & des lacs.

Qu'on ouvre les *Mémoires de l'Académie des Sciences* pour 1767, 1768 & 1769; voici ce qu'on y trouvera.

1767. *Mai.* Quoiqu'il ſoit tombé peu d'eau, les pluies étant venues par ondées & aſſez fréquemment, ce mois peut paſſer pour humide; à quelques jours de chaleur près, tout le mois a été froid, & l'on a été obligé d'allumer du feu juſqu'à la fin.

Juin. Ce mois peut paſſer pour humide, parce qu'il a plu très-ſouvent; il peut auſſi paſſer pour froid; les nuits ſur-tout ont été ſi froides, qu'il auroit gelé, ſi, &c.

Julllet. Ce mois a été extrêmement pluvieux. Depuis le premier juſqu'au 17, il a plu tous les jours prodigieuſement par de grandes averſes, ou par des pluies continuelles qui ont duré pluſieurs jours de ſuite, ou par de petites ondées qui ont tombé tous les jours; les chemins ont été auſſi mauvais qu'en hyver, les pluies ont ceſſé le 5 Août.

1768. *Mai.* Ce mois a été fort ſec & très-froid; on n'a pas pu ſe paſſer de feu dans les appartemens.

Juin. On n'a ceſſé que le 20 de faire du feu; & ſi les appartemens n'avoient pas été échauffés par les chaleurs qu'il a fait depuis le 23 juſqu'au 27, on auroit été obligé de ſe chauffer les derniers jours de ce mois.

Juillet. Le tems a été variable; & ſi l'on en excepte quelques jours de chaleur, il a toujours fait froid.

Août. Ce mois a été extrêmement frais, on peut même dire froid pour le mois d'Août; car excepté quelques jours de chaleur, il a toujours été ſi froid, qu'il a gelé pluſieurs jours de ſuite. Ce mois étoit ſec.

1769. *Mai.* Les premiers jours de ce mois, vers le milieu & à la fin, il eſt tombé de l'eau fort à propos pour faire lever les avoines, & les graines légumineuſes.

Juin. Ce mois peut paſſer pour froid & humide; la terre étoit ſi molle, qu'on a été obligé de diſcontinuer les labours.

Juillet. Ce mois a été variable & aſſez humide; il eſt tombé beaucoup d'eau par orage.

Août. Ce mois a été variable & orageux.

J'ajouterai encore que même l'année ſuivante 1770, ce ne fut que le 13 Juillet que le tems ſe réchauffa & s'éclaircit. Mais des étés brûlans comme celui de 1772, & des années plus tempérées font oublier celles qui ont précédé, & l'on dit chaque fois que les étés ſont moins chauds, l'axe de la terre a tourné, le ſoleil eſt encrouté, ou d'autres balivernes ſemblables.

Lorſque l'on m'a accuſé en 1764, d'avoir annoncé une éclipſe totale, tandis que j'avois

dit formellement le contraire ; en 1769, d'avoir dit que Saturne étoit perdu ; en 1773, d'avoir annoncé une comete funeste, j'ai été obligé de prendre la plume pour me justifier & pour détromper le public. Cette année on m'impute ses inquiétudes à l'occasion des taches du soleil. C'est entre vos mains, Messieurs, que je dépose ma justification.

(*Journal* de Paris.)

I I.

PREMIER problême de Chymie à résoudre. Déterminer si tous les Sels à base métallique sont décomposables par l'intermede de l'eau seule.

On connoît déja plusieurs sels à base métallique, sur lesquels l'eau pure a une action marquée de décomposition ; tels sont le vitriol de mercure, le beurre d'antimoine, le nitre mercuriel bien saturé de mercure, & plusieurs autres, qu'il suffit d'étendre & de laver dans beaucoup d'eau, pour séparer & réduire, dans l'état de chaux, la plus grande partie du métal qui étoit unie à l'acide.

On observe aussi tous les jours dans les Laboratoires, que les dissolutions des métaux par les acides & par les alkalis, que l'on conserve dans des flacons, forment, au bout d'un tems plus ou moins long, suivant la nature de ces sels, des dépôts qui ne sont qu'une par-

tie du métal ou de sa terre, séparée peu-à-peu par l'intermede de l'eau de la dissolution.

Enfin, celui qui propose cette question, a observé que plusieurs sels à base métallique, même avec excès d'acide, & particuliérement les sels à base d'étain, dont quelques-uns, à la faveur de l'excès d'acide, pouvoient rester long-tems en dissolution limpide & sans dépôt, dans une quantité d'eau distillée assez considérable, se décomposoient néanmoins, & formoient des sédimens très-marqués, quand il noyoit ces dissolutions dans une beaucoup plus grande quantité d'eau, & qu'il conservoit, pendant long-tems, ces dissolutions ainsi étendues, dans un lieu où la chaleur étoit habituellement environ de vingt-cinq degrés au-dessus de zéro du thermometre de Réaumur.

Ces observations semblent indiquer que tous les sels à base métallique pourroient être décomposés ainsi par l'intermede de l'eau seule: mais faute d'un nombre suffisant de faits, ce n'est encore là qu'une conjecture; & comme les propositions ou théorêmes généraux, sont aussi rares que précieux & importans en Chymie, il est aisé de sentir, qu'il seroit très-essentiel de déterminer si l'effet entrevu, dont il s'agit ici est général, ou ne l'est pas.

La solution complette de cette question exigera, à la vérité, un très-grand nombre d'expériences; mais ce qui doit encourager à les entreprendre, c'est que quand même on ne pourroit pas les faire toutes, les phénomenes particuliers que présenteront celles qui auront

été exécutées avec l'exactitude convenable ; ne pourront manquer de répandre beaucoup de lumiere sur la nature des métaux, des différens acides auxquels ils peuvent s'unir, & sur l'action réciproque de ces substances les unes sur les autres : il paroît par les faits déja connus jusqu'à présent, que les sels métalliques dans lesquels le métal est le plus rapproché par l'acide, de l'état de chaux ou de terre, sont ceux qui peuvent être décomposés le plus facilement & le plus complettement par l'intermede de l'eau seule. Qu'en conséquence, les sels nitreux exigeront en général moins d'eau & de tems, que les autres, pour leur décomposition complette; ensuite, des sels vitrioliques ; & enfin, les sels marins : ensorte que si avec le tems, une température convenable & une suffisante quantité d'eau, on parvenoit à décomposer complettement, ceux des sels métalliques, dans lesquels le métal paroît le moins calciné par l'acide, tels que sont le sublime corrosif & la lune cornée, (elle se dissout dans l'eau en quantité suffisante pour l'expérience), on auroit lieu de regarder la solution générale du problême comme fort avancée, puisqu'on en pourroit presque conclure *à fortiori*, qu'aucun des autres sels à base métallique ne pourroit résister à ce moyen de décomposition.

Il est presque inutile d'avertir, du moins les Chymistes, qu'il ne faudra employer à ces expériences que des vaisseaux de crystal, très-nets, bien bouchés avec leurs bouchons de crystal,

de l'eau diſtillée la plus pure ; & pour les ſels de difficile décompoſition, des pintes d'eau par grain de ſel, & des années de ſéjour, dans un lieu d'une température un peu chaude, ou au Soleil, &c. L'agrément de ces ſortes d'expériences, c'eſt que les préparations étant une fois bien faites, elles s'achevent toutes ſeules, ſans ſoin, ſans embarras, ſans emploi de tems, de la part de celui qui les entreprend.

(*Obſervations ſur la Phyſique, ſur l'Hiſtoire Naturelle & les Arts.*)

III.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Nantes, ſur un fait ſingulier.

» Une Dame de diſtinction, déja avancée » en âge, vivoit ſur un petit bien aux environs de Nantes ; elle y paſſoit la belle ſaiſon, après laquelle elle revenoit en Ville ; » comme elle aimoit beaucoup les abeilles, » elle en avoit une grande quantité à la campagne, & prenoit un plaiſir infini à leur procurer toutes les petites douceurs propres à » ces inſectes. Dans les derniers jours de Mai, » on amena cette Dame malade à la Ville, » un peu de tems après elle mourut. Toutes » les abeilles ſont venues de la campagne & ſe » ſont raſſemblées ſur ſon cercueil, qu'elles » n'ont abandonné qu'au moment de l'inhumation. Un voiſin de la Dame s'étant apperçu » de l'arrivée des eſſaims, & ſachant qu'elle

» avoit à la campagne un grand nombre de
» ruches, s'y rendit promptement & les trouva
» toutes dégarnies. Le fait eſt très-ſingulier,
» & mérite l'attention des Naturaliſtes. Si je
» ne me trompe, ajoute l'Auteur de la Let-
» tre, un paſſage de Virgile prouve qu'il n'eſt
» pas abſolument nouveau. «

(*Journal de Politique & de Littérature.*)

I V.

Lettre aux Auteurs du Journal de Paris.

Nous avons beaucoup d'exemples de la reconnoiſſance & de l'attachement des chiens, nous en avons moins de leur amitié réciproque & de leur bienfaiſance. En voici un qui mérite une place dans leur Hiſtoire.

Vous ſavez qu'à l'Hôtel des Invalides il n'y a que quelques Chefs qui ayent la liberté d'avoir un chien, & c'eſt à l'un d'eux qu'appartenoit celui dont j'ai à vous parler. Bonne chere & peu de travail étoit ſon énigme; auſſi étoit-il gros & gras & dans toute la fleur de la ſanté; mais l'abondance & la proſpérité n'avoient pas eu ſur lui l'influence qu'elles ont ſur nous aſſez ſouvent : il n'avoit ni orgueil ni dureté. Un jour il rencontra en ſe promenant un autre chien dont la maigreur annonçoit bien qu'il ne vivoit pas dans la même auberge que lui. Il eut pitié de ſon état, & le voyant ainſi décharné, il réſolut

résolut de lui offrir l'hospitalité & de lui faire partager sa table. Ce projet édifiant n'étoit pas d'une exécution bien facile. Tous les chiens étoient consignés à la porte; & les Portiers étoient toujours armés d'un fouet qui les écartoit. Les difficultés ne le rebuterent point. Il guide son protégé & s'avance avec lui vers la porte. A peine est il apperçu, qu'ayant placé derriere soi son camarade, il se porte vis-à-vis le Portier, lui présente une gueule courroucée, & par des aboyemens terribles & continuels, s'efforce de le distraire ou de l'intimider. En effet le Portier, soit qu'il fût réellement effrayé, soit qu'il craignît de le frapper lui-même en voulant frapper l'étranger, laisse au dernier le tems de passer; les voilà tous deux dans l'Hôtel & bientôt à la cuisine. Notre chien hospitalier eut toutes les attentions imaginables pour son commensal qui ne tarda pas à se ressentir des effets de la bonne chere. Il ne bornoit pas ses soins à ceux de la cuisine; il se servit long-tems pour le mener à la promenade, du moyen dont il avoit usé pour le faire entrer dans l'Hôtel. Enfin il vit l'embonpoint de son cher hôte s'augmenter de jour en jour; & il ne lui permit de s'en aller que lorsqu'il le crut parfaitement remis, encore ne se sont-ils séparés sans doute que parce qu'il y avoit réellement à craindre pour le chien étranger. Depuis ils ont cessé de vivre ensemble; mais ils se rejoignent souvent pour se promener amicalement aux environs des Invalides.

J'appelle, Meſſieurs, en témoignage de ce fait tout l'Hôtel des Invalides, qui eſt dans le cas de confirmer mon récit. Dans ce ſiecle ombrageux & méfiant, il faut d'auſſi fortes preuves, pour conſtater l'honnêteté des animaux que pour faire croire à la nôtre.

(*Journal de* Paris.)

V.

ARTICLE d'Hiſtoire-Naturelle.

On voit à Paris un Lynx d'environ 8 mois, qui n'avoit pas plus de 6 ſemaines, lorſqu'il fut pris dans les Pyrénées, par un chaſſeur qui venoit de tuer la mere, & qui les avoit apperçus l'un & l'autre ſur un arbre. Ce Lynx eſt de la taille d'un chien courant, de la petite eſpece, fort mince de corps, monté ſur de hautes jambes, & très-agile; ſa tête reſſemble à celle du chat, & n'en differe que par les oreilles, qui ſont terminées par une touffe de poils noirs, formant une eſpece de pinceau, & par ſes yeux qui, quoique de la même couleur que ceux du chat, ſont beaucoup plus fendus. Sa peau eſt d'un jaune foncé, ſon poil ras & tacheté comme celui du tigre, & ſa queue eſt d'environ 6 pouces de longueur. On dit qu'il y a plus de 200 ans qu'on n'a vu de Lynx en Europe; cependant, celui qu'on voyoit vivant, il y a 4 ou 5 ans, à la ménagerie de Chantilly, & que l'on conſerve empaillé dans le

cabinet du Prince de Condé, a beaucoup de ressemblance avec celui qu'on voit à Paris. Au reste, il n'a rien de commun avec le Lynx fabuleux des anciens, dont la vue perçante pénétroit à travers les murailles, & dont l'urine se changeoit en une pierre précieuse appellée *Lapis Lyncurius.*

(*Journal Encyclopédique.*)

VI.

Electricité.

Extrait d'une Lettre de Sivrai en Poutou.

» Un jeune homme de cette ville, très-bien » fait, d'une excellente constitution, jouissant » d'une santé parfaite, & âgé de 26 ans, s'ap- » s'apperçut, il y a quelques années, qu'en se » frottant avec la main dans l'obscurité, il sor- » toit de tout son corps, des étincelles & des » traînées de lumiere, qui suivoient exacte- » ment l'impression de sa main, & ressembloient » en quelque sorte aux feux électriques. Il a » souvent renouvellé cette observation, étant » seul : il a toujours apperçu les mêmes effets; » ce qui l'a engagé d'en faire part à ses amis, » qui ont vu ce phénomene avec surprise. On » sait qu'il est une espece de feu follet nommé » *ignis lambens.* C'est une petite flamme ou lu- » miere que l'on apperçoit quelquefois sur la » tête des enfans, des hommes, sur la criniere » des chevaux, lorsqu'on les peigne, & sur » le dos des chats, lorsqu'on les frotte à con-

» tre-poil. Cet effet, dit M. de Bomare, dans
» son Dictionnaire d'Histoire Naturelle, au mot
» *feux follets*, est produit par des exhalaisons
» onctueuses, qui s'attachent aux cheveux &
» aux crins, & s'enflamment par le frottement
» sans donner de chaleur : il tient beaucoup
» aux phénomenes électriques. Celui dont je
» parle, continue l'Auteur de la Lettre, est sans
» doute de cette espece. Mais ce qu'il est in-
» téressant d'observer, c'est que cet effet ne se
» produit point pendant le cours de l'été, sur
» le jeune homme qui l'a remarqué : il com-
» mence à la Toussaint, & finit vers le mois
» de Mars. Il ne se fait point non plus apper-
» cevoir, s'il passe la main sur sa peau ou sur
» ses habits. Les traînées de lumiere ne pa-
» roissent que quand il promene les doigts sur
» sa chemise, ne l'eût-il prise que le jour
» même. Seroit-ce de ses doigts que sortiroit
» la flamme ? En passant la main sur la che-
» mise d'une autre personne, en sortiroit-il
» de la lumiere ? En verroit-on également sur
» la chemise de ce jeune homme, si une au-
» tre personne la touchoit ? C'est, dit encore
» l'Auteur, ce que je me propose d'examiner
» l'hiver prochain. Ce phénomene paroît mé-
» riter l'attention des Naturalistes. Il est sin-
» gulier qu'il n'ait lieu que quand les doigts
» de cette personne touchent à sa chemise, &
» qu'il n'ait pas lieu lorsqu'il touche sa peau
» ou la laine de ses habits. Ce seroit donc le
» lin seul qui le produiroit chez lui, & les
» autres substances absorberoient donc le feu

» électrique qui est dans ses doigts, au point
» de le rendre invisible? »

(*Avis Divers.*)

VII.

Observations sur la Lettre Précédente.

» L'Auteur de la Lettre y propose comme
» une question, de savoir si les feux follets
» ou électriques que le jeune homme dont il
» parle tiroit de son corps par le frottement,
» sortoient de ses doigts ou de sa chemise? Je
» puis avancer, d'après l'expérience, que ce
» n'étoit pas de ses doigts. Je me suis apper-
» çu, il y a plus de 35 ans, que mon corps
» avoit la même propriété que celui de ce
» jeune homme. J'ai cru bonnement jusqu'à
» présent, que c'étoit une chose commune à
» toute l'espece humaine, & je n'ai pas cher-
» ché à l'approfondir. Le hasard m'a fait faire
» cette découverte, & voici comment

» Une nuit d'hiver que j'ôtois mon habit
» pour prendre ma robbe de chambre (&
» cela dans une chambre sans lumiere), en
» retirant mon bras de la manche de mon
» habit, ayant la vûe tournée de ce cô-
» té, j'apperçus une petite lueur assez sensi-
» ble. Je regardai aussitôt vers la fenêtre,
» croyant que c'étoit quelque lumiere du voi-
» sinage, dont l'éclat passant à travers les vi-
» tres, s'étoit échappé par un coin du ri-
» deau; mais je vis que celui-ci étoit exacte-
» ment fermé, & je remarquai en outre,

» qu'il n'y avoit aucun trou. Alors je pen-
» sai que cette lueur venoit de moi-même,
» & étoit occasionnée par quelques effets élec-
» triques, provenans peut-être de ma chemise,
» ou du lin dont elle étoit fabriquée. En con-
» séquence, j'en étendis la manche sur mon
» bras, je la frottai avec ma main, & j'en vis
» sortir autant de petites étincelles que l'on en
» tire de dessus le dos d'un chat. J'observai
» qu'elles faisoient de même un petit pétille-
» ment, & que plus la friction étoit précipitée,
» plus la quantité en augmentoit.

» Ce détail paroîtroit prouver invinciblement
» que ces étincelles proviennent uniquement
» de la toile de la chemise, imprégnée peut-
» être des exhalaisons onctueuses émanées du
» corps humain, (comme le dit l'Auteur de
» la Lettre de Sivrai) puisqu'il est certain que
» ma main n'avoit point encore agi, lorsque
» j'avois vu paroître la premiere lueur, &
» qu'ôtant mon habit assez précipitamment,
» le frottement fort & vif de la doublure de
» ma manche de veste (*) sur ma chemise,
» l'avoit seule produite. On peut encore con-
» clure de-là, qu'il ne seroit pas nécessaire,
» pour donner lieu à ce phénomene, que la
» friction fût faite avec la main, & qu'il suf-
» firoit de la faire avec toute autre chose, qui
» eût peut-être le même degré de chaleur
» qu'avoit alors la doublure de ma manche,

(*) L'Auteur de la Lettre dit ici, qu'il ne se rappelle pas de quelle étoffre étoit cette doublure.

» ou bien qui fût également imprégnée d'ex-
» halaisons onctueuses, comme devoient l'être
» vraisemblablement, tant ma manche de che-
» mise, que ma manche de veste.

» Vous ferez de ceci, Monsieur, l'usage
» que vous jugerez à propos, &c. «

Signé D'AMBLAY

A Paris, ce 29 Juillet 1777.

(*Avis Divers.*)

VIII.

ALLONGEMENT singulier d'un cadavre après sa mort; par M. l'Abbé ROZIER, *Auteur du* Journal de Physique.

Le premier Mai de cette année, le nommé *Duverger*, âgé de 55 ans, mourut subitement. Son état étoit celui de Colporteur de billets de Loteries, de relations, &c. & étoit avoué de la Police. Cet homme, un des plus disgraciés de la Nature, avoit trois pieds huit pouces de hauteur; son tronc étoit bossu du côté gauche, son estomac comme rentré dans le dos, & ce tronc déjetté sur la hanche droite du côté de la bosse; ses cuisses représentant la forme d'un cercle, & par conséquent, laissant un grand ovale entre elles; les os de ses jambes, courbés dans le sens contraire, c'est-à-dire, ceintrées dans la partie antérieure; cet homme marchoit presque sur ses chevilles, & les deux pieds

recourbés au deux tiers & en dehors, ne touchoient terre que par l'autre tiers. Telle étoit la ſtructure de cet homme. Dans l'intervalle des 24 heures, qui ont ſuivi l'inſtant de ſa mort, ſon corps a grandi d'un pied & demi, & toutes les parties, auparavant contrefaites, ſe ſont allongées & redreſſées; la ſeule cuiſſe & jambe gauche ſont ſeulement reſtées plus courtes de 3 à 4 pouces que l'autre. On peut compter ſur la véracité de ce fait qui m'a été rapporté par ſes parens & par ceux qui l'ont enſeveli. Il fut inhumé le 2 Mai dans le cimétiere de Saint Benoît. Je fis quelques démarches pour avoir la permiſſion de le faire exhumer, afin de conſtater ce fait encore plus authentiquement; mais je trouvai tant d'obſtacles pour remplir les formalités uſitées en cette occaſion, que je ceſſai mes pourſuites. Comment la ſeule force ſéparée des muſcles ou des nerfs, ou de tous deux, agiſſant enſemble, a-t-elle été aſſez puiſſante pour redreſſer une charpente, dont la plupart des parties étoient courbées plus qu'en demi-cercle depuis 55 ans? Beau ſujet de méditation pour MM. les Anatomiſtes. Le pere de ce *Duverger* étoit également contrefait; mais un peu moins que le fils, & ſon corps, après ſa mort, s'eſt également allongé & redreſſé.

IX.

BOTANIQUE.

Les *Annonces*, *Affiches* & *Avis divers*, qui

s'impriment à l'Isle de France, n'avoient encore jamais parlé d'une fait aussi neuf, aussi curieux, aussi intéressant que celui qu'on lit dans la Feuille du 16 Octobre 1776, à l'article du Port-Louis de l'Isle de France. » Lundi « 14 de ce mois, MM. les Chefs de la Co» lonie, accompagnés de plusieurs personnes » de considération, se sont rendus au Jardin » du Roi à Montplaisir, où M. *Céré*, Major » du quartier de Pamplemouses, à qui le Mi» nistre en a confié la direction, leur a fait » voir treize Géroffliers en rapport & en » fleurs, & a détaché de dessus un d'eux un » bouquet composé de vingt-sept clous, par» venus à la grosseur requise pour être effets » commerçables. M. le Chevalier de Ter» nay (*) s'en est chargé pour, à son retour » en France, le présenter à S. M. comme une » preuve du succès complet de cette Epicerie » à l'Isle de France, & comme un gage de » la reconnoissance des habitans de la Colonie «. C'est aux vues patriotiques, aux talens de M. Poivre, ancien Intendant des Isles de France & de Bourbon, à la vigilance & aux soins de M. Céré, qu'on est redevable de ces nouvelles productions, qui feront une époque mémorable pour notre siecle. Les Romains croyoient décorer la marche pompeuse de leurs triomphes, en y faisant porter les arbres rares

(*) Gouverneur de la Colonie : il est arrivé de l'Isle de France, & a été présenté au Roi par M. de Sartine, le 25 Mai dernier.

des pays qu'ils avoient conquis. Nous ne devons pas voir, avec moins de joie & de reconnoiſſance, les Géroffliers s'approcher de nos climats, & porter du fruit dans nos poſſeſſions. Les Muſcadiers, le Santal-citrin, le Sapan, le Campêche, le Cacaoyer, la Canelle, &c, donnent des eſpérances auſſi flatteuſes, & n'ont plus beſoin que de quelques années pour nous faire jouir de leurs riches productions.

(*Affiches & Annonces* de Paris.)



MÉDECINE

CHIRURGIE.

I.

DES CAUSES QUI ACCÉLERENT LE DÉPÉRISSEMENT DE L'ESPECE HUMAINE. Extrait de la Gazette de Santé, *Article* de Paris.

ON remarque depuis long-tems que l'eſpece humaine dépérit ſenſiblement, ſur-tout aujourd'hui, dans la Capitale. Pluſieurs cauſes auxquelles on ne penſe point à remédier, y donnent lieu; les unes en agiſſant directement contre la ſanté, d'autres en y multipliant les maladies, & enfin d'autres en s'oppoſant conſtamment au rétabliſſement des malades. Une des principales qui y perpétuent ſans ceſſe les maladies, eſt la mal-propreté générale & le défaut d'uſages qui tendent à la conſervation des hommes; uſages inconnus ſur-tout parmi le Peuple, ſans ceſſe infecté par les maladies cutanées & contagieuſes ſi fréquentes dans cette Ville.

Une autre cauſe non moins puiſſante de ce

dépérissement, c'est la qualité des vins qu'on y distribue. C'est un fait incontestable, qu'il est impossible aujourd'hui de n'être point incommodé, du plus au moins, par l'usage des vins pris chez le Marchand qui les vend en détail; quoique la plupart du tems, ils ne contiennent pas un atome de litharge ou d'autre préparation de plomb. Leur effet le plus ordinaire est de porter à la tête ou à la gorge, & de troubler les digestions. On ne peut attribuer ces accidens qu'aux différens mêlanges qu'on fait, soit pour donner de la couleur aux vins, soit pour les rendre plus agréables au goût. Il n'y a peut-être pas d'abus plus criant, plus contraire à la santé par sa continuité, & plus capable de mériter l'attention de ceux qui veillent ou doivent veiller à la conservation des hommes. C'est en vain que la loi févit contre les fraudes, les mêlanges faciles à reconnoître & à prouver. Il y en a d'autres qui ont échappé jusqu'à présent à toute espece d'examen de la part des Chymistes, & qu'il seroit néanmoins bien important de découvrir. Ce seroit-là le chef-d'œuvre de la Chymie, & peut-être la preuve la moins équivoque que cette science n'est point inutile. Car, à quoi servent toutes les analyses les mieux raisonnées, les mieux faites, si la principale est négligée, si on ne peut découvrir des principes déléteres qu'on avale à chaque instant avec une liqueur trompeuse, souvent très-agréable, & qui tue enfin, malgré la sage précaution que la nature a pris de donner à l'homme la faculté de s'ac-

coutumer même aux poisons. L'homme le plus robuste ne peut résister long-tems à celui-ci, & l'on remarque qu'en moins de six mois la santé la plus forte se trouve détruite par l'usage de ces vins. Il seroit à souhaiter qu'il y eût une récompense pour celui qui découvriroit soit par l'analyse, soit par toute autre voie, les matieres que les Marchands de vin emploient pour dénatúrer ainsi les vins & convertir en poison la boisson la plus salutaire, lorsqu'elle est prise pure & avec modération. Ce seroit de tous les services un des plus essentiels à rendre à la Capitale, & nous prions tous ceux qui pourroient nous donner quelques renseignemens à cet égard, de nous les communiquer; nous serons très-empressés d'en faire part au public. (*)

Nous n'en avons que très-peu à donner sur cet objet. On sait que quelques marchands, pour donner plus de *chaleur*, comme ils disent, à leur vin, y mêlent de la fiente de pigeon; d'autres, les baies ou fruits de la plante appellée *alkekengi*; enfin d'autres, différentes substances également échauffantes & pernicieuses.

Une autre cause de destruction parmi les hommes, dans la Capitale, & qui contribue le plus à rendre les maladies presque incurables par leur ancienneté, est le grand nombre

(*) On doit adresser les lettres ou paquets, francs de port, au Sieur Ruault, Libraire, Rue de la Harpe, pour la *Gazette de Santé*.

de charlatans de toute espece qui s'y établissent, & dont la témérité égale toujours l'ignorance. Suivant le recensement qu'on vient d'en faire, il se trouve que leur nombre surpasse celui de huit cens, & qu'il augmente tous les jours. Cela forme une épidémie dans Paris constamment regnante & toujours meurtriere.

Ajoutez à toutes ces pestes publiques, les Livres à recettes, tous ces Dictionnaires pour mettre la Médecine à portée de tout le monde, & qui sont autant d'épées qu'on met entre les mains des fous ; la mauvaise administration sur les objets qui concernent la santé ; le défaut de police sur tous les abus qui servent à fomenter ou à perpétuer les maladies ; l'encouragement accordé à tous les moyens de les propager ; le fréquent usage & sur-tout l'abus des poisons dans la plupart des maladies ; le maniement & l'emploi fréquent des vapeurs méphitiques qu'on est bien loin de redouter, depuis qu'on les appelle *air-fixe ;* les préjugés absurdes & indestructibles qui rendent la plupart des hommes entêtés ou extravagans dans leur maniere de raisonner, & absolument aveugles sur leur plus grand intérêt ; la vapeur infecte qui s'exhale des tombes au milieu de Paris ; la construction on ne peut pas plus vicieuse de tous les Hôpitaux, & l'habitude horrible ou plutôt l'affreuse & révoltante nécessité d'y tenir souvent dans le même lit un mort, un mourant, un malade, un convalescent, des scorbutiques, des galeux, &c.

Ce tableau qu'on croiroit chargé, ne l'est

cependant point. Il n'y a peut-être pas aujourd'hui une ſeule famille bien ſaine à Paris. Tandis que la goutte, les vices dartreux, &c. aſſiegent preſque toutes les familes des Grands; le rachitis, la galle, &c. celles du Peuple; le ſcorbut, les maux vénériens, &c. parcourent toutes les claſſes, & tout ſe reſſent en outre du danger des maladies courantes & de l'influence d'un ciel extrêmement inconſtant. Tant de cauſes réunies ont fait des habitans de Paris le Peuple peut-être le plus foible, & le plus mal ſain qu'il y ait ſur la terre, & rendu cette Capitale le foyer de preſque toutes les maladies connues. Auſſi y meurt-on toujours avant le terme ordinaire de la vie, & il n'y a d'heureux, du côté de la ſanté, que quelques individus célibataires, qui ayant peu de communication avec le reſte des hommes, s'occupent du ſoin de ſe conſerver, comptent pour quelque choſe la propreté & l'éloignement des lieux infects, & pour rien, la plupart des ſyſtêmes & des coutumes modernes qui ne tendent à rien moins qu'à la deſtruction de l'eſpece humaine.

I I.

Nouvelles Observations ſur les Aſphyxies.

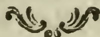
On ne ſauroit expoſer avec trop de ſoin, les faits qui peuvent intéreſſer l'humanité, & fournir des obſervations & des lumieres à ceux

qui professent l'art de guérir; celui que nous allons transcrire a été communiqué par M. Barbut, Médecin de Nismes, & M. Etienne, Chirurgien de la même Ville.

» L'enfant d'un Meûnier des environs de » Nismes, âgé de 3 ans, eut le malheur de » tomber, le 29 Mai au soir, dans un puits » qui contient 4 ou 5 pieds d'eau, & dont » la profondeur depuis l'embouchure jusqu'à » la surface de l'eau peut être de 3 pieds. On » l'en retira 6 à 7 minutes après; il étoit froid, » sans mouvement & sans sentiment; on se hâ- » ta d'envoyer à la Ville chercher du secours, » & ce ne fut qu'au bout d'une heure qu'on » put lui en donner. Le célebre M. Portal, si » avantageusement connu par les ouvrages » dont il enrichit tous les jours l'art de gué- » rir, & à qui tant de noyés doivent la vie, » nous suggéra les moyens les plus efficaces, » qui furent les suivans: 1°. les frictions seches. » 2°. Les fumigations aromatiques. 3°. L'in- » sufflation de l'air, & de la fumée de tabac, » dans la bouche, pour dissiper l'écume vis- » queuse adhérante à son gosier. 4°. Quelques » gouttes d'eau-de-vie, qu'il ne put avaler. » L'enfant se réchauffa peu-à-peu, le pouls » donna plusieurs pulsations, les secours fu- » rent continués; il avala la boisson qu'on lui » présentoit avec beaucoup de peine, & on » eut soin de le tenir chaudement jusques au » lendemain, où nous observâmes un assoupis- » sement des plus profonds, un pouls assez » développé, quelques mouvemens convulsifs,

» & cette humeur viſqueuſe au goſier ; les lavemens de tabac ne furent point oubliés, » les ſternutatoires furent mis en uſage, & la » ſaignée fut pratiquée aux deux bras, mais » ſans beaucoup d'effet ; car il ne ſortit pas » en tout deux onces de ſang. Toutes les fois » qu'on verſoit du liquide dans la bouche de » cet enfant, il touſſoit & étoit ſur le point » d'être ſuffoqué. Falloit-il le faire vomir pour » débarraſſer ſon goſier de cette écume viſqueuſe qui le menaçoit d'une mort prochaine ? N'avoit-on rien à riſquer dans ce cas-là ? Le goſier fut châtouillé avec une plume, » pour remplir cette indication ; l'enfant fit » quelques mouvemens ; mais ils ne furent ſuivis d'aucune évacuation : c'eſt là qu'on voyoit » la nature combattre un ennemi terrible, » ſans pouvoir le terraſſer. Cependant, quelques heures après, il ſurvint un vomiſſement ſpontané, de même qu'un flux de ventre, qui n'apporterent aucun calme : enfin, » l'aſphyxique paroiſſoit toucher au terme fatal ; le viſage étoit rouge, & la reſpiration » ſtertoreuſe, lorſque nous eûmes recours à » la ſaignée du pied, qui lui rendit la vie, » comme par miracle. *C'eſt ainſi*, dit M. Portal, » *qu'on voit quelquefois le ſujet revenir à la vie*, » *dès qu'on a dégagé ce viſcere* (le cerveau) *de* » *la preſſion qu'il éprouvoit.* «

(*Journal de Politique & de Littérature.*)



I I I.

Copie d'une Lettre écrite par M. Grand-champ, Chirurgien-Major de la Charité, à Lyon, à M. Faissoles, Chirurgien du Roi de la même Ville, le 22 Juillet 1777.

Monsieur,

Je vous envoie les détails des fecours adminiftrés ce matin à la Charité, pour une femme noyée. Cette femme, de cette Ville, âgée de 42 ans, & qui ne veut point être nommée, ce matin à quatre heures, dans un moment de défefpoir, s'eft précipitée dans le Rhône, au-deffus des moulins qui font vis-à-vis de la Charité. Un Pêcheur qui étoit fur la chauffée de M. Perrache, a apperçu aux environs de cinq heures, quelque chofe qui flottoit, & étoit entraîné par les flots; il fe leve, il examine, & diftingue un jupon & une coëffe; il appelle du fecours, on atteint & on tire à terre cette infortunée. Comme elle avoit tous les fignes de mort, on l'a couchée par terre, & laiffée une demi-heure fans penfer à tenter aucun moyen; cependant une femme a paffé, l'a déshabillée, lui a mis des linges, & l'a fait apporter à la Charité. A fix heures elle étoit froide, livide, fans poulx, fans aucune efpece de mouvement; je l'ai fur le

champ fait frotter avec des flanelles chaudes, imbibées d'esprit-de-vin : la saignée avec les fumigations, l'émétique, les frictions spiritueuses, &c. ont été employées séparément & ensemble pendant plus d'une heure sans succès; mais à sept heures & demie environ, un frémissement au poulx, un léger mouvement de respiration a fait aussi-tôt chanter victoire; elle s'est remise par gradation, en multipliant, en variant mes secours; enfin à neuf heures elle m'a parlé, & m'a appris le sujet de son désespoir, pour lequel je lui ai promis le secret le plus inviolable. Mais une scene bien attendrissante a succédé à celle qui venoit de finir; cette pauvre femme, au moment où sa raison est venue éclairer son esprit, au moment où son ame a recouvré avec son corps sa vigueur, a été si effrayée du danger qu'elle avoit couru, si en horreur à elle-même d'avoir attenté à sa vie, que ce combat de sentiment & de sensation sur un corps si frêle, a manqué à faire évanouir toutes mes espérances & mes plaisirs : elle est tombée dans une syncope dont j'ai eu beaucoup de peine de la retirer; mais enfin elle est bien actuellement, son ame & son corps jouissent du calme qui suit ordinairement une si violente tempête. Voilà le vrai & le détail exact: vous en ferez l'usage que bon vous semblera.

J'ai, &c.

(*Affiches de Dauphiné.*)

I V.

SUR les vapeurs méphitiques.

Il y a quelques jours qu'à Cobourg, un Charpentier étant descendu avec un autre homme dans un caveau de la hauteur de l'étage d'une maison, qui étoit resté long-tems fermé, & où l'on avoit mis de la biere nouvellement brassée, tomba aux pieds de son camarade, qui voulut le secourir, & tomba lui même évanoui; un troisieme homme voulut y descendre pour aider les deux autres; mais on le retira comme mort, avant qu'il fût descendu à la moitié de la profondeur; on parvint néanmoins à le rappeller à la vie, mais aucun remede ne put sauver ses deux compagnons. Presque dans le même tems un Architecte de Halle en Souabe eut à visiter, dans une vigne d'Almerspach, Pays de Wirtemberg, une fosse de 18 pieds, formée on ne sait comment; il présenta à l'embouchure une lumiere qui s'éteignit; il fit jetter plusieurs seaux d'eau dans le trou; la lumiere descendit plus bas; & s'éteignit encore : il y fit jetter de l'eau à plusieurs reprises, & fort rapidement, jusqu'à ce que la lumiere pût parvenir & rester au fond sans s'éteindre. Il y fit alors descendre le monde nécessaire, & la fosse fut visitée sans aucun inconvénient. Nous avons crû devoir mettre le remede à côté du mal, en réunissant ces deux articles.

(*Gazette Salutaire.*)

V.

CHOCOLAT blanc pour les poitrines délicates, par M. MARTIN, Apothicaire, rue Croix-des-petits-Champs.

Le Cacao a toujours été regardé, avec raiſon, comme un bon aliment très-utile dans l'hétiſie, & la phthyſie, propre à adoucir l'acrimonie des humeurs, & à fortifier l'eſtomac: cependant M. Lieutaud, dans ſa matiere médicale, obſerve que ſi le Cacao ne ſe trouvoit pas mêlé, comme il l'eſt dans l'uſage ordinaire, avec des ſubſtances aromatiques, on ne pourroit pas le mettre au nombre des remedes ſtomachiques. Suivant l'opinion de cet Auteur reſpectable, il mérite mieux une place au nombre des remedes béchiques adouciſſans; c'eſt à cauſe de cette derniere propriété, que l'on prépare quelquefois avec ſix ou huit amandes de Cacao torréfiées, une émulſion qui s'ordonne à ceux qui touſſent beaucoup : à cet uſage près, on n'emploie guere le Cacao que pour faire le Chocolat ; mais M. Martin a penſé qu'il étoit intéreſſant de préparer, avec la partie huileuſe eſſentielle du Cacao un Chocolat blanc qui ne reçoit dans ſa compoſition aucune eſpece d'aromate, & que pluſieurs Miniſtres de la ſanté ont adminiſtrés très-fructueuſement dans différentes maladies de la poitrine, ſur-tout dans la toux & le catarre.

Cette eſpece particuliere de Chocolat con-

vient aussi aux personnes épuisées : la maniere d'en faire usage consiste à en dissoudre une prise (ce qui fait la quatrieme partie d'une tablette) dans une tasse d'eau bouillante, & agitée quelques instants. On la prend ordinairement en se mettant au lit, observant deux heures d'intervalle après avoir mangé. Le Chocolat peut servir au déjeûné, étant très-agréable au goût; la boisson qui paroît être la plus analogue pendant le cours de la journée, est composée avec la poudre pectorale que l'on étend dans une suffisante quantité d'eau.

(*Journal des Sciences & des Beaux-Arts.*)

V I.

ARTICLE tiré des Annales Politiques, Civiles & Littéraires du dix-huitieme Siecle, *Ouvrage périodique ;* par M. Linguet.

M. Valentin (Chirurgien de Paris), réfléchissant sur la méthode des anciens, & combinant le succès de leurs amputations, pratiquées seulement dans les parties sphacelées, avec les malheurs sans nombre qui résultent de la méthode moderne, avoit imaginé de procurer aux membres qu'on étoit obligé de séparer du tronc une gangrene artificielle, & de n'opérer que quand le sentiment détruit, comme le cours des liqueurs, épargneroit au malade la douleur & le risque : le moyen en étoit

facile ; il ne s'agiſſoit que d'employer le tourniquet plutôt, & d'écraſer, par une compreſſion violente, les vaiſſeaux nourriciers, afin de tuer d'avance le membre qu'il étoit impoſſible de conſerver.

Cette gangrene locale n'avoit aucune eſpece de danger : elle procuroit le moyen de faire une opération facile, ſans ſouffrance & ſans inquiétude ; l'idée en devoit donc être adoptée : point du tout. Elle n'a pas manqué de trouver des contradicteurs acharnés. M. Valentin, quoique convaincu de la vérité de ces principes, héſitoit à faire une expérience à laquelle il étoit difficile de déterminer un malade, & dont il auroit fallu que le Chirurgien prît ſur lui tous les haſards. Heureuſement la nature indignée de ces obſtacles eſt venue elle-même au ſecours de ſon vengeur : elle lui a offert dans ces derniers tems une démonſtration éclatante de la ſolidité de ſes réflexions.

Aux Ormes, chez M. le Marquis de Voyer, un aide-de-cuiſine fut bleſſé un jour au haut de la cuiſſe, tout près de l'aine, par le timon d'un carroſſe. Le coup avoit porté ſur l'artere crurale : elle avoit été entiérement affaiſſée. Les ſecours furent inutiles pour lui rendre l'élaſticité : ce qui devoit arriver, arriva ; la gangrene parut à l'extrêmité du pied.

Heureuſement on n'en ſoupçonnoit pas la cauſe. Le Chirurgien de la maiſon, voyant un ſphacele bien décidé, coupa ſans inconvénient la portion attaquée.

Bientôt les mêmes ſymptômes ſe firent re-

marquer ſur la jambe ; ils gagnerent le genou, il falloit emporter tout ce qui étoit au-deſſous, & peu après on vit qu'on n'avoit rien fait : la cuiſſe fut couverte des mêmes ſignes dont on croyoit avoir détruit le principe. On propoſa alors de faire l'opération dans le vif. On preſſoit le Chirurgien d'aller ainſi au-devant du mal, & de tuer, en quelque ſorte, la gangrene en la prévenant.

C'étoit un homme d'eſprit & un bon obſervateur. Voyant que la nature s'étoit ainſi défait d'elle-même de ce que quelque principe ſecret la forçoit d'abandonner, & trouvant d'ailleurs dans le ſujet les ſymptômes d'une conſtitution vigoureuſe, que les pertes n'affoibliſſoient pas, il voulut attendre l'événement avant que d'employer le biſtouri. La gangrene ſe développa toujours : elle gagna la tête de la cuiſſe, précíſément dans la hanche. Ce fut là ſon terme. Etant alors arrivé à la ſource, elle eſt tombée avec la cuiſſe malade. Le patient s'eſt parfaitement rétabli. Il exiſte encore aujourd'hui chez M. le Marquis de Voyer : il n'a qu'une cuiſſe. L'autre eſt abſolument détruite, juſques dans les ligamens de la jointure, & cela ſans effuſion de ſang, ſans tortures & ſans inſtrumens.

Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que ce *monopede* ſemble ne pas ſouffrir d'être réduit à un ſeul point d'appui. Il n'a pas daigné ſe faire un ſupport artificiel, comme le font ordinairement les infortunés qui n'ont perdu qu'une portion de ce qui lui manque en entier.

Son

Son corps ne porte que ſur la jambe qui lui reſte. Un ſimple bâton à la main lui ſuffit pour conſerver l'équilibre. Il ſe tranſporte partout avec autant d'agilité qu'il a jamais pu en avoir. Il ſert la cuiſine ; il monte les eſcaliers ; il porte de l'eau : il rend tous les ſervices qu'on pourroit attendre d'un homme complettement organiſé. Il a même dans ces derniers tems pris du goût pour la chaſſe, & conſacre à cet exercice tous les momens que ſon état lui laiſſe.

Nous ne ferons aucune remarque ſur cet article intéreſſant par l'obſervation qu'il contient : c'eſt aux maîtres de l'art à conſulter l'experience pour décider le point de doctrine.



AGRICULTURE. ECONOMIE. INDUSTRIE. COMMERCE.

I.

DÉCOUVERTE importante pour mettre les Edifices à l'abri des incendies.

DE LONDRES, ce 13 *Juillet.*

LE 8 de ce mois, une foule innombrable de personnes de tout état accourut, de 15 milles à la ronde, au Château de Chevening, (Terre située dans la Province de Kent & qui appartient au Comte de Stanhope) pour y être témoin d'une expérience fort singuliere. Il s'agissoit de constater la bonté d'une nouvelle méthode découverte par le Lord Mahon, pour mettre à couvert les maisons des ravages du feu. Rien n'est ni plus simple ni moins coûteux que l'invention de ce Seigneur; il n'emploie, pour réussir, ni brique, ni tuile, ni pierre, ni aucune autre matiere incombustible de cette espece. Le bâtiment qu'on avoit construit à dessein,

n'étoit que de bois & de lates liés enſemble par du plâtre ; ſur chaque plancher il y avoit du ſable en petite quantité, mais il faiſoit corps avec les autres matieres. Pour faire l'épreuve, on remplit tout le rez-de-chauſſée, long de 26 pieds, de fagots de bois, de paille, de poix & d'autres matieres ſeches & inflammables. Cet amas alloit du ſol juſqu'au plafond, & l'on ne douta preſque pas que dans peu de tems tout ce bâtiment ne fût réduit en cendres. A peine eut-on mis le feu à ces matieres, que leur embraſement ſubit effraya la plupart des ſpectateurs. La flamme ſortoit à torrens des portes & des fenêtres, & s'élevoit à une grande hauteur ; le bâtiment diſparut preſqu'en entier aux yeux des Spectateurs, & les flammes l'enveloppoient de tous les côtés. Quand elles s'appaiſerent & que l'aliment leur manqua, l'étonnement devint général ; le bâtiment qu'on croyoit détruit, ne fut pas même légérement endommagé. Le plafond & les endroits du ſol où la poix & les autres matieres avoient été amoncelées en plus grande quantité, étoient beaucoup noircis par le feu; point de crevaſſes aux murs, point de plâtre détaché; tout ſe trouvoit en auſſi bon état qu'auparavant. Les perſonnes qui durant l'incendie avoient eu le courage de ſe tenir dans une chambre immédiatement au deſſus de celle qui étoit en feu, n'éprouverent d'autre ſenſation ſi ce n'eſt que l'air s'échauffoit un peu. Après cette épreuve on en fit une autre. Sur chaque degré de l'eſcalier on alluma de grands feux; le ſuccès fut

conſtamment le même. Cette découverte eſt trop utile pour que le Lord Mahon en faſſe un myſtere, & l'on ſe flatte qu'il ne tardera pas à faire part au Public de ſes procédés.

(*Gazette d'Agriculture, Commerce, Arts & Finances.*)

II.

ESSAI ſur la culture du Pavot blanc & la préparation de l'Opium dans la Province de Bahar : par J. KERR, Chirurgien de l'Hôpital civil au Bengale : avec la deſcription d'un inſtrument pour extraire le ſuc du Pavot.

Le ſol de Bahar eſt une argille mêlée de ſable cryſtallin & calcaire dans une proportion conſidérable. On voit dans pluſieurs endroits une infinité de petits grains blancs & luiſans (*micæ*); & dans d'autres, de la pouſſiere calcaire dont les habitans du Pays font de la chaux ; il végete à la ſurface beaucoup de nitre & de ſel alimentaire, & on y trouve auſſi du ſel ſélénit.

La terre eſt d'une couleur pâle, elle ſe diſſout promptement dans la bouche, & fermente fortement avec l'acide nitreux.

Quand un champ a été bien préparé par la charrue & par la herſe, & que toute la ſurface eſt parfaitement de niveau, on le diviſe en aires quadrangulaires de ſept pieds de long ſur cinq de large ; & on laiſſe de l'une à l'au-

tre un vuide de deux pieds que l'on creuſe pour ſervir de conduit aux eaux & les diſtribuer également par-tout le terrein.

On ſeme en Octobre ou Novembre : les plantes croiſſent à 6 ou 8 pouces de diſtance les unes des autres, & ſont arroſées abondamment. Quand elles ſont parvenues à ſix ou huit pouces de hauteur, on leur donne beaucoup moins d'eau ; mais alors le Cultivateur jonche la ſurface des aires, d'un mêlange de cendres, d'excrémens humains, de bouſe de vache, & de terre nitreuſe qu'on tire des grands chemins & des vieux torchis. Quand ces plantes ſont près de fleurir, on les arroſe avec profuſion pour en augmenter le ſuc. Quand les capſules ſont à moitié mûries, on ne les arroſe plus du tout, & on commence à recueillir l'opium.

Sur le ſoir, quand le Soleil ſe couche, on fait deux inciſions dans la longueur de chaque capſule à moitié mûre, en allant du bas en haut, & en prenant garde de pénétrer la cavité intérieure de la capſule. On répéte ces inciſions tous les ſoirs, juſqu'à ce que chaque capſule ait reçu ſix ou huit plaies ; alors on laiſſe mûrir les ſemences qu'elles renferment. Les capſules mûres produiſent peu ou point de ſuc. Si l'inciſion étoit faite dans la chaleur du jour, la cicatrice ſe formeroit trop vîte, au lieu que l'humidité de la nuit favoriſe l'écoulement du ſuc.

Dès le grand matin, de vieilles femmes, des enfans & de jeunes filles viennent recueillir ce ſuc, en raclant les inciſions avec une pe-

tite pelle de fer ; elles le dépoſent dans un pot de terre où elles le pétriſſent avec les mains en plein Soleil, juſqu'à ce qu'il ſe ſoit épaiſſi conſidérablement. Alors on en fait des boules du poids d'environ quatre livres, & on les laiſſe enſuite ſecher dans des baſſins de terre. Ces boules ſont recouvertes avec des feuilles de pavot ou de tabac, & elles reſtent ainſi juſqu'au moment où elles ſont en état d'être vendues. On falſifie ſouvent l'opium en y mêlant de la bouſe de vache, de l'extrait de tige de pavot bouillie, & diverſes autres ſubſtances dont les Naturels du Pays ont le ſecret.

USAGE & abus du Pavot.

La graine de pavot ſe vend dans les marchés & paſſe pour être quelque choſe de délicieux à manger ; on en fait uſage dans les émulſions, & il en entre dans tous les remedes rafraîchiſſans que les Médecins de l'Indoſtan preſcrivent à leurs malades.

L'opium eſt ici une branche conſidérable de commerce ; on en exporte annuellement des environs du Gange, ſix cens mille livres peſant, dont la plus grande partie va à la Chine & aux Iſles Orientales, où la livre ſe vend ordinairement de deux *dollars* & demi d'Eſpagne à ſix ou ſept *dollars*, ſans compter les frais & les taxes. Cela peut paroître incroyable à ceux qui n'ont point examiné les effets du monopole.

Les bons & mauvais effets de l'opium ſont

bien connus en Europe, tous les Livres en traitent : les Indiens s'en servent pour les mêmes usages que nous, mais beaucoup plus hardiment : ils le prennent intérieurement comme un excellent cordial qui les plonge à peu de frais dans une agréable yvresse. Ils supposent que l'opium donne de la vigueur & du courage, & ils en prennent toutes les fois qu'ils ont quelque danger à affronter ; mais les personnes qui en font un usage trop fréquent, maigrissent bientôt & tombent dans un état de langueur stupide qu'on remarque à la premiere vue. Dans la derniere famine en 1770, les malheureux que ce fléau faisoit périr par milliers, achetoient de l'opium à des prix exorbitans, pour se soustraire aux atteintes de la faim, & s'épargner les angoisses d'une mort lente.

Les Chinois fument de l'opium avec leur tabac, c'est une de leurs plus grandes voluptés, & le premier compliment qu'ils font à un étranger après les salutations usitées, est de lui proposer une pipe, du tabac & de l'opium. Les Malais fument & mâchent de l'opium à l'excès.

J'ai oublié de donner la description de la plante, telle qu'on la trouve dans tous les Ecrivains de Botanique : c'est le *papaver somniferum* de Linnæus ; il croît dans la Grande-Bretagne sans culture, & il y vient plus beau que dans cette contrée avec tout le soin possible. On peut employer dans la Grande-Bretagne & dans l'Amérique pour la production de l'opium des terres de peu de valeur : ce genre de pro-

duction fournit une occupation convenable aux personnes âgées & aux jeunes gens qui ne peuvent pas supporter des travaux pénibles. Un acre de terre rapporte soixante livres d'opium; si on évalue la livre à neuf sterlings seulement, c'est pour le produit total vingt-sept livres sterlings.

FIGURE I.

L'instrument dont on se sert pour extraire le suc du pavot, consiste en deux plaques d'acier paralleles jointes ensemble par un fil, & séparées aux points A & B. On passe l'index dans le nœud coulant C, on appuie le pouce & le doigt du milieu sur les points A, & on fait l'incision sur le pavot avec les points B.

(*Universal Magasine.*)

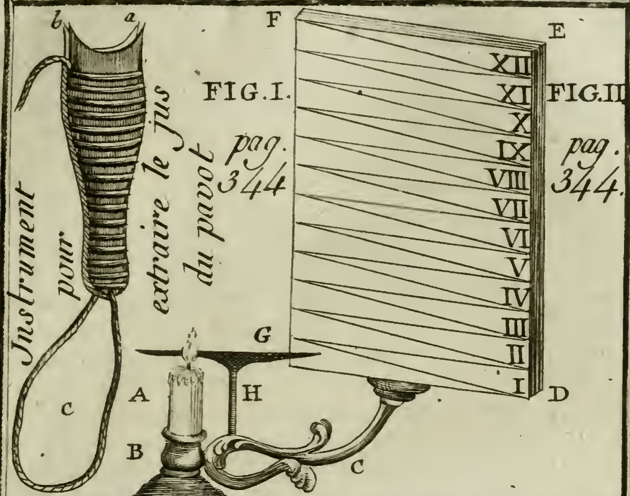
III.

FIGURE II.

DESCRIPTION *d'une nouvelle Lampe chronometre qui indique l'heure pendant la nuit.*

La lampe A est un vaisseau cylindrique de trois pouces de hauteur & d'un pouce de diametre, posé dans le pied B. L'intérieur de ce vaisseau doit être exactement du même diametre dans toute sa longueur. Au pied B est attaché le manche ou le bras C, qui supporte le

Lampe Chronomètre



Moulin à bras d'une Construction curieuse

A
B
D
C
E
FIG. III.
pag. 346.
F

Plan D, E, F, G, d'environ douze pouces de hauteur & de quatre de largeur. On couvre ce Plan de papier huilé qu'on divise en douze parties égales, par des lignes horizontales, à l'extrémité desquelles sont marqués les nombres des heures, depuis un jusqu'à douze; & entre les lignes horizontales, il y a des diagonales qui sont divisées en demies, quarts, &c. Sur le pied B, est le gnomon ou style H, éloigné seulement d'un demi pouce de la flamme de la lampe.

Maintenant si la distance du Plan D, E, F, G au style, est de six pouces, il doit en résulter que, tandis que le liége qui soutient la mêche descendra d'un pouce, par la consommation de l'huile, l'ombre du style sur le plan montera à douze pouces, ce qui est toute sa hauteur, & montrera par cette progression, l'augmentation réguliere des heures, avec leurs divisions. Il est nécessaire que l'huile dont on se sert pour la lampe, soit toujours pure & de la même espece, & la mêche de la même grosseur & de la même substance, parce que la régularité de l'ombre qui se peint sur la figure en dépend.

Cette machine utile est susceptible de décoration; on peut peindre sur le papier huilé diverses figures de goût ou de fantaisie; il faut seulement avoir soin que les divisions des heures soient toujours visibles & remarquables.

(*Universal Magasine.*)

I V.

FIGURE III.

DESCRIPTION d'un Moulin à bras curieux, qui étant une fois mis en mouvement, travaille continuellement du matin au ſoir, ſans l'intervention d'aucune force animale. Article traduit de l'Anglois.

La forme de ce moulin peut être la même que celle des moulins ordinaires; ſon mouvement doit être entretenu par le moyen d'un tourne-broche à fumée (Smoke Jack) : l'uſage de cette ſorte de tourne-broche eſt aſſez commun; mais peu de gens ont une idée claire de ſa conſtruction & de ſon jeu; en voici une explication préciſe. La roue horizontale A B, eſt placée dans la partie la plus étroite de la cheminée, qui eſt proche du feu; ſes aîles qui ſont d'étain, ſont inclinées à l'horizon. Sur le même axe que la roue A B, eſt placée la roue en couteau C, qui accroche les dents de la roue perpendiculaire D. Sur le même axe que la roue D, eſt placée la roue de bois E, autour de laquelle eſt paſſée la corde F, dont l'extrêmité inférieure ſoutient la roue de la broche.

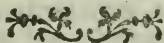
L'air raréfié par l'action du feu, s'éleve avec force dans la cheminée, & rencontrant les aîles inclinées de la roue horizontale, placée

dans la partie la plus étroite, fait tourner néceſſairement cette roue; la roue en couteau C tournant ſur le même axe, met en jeu les roues D & E, avec la corde F, dont le frottement fait mouvoir la roue de la broche, dans un degré de vîteſſe proportionné à ſon poids & à la force du feu.

Ceci poſé, que dans le centre de cette derniere roue on fixe, au lieu d'une broche de fer, le bras d'un moulin, il tournera de la même maniere & dans la même proportion; & le mouvement continuera non-ſeulement tant que le feu durera, mais encore long-tems après qu'on l'aura éteint; car il y aura une circulation d'air continuelle vers le haut de la cheminée, juſqu'à ce que l'air intérieur ſe ſoit refroidi au même point que l'air extérieur.

Cette machine peut être employée à d'autres uſages qu'à moudre du grain; on peut s'en ſervir pour devider de la laine, pour faire battre un marteau ſur l'enclume ſans interruption, & enfin pour les différentes opérations domeſtiques qui exigent un mouvement égal & continu.

(*Univerſal Magaſine.*)



TRAITS DE BIENFAISANCE, DE JUSTICE ET D'HUMANITÉ.

I.

LA Fête de la Rose a été célébrée à Salency le 8 Juin, conformément à l'usage & à l'Arrêt du Parlement du 20 Décembre 1774. M. le Maréchal de Broglie, Madame la Maréchale, MM. leurs fils, & la jeune Comtesse de Lamet, qui étoient pour lors à Carlepont, maison de campagne de M. de Noyon, se sont rendus à Salency, chez M. Sauvel, Prieur-Curé de cette Paroisse, pour voir cette pieuse & touchante cérémonie. On demanda permission à M. le Maréchal de lui présenter la Rosiere; il répondit, avec cette bonté & cette douce affabilité qui lui sont si ordinaires, qu'il vouloit au contraire qu'on le présentât à la Rosiere, puisqu'elle étoit la Reine du jour. Lorsque cette fille arriva, avec sa garde, son cortége, les tambours & instrumens, M. le Maréchal, avec sa famille, forma un demi-cercle dans la salle du Prieur pour la recevoir. Sur les instances des Officiers de la Justice, en l'absence du Seigneur, le Comte de Revel, fils du Maréchal, & Madame la Comtesse de Lamet, firent l'honneur

à la Rosiere de lui donner la main dans toute la cérémonie, M. le Maréchal, avec le reste de sa famille, fut aussi du cortége de la Rosiere à l'Eglise, à la Chapelle de la Rose, & même au lieu où on lui rend des hommages. M. l'Abbé de Sinety, Vicaire-Général du Diocese, couronna la Rosiere, & lui fit le discours d'usage, à l'occasion de son couronnement. Lorsque la cérémonie fut finie, M. le Prieur fit servir à Madame la Maréchale une collation & des rafraîchissemens à toutes les personnes qui se rendirent chez lui, soit par curiosité, ou par amitié. M. le Maréchal & sa digne épouse, voulurent admettre à leur table la Rosiere, son pere & sa mere, & les placerent à leur côté; c'étoit un spectacle bien touchant, de voir ces bonnes gens, ne sachant trop quelle situation tenir; mais M. & Madame la Maréchale les rassurerent, en leur offrant de tout ce qui étoit sur la table, en buvant à leur santé, & leur permettant de boire à la leur. Une danse dans la charmille du Prieur, mit fin à cette charmante Fête. M. le Prince de Broglie dansa avec la Rosiere, & MM. ses freres avec les anciennes Rosieres. Malgré le nombre infini de Spectateurs qui accoururent de toutes parts à cette Fête, tout s'y passa avec décence & sans confusion, tous s'en retournerent dans l'admiration, louant la piété, l'affabilité de M. & Madame la Maréchale. Les bons & vertueux Salenciens, & sur-tout le pere & la mere de la Rosiere, à qui M. le Maréchal fit un présent considérable, ne sont pas encore revenus

de leur ſurpriſe; ils n'oublieront jamais une époque qui donnera un nouvel éclat & une nouvelle célébrité à cette cérémonie, déja ſi connue dans la France.

(*Mercure de France.*)

I I.

La Princeſſe Poniatowska, épouſe du Prince ci-devant Grand-Chambellan de la Couronne de Pologne, vient de faire un nouvel acte d'humanité, auquel elle doit peut-être ſa propre conſervation. Au plus fort d'un orage que l'on eſſuya à Varſovie, cette Princeſſe vit tomber dans la rue, une vieille femme infirme, elle ſortit elle-même pour la ſecourir : dans le moment qu'elle venoit de quitter ſon appartement, le tonnerre y tomba; elle y vit à ſon retour les traces fumantes de la foudre qui avoit brûlé quelques meubles, ſans faire un dommage bien conſidérable.

(*Journal de Politique & de Littérature.*)

I I I.

Parmi les Traits de Bienfaiſance qui ſont particuliers à la Grande-Ducheſſe de Ruſſie, & qu'on cite avec plaiſir, en voici un qui prouve également ſa bonté & ſa juſtice. Un des jours du mois de Juin dernier, elle traverſoit une rue étroite de cette Capitale; ſon cocher eut la mal-adreſſe de faire paſſer une des roues de ſon carroſſe ſur le corps d'un jeune homme

qui n'avoit pas eu le tems de se ranger. La Princesse touchée de cet accident, fit arrêter aussi-tôt, descendit de sa voiture, y fit monter l'infortuné, qu'elle ordonna de conduire dans la maison du Chirurgien le plus voisin, où elle le suivit à pied. Le jeune homme a dû la conservation de sa vie aux soins généreux de S. A. I.; aux secours prompts & efficaces qu'elle lui a fait donner, elle a joint une pension qui lui sera payée pendant sa vie: » les Princes, a-t-elle dit à cette occasion, ne » doivent jamais faire de malheureux; s'il arrive » qu'ils en aient fait, sans le savoir, ils doivent, » aussi-tôt qu'ils en sont instruits, s'empresser » de réparer le mal. «

I V.

L'Impératrice-Reine voulant adoucir les pertes que les habitans de Cremnitz ont éprouvées dans le dernier incendie de cette même Ville, leur a fait donner 200 mille fl. pour les aider à reconstruire leurs maisons. S. M. I., par une suite de sa bienfaisance, a fondé aussi à Vienne une maison où les enfans des deux sexes seront inoculés *gratis.* C'est M. le Docteur Ingenhusen qui est chargé des opérations, sous l'inspection de M. le Baron de Storck, premier Médecin de la Cour d'Autriche.

(*Journal Encyclopédique*)

V.

Un jeune garçon Boucher s'étant jetté à la

nage à Fonte-Blanda, près de Sienne, retira de l'eau un enfant qui se noyoit, il le reconduisit chez ses parens, qui, pour lui marquer leur reconnoissance, le presserent d'accepter une somme assez considérable; mais ce jeune libérateur, digne d'un état au-dessus du sien, dit qu'il avoit trouvé sa récompense dans l'action même qu'il venoit de faire.

V I.

Trois Particuliers étant partis de Paris, dans le dessein de voyager quelque tems pour leur amusement, apperçurent, à la fin du second jour de leur marche, une flamme considérable. Ils volerent aussi-tôt à l'endroit d'où elle partoit, & trouverent les malheureux habitans d'un village, ayant leur Pasteur à leur tête, occupés à éteindre un incendie qui avoit déja consumé trois chaumieres. Ils se joignirent à eux; & après trois heures de travail, ils parvinrent à arrêter entiérement les progrès du feu. Ils jouissoient de la reconnoissances des Paysans, lorsque, réfléchissant sur la perte que venoient d'éprouver les propriétaires des chaumieres brûlées, & frappés tous trois du même sentiment, ils tirerent en même tems leurs bourses, les remirent entre les mains du Pasteur, renoncerent à leur voyage, & s'applaudirent d'avoir fait servir au bien de l'humanité, un argent qu'ils destinoient à leurs plaisirs. La somme s'est trouvée monter à 5600 livres.

VII.

M. de Lille, Auteur de *la Philosophie de la Nature*, reçut, pendant sa détention, une Lettre anonyme, conçue en ces termes :

Je n'ai point le bonheur de vous connoître, Monsieur ; mais votre Ouvrage m'a inspiré ce qu'en lisant M. de Voltaire j'ai plus d'une fois senti le desir de faire, une action honnête.

Je n'ai donc pas hésité de vous faire offrir deux rouleaux de 50 louis qui peuvent vous être de quelque ressource dans votre situation : vous me les rendrez quand vous le pourrez. Je crois autant aux plaisirs de la conscience qu'à ses remords : aussi ne céderai-je à l'envie que j'ai d'être connu de vous que lorsque vous serez heureux.

Par un de ces hasards qui servent si bien l'humanité en trahissant la bienfaisance, on a découvert que M. le Marquis de Villette est l'Auteur de la lettre & de l'envoi.

VIII.

De jeunes Etudians de l'Université de Gottingue, ont formé une caisse pour faire soigner à leurs dépens les chevaux malades, qui appartiennent à des personnes pauvres. On en prendra, selon l'avis qui vient d'être publié, autant que les écuries du manége peuvent en contenir. Ceux des gens de la campagne & surtout des Paysans pauvres, seront traités gratuitement & de préférence à tous les autres. L'As-

ſociation n'excepte aucune maladie ; les chevaux attaqués de quelque maladie contagieuſe, n'auront aucune communication avec ceux dont les maladies ne le ſont pas.

(*Gazette d'Agriculture.*)



ANECDOTES.
SINGULARITÉS.

I.

UN vieillard riche, mort depuis peu, avoit renvoyé tous ſes domeſtiques, pour épargner leurs gages & leur nourriture; mais, quoiqu'il fût avare, il avoit la vanité de ne vouloir point le paroître; il avoit conſervé, de tous ſes habits de livrée qu'il avoit vendûs, une ſeule manche, qu'il paſſoit dans ſon bras lorſqu'il vouloit jeter de l'eau par la fenêtre, afin que ſes voiſins ne s'apperçuſſent pas qu'il ſe ſervoit lui-même. Avant qu'il eût renvoyé ſes domeſtiques, s'il avoit une longue courſe à faire, il empruntoit leurs ſouliers pour épargner les ſiens.

I I.

Deux Seigneurs Anglois, élevés enſemble dans le même Collége, & ne s'étant point vus depuis qu'ils en étoient ſortis, ſe rencontrerent un jour. Après les complimens réciproques: *Milord*, dit l'un, ne vous ſouvient-il

pas que vous me devez dix mille livres sterling ? — Je ne me le rappelle pas. — » Lorsque nous étions au Collége, nous jouâmes » à croix ou pile pour le montant de cette » somme; & vous la perdîtes «. — C'étoit une plaisanterie. — « Non, Milord, cela étoit » sérieux. « — Si vous m'assurez sur votre parole d'honneur que la chose est ainsi, cela me suffit. Le gagnant donna cette parole, & le perdant paya la somme.

I I I.

Charles-Quint demandant un jour à Michel-Ange quelle estime il faisoit d'Albert Dure, habile Peintre Allemand, & Littérateur estimable; il lui répondit sur le champ, avec la franchise d'un homme de génie qui sait s'apprécier : *Je l'estime à tel point, que si je n'étois pas Michel-Ange, j'aimerois mieux être Albert Dure, que l'Empereur Charles-Quint.*

I V.

On sait que Tillotson fut, dans le dernier siecle, le plus profond Théologien & le Prédicateur le plus éloquent de la Grande-Bretagne. A la plus vaste érudition, Tillotson unissoit des qualités aimables : il avoit l'ame belle, le cœur excellent, & de tous les Savants & Littérateurs de son tems, il n'y en eut aucun qui eut autant d'amis, ni qui se fit aussi peu d'ennemis; mais il eut un défaut, & ce dé-

faut, qui le rendoit quelquefois ſingulier, ne ſervoit qu'à lui attacher encore davantage ſes amis qui s'en amuſoient. De tous les hommes, Tillotſon fut le plus diſtrait, & il eut des abſences dont la Bruyere, s'il les eût connues, n'eût vraiſemblablement pas manqué de charger le caractere de ſon Ménalque; tels ſont entr'autres ces traits qu'on rapporte de lui. Un jour qu'il agitoit avec quelques Savants une queſtion qui l'occupoit beaucoup, un moucheron vint le piquer fort vivement à la jambe; le Docteur impatienté, ſe baiſſa & ſe mit à gratter pendant quelques minutes la jambe de ſon voiſin, qui le laiſſoit faire, & Tillotſon qui ſe ſentoit toujours piquer juſqu'au ſang, interrompit la ſuite de ſes raiſonnements; & continuant de gratter la jambe de ſon voiſin, il avoua qu'il ne concevoit pas l'obſtination du moucheron, qui avoit pris à tâche de le percer juſqu'aux os.

V.

Une autre fois qu'il avoit fait partie avec trois de ſes amis d'aller de Londres paſſer la journée à Windſor, à peine ils furent entrés dans le carroſſe qu'ils avoient loué pour ce voyage, qu'ils ſe mirent à diſputer ſur des points de Philoſophie. Le plus phlegmatique d'eux quatre, M. de Maiſeaux, s'appercevant, après deux heures de marche, que la voiture alloit lentement, mit la tête à la portiere : *allons donc*, *allons donc*, cria-t-il au Cocher, *if you pleaſe Gentleman*, répondit le Cocher, qui,

n'entendoit pas le François, & qui crut qu'on lui disoit à *London*, à *London*, & tournant ses chevaux, il reprit la route par où il étoit venu. Les quatre amis, toujours argumentant & toujours disputant, ne s'apperçurent de la méprise du Cocher qu'à la barriere de Londres, ensorte qu'au lieu de descendre à Windsor, où ils étoient attendus pour dîner, ils se trouverent justement au même endroit d'où ils étoient partis.

V I.

Par ordonnance de son Médecin, Tillotson avoit été prendre un bain de santé chez un Baigneur de Londres, fort éloigné de son quartier; enfoncé dans ses méditations, il sortit du bain, s'habilla machinalement, & de tous ses vêtements n'oublia que son haut-de-chausse; il sortit gravement dans ce burlesque équipage, traversa quelques rues, & ne comprenant point à quel propos on éclatoit de rire en le regardant, ni pourquoi il étoit suivi d'une foule d'enfants, il entra dans une boutique & demanda quelle pouvoit être la cause de cette espece de tumulte? mais c'est vous, lui répondit celui auquel il s'adressoit, en lui faisant remarquer le défaut de son habillement. Tillotson étoit le plus honnête & le plus vertueux des hommes; sa confusion fut extrême, il envoya querir sa culotte au plus vîte, & se persuada que du moins la honte de cette aventure le corrigeroit; il se trompa, & fut toujours également distrait.

BIBLIOGRAPHIE DE L'EUROPE.

ITALIE.

NUOVA Esposizione, &c. *Nouvelle exposition de la véritable structure du cerveau humain ; par M.* Vincent Malacarne, *Chirurgien & Professeur de Chirurgie dans la Ville d'Acqui. In-12.* Turin, 1776.

CEt ouvrage est le fruit d'un long travail ; & doit assurer à son Auteur une place honorable parmi les bons Observateurs ; il seroit seulement à désirer que la lecture en fût plus agréable ; car nous en sommes venus à ce point que ce n'est pas assez d'instruire, & qu'il faut encore plaire en instruisant ; tant d'ouvrages sur les Sciences où la clarté est unie à la profondeur, & l'intérêt du style à l'importance des matieres, nous ont accoutumés à exiger dans un Savant qui écrit, les qualités d'un bon Ecrivain. M. Malacarne paroît s'être peu occupé de cette partie, & il ne sera probablement lu que par les gens du métier, à qui son ouvrage sera particuliérement utile. Ils y trouveront une infinité de détails sur la construc-

tion du cerveau qui n'avoient pas encore été saisis, & qui pourront conduire les Anatomistes à une connoissance plus parfaite de ce viscere jusqu'à présent mal observé.

» Qu'on ne s'étonne pas, dit M. Malacarne » dans son introduction, de l'exactitude scru- » puleuse avec laquelle j'indique tant de peti- » tes parties qui entrent dans la structure du » cerveau, & qu'on ne croie point ce travail » inutile ; toute surprise cessera quand on con- » noîtra les vues qui m'ont guidé & qui me » paroissent très-justes. Jusqu'ici nous avons » ignoré absolument l'usage des différentes par- » ties du cerveau ; & qui sait si notre igno- » rance ne provient pas de ce que les Anato- » mistes se sont toujours contentés de les dé- » crire assez superficiellement, sans s'arrêter » aux fréquentes variétés qui s'y rencontrent? » Dans les quarante-quatre cerveaux que je » décris, par exemple, j'ai toujours observé » une diversité remarquable, sinon dans le » nombre des *lobes*, & dans la disposition des » autres parties principales, du moins dans la » structure des *petits lobes* (*lobetti*) dans l'u- » nion des mêmes, dans la quantité, la di- » rection, l'ordre & la terminaison des *lames* » qui en constituent les *feuillets* (*foglietti*), & » dans la situation de ces derniers à l'égard des » *petits lobes* auxquels ils appartiennent. Je » dirai quelque chose de plus : certains *feuil-* » *lets*, qui dans quelques cerveaux appartien- » nent absolument à un *petit lobe*, ne se trou- » vent point du tout dans quelques autres, ou » sont communs à deux *petits lobes*, ou appar- » tiennent à un autre *petit lobe* à qui ils sont » à peine contigus ailleurs. Les *sillons* mêmes » varient en profondeur & en étendue ; de-là

» on

» on peut juger ſi il n'y a pas de variété » dans le nombre & la diſpoſition des *lames.* » Outre la diverſité qui regne dans la ſtruc- » ture des *lobes* relativement à chaque *hémiſ-* » *phere*, on peut remarquer encore de fréquen- » tes transpoſitions; c'eſt-à-dire, que celui qui » étoit à droite dans un cerveau, ſe trouvera » à gauche dans un autre, &c. Il n'y a pas » moins de diverſité dans la diſpoſition des » parties qui ſe trouvent à la *face* inférieure, » & qui ſont beaucoup plus compliquées, » beaucoup plus bizarres, & compoſées de *la-* » *mes* qui s'entrelaſſent de mille façons diffé- » rentes. Je me crois donc fondé à eſpérer » qu'il s'échappera peut-être un jour quelque » rayon de lumiere ſur l'uſage de ce viſcere » & des parties qui le compoſent, &c.

(*Efemeridi di Roma.*)

ELEMENTI e Regole fondamentali, &c. *Élémens & Regles fondamentales de la Langue Latine, in-8vo.; ayant pour Epigraphe :* Non obſtant hæ diſciplinæ per illas euntibus ſed circa illas hærentibus. *Quintilien.* Florence, 1777, chez Gaetan Cambiagi, Imprimeur du Grand-Duc.

Le Pere Mazzoni, Moine Olivétain, Auteur de cet Ouvrage, s'eſt conformé entiérement à la méthode de Dumarſais, qui a pour elle la raiſon & des autorités très-reſpectables. Il eſt à remarquer que tandis qu'on s'éleve en France contre toutes les réformes propoſées par les Philoſophes, on les adopte avec empreſſement en

Italie, dans ce Pays que bien des gens regardent encore comme le ſiege du pédantiſme & de la ſuperſtition. La Philoſophie a peut-être fait plus de progrès chez les Italiens que chez nous; ils s'enrichiſſent des vérités que nous rejettons, & s'éclairent des lumieres que nous voudrions éteindre.

(*Novelle Letterarie.*)

SAGGIO Epiſtolare, &c. *Eſſai en forme de Lettre ſur la République de Dalmatie, par M. le Comte* Rudos Antonio Micheli Vitturi. *In-8vo.* Veniſe, 1777, chez Coletti.

Nous avons annoncé dans notre Journal du mois de Novembre de l'année derniere, page 356, un Ouvrage économique, intitulé : *Réflexions ſur l'état actuel de la Dalmatie, &c.* Cet Ouvrage commence ainſi : *L'aviliſſement de la Dalmatie fut un effet de la deſtruction de ſon Gouvernement Monarchique ; ce Pays ſe conſerva en qualité de Royaume juſqu'à la victoire que Paul Emile remporta ſur Gentius, qui y regnoit ; de ce moment la Dalmatie fut une Province Romaine.* C'eſt ſur cette phraſe, que M. le Comte Vitturi attaque l'Auteur des Réflexions, & il prouve qu'elle contient pluſieurs erreurs de fait; d'abord que les Illyriens ſous le Gouvernement Monarchique, ne jouirent jamais que d'une conſidération médiocre; ſecondement, que Gentius ne fut pas vaincu par le Conſul Paul Emile, mais par le Préteur Anicius, qui le mena en triomphe à Rome avec ſa femme & ſes enfans; troiſiémement, que la Dalmatie proprement dite, étoit libre avant la deſtruc-

tion du Royaume d'Illyrie; quatriémement, que depuis la défaite de Gentius, la République des Dalmates s'agrandit considérablement, & qu'elle florit pendant un siecle & demi, jusqu'au tems d'Auguste, où elle fut forcée de plier sous le joug des Romains. M. le Comte Vitturi releve encore quelques autres erreurs répandues dans le même Ouvrage; une des plus plaisantes est d'avoir pris les Dialogues de Phocion pour un Ouvrage de ce fameux Général des Athéniens. Cette discussion est suivie de quelques vers *Sciolti*, adressés à l'Archevêque de Spalatro, qui prouvent que l'érudition n'est pas le seul mérite de l'Auteur.

(*Giornale Enciclopedico.*)

ELEMENTI della coltivazione de' grani, &c. *Élémens de la culture des grains, à l'usage de la Campagne de Rome; dédiés à Sa Sainteté Pie VI, par* Louis Doria, *Romain. In-8vo.* Rome, 1777, chez Salomoni.

Les encouragemens que le Pape regnant donne à l'Agriculture, justifient bien l'hommage que lui rend M. Doria en lui dédiant cet Ouvrage, qui est aussi très-digne de paroître sous des auspices si glorieux. L'ordre, la précision & la bonté des principes le distinguent; c'est un résumé bien fait des meilleures instructions que nous ont données, Columelle, Varron, Caton, Palladius, Virgile, Alamanni, Bacon, Duhamel & les autres célebres Agronomes : il est enrichi de cinq gravures qui rendent l'intelligence des préceptes plus facile, en fixant les yeux sur les objets. (*Efemeridi di Roma.*)

VITA del Sommo Pontifice, &c. *Vie du Souverain Pontife Ganganelli, traduite du François, de M. le Marquis* Caraccioli; *quatrieme édition, avec des augmentations, des corrections, & des gravures. In-8vo.* Florence, 1776, aux frais de François Pisoni.

Parmi les augmentations de cette quatrieme édition, nous citerons un Sonnet, dans lequel le Libraire se félicite du prompt débit des précédentes. Il s'est imprimé à Florence six mille exemplaires de la Vie de Ganganelli, & il n'en reste presque plus; il s'est fait dans la même Ville deux éditions des Lettres de Ganganelli, & la derniere est presque épuisée. Cela prouveroit que les Italiens ne font pas si peu de cas de ces Ouvrages, qu'on l'insinue dans certaines brochures, dont il ne se vendra jamais six mille exemplaires, à moins que les épiciers ne se chargent du débit. (*Novelle Letterarie.*)

DELLA legitima distribuzione de' Corpi Minerali, &c. *De la véritable distribution des Corps Minéraux; Essai en forme de Lettre, adressé à S. E. M. Jean Strange, Ministre résident pour S. M. Britannique auprès de la Sérénissime République de Venise, Membre de la Société-Royale, &c. par M.* François Dembsher. *In-4to.* Venise, 1777, de l'Imprimerie de Palese.

Cet ouvrage contient des vues sur la Miné-

ralogie qui paroiſſent mériter l'attention & le ſuffrage des Savans. L'Auteur y fait voir les défauts des ſyſtêmes minéralogiques qu'on a ſuivis juſqu'à préſent, & la néceſſité d'en former un plus complet & plus exact. Il remarque que le ſavant Cronſtedt eſt celui qui a propoſé les meilleures idées ſur ce ſujet, & qu'il eſt à regretter que la mort l'ait emporté au milieu de ſon travail. Après diverſes obſervations critiques ſur les principaux Minéralogiſtes, il expoſe ſon plan, qui eſt fondé ſur l'opinion, aujourd'hui la plus générale, que les corps minéraux ſont formés d'un principe terreſtre, d'acide & de phlogiſtique combinés de différentes manieres. Il diviſe les corps minéraux en quatre claſſes générales, les *terres*, les *ſels*, les *inflammables* & les *métaux*; il ſubdiviſe les *terres* en *calcaires*, *moyennes* & *ſilicées*; les *ſels* en *acides*, *alcalins* & *neutres*; les *inflammables* en *fluides*, *ſolides* & *adventis*; les *métaux* en *réſiſtans au feu*, & *calcinables* ou *volatiliſables par le feu*. Il indique enſuite les eſpeces & les variétés d'une maniere conciſe, mais ſuffiſante, pour donner une idée claire de ſon ſyſtême qui differe des autres par beaucoup de détails.

(*Giornale Enciclopedico.*)

CIVILIS Doctrinæ Analyſis Philoſophica Auctore *Joanne Olivier*, Juriſconſulto Carpentoract. *In-4to.* Romæ, 1777, typis Joan. Generoſi Salomoni.

M. Olivier a diviſé ſon ouvrage en deux parties : il examine dans l'une *qualis affinitas ſit Philoſophiam inter ac Juriſprudentiam*; dans l'autre, *quomodo juris ſcientia Philoſophicè inſpici poſſit.*

Il prouve dans la premiere que tous les Légiſlateurs & Juriſconſultes ont été de grands Philoſophes, & les raiſons qu'il en donne ſont très-ſingulieres; par exemple Pithagore, Hipparque, Socrate, Ariſtote & Séneque, ont réprouvé les nôces inceſtueuſes, les Juriſconſultes Romains les ont réprouvées auſſi; donc ils étoient Philoſophes comme Pithagore, Hipparque &c. Ariſtote & Marc Aurele, ont remarqué que tout homme qui juge dans ſa propre cauſe, juge en ſa faveur; c'eſt un axiome de droit que *nemo ſit judex in propriâ cauſâ*: donc le droit & la Philoſophie ſont la même choſe. En argumentant de la ſorte, on peut trouver dans le monde beaucoup de Philoſophes qui ne s'en ſont jamais doutés, mais on prouve qu'on ne l'eſt guere ſoi-même.

Dans ſa ſeconde partie M. Olivier traite philoſophiquement tous les objets qu'embraſſe la Juriſprudence civile; des douze ſections qui compoſent cette partie, la meilleure, au jugement des Journaliſtes de Rome, eſt la derniere *de arte juris explicandi*, dont ils recommandent la lecture à l'Auteur lui-même quand il voudra donner au public quelque autre ouvrage de ce genre.

(*Efemeridi di Roma.*)

DE Anima brutorum Commentaria: *curioſum nobis natura ingenium dedit:* SENEC. de Vit. beat. *In-8vo.* Florentiæ, 1776, excudebat Cajet. Cambiagi.

C'eſt au R. P. François-Marie Soldini, Carme-Déchauſſé, qu'on doit cette diſſertation en faveur de la ſpiritualité de l'ame des bêtes. Son

ouvrage eſt diviſé en ſix chapitres où il diſcute ce point de métaphyſique d'une maniere très-ſatisfaiſante ; il faut pourtant avouer qu'il ſe ſert dans le ſecond chapitre, d'un genre de preuve qui n'eſt guere philoſophique, en rappellant le culte religieux que pluſieurs Peuples anciens rendoient à certaines brutes ; ces hommages abſurdes prouvent bien plutôt la folie des hommes que l'intelligence des bêtes.

(*Novelle Letterarie.*)

ELOGIO ſtorico del famoſo Ingegnere Bartolomeo Ferracino, &c. *Eloge hiſtorique du fameux Ingénieur Barthelemi Ferracino : où l'on fait connoître ſes opérations & les machines qu'il a inventées ; par M.* Jean-Baptiſte Verci. *On a ajouté les Vies des Peintres célebres de Baſſano, & des Notices ſur les Sculpteurs & les Graveurs. In-8vo.* Veniſe, 1777, chez Jean Gatti.

Ferracino fut un de ces hommes rares & privilégiés, qui ne doivent rien qu'à la nature, chez qui le génie prévient les inſtructions & ſupplée au défaut des connoiſſances ; il fut grand Mécanicien ſans avoir jamais appris la mécanique, & il fit des prodiges dans un Art dont il n'eût pas pu donner des leçons. Cet homme étonnant nâquit à Solagna, Village des environs de Baſſano, le 18 Août 1691. Ses parens étoient très-pauvres & gagnoient leur vie à ſcier des arbres ſur les montagnes voiſines ; l'emploi de Barthelemi encor enfant, fut de faire tourner la pierre où l'on aiguiſoit la ſcie.

Pour s'épargner cette peine, il inventa une petite machine qui mise en jeu par le vent, toujours considérable sur ces montagnes, faisoit aller la pierre & la scie avec une grande rapidité. C'est par-là que son talent se manifesta pour la premiere fois, & M. de la Lande se trompe lorsqu'il dit dans son voyage, que le coup d'essai de Ferracino fut une machine pour bercer son frere encore enfant.

Ferracino devint Charpentier, puis Forgeron, puis il fit des horloges; & ensuite, son génie se développant de plus en plus par l'exercice, il construisit une machine hydraulique pour laquelle il se servit sans le savoir de la *cochlea* d'Archimede. Depuis ce tems il jouit d'une réputation brillante; la République de Venise l'employa dans les opérations les plus difficiles où il porta toujours sa supériorité ordinaire, & le Sénat rendit plusieurs fois témoignage à ses talens par les décrets les plus glorieux. Il est mort derniérement chargé d'ans & de gloire, laissant de tous côtés, dans sa patrie, des monumens de ses travaux qui justifient le nom d'*Archimede* que le Comte Algarotti lui avoit donné. Plusieurs savans Italiens ont écrit son éloge, & M. Verci est le quatrieme. Il ne donne son ouvrage, que comme l'avant-coureur d'un autre plus considérable qui sera une vie détaillée de Ferracino, avec des planches gravées contenant les dessins de toutes ses machines.

A l'égard des vies des Peintres de Bassano, &c. Nous en avons parlé (*) lorsqu'elles

---

(*) *Esprit des Journaux*, Septembre 1775, *pag.* 126.

parurent pour la premiere fois ; cette réimpression ne peut qu'être agréable aux Amateurs.

(*Giornale Enciclopedico.*)

LETTERA del Signor Canonico Reginaldo Sellari, &c. *Lettre de M. le Chanoine* Reginaldo Sellari, *Noble de Cortone, Secrétaire perpétuel de l'Académie Etrusque de sa patrie, à un Amateur d'antiquités résident à Rome, sur deux Urnes Etrusques ornées de bas-reliefs & d'inscriptions : avec des Notes par un autre Académicien Etrusque. In-8vo.* Rome, 1777, de l'Imprimerie de Salvioni, & se trouve chez Grégoire Settari, à l'enseigne d'Homere.

Lorsque cette Lettre parut pour la premiere fois, les savans Italiens en applaudissant à l'érudition de M. Sellari, trouverent ses conjectures peu fondées. M. l'Abbé Amaduzzi plus en état qu'aucun autre de prononcer sur ce sujet les a crues susceptibles d'objections très-fortes qu'il propose dans les Notes de cette édition dirigée par lui-même.

Les deux Urnes dont il est question, ont été trouvées l'une à côté de l'autre dans un caveau à Chiusi. On voit sur la premiere cinq figures qui représentent, suivant M. Sellari, le Roi Latinus sur son trône, recevant les présens que lui offre Enée accompagné de son fils Ascagne & de ses principaux Officiers ; à ces figures est jointe une inscription en caracteres

étrusques que M. Sellari lit ainsi : *Thania Ascanei. Latinisa.* Il prétend en conséquence que cette Urne renfermoit les cendres d'une fille d'Ascagne nommée *Thania Latinisa.* On ne voit sur la seconde Urne qu'une tête de Méduse avec une inscription aussi en caracteres étrusques où M. Sellari lit : *Athri. Arimni. Scurpu. Athri. Patis.* Il suppose que cette Urne renfermoit les cendres d'un certain *Athrus Arimnus Scorpio*, fils d'*Athrus Pati*, & le même que cet *Arimnius*, Fondateur de Rimini, dont parle Pausanias. A ces conjectures il en ajoute une autre qui est fondée sur la proximité des deux Urnes, savoir que la Princesse *Thania Latinisa* avoit épousé le Prince *Arimnus Scorpio.* M. Amaduzzi renverse ce systême en prouvant entr'autres choses, que d'après les caracteres étrusques, il faut lire dans la premiere inscription *Achnei* au-lieu d'*Ascanei*, & dans la seconde *Scursu* au-lieu de *Scurpu.* Il fait encore des réflexions très-sages sur les illusions auxquelles on est exposé quand on porte un esprit systématique dans l'explication de l'antiquité figurée. (*Efemeridi di Roma.*)

RELAZIONI d'alcuni Viaggi, &c. *Rélation de quelques Voyages faits en diverses parties de la Toscane, pour en observer les productions naturelles & les monumens antiques ; par M. le Docteur* Jean Targioni Tozzetti ; *seconde édition, considérablement augmentée. Tome X, in-8vo.* Florence, chez Gaetan Cambiagi, Imprimeur du Grand-Duc.

Les éloges que nous avons donnés à cet Ou-

vrage en annonçant les volumes précédens (*), nous dispensent d'entrer dans d'autres détails que ceux qui sont nécessaires pour faire connoître ce dixieme volume. On y trouve d'abord la suite des remarques de M. Targioni, sur le Voyage de Micheli, avec une Lettre sur la *Terre*, & un Catalogue raisonné des différentes productions qui appartiennent à la classe des pierres, par M. Jean Strange, Résident pour Sa Majesté Britannique auprès de la République de Venise. Viennent ensuite les Relations de deux autres Voyages de Micheli, qui terminent la premiere partie du volume.

La seconde contient un Essai de la Topographie Physique du canton appellé *Lunigiana*, ou vallée de la Magra. Ce morceau devoit entrer dans le grand Ouvrage que M. Targioni avoit entrepris, & dont il publia un Prospectus en 1754.

(*Novelle Letterarie.*)

LA Storia della Sardegna, &c. *Histoire de la Sardaigne; par M. l'Avocat* Michel-Antoine Gazano, *Secrétaire d'Etat pour les affaires de ce Royaume. Tome I, in-4to.* Cagliari, 1777, de l'Imprimerie Royale.

Il y a deux ans que M. l'Abbé Cambiagi fit imprimer à Florence le premier volume d'une Histoire de Sardaigne; cet Ouvrage fut très-

(*) *Esprit des Journaux*, Janvier 1776, *page* 366; Octobre 1776, *page* 365.

bien accueilli, & les Journaux d'Italie en parlerent dans le tems avec éloge. Voici une nouvelle Hiſtoire du même Pays, qui ne paroît pas faite pour avoir moins de ſuccès; on peut dire même que M. Gazano a de grands avantages ſur ſon prédéceſſeur, ayant écrit ſur les lieux, & s'étant trouvé par ſa place plus à portée qu'aucun autre de ſe procurer des inſtructions. Ce premier Volume eſt diviſé en trois Livres, qui embraſſent trois périodes de tems conſidérables, l'une depuis l'établiſſement des Carthaginois dans la Sardaigne, juſqu'au Regne de Conſtantin; la ſeconde, juſqu'aux Regnes de Charlemagne & de ſes Succeſſeurs; la troiſieme, juſqu'aux guerres que ſe firent les Républiques de Piſe & de Gênes, pour la Souveraineté de la Sardaigne, après que les Maures en eurent été expulſés.

Fr. Thomæ Mariæ Cerboni Ordinis Prædicatorum Sacræ Theologiæ Magiſtri, & Profeſſoris in Urbano Collegio de Propagandâ Fide, de jure, & legum Diſciplina. Tomus ſecundus. *In-8vo.* Romæ, 1777, typis Sacræ Congregationis de Propagandâ Fide.

Ce volume contient ſept Livres; dans les deux premiers (qui ſont les XIV & XV de l'Ouvrage) l'Auteur traite des conſeils Evangéliques & de la loi Evangélique non écrite, c'eſt-à-dire, des traditions: dans le ſuivant, il parle de la Loi humaine en général, & dans les autres, des Loix & du Gouvernement Eccléſiaſtiques.

GLI Uccelli di Sardegna, &c. *Les Oiseaux de Sardaigne : in-8vo.* Saſſari, 1776, chez Joſeph Piattoli.

Cet Ouvrage fait ſuite aux Quadrupedes de Sardaigne, que le même Auteur a publiés il y a deux ans; il ne s'eſt point aſſujetti aux méthodes des Ornithologiſtes, mais il a ſuivi l'exemple que M. de Buffon a donné le premier, de s'attacher aux diviſions générales de la nature. Il diviſe les Oiſeaux de la Sardaigne en terreſtres & aquatiques; à la tête de la premiere claſſe, il met les Vautours, & il en indique quatre eſpeces, le Vautour griffon, le Vautour noir, le Vautour blanc, qu'il croit le même que le *Percnopterus* d'Ariſtote, & le Vautour barbu de Linnæus. En parlant des Vautours, il remarque qu'il y en a quelques-uns qui ont les doigts liés par une membrane, & que ce caractere eſt commun à beaucoup d'autres Oiſeaux de proie, quoique M. de Buffon leur ait aſſigné le caractere contraire. Les Aigles ſuivent les Vautours. L'Auteur conjecture que l'Aigle royal ſe trouve en Sardaigne, mais il eſt ſûr qu'on y trouve le petit Aigle, le Pygargue, & l'Aigle de mer. Les Faucons & les Autours de différentes eſpeces, y ſont auſſi très-nombreux, comme les Eperviers le ſont dans la petite Iſle de Saint-Pierre, du moins ſi l'on en juge par la dénomination, d'*inſula accipitrum* ιερακων, que lui donne Ptolomée : mais il paroît aſſez probable que les Grecs, par le mot ιερακοσ, & les Latins par le mot *accipiter*, déſignoient toute ſorte d'oiſeaux de proie, à l'exception de l'Aigle.

Parmi les oiſeaux de proie ignobles, le Milan & l'eſpece que les Italiens appellent *Poana*, font leur nid en Sardaigne. Parmi les oiſeaux nocturnes on compte, le Duc (*Aſſiuolò*) ou le petit Hibou (*Picciologuſo*) qui n'a été décrit ni par M. de Buffon ni par Linnæus; la Freſaye & la Chouette. On trouve dans le même pays quatre eſpeces de Corbeaux, & les plus belles variétés de celle des Pies; les Coucous y ſont encore plus communs, & leur article eſt fort intéreſſant par une digreſſion de l'Auteur ſur l'époque du chant des oiſeaux en Sardaigne.

Dans le genre des Gallinacés, l'eſpece des Perdrix eſt la plus commune en Sardaigne, après celle des *Galline Pratajuole*, qui ont été mal connues juſqu'à préſent des Ornithologiſtes Le genre des Pigeons comprend le Pigeon domeſtique, le Ramier, le Pigeon de roche (*Saſſaiuolo*) un peu différent, ſuivant l'Auteur, de celui que Geſner & Aldrovande ont décrit, & enfin la Tourterelle.

On voit en Sardaigne la groſſe Alouette, ou la Calandre ſi renommée pour la douceur de ſon chant, la même que l'*alauda magna* de Linnæus vue en Amérique par Catesby. La Grive habite auſſi ce pays, ainſi qu'une eſpece de Solitaire noir, tout différent du Solitaire décrit par Linnæus, & les autres Ornithologiſtes. A l'occaſion de cet oiſeau, l'Auteur explique un paſſage d'Ariſtote dont le vrai ſens n'avoit pas été ſaiſi, parce qu'on ne connoiſſoit pas l'eſpece de Solitaire dont il s'agit dans ce paſſage. La nomenclature des oiſeaux terreſtres eſt terminée par les oiſeaux à bec gros & conique, & par les oiſeaux à bec court.

Les oiſeaux aquatiques ſe diſtinguent en non-palmipedes & palmipedes. L'Auteur fait entrer

dans la premiere claſſe les *aves grallæ* de Linnæus; il met à la tête de la ſeconde, la Foulque, qui a les membranes des pieds diviſées, & à la fin le Corbeau aquatique, dont les quatre doigts ſont unis par une même membrane. Nous n'entrerons pas dans de plus longs détails ſur ces deux claſſes; nous nous contenterons d'obſerver que l'article du *Phénicoptere* dans la ſeconde, eſt très-curieux & très-inſtructif. L'Auteur y réfute l'erreur de quelques Naturaliſtes qui ont prétendu que le jeu des mâchoires, ſe faiſoit chez le *Phénicoptere*, & le Crocodille, d'une maniere toute oppoſée à celle dont il ſe fait chez les autres animaux.

(*Efemeridi di Roma.*)

ANGLETERRE.

MISCELLANEOUS Works, &c. *Œuvres mêlées de feu* Philippe Dormer Stanhope, *Comte de* Cheſterfield, *conſiſtant en Lettres à ſes amis qui n'avoient pas encore été publiées, & en divers autres Articles : le tout précédé des Mémoires de ſa vie ; par M.* Maty. 2 *Vol. In-4to.* Londres, chez Dilly.

Le Docteur Maty étant mort avant d'avoir pu achever les Mémoires de la vie du Comte de Cheſterfield, il n'y a que les cinq premieres parties qui ſoient entiérement de ce Docteur : la ſixieme a été rédigée ſur un canevas très-informe qu'on a trouvé chez lui après ſa mort. On deſireroit peut-être dans ces Mémoires plus de faits particuliers, plus de détails ſur la vie privée

du Comte ; mais tels qu'ils ſont, ils peuvent intéreſſer ceux que ſa grande réputation rend curieux de le connoître.

Le Comte de Cheſterfield nâquit à Londres le vingt-deux Septembre 1694. Il montra dans ſa jeuneſſe une ardeur démeſurée de s'inſtruire & de ſe diſtinguer, & en même tems un penchant marqué à la pareſſe. Heureuſement une ſage leçon le corrigea de ce défaut ; ce fut le Lord Galway qui la lui donna : *Si vous voulez*, lui dit cet eſtimable & infortuné Général, *vous adonner aux affaires, il faut que vous deveniez matineux. Dans les poſtes diſtingués auxquels vos talens, votre rang & votre fortune vous donnent droit de prétendre, vous ſerez expoſé à recevoir des viſites à toute heure du jour, & ſi vous n'avez l'habitude de vous lever très-matin, vous n'aurez jamais un inſtant de loiſir & dont vous puiſſiez diſpoſer à votre gré.*

A l'âge de ſeize ans, le Comte fut envoyé à Cambridge où il étudia la Philoſophie & les Sciences, principalement l'Anatomie ; il ſe rendit très-habile dans cette partie, & même plus qu'il n'eût fallu pour ſon bonheur & pour ſa ſanté, car il contracta delà un foible pour les remedes, qui en fit le martyr de la Médecine & la dupe de tous les Charlatans.

A dix-huit ans il voyagea ſeul en Europe ; mais il ne tarda pas à regagner l'Angleterre où il fut rappellé par l'acceſſion de George Ier., & il fut élu à ſon retour Membre du Parlement : honneur dont il ne jouit pas long-tems. Ses adverſaires que ſon éloquence effrayoit, découvrirent qu'il n'avoit pas l'âge requis ; ils lui firent entendre qu'ils pouvoient tirer avantage de cette découverte, & le Comte les prévint

en partant pour Paris où il attendit une occasion plus favorable. Devenu Pair par la mort de son pere arrivée en 1721, il alla siéger dans la Chambre des Lords, & il s'y distingua par un genre d'éloquence dont les caracteres principaux étoient la clarté, l'élégance & la finesse que l'on retrouve dans tout ce qui nous reste de lui.

Durant la mésintelligence qui regna entre Georges I & son fils le Prince de Galles, le Comte de Chesterfield resta toujours fidélement attaché au dernier, quelques offres que lui fît la Cour pour l'attirer dans son parti. Cependant quand le Prince de Galles fut monté sur le trône, il ne se mit pas beaucoup en peine de récompenser sa fidélité; le Comte garda seulement auprès du Roi la place de Chambellan qu'il avoit eue auprès du Prince, & il se passa plus de six mois avant qu'on lui donnât entrée dans le Conseil-Privé. L'année suivante il fut nommé Ambassadeur en Hollande, & il en revint l'an 1732, ayant demandé son rappel sous prétexte de mauvaise santé. On lui donna à son arrivée la place de Grand-Maître de la Maison du Roi, mais il fut disgracié peu de tems après, pour avoir contrarié le fameux Robert Walpole qui étoit alors Ministre, à l'occasion d'un bill d'excise que ce dernier vouloit faire passer au Parlement.

Il fut regardé dans sa disgrace comme le martyr de la liberté & l'appui du parti de l'opposition qu'il soutint de toute son éloquence & de tout son crédit, jusqu'à ce qu'il fut renvoyé pour la seconde fois en Hollande. Il en fut rappellé la même année pour être Lord Lieutenant d'Irlande, & l'année suivante il fut fait Secrétaire d'Etat. Il se démit de cette place en 1748, au grand déplaisir du Roi, sur

quelques oppofitions qu'il éprouva dans le Confeil, & il paffa le refte de fes jours dans une retraite philofophique.

Il en eft des Œuvres mêlées du Comte de Chefterfield comme de tous les Recueils qu'on publie après la mort de leurs Auteurs, & qui contiennent beaucoup de chofes peu intéreffantes & peu dignes de voir le jour. Telle eft dans celui-ci une Lettre à M. Crébillon, où M. de Voltaire eft fort maltraité. Le Comte de Chefterfeld peut avoir écrit cette Lettre, mais il y a tout lieu de croire qu'il ne l'auroit point fait imprimer.

(*Critical Review.*)

CHARACTERS of eminent Perfonages, &c. *Caracteres de plufieurs Perfonnages diftingués, contemporains du Comte de Chefterfield, compofés par lui-même, & maintenant publiés pour la premiere fois. In-12.* Londres, 1777, chez Flexney.

Rien ne prouve que ces caracteres foient vraiment du Comte de Chefterfield, fi ce n'eft qu'on y retrouve fon ftyle & fa maniere; mais nous croyons que ce point là fuffit pour qu'on puiffe les regarder comme de lui. Voici comme il a peint M. Pitt, aujourd'hui Lord Chatam.

» M. Pitt fut redevable à fes propres talens » de fon élévation aux poftes les plus confi» dérables de l'état. Des talens fupérieurs fup» pléerent chez lui au défaut de la naiffance » & de la fortune qui fuppléent trop-fouvent » chez d'autres au défaut des talens. Il fortoit » d'une famille toute nouvelle, il étoit le » plus jeune de plufieurs freres, & fa for-

» tune ſe bornoit à un revenu de cent livres
» ſterlings par an.

» Il fut deſtiné au ſervice dans ſa jeuneſſe,
» & il commença par une cornette de
» cavalerie. Ainſi privé des faveurs de la for-
» tune, il n'avoit aucun protecteur pour le
» pouſſer dans les affaires, &, ſi j'oſe parler
» ainſi, pour faire les honneurs de ſes talens;
» mais ils ſe ſuffirent à eux-mêmes.

» Sa conſtitution lui refuſoit les plaiſirs ordi-
» naires; car à l'âge de ſeize ans il étoit mar-
» tyr d'une goutte héréditaire, & ſon génie
» l'éloignoit de l'oiſiveté & des diſſipations
» de la jeuneſſe. Il employa donc tout le loi-
» ſir que lui laiſſoit ſa triſte & douloureuſe in-
» commodité, à acquérir un grand fonds de
» connoiſſances utiles & prématurées. Ainſi par
» l'inconcevable relation des cauſes & des ef-
» fets, ce qui ſembloit le plus grand malheur
» de ſa vie, fut peut-être la principale cauſe
» de l'éclatante fortune qu'il fit depuis.

» Sa vie privée ne fut ſouillée par aucun
» vice, ni avilie par aucune foibleſſe. Tous
» ſes ſentimens étoient généreux & élevés. Sa
» paſſion dominante étoit une ambition ſans
» bornes, & c'eſt cette paſſion qui fait ce
» ce que le monde appelle un grand homme,
» quand elle eſt ſoutenue par de grands talens
» & couronnée par de grands ſuccès.

» Il étoit haut, impérieux, ne pouvant
» ſouffrir la contradiction; défauts qui accom-
» pagnent ſouvent les Grands-Hommes, &
» qui leur nuiſent toujours.

» Il avoit des manieres adroites & polies;
» mais au travers deſquelles on voyoit un
» homme convaincu de la ſupériorité de ſes
» talens.

» Il étoit en société très-vif & très-aimable ; » & il y portoit une souplesse d'esprit qui le » rendoit propre à tous les genres de conver- » sation. Il faisoit des vers assez heureusement; » mais c'étoit un talent qu'il ne cultivoit gue- » res & qu'il n'avouoit point.

» Il entra fort jeune au Parlement, & il » égala sur ce grand Théatre aussi-tôt qu'il » y eut paru, les Acteurs les plus habiles, & » consommés par la plus longue expérience. » Son éloquence étoit de tous les genres, il » excelloit dans la discussion comme dans la » déclamation.... Dans cette assemblée où tout » le monde parle du bien public & où cha- » cun s'occupe de son intérêt particulier, il » joua dès l'abord le rôle de Patriote, & il » soutint si bien ce personnage, que le peu- » ple le regarda comme son champion le plus » intrépide & le plus incorruptible.

» La faveur publique dont il jouissoit & son » habileté reconnue, forcerent George second » qui ne l'aimoit pas, à l'employer. Il fut » fait Secrétaire d'Etat, & dans cette situa- » tion délicate où il sembloit qu'il falloit op- » ter entre le rôle de Patriote & celui de Mi- » nistre, il sut se ménager avec tant d'adresse, » que tandis qu'il servoit le Roi dans ses vues » sur son Electorat plus efficacement qu'aucun » autre Ministre, il conserva tout son crédit » auprès du peuple, à qui il faisoit entendre » que pour assurer ses possessions dans l'Amé- » rique Septentrionale, il n'y avoit d'autre » moyen que d'entretenir dans le pays d'Ha- » novre une armée de soixante-quinze mille » hommes à la solde de l'Angleterre ; tant il » est vrai qu'il est plus aisé de tromper les » hommes, que de les détromper.

» Son désintéressement & même son mépris » pour l'argent, lui applanit la route du pou- » voir, & prévint ou fit taire l'envie.... Il » sera toujours une grande figure dans les an- » nales de cette contrée, malgré l'espece de » tache dont il s'est couvert, en acceptant du » Roi actuel, lorsqu'il lui remit les sceaux, » une pension de trois mille livres sterlings » sur trois têtes.

» Tout bien considéré, on peut dire qu'il avoit « des qualités qui n'appartiennent qu'à un grand » homme, avec quelques-uns de ces défauts qui » sont le partage de notre espece & les suites » nécessaires de son imperfection. «

Les autres Caracteres sont ceux de George I, que l'Auteur réprésente comme un *bon & honnête Gentilhomme Allemand*, de la Reine Caroline, *femme aimable, d'une conception vive & assez instruite pour une femme;* de Sir Robert Walpole, de M. Pulteney, de Lord Hardwicke & de M. Fox.

(*Monthly Review.*)

MEMOIRS, &c. *Mémoires de la Marquise de Louvoi, dans une suite de Lettres; par une Dame, 3 volumes, petit-in-8vo.* Londres, chez Robson.

Ces Mémoires sont moins intéressans par le fonds, qui est très-peu de chose, que par les détails qui sont agréables & variés. C'est une correspondance entre plusieurs personnes de goût & de mérite, qui écrivent toutes fort bien.

(*Critical Review.*)

A Dialogue, &c. *Dialogue ſur l'Amitié & la Société; par M.* Dobſon. *In-12.* Londres, chez Becket.

Ce Dialogue ne contient rien de bien neuf, & cela n'eſt pas étonnant. Car que n'a-t-on pas dit ſur l'Amitié? Mais il eſt écrit avec aſſez de délicateſſe, & il fait honneur à l'ame de l'Auteur, qui n'eſt peut-être pas ſi bon Philoſophe que bon ami. On eſt tenté de le croire, en voyant de longs raiſonnemens ſur les effets cachés de la ſympathie, qui rappellent le *je ne ſais quoi* du Pere Bouhours.

(*Monthly Review.*)

THE Works of John Locke, &c. *Œuvres de Jean Locke : huitieme édition, 4 volumes in-4to.* Londres, chez Rivington.

Cette édition des Œuvres du plus grand Métaphyſicien d'Angleterre, eſt plus exacte & beaucoup plus complette que les précédentes. On peut en juger par les articles ajoutés, que voici : 1 *Lettre à Mrs. Cockburn, envoyée avec un préſent de Livres à cette Dame, qui avoit compoſé une défenſe de* l'Eſſai ſur l'entendement, &c. *contre quelques remarques du Docteur Thomas Burnet.* 2 *Lettre à Edmont Clarke, Ecuyer, ſur le hauſſement du prix de la monnoie, &c.* 3 *Lettre du Lord Shafteshury, au Docteur Fell, ſur M. Locke.* 4 *Lettre de Sir Peter King, au Lord Shafteshury, ſur la mort de M. Locke.* 5 *Petit Traité en défenſe de l'opinion de M. Locke, ſur l'identité perſonnelle, &c.* 6 *Analyſe de l'Eſſai ſur l'entendement humain.*

On trouve à la fin de cette édition, un article considérable, où l'Editeur rend compte de tout ce que Locke a écrit, & de ses principales opinions; *c'est*, disent des Journalistes Anglois, *l'Histoire-Naturelle de ses Œuvres.*

(*Critical Review.*)

THE History of the Flagellants, &c. *Histoire des Flagellans, ou les avantages de la Discipline : Paraphrase & Commentaire de l'Ouvrage de l'Abbé Boileau ; par quelqu'un qui n'est pas Docteur de Sorbonne. In-4to.* Londres, 1777, chez Hingeston.

L'Abbé Boileau, frere ainé du fameux Poëte, publia, en 1700, à Paris, un Ouvrage intitulé *Historia Flagellantium, de recto & perverso Flagrorum usu apud Christianos.* Ce n'est qu'un tissu d'Anecdotes plus ou moins piquantes sur l'usage de la Flagellation, que cet Abbé avoit rassemblées, probablement sans autre but, que d'en amuser le public, après s'en être amusé lui-même. L'Auteur de l'Ouvrage que nous annonçons, a fait un nouveau Livre de celui de l'Abbé Boileau, en se servant des mêmes matériaux, mais en les distribuant sur un plan qui lui est propre, en mettant de l'ordre où il n'y avoit que de la confusion, & en donnant un but à ce qui n'en avoit point. Au texte ainsi retabli ou paraphrasé, dans lequel il conserve toujours le ton & la gravité d'un Docteur de Sorbonne, il a ajouté un Commentaire où il s'explique en son propre nom, & où il donne carriere à ses idées

qui ne ſont point du tout favorables à l'uſage de la Flagellation. On attribue cet Ouvrage à M. de Lolme, Auteur d'un traité très-eſtimé ſur la conſtitution d'Angleterre.

(*Monthly Review.*)

AN Eſſai, &c. *Eſſai ſur l'application de l'Hiſtoire-Naturelle à la Poéſie. Par M.* Jean Aikin, *in-8vo.* Londres, chez Johnſon.

On ſe plaint généralement, dit M. Aikin, *de l'inſipidité de la Poéſie moderne... On eſt dégoûté d'y voir une répétition continuelle des mêmes images, & on conclut delà que les Auteurs de notre ſiecle manquent abſolument de génie.* Cette conſéquence n'eſt ni juſte ni conſolante, & on trouveroit bien plutôt la raiſon du défaut dont on ſe plaint, ſi l'on conſidéroit attentivement la maniere dont la Poéſie eſt venue des Anciens à nous. On a remarqué que tous les Poëtes qui ont voulu peindre la nature champêtre depuis Théocrite, n'ont fait que copier ſes tableaux; la même choſe eſt arrivée dans les autres genres de poéſie, & c'eſt pour n'avoir point vu la nature de leurs propres yeux que nos Ecrivains modernes tournent ſans ceſſe dans un cercle d'images uſées qui n'ont plus d'attrait pour les Lecteurs. De cette habitude de copier les premiers Poëtes, & de cette négligence à obſerver, il réſulte encore un grand inconvénient, c'eſt qu'on n'a qu'une idée vague & confuſe des effets & des productions de la nature, qu'on manque dans les peintures qu'on en fait, d'une certaine vérité & d'une certaine préciſion, & qu'on tombe dans le faux & dans l'outré, toutes

tes les fois qu'on veut enchérir sur les modeles que l'on copie. M. Aikin en donne plusieurs exemples, tirés soit des Poëtes Latins, soit des Poëtes Anglois. C'est ainsi que Lucain, voulant enchérir sur l'admirable description que Virgile fait dans le premier Livre de ses Géorgiques, des présages qui annoncent la tempête, attribue à la Corneille ce que l'autre ne dit que des oiseaux aquatiques.

Caput spargens undis, *velut occupet imbrem*
Instabili gressu metitur littora Cornix.

Ce Poëte Rhéteur tombe à cet égard dans un contre-sens d'autant plus grossier, que Virgile peint la Corneille errante sur un sable aride.

Tum Cornix plenâ pluviam vocat improba voce,
Et sola in siccâ *secum spatiatur arenâ.*

Warton, dans sa traduction Angloise de Virgile, a fait une faute semblable sur ces vers de la seconde Eclogue.

Tibi candida Nais
Pallentes violas & summa papavera carpens.

En rendant *summa papavera* par des têtes *odoriférantes de pavots* (*) ; car le pavot n'a qu'une odeur foible & peu agréable.

De ces exemples & d'une infinité d'autres, M. Aikin conclut qu'une étude attentive de la nature est nécessaire aux Poëtes, à qui elle peut épargner bien des fautes; il observe ensuite

(*) Behold for thée the neighb'ring Naiad crops
The violet pale, and poppy's fragrant tops.

qu'elle peut leur fournir une ſource nouvelle de beautés, & il le prouve par des citations de divers morceaux de Virgile, de Milton, de Thompſon, &c. qu'il accompagne de réflexions pleines de goût. En général ce Livre eſt compoſé ſur de très-bons principes; c'eſt l'ouvrage d'un homme ſavant & judicieux, & la lecture n'en eſt pas moins agréable qu'inſtructive.

(*Critical Review.*)

POEMS, &c. *Poéſies, par* Thomas Warton; *nouvelle édition avec des augmentations. In-8vo.* Londres, 1777, chez Becket.

Dé tous les morceaux de poéſie que M. Warton préſente ici au public, il n'y en a que ſept qui aient déja paru, & cette édition en contient trois fois davantage; ainſi le titre n'eſt pas trompeur, comme dans tant d'éditions prétendues augmentées. On diſtingue dans ce recueil, un Poëme ſur la mort de Géorge ſecond, & pluſieurs Odes dans la maniere de M. Grai, qui ne ſont pas inférieures pour l'enthouſiaſme poétique à celles de cet Auteur, & qui ont le mérite d'être plus claires. Les autres pieces, ſans être toutes de la même force, ne déparent point le volume: on y remarque du goût, de l'élégance & du talent pour la poéſie deſcriptive.

(*Monthly Review.*)

LETTERS, &c. *Lettres du défunt R. Docteur* Thomas Herring, *Lord Archevêque de Cantorbery, à* William Dun-

combe, *Ecuyer ; écrites de l'an 1728 à l'an 1757 : avec des Notes & un Appendice. Petit in-8vo.* Londres, chez Johnſon.

Le Docteur Herring naquit en 1693, dans le Comté de Norfolck; il fit ſes études avec diſtinction à Cambridge, & ſon mérite l'éleva aux premieres dignités de l'Egliſe d'Angleterre; il fut fait Evêque de Bangor en 1738; il fut transféré à York en 1743, & il quitta ce ſiege en 1747 pour celui de Cantorbery, qu'il occupa juſqu'en 1757, année de ſa mort.

Les Lettres de ce Prélat reſpectable, portent l'empreinte d'un eſprit doux & paiſible, d'une piété ſincere & d'un ſavoir ſolide; pluſieurs ſont particuliérement intéreſſantes pour ceux qui veulent connoître l'Hiſtoire littéraire d'Angleterre; il y eſt ſouvent queſtion de Pope & de Lord Bolingbroke & des ouvrages de ces hommes célebres.

L'Editeur a réuni dans l'Appendice qui eſt à la fin du volume, diverſes pieces dont il eſt queſtion dans le cours de cette correſpondance; les principales ſont, dix Lettres de M. de Fenelon & de M. de la Motthe, au ſujet de la traduction de l'*Iliade* par ce dernier; des remarques ſur la notion d'un Dieu du Lord Bolingbroke; & les argumens de Balbus le Stoïcien en faveur de l'exiſtence de Dieu, traduits du traité de Ciceron *de naturâ Deorum*, par M. William Duncombe, à qui les Lettres de l'Archevêque Herring ſont adreſſées.

(*Critical Review.*)

ADRESSES to young Men, &c. *Discours aux jeunes hommes; par M.* James Fordyce. 2 *vol. in-12.* Londres, 1777, chez Cadell.

M. Fordyce est déja bien avantageusement connu par ses Sermons aux jeunes femmes, & par un très-beau discours où il prouve combien leur société peut être profitable. Ces discours aux jeunes hommes ne peuvent qu'augmenter sa réputation de talens & de zele; ils sont au nombre de dix sur les sujets suivans : le respect que les jeunes gens se doivent à eux-mêmes; l'honneur comme principe; l'honneur comme récompense; le desir de la gloire; l'amour; l'amitié; un esprit mâle considéré comme opposé à un esprit efféminé; un esprit mâle, considéré comme opposé à la lâcheté; la beauté de l'humilité; motif de s'adonner de bonne heure à la piété pris dans l'état des tems. L'onction, la douceur & l'amour des hommes sont ce qui caractérise particuliérement les ouvrages de M. Fordyce.

(*Monthly Review.*)

ALLEMAGNE, &c.

JOHANN Winkelmanns Geschichte der Kunst des Alterthums, &c. *Histoire de la Science de l'antiquité;* par M. Winkelmann, *dédiée au Prince* Wenzel de Kaunitz-Rietberg. 1777. A Vienne, de l'Imprimerie de l'Académie. In-4to. de 8 alphabets 3 feuilles.

Cet ouvrage n'a pas seulement immortalisé M. Winkelmann, mais il a fait un honneur

infini à la Nation Allemande, chez les étrangers, & les a ravis d'admiration. Qui peut entendre le nom de Winkelmann, que son mérite a élevé de la profession de son pere, qui étoit Cordonnier à Stendal, jusqu'au rang de Président de l'Académie à Rome, sans être pénétré de pitié de son sort, & de vénération pour ses cendres ! Où est l'Allemand qui ne se félicite pas d'avoir un si glorieux compatriote qui est venu en Italie comme un ancien sage pour apprendre à Rome à connoître les précieux trésors qu'elle possede au dedans & au dehors de ses murailles, & les plus beaux monumens de l'esprit humain! M. Winkelmann n'étoit point content de l'édition qui a paru à Dresde, & il employoit une partie de son tems à en préparer une plus parfaite. Dans son dernier voyage d'Italie en Allemagne, il se proposoit d'en procurer une traduction Françoise à Berlin. Différentes circonstances se sont réunies pour le détourner de ce dessein. Après avoir fait un séjour agréable à Vienne, il s'en retournoit à Rome par Trieste. C'est-là, à Trieste, que l'assassin Archangeli a tranché le fil de sa vie glorieuse. Il semble que les hommes illustres ont un pressentiment de ce qui doit leur arriver de funeste. Au moment que M. Winkelmann reçut le coup meurtrier, il écrivoit un *Avis au futur Editeur* de son Histoire : comme si par une espece de divination il eût prévu que ce seroit un autre que lui-même. La Dédicace, fort courte, est de M. Sonnenfels, qui parle, au nom de l'Académie des Arts d'Imitation, au Prince son Protecteur. La Préface a seule quatre feuilles d'impression en assez gros caracteres, qui en imposent pourtant plus à l'œil qu'ils ne sont beaux réelle-

ment. On y donne un abrégé de la vie de l'Auteur, & on y compare son travail avec celui des Antiquaires qui l'ont précédé dans la même carriere. L'Académie annonce que M. Franke, Bibliothécaire de Dresde, ami de M. Winkelmann, doit donner sa vie au Public. Mais la mort de M. Franke vient de faire évanouir cette espérance. Les gravures ont été travaillées la plupart avec goût sous les yeux de M. Schmutzer. La tête de M. Winkelmann est au frontispice, & celle du Prince Kaunitz au-dessus de la Dédicace. Cette édition est si remplie d'augmentations, que ceux qui ont déja celle de Dresde, ne se repentiront point d'avoir acquis la nouvelle de Vienne.

(*Gazette Littéraire* de Halle.)

WINKELMANNS Briefe an seine Freunde, &c. *Lettres de feu M. Winkelmann, à ses amis ; premiere partie.* A Dresde, 1777. Vol. in-8vo. de 18 feuilles.

M. Dosdorf, Bibliothécaire de l'Electeur de Saxe, est l'Editeur de ces Lettres, auxquelles il a joint des observations Littéraires. On doit le remercier de ce qu'il donne & de ce qu'il promet. Nous avons dans ce volume les Lettres de M. Winkelmann au Comte Bunau, qui l'avoit tiré de l'obscurité de Seehausen, où il enseignoit, pour le faire son Bibliothécaire à Nothenits : elles vont depuis 1748 jusqu'en 1757. Suivent celles qu'il a écrites à M. Franke, attaché aussi à la Bibliotheque du Comte Bunau, depuis 1755 jusqu'en 1768 ; celles adressées au Conseiller Heyne, depuis 1764 jusqu'en 1768 ; enfin celles à M. de Riedesel, Auteur du *Voyage de Sicile*, depuis 1763 jusqu'en 1767.

Ces Lettres, parmi lesquelles il s'en rencontre aussi quelques-unes au Ministre de Munchhausen, consistent en annonces de nouvelles découvertes, & en récit des travaux, de la situation & de la maniere de vivre de l'Auteur à Rome. C'est dans cette correspondance qu'il se montre sans voile & sans fard. On y voit un homme d'un tempérament ordinairement froid, s'éprendre des beautés de l'antiquité, & porter sa noble ardeur jusqu'à l'enthousiasme; un homme qui plaît particuliérement par son amour de la liberté & de l'indépendance, & par une solidité de caractere inflexible, jusqu'au milieu des Princes & des Cardinaux qui lui semblent des hommes quelquefois plus foibles que les autres; un homme plein de gratitude pour le moindre service, délicat dans l'amitié qu'il trouve le tems de cultiver malgré ses occupations continuelles, & qui, parvenu au plus haut période des connoissances, se souvient, & sent qu'il est homme; un Savant enfin, qui n'envisage les biens de la vie que comme un moyen d'être utile, qui juge du mérite non sur les dignités & les richesses, mais sur l'esprit & le cœur, qui, loin de faire un secret de ses vastes connoissances, n'a rien de plus à cœur que de les communiquer, se réjouit des lumieres des autres, & des progrès de ses éleves, & qui préfere un moment de contentement que donne la vertu à toute la gloire de la postérité.

Le second volume qui, outre les Lettres à MM. Hagedorn & Lessing, contiendra la vie de M. Winkelmann, ne se fera pas long-tems attendre.

b id.

VON der Gaftfreundfchaft. *Traité de l'Hofpitalité ; par M.* Hirfchfeld. 1777. A Leipfick, chez Reich. *In-8vo.* de 6 feuilles.

On connoît déja par d'autres ouvrages agréables l'Auteur de celui-ci, dont les réflexions fpéculatives fur une vertu fi honorable à l'humanité, font inférieures à la partie hiftorique, particuliérement où il combat ce paradoxe de Hume que » les hommes n'ont point de pen» chant plus général que la haine des étran» gers. « L'ouvrage eft divifé en 13 articles indiqués par des N°. L'infpection du fujet de chaque article excitera le defir de le lire en entier. N°. 1. Plan fuivant lequel on fe propofe plutôt d'obferver les mœurs des Peuples les uns à l'égard des autres, que celles des familles particulieres. 2. Les befoins des anciens Peuples & de plufieurs modernes font une des caufes de l'Hofpitalité. La fociabilité & la fympathie naturelle entre les êtres de la même efpece en font encore une caufe. 3. Auffi-bien que l'ignorance, la foibleffe, la timidité & les diverfes manieres de fubfifter des différens Peuples. Delà vient que ceux qui ne vivent que de chaffe & de pêche, font moins hofpitaliers que les Pafteurs & les Laboureurs. 4. Exemples d'Hofpitalité chez les Peuples qui font encore dans l'état de nature : fur-tout parmi les Infulaires. Bel article, dans lequel les Voyageurs anciens & nouveaux; tels que, Hawkesworth, Cook, Bougainville, Hontan, Lepechin, Hytfchkow, Oloff, &c. ont été mis à contribution. Les exemples auroient pu être plus abondans, fi l'on n'avoit pas avec

raiſon préféré un choix judicieux à une multiplicité indigeſte. 5. Examen plus particulier de la fauſſe maxime de Hume. 7. Et des cauſes de l'*Inhoſpitalité* de pluſieurs Peuples ſauvages qu'on attribue aux hoſtilités inhumaines des Européens contre eux. Les portraits ſont plutôt eſquiſſés qu'achevés. On peut voir le tableau complet dans les *Incas* de M. de Marmontel, dont la traduction Allemande qui vient d'être publiée ne le cede point à ſon original pour la beauté. 8. Principes fondamentaux du droit général de l'Hoſpitalité, appuyés d'obſervations & d'exemples tirés des Auteurs anciens & modernes, particuliérement des Orientaux. Cet article intéreſſe, mais il laiſſe à deſirer quelque choſe qui y devroit être pour ſa perfection. Car, pourquoi avoir négligé l'Hiſtoire-Sainte? Elle préſente des traits qu'il eût été bon de recueillir, & qu'il eſt mal d'avoir omis: entr'autres (Geneſ. 19. 8.) celui de Lot, qui eût plutôt laiſſés déshonorer ſes filles, que violer ſes Hôtes. Quel riche fond de réflexions pour un Scrutateur de la nature humaine! L'opinion religieuſe des Anciens qui croyoient que les êtres ſupérieurs daignoient quelquefois les viſiter, méritoit d'être plus développée. L'Auteur n'a pas auſſi fait aſſez uſage d'Homere & des Poëtes Grecs qui lui euſſent fourni une excellente matiere. 9. Coutumes des Grecs modernes. 10. De l'Hoſpitalité comme vertu qui a la Religion pour principe, & des fondations pieuſes des Chrétiens; des Mahométans & d'autres Sectes. 11. De l'influence des Loix ſur cette vertu. 12. Et des obſtacles qu'elles y apportent. 13. Contient des obſervations pratiques. Ce petit ouvrage ſera lu de tous ceux à qui l'Hiſtoire de l'homme n'eſt point indifférente.

REDEN von dem Verfaſſer der Spatziergange. *Diſcours de l'Auteur des Promenades.* A Leipſick, chez Weygand, 1777, premier volume in-8vo. de 13 feuilles, avec une belle eſtampe deſſinée par Chodowiecki, & gravée par Geyſer.

M. Blum s'eſt fait ſi avantageuſement connoître en qualité d'Ecrivain, par ſes Promenades, que pour recommander ces Diſcours, il lui ſuffit d'annoncer qu'ils ſont du même Auteur. D'abord ils devoient paroître ſous le titre de *Sermons d'un Laïc.* C'étoit aſſez pour indiquer qu'ils n'étoient pas deſtinés pour la Chaire : mais le ſcrupule de paroître s'ingérer dans le miniſtere d'autrui, a engagé à réformer le titre. Ils ne ſauroient manquer d'être lus avec ſatisfaction de tous ceux qui goûtent un Livre dont l'Auteur a auſſi fort à cœur l'avantage de ſes freres que le ſien propre, déclare ne chercher le bonheur que dans la Religion & la vertu, eſſaie de guérir les plaies du genre-humain, & a le don de parler ſans ſéchereſſe & quelquefois avec feu.

Les Diſcours ſont au nombre de huit. Le Ier. traite *de la dignité & du mérite des femmes.* Le ton qui y regne eſt le vrai ton qu'on devroit toujours employer vis-à-vis d'elles ; ton careſſant & poli, mais grave & ſérieux. Le 2d. eſt une *Apologie en faveur de l'inſtruction des gens de la Campagne.* Nous ne pouvons pas être toujours de l'avis de l'Auteur à l'endroit où il en vient à la Religion. Le IIIe. *Diſcours ſur les funérailles de* PHILOXURUS, *mort ſubi-*

tement ſans avoir rendu hommage à la Religion, eſt un des meilleurs du Recueil. Le IVe. *ſur l'Hiſtoire d'Anne* a beſoin d'être lu de ceux qui ne comprennent pas l'utilité de ces ſortes d'Hiſtoire de l'ancien Teſtament. Le VIe. eſt *ſur la mort de* SERENUS, digne Paſteur que les Promenades ont fait connoître. Le VIIe. *contre la charlatanerie en Médecine*, produiroit un effet ſalutaire s'il étoit lu dans les aſſemblées des Payſans. Enfin, le VIIIe. contient l'*Apologie de l'Auteur* & de ſes Partiſans. Il s'échauffe ici, contre ſa coutume, & s'irrite contre les perſonnes à qui toute nouveauté paroît dangereuſe, au lieu qu'on devroit examiner & diſtinguer les nouveautés, & ne pas s'indiſpoſer contre un Laïc qui travaille à éclairer ſes freres.

Ce petit Livre eſt terminé par un projet de M. Serenus, pour mieux régler le ſervice des Egliſes; ſur quoi on obſervera que c'eſt une étrange variation parmi les Proteſtans que des Miniſtres oſent publiquement bâtir des ſyſtêmes de Religion, & entreprendre de ſubſtituer des formules de Prieres de leur façon, à la place de celles que l'uſage a conſacrées, & qui ſont tirées de la Bible; tandis que dans l'Egliſe Romaine on s'étudie au contraire à ne compoſer, autant qu'il eſt poſſible, les nouveaux cours d'Office divin que des propres paroles des Saintes Ecritures.

GEDANKEN uber die abſichten Gottes beym tode Hofnungſvoller Kinder, &c. *Réflexions ſur les deſſeins de Dieu dans la mort des Enfans d'une grande eſpérance.* Petit Ouvrage de deux feuilles

in-8vo., fait à l'occaſion de la mort de Frederic Collner, par le Miniſtre Protzen, Aumônier des Armées. A Francfort-ſur-l'Oder, chez Strauſſ. 1776.

Cet Ecrit ſe diſtingue de ceux du même genre par la nouveauté & la beauté des penſées. La mort prématurée des Enfans de grande eſpérance, y eſt repréſentée comme une aſſurance continuelle de notre immortalité. L'Hiſtoire de l'éducation du jeune homme, fils unique du vénérable Docteur Collner, mort à 14 ans de la petite-vérole, & les devoirs des peres y ſont expoſés de maniere à ſervir d'exemple.

Leben des Freyherrn von Ikſtadt. *Vie du Baron d'Ikſtadt, Conſeiller-intime de l'Electeur de Baviere; par M.* Schubart. *In-8vo.* de 9 feuilles, avec ſon portrait en buſte. A Ulm, chez Stettin. 1776.

Une Notice exacte de tous les Ecrits du Baron, fait le principal mérite de cette vie.

BIBLIOTHECA Jo. Ern. Neubauer, Prof. Anat. Chir, &c. *Bibliotheque de feu* M. Neubauer, *Profeſſeur d'Anatomie, de Chirurgie & d'accouchemens, compoſée de Livres choiſis rares & très-rares, avec une Collection d'inſtrumens de Chirurgie & de Pieces d'Anatomie, qui ſe vendront le Ier. Octobre à Jene par ſes Héritiers.*

Ce Catalogue de 334 pag. in-8vo. imprimé à Jene, chez Fickelſcherr, contient environ 5000 volumes, ſans compter les Diſſertations. Il eſt aſſez bien fait pour le conſerver même après la vente. Les Connoiſſeurs y trouveront des articles précieux & uniques.

(*Gazette Littéraire* de Halle.)

PAYS-BAS.

AVIS.

JEAN-EDME DUFOUR & PHI. ROUX, ImprimeursLibraires à Maëſtricht, viennent de réimprimer la *Bibliotheque Orientale de M. d'Herbelot*, volume in-folio, même format de *l'Encyclopédie* de Paris; les Supplémens ſont remis à leurs places dans le texte. Cette Edition eſt bien ſoignée, ſur du beau papier, avec un caractere neuf, & exactement corrigée.

Ils viennent auſſi de publier l'*Hiſtoire du Royaume de Majorque & de ſes Annexes*, in-4to. 3 parties, un volume. L'Auteur de cet Ouvrage, dont ils ont acquis le manuſcrit, eſt M. d'Hermilly, Traducteur de la grande Hiſtoire d'Eſpagne de Ferreras, à laquelle celle de Majorque fait ſuite.

Les mêmes Libraires ont fait traduire & viennent de publier, l'*Hiſtoire Eccléſiaſtique de Mosheim*, d'après la ſeconde édition de la verſion Angloiſe, & avec les notes de M. Maclaire; grand in-8vo. 6 volumes.

Ils ont actuellement ſous preſſe, trois autres articles intéreſſans, dont deux traduits de l'Anglois, ſavoir:

Hiſtoire d'Irlande, traduite du Docteur Leland; in-12. 6 volumes, faiſant ſuite aux Hiſ-

toires d'Angleterre & d'Ecoffe de MM. Hume & Robertfon.

Hiftoire de l'Amérique, traduite du même Docteur Robertfon (Auteur des Hiftoires d'Ecoffe & du Regne de Charle-Quint ;) in-12. 4 volumes.

Et les *Œuvres complettes de M. Le Febvre*, Major des Ingénieurs au Service du Roi de Pruffe, imprimées & manufcrites, raffemblées en 2 volumes in-4to. avec 34 plans fupérieurement gravés.

L'EUCHARISTIE vengée ou *l'Adoration perpétuelle ; tant pour fervir à l'inftruction des Fideles, que pour les exciter à la plus tendre piété au Saint-Sacrement.* Benedicam Dominum in omni tempore. *Pf.* 33. A Louvain, chez J. P. G. Michel. in-12.

Cet ouvrage, dont le plan eft fagement conçu, réunit une piété éclairée, une érudition employée à propos, un ftyle clair & preffant. L'Auteur l'a divifé en onze chapitres. Dans le premier qui a pour titre, *ce que c'eft que l'Euchariftie*, on traite du Sacerdoce de J. C. felon l'ordre de Melchifedech, des facrifices de l'Ancienne Loi & leur différence de l'Euchariftie, &c. Le Chapitre II, a pour objet *le culte dû à l'Euchariftie.* Le troifieme peut être regardé comme un Supplément aux deux premiers ; on y traite particuliérement du facrifice de la Meffe. Dans les Chapitres IV & V ; on expofe l'*origine de l'Adoration perpétuelle*, & *fes progrès ;* un chaîne de faits cu-

rieux & de détails intéreſſans offre, dans ces deux Chapitres, une lecture variée, piquante même pour toutes les claſſes de Lecteurs. Le ſixieme Chapitre embraſſe *les motifs de l'Adoration perpétuelle ;* & dans le VIIe. on expoſe *les avantages qui en réſultent.* Dans le VIIIe. IXe. & Xe. Chapitres, on répond aux *objections contre l'adoration perpétuelle ;* on expoſe les regles des Confreres unis pour l'*Adoration*, & les diverſes manieres de s'entretenir avec J. C. pendant l'*heure de cette Adoration.* Enfin, le dernier Chapitre établit le *rapport de l'Adoration perpétuelle*, *avec la dévotion au ſacré Cœur de Jeſus.* On voit que l'Auteur n'a rien négligé pour rendre ce volume auſſi complet qu'il pouvoit l'être.

FRANCE.

ELÉMENS de Minéralogie Docimaſtique, par M. Sage ; *ſeconde Edition, en deux volumes in-8vo.* A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1777, & ſe trouve chez Lormel, Imprimeur-Libraire, rue du Foin; Didot le jeune, Imprimeur-Libraire, quai des Auguſtins. Prix 9 livres.

On voit, à la tête de cet Ouvrage, le Portrait de l'Auteur, au bas duquel on lit:

» B. G. SAGE,

» Né à Paris, le 7 Mars 1740, des Acadé-
» mies Royales des Sciences de Paris, de
» Stockholm, & des Académies Impériale &
» Electorale de Mayence, Cenſeur Royal.

» *Diſcipulorum Pignus amoris :* «

Ce qui eſt une preuve d'autant plus convaincante de l'amour de ſes diſciples, que c'eſt la deuxieme gravure qu'ils lui offrent.

Ces deux volumes ſont remplis de nouvelles découvertes auſſi intéreſſantes pour la Chymie, la Phyſique, l'Hiſtoire-Naturelle, qu'utiles à l'humanité. Parmi tant d'objets, nous nous contenterons de faire obſerver à nos Lecteurs un remede que le ſavant Académicien indique dans pluſieurs endroits de ſon Ouvrage.

C'eſt l'*Alkali volatil fluor*, qui, ſuivant les obſervations de M. Sage, guérit la brûlure, ſi on l'applique dans le moment même & avant que le tiſſu de la partie ſoit détruit.

L'Auteur a expoſé la raiſon de cet effet dans ſon *Analyſe des Bleds*, &c. imprimée à Paris en 1776. C'eſt, dit-il, parce que l'alkali s'empare de l'acide concentré, qui avoit paſſé dans le corps par la chaleur. (*)

Ce même alkali volatil, donné intérieurement, & appliqué ſur les plaies, guérit non-ſeulement les perſonnes qui ont été mordues par la vipere, mais encore celles qui ſont hydrophobiques, ou qui ont été mordues par un animal enragé; on peut conſulter ſur cet effet de l'alkali volatil, le Livre que nous annonçons; & une diſſertation *ſur les effets de l'Alkali volatil* publiée par le même Auteur, dans ſon *examen Chymique*, imprimé à Paris en 1769.

Enfin ce ſavant Académicien démontre, par des expériences, qu'il faut avoir recours au même

(*) *Nota.* Que l'air & le feu que l'on a mis au nombre des quatre élémens, ſont regardés par M. Sage, comme des compoſés. Les élémens ſont, ſelon lui, la terre-abſorbante, le principe aqueux, l'acide phoſphorique, & le phlogiſtique.

remede pour rappeller à la vie les perſonnes qui ſont dans l'aſphyxie, ſur-tout ſi elle eſt produite par la vapeur de l'acide méphétique, improprement appellé air fixe, qui ſe rencontre aſſez communément dans nos mines de charbons, & qui s'échappe du vin, de la biere, &c. en fermentation, ou qui eſt produite par la combuſtion du charbon, &c. &c.

Il démontre même que l'acide du vinaigre que l'on avoit recommandé dans ces aſphyxies, n'a d'autre effet que celui d'accélérer la mort.

ŒUVRES du R. P. La Berthonye, *Docteur en Théologie, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, pour la défenſe de la Religion Chrétienne, contre les Incrédules & contre les Juifs ; trois vol. in-12.* Paris, chez la veuve Deſaint, Libraire, rue du Foin, près la rue S. Jacques.

L'incrédulité, comme un feu dévorant, dit l'Editeur, ſe répand dans l'Empire de Jeſus-Chriſt, pour ravir à l'Egliſe ſes titres les plus auguſtes, ſes Myſteres, ſon Libérateur, & ſon Dieu même. Il eſt donc à deſirer que tous les Théologiens & les Prédicateurs uniſſent leur zele & leurs efforts pour terraſſer ce monſtre qui menace de tout ravager & de tout perdre. C'eſt aux vices, & ſur-tout à l'ignorance des peuples, que l'impiété doit ſes progrès. Si elle a fait dans l'Egliſe un grand nombre d'apoſtats, c'eſt que la plupart des Chétiens ne connoiſſent de la Religion que le nom, ou quelques pratiques extérieures ; de vains ſophiſmes les éblouiſſent & les renverſent ; une converſation licentieuſe, une plaiſanterie impie, une ob-

jection frivole, mais proposée avec le ton arrogant des Philosophes du jour, les déconcerte, les remplit de doutes, & les conduit à l'infidélité. Il faut donc instruire les peuples, graver dans leur esprit les principes simples, féconds, inébranlables, sur lesquels pose l'édifice de la Religion. La nouvelle Philosophie leur paroîtra alors une foiblesse d'esprit, un vrai délire dont la raison même s'offense & rougit, & le partage des esprits faux & des cœurs dépravés. C'est cet objet qui a occupé le P. La Berthonye. On trouve dans les deux premiers volumes ses Discours qui présentent la Religion telle qu'elle est. Il en établit, en développe les preuves avec un ordre, une clarté, une force bien propres à affermir le Fidele dans la foi, à arracher au péril ceux que des démarches imprudentes, des lectures ou des liaisons dangereuses auroient ébranlés; à faire rougir nos Philosophes qui ont cherché dans l'incrédulité un asyle contre les remords, qui haïssent la Religion parce qu'elle est ennemie de leurs vices. Il dévoile les artifices & la mauvaise foi de l'incrédulité; expose sa honte & ses foiblesses; fait sentir aux plus obstinés qu'elle n'a ni principes ni solidité, qu'elle n'offre que de timides conjectures, de grossieres contradictions, de monstrueuses erreurs, les plus désolantes incertitudes, & enfin le désespoir.

D'après cet exposé, on ne doit pas s'étonner que ces Discours aient été prêchés avec le plus grand succès. Les Temples les plus grands de la Capitale suffisoient à peine pour contenir la multitude des Auditeurs qui y accouroient de tous les quartiers de Paris; les Savans témoignoient le même empressement que le peuple; les esprits forts, attirés par le bruit de

ſes Sermons, vinrent groſſir la foule, & la vérité força pluſieurs d'entre eux à rendre hommage à la Religion par une converſion ſincere. Je me ſouviens, dit M. l'Abbé Dinouart, d'avoir été témoin de ſes ſuccès, & de la réputation que ce célebre Orateur a ſi bien méritée; je le ſuivois régulierement, & jamais je n'ai entendu un Orateur établir & défendre avec plus d'éloquence, de force, & d'une maniere plus à la portée du peuple, les fondemens & les droits de la Religion. J'engage les Eccléſiaſtiques, continue le Journaliſte, à lire plus d'une fois ces excellens Diſcours; & je ſuis perſuadé qu'ils reconnoîtront qu'entre tous les Ouvrages qu'on a donnés ſur la Religion, celui-ci doit tenir un des premiers rangs. Le troiſieme volume préſente des Inſtructions ſur l'accompliſſement des Prophéties qui ont rapport à Jeſus-Chriſt. On y prouve qu'il eſt le Meſſie promis aux Patriarches & annoncé dans tous les Livres de l'Ancien Teſtament; que les Juifs ſont inexcuſables d'en attendre un autre. La converſion ſincere d'un Juif avant le tems marqué, eſt une ſorte de prodige; & ce prodige a cependant été opéré par cette derniere partie des Œuvres du P. La Berthonye. On nous dit qu'on n'a pu recouvrer les Sermons pour le Carême, & les Conférences pour juſtifier l'Egliſe contre la ſéparation des Proteſtans, du même Auteur. Ces deux Ouvrages ne ſont pas perdus pour tout le monde; il eſt certain que quelqu'un les poſſede; mais ce quelqu'un devroit ſe faire un point de conſcience d'en priver le Public.

(*Journal Eccléſiaſtique*)

Description des Volcans éteints du Vivarais & du Velay, par M. Faujas de Saint-Fond.

Un Volume in-folio, imprimé avec des caracteres neufs, sur du papier superfin, & orné d'environ vingt-cinq planches, gravées d'après les dessins pris sur les lieux, sous les yeux de l'Auteur.

Ouvrage proposé par souscription.

Le Naturaliste qui auroit osé dire, il y a vingt ans, que la plupart des Villes de l'Auvergne, du Velay & du Vivarais, reposent sur des restes d'anciens Volcans, dans une étendue de plus de quatre-vingt lieues, & que le sol de ces différentes Provinces, où l'on voit de nos jours des moissons abondantes, des prairies émaillées de fleurs, des arbres & des fruits de toute espece, n'est qu'un composé de matieres vitrifiées, ou réduites en cendres; un tel Observateur devoit nécessairement s'attendre à essuyer des contradictions de toute espece, ou à être accablé sous le poids du ridicule. Mais, vers 1752, M. Guettard fit connoître les restes des Volcans de Volvic, du Pui de Dome, du Mont d'Or en Auvergne, & parla de quelques montagnes de la France qui ont vomi autrefois des laves. En 1760, M. Desmarest fit insérer dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris*, des observations sur les basaltes d'Auvergne. M. Montet désigna, dans le même temps, ceux du *Causse de Bessan* & de *Saint-Tibery*, dans le Bas-Languedoc.

On se propose de donner ici les détails les plus étendus sur les Volcans éteints du Vivarais, & du Velai; on respectera ceux de l'Auvergne & du Bas-Languedoc, comme étant du département de Messieurs Guettard, Desmarest & Montet.

Le frontispice, de grandeur double *in-folio*, qui se repliera dans le volume, offrira le type des principaux volcans connus, brûlans actuellement, tels que l'*Etna*, le *Vésuve*, l'*Ecla*, le *Mont Albours* près du Taurus; l'*Isle de Fuogue*, le *Pic de Ténériffe*; les Volcans d'*Aréquipa*, de *Carrapa*, de *Malahallo*, &c. Ces Volcans seront représentés dans leur position & dans leur forme naturelle, d'après les dessins & les relations les plus exactes. Quoiqu'ils ne soient pas faits pour former un ensemble, un tout dans un même tableau, on a eu cependant l'art d'en faire une planche intéressante, particuliérement consacrée à l'instruction. Cette gravure sera suivie d'un explication propre à donner une notion succinte de chacun de ces Volcans.

Il sera fait mention ensuite de tous les Auteurs, tant anciens que modernes, qui ont parlé du basalte en masse ou en prisme. On examinera leurs différens sentimens.

L'Auteur s'attachera à donner l'analyse chymique du basalte, & des différens corps étrangers qui s'y trouvent naturellement ou accidentellement incrustés, tels que les noyaux de *granite*, de *spath*, de pierre *calcaire*, de *quartz*, de *silex*, de *zéolite*, de *choerl*, soit en noyaux irréguliers, soit en crystaux.

On désignera les basaltes en masse, en boules, en colonnes d'un seul jet, en colonnes articulées; les laves en tables, celles qui sont

poreuſes; les eſpeces de *pépérino*, les *toffa*; les *pouzzolanes*, &c. On trouvera ici un Mémoire détaillé ſur les différentes eſpeces de *pouzzolanes*, & ſur la maniere de les employer utilement & avec ſuccès pour les bâtimens, & d'en faire le plus excellent ciment. On verra, par la comparaiſon, & d'après une ſuite d'expériences, que l'Auteur en a découvert une mine ſemblable en tout à celle de *Pouzzol*, & d'une auſſi bonne qualité; découverte d'autant plus utile, que cette mine eſt à portée d'un grand fleuve (le Rhône) & qu'on pourra en faire le tranſport à peu de frais dans tout le royaume, ce qui diſpenſera de tirer de l'étranger cette matiere ſi utile.

Cet examen ſera ſuivi d'une Carte géographique très-exacte & très-détaillée du Vivarais & du Velay. On y déſignera, par des ſignes de convention, les *crateres* ou bouches des volcans éteints; les baſaltes en priſmes, les laves poreuſes, &c. Les matieres *calcaires*, les *quartz*, les *granits*, les *ſchiſtes*, les *argiles*, &c. qui environnent ces anciens volcans, ſeront très-clairement diſtingués par d'autres caracteres.

L'Auteur ne s'eſt pas contenté d'avoir un excellent Deſſinateur, il avoit encore avec lui un Ingénieur-Géographe pour prendre les diſtances, meſurer les élévations, & lever les plans néceſſaires.

Chaque itinéraire ſera accompagné des gravures qui y ſont relatives, & chaque gravure ſera ſuivie d'une explication raiſonnée, qui achevera de faire connoître à fond les morceaux qu'on aura voulu repréſenter.

Toutes les planches ont été deſſinées ſur

les lieux, ſous les yeux de l'Auteur, par le Sieur A. Edouard-Gautier Dagoty, ſecond fils, qui, un talent décidé pour le deſſin & pour la gravure, joint le goût le plus vif & le plus paſſionné pour l'Hiſtoire Naturelle; il en a gravé pluſieurs; d'autres l'ont été par de très-habiles Artiſtes. La plupart des planches ſont de grandeur double & triple *in-folio* pour la longueur, & gravées avec un ſoin & une préciſion extrême. On a choiſi cette forme de préférence, comme la plus propre à repréſenter les objets en grand, & à permettre des détails que le format *in*-4°. n'auroit pas pu comporter

L'on paiera en ſouſcrivant, 24 livres.

En retirant le volume en feuilles avec toutes les planches, en Février 1778, 36 livres.

Total, 60 livres.

On ſouſcrit à Grenoble, chez J. Cuchet, Imprimeur-Libraire; à Paris, chez Nyon, Libraire, rue St-Jean-de-Beauvais, & chez les principaux Libraires de l'Europe.

La ſouſcription ne ſera ouverte que juſqu'à la fin d'Octobre 1777 pour la France, & juſqu'au premier Janvier 1778 pour l'Etranger, paſſé lequel temps l'Ouvrage ſe vendra 80 livres.

(*Journal des Savans.*)

LE *Dentiſte Obſervateur*, ou *Recueil abrégé d'Obſervations tant ſur les maladies qui attaquent les gencives & les dents, que ſur les moyens de les guérir, &c. Par* Honoré Gaillard Courtois, *Expert Dentiſte. in*-12 A Paris, chez Lacom-

be, Libraire, rue de Tournon, près le Luxembourg.

C'eſt un des Arts ſur leſquels on a le plus écrit; M. Courtois a conſulté les livres, mais beaucoup moins que la nature. Depuis trente ans qu'il exerce, il n'a jamais ceſſé d'obſerver, & c'eſt par-là qu'il s'eſt mis en état d'établir une doctrine vraie & ſolide, & ſur-tout de combattre les Charlatans. En 1772 il préſenta à l'Académie un inſtrument pour arracher les dents. Cette Compagnie approuva cet inſtrument avec d'autant plus d'applaudiſſement qu'il ſupplée à un inſtrumens dangereux & meurtrier. M. Courtois demeure toujours *rue & à côté de l'ancienne Comédie Françoiſe*, il n'a jamais changé de logement, & n'a jamais eu le projet de ſe retirer, comme on en avoit répandu le bruit.

(*Journal des Sciences & des Beaux-Arts*)

DIVERSITÉS Galantes & Littéraires, 2 part. *in-12. petit format.* A Londres, & ſe trouve à Paris, chez Dorez, Libraire, rue S. Jacques, 1777, prix 3 liv. les deux vol. br.

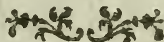
L'Editeur prévient qu'il s'eſt propoſé de raſſembler une foule de petites Pieces en proſe, ou publiées ſéparément en feuilles volantes, ou enſevelies dans de vieux Journaux & des Collections volumineuſes; il ajoute que ſi ce premier Eſſai eſt accueilli du Public, on en publiera une ſuite qui, ſans être fort étendue, renfermera tout ce qu'il peut y avoir

de

de plus précieux en ce genre. Il est certain qu'avec du goût, on pourroit faire d'excellens Recueils. Mais il ne faudroit pas y admettre des Pieces trop connues, telles que les Réflexions sur l'Epopée Françoise, la *Lettre de Boileau à M. de Mimures*, qu'on trouve dans ces deux premiers Volumes. Il faudroit encore mettre au bas des Pieces les noms des Auteurs; d'ailleurs ces deux Volumes contiennent des morceaux curieux & rares.

L'ESPRIT des Esprits, ou *Pensées choisies, pour servir de suite aux Maximes de la Rochefoucault*, à Londres, & se trouve à Paris, chez Dorez, *in*-12. petit format, 1777, prix br. 1. liv. 4 s.

Des pensées, pour être bien choisies, devroient produire cet effet, qu'on n'en lût pas une sans qu'on n'eût envie de lire la suivante, & que quand on reprendroit le Livre, on fût faché de ne les savoir pas toutes par cœur. Ce n'est pas ce que ce Recueil fait éprouver: il seroit à desirer que l'Editeur, au-bas de chaque Maxime, en eût cité l'Auteur. Il y en a d'ingénieuses.



GRAVURES.

La *Récompense inattendue*, *les Plaisirs Nocturnes*, deux Estampes de 10 pouces environ de hauteur & 7 de largeur; sujets tirés de l'Arioste, dessinées par M. Monnet & gravées par M. Chevery. A Paris, chez l'Auteur, rue Saint-Honoré, vis-à-vis M. Armet, Notaire.

L'Horoscope accomplie, *les Epoux curieux*; deux Estampes de 10 pouces de hauteur & 12 de largeur; composition ingénieuse & agréable de M. Freudeberg, gravure faite avec beaucoup de soin, de talent & d'une maniere finie, par M. Ponce. Prix 2 liv. chaque Estampe, chez M. Ponce, rue Saint-Hyacinthe, maison de M. de Bure.

Triomphe de la Peinture, dédié à M. le Duc de Liencourt, Colonel du Régiment de la Rochefoucault, gravé par M. Dennel, éleve de M. Beauvarlet, d'après le tableau de M. Lagrenée.

Cette Estampe a dix-huit pouces de hauteur & treize environ de largeur. Elle est d'une composition très-agréable, & la gravure est d'un burin précieux, dont les tailles artistement variées & ménagées, donnent à cet ouvrage un effet pittoresque & un accord piquant de clairs & d'ombres. Elle annonce très-avantageu-

ſement les talens du jeune Artiſte qui en eſt l'Auteur. Prix 3 liv. chez M. Dennel, rue du Petit-Bourbon, près la Foire St. Germain.

Portrait de Louis XV, gravé par L. Boſſe, d'après le tableau de M. Vanloo. Il eſt du même format que le Portrait de l'Empereur que nous avons annoncé dans notre dernier Journal, & on le trouve à la même adreſſe. Prix 1 liv. 4 ſols.

Portrait de M. le Comte de Buffon, de l'Académie Françoiſe, de celle des Sciences, &c. dédié à M. ſon Fils. Ce Portrait, demandé par l'Académie Royale des Beaux-Arts de Toulouſe, vient d'être deſſiné d'après nature, par M. Pujos, Peintre en miniature, Aſſocié honoraire de cette Académie, & gravé par M. Vangeliſti. Il ſe vend chez M. Pujos, quai Pelletier, maiſon de Mde. Lequin, Orfévre. On lit au bas ces vers de M. l'Abbé de Lille.

La Nature pour lui prodiguant ſa richeſſe,
Dans ſon génie, ainſi que dans ſes traits,
A mis la force & la nobleſſe ;
En la peignant, il paya ſes bienfaits.

Portrait de M. Sigaud de la Fond, ancien Profeſſeur de Mathématiques, Démonſtrateur de Phyſique expérimentale en l'Univerſité, de la Société Royale des Sciences de Montpellier, &c. On trouve ce Portrait chez Coroin, Graveur, rue des Anglois, vis-à-vis la rue du Plâtre. Prix 12 ſ.

On publie chez Mademoiselle Hemery, rue Caſſette, à la Vierge, une ſuite d'Eſtampes gravées dans la maniere du crayon rouge à la ſanguine, d'après d'excellens deſſins des meilleurs Maîtres. Rien n'eſt plus propre pour ſervir de modeles aux jeunes gens qui veulent ſe former dans l'art du deſſin. Ces Eſtampes ſont :

Un cahier de quatre planches de différentes têtes, prix 12 ſ.

Deux têtes de Vieillard, 10 ſ.

Une tête de jeune fille d'après M. Greuze, 16 ſ.

Une tête de Saint Michel, d'après le Guide, 16 ſ.

Le Maître & l'Ecolier, 12 ſ.

Une tête de femme qui dort, 16 ſ.

Les Couſeuſes, Eſtampe d'environ 21 pouces de largeur & 17 de hauteur, deſſinée & gravée par J. Beauvarlet, Graveur du Roi, d'après le Tableau original du Guide, tiré du Cabinet de l'Impératrice Catherine II, Souveraine de toutes les Ruſſies. Prix 16 liv. à Paris, chez l'Auteur, rue du Petit-Bourbon, attenant la Foire Saint-Germain. Compoſition agréable, & gravée d'un burin précieux & pittoreſque. C'eſt un des morceaux eſſentiels de l'Œuvre de M. Beauvarlet, dont les Amateurs recherchent & conſervent les ouvrages.



MUSIQUE.

TROIS *Sonates de Clavecin* ou *Forte-Piano*; avec un accompagnement de Violon *ad libitum*; dédiées à M. Preaudeau, Tréforier-général de l'Artillerie & du Génie; par N. J. Hullmandel. Œuvre III. Prix 6 liv. à Paris, chez l'Auteur, rue Baffe, porte Saint-Denis, & aux adreffes ordinaires de Mufique.

Recueil de Romances & Airs nouveaux, avec accompagnement de Clavecin ou *Piano-Forte*; par M***. Prix 6 liv. aux mêmes Adreffes que ci-deffus.

Recueil de différens morceaux de Mufique, Ariettes, Chanfons & Duo, avec accompagnement de Violon, Baffe & Alto obligé, ou de Piano-Forte & Harpe; par MM. Albanefe & Mongenat. Prix 7 liv. 4 f. à Paris, au Bureau de l'Abonnement Mufical, rue du Hafard-Richelieu. L'affociation de ces deux Auteurs, dont les ouvrages font connus avantageufement, eft un préjugé favorable pour la réuffite de celui-ci.



CATALOGUE
DE
LIVRES NOUVEAUX.

ANECDOTES intéressantes & historiques de l'illustre Voyageur pendant son séjour à Paris, dédiées à la Reine, seconde édition, corrigée & augmentée in-12. br. 1 l. 4 s.
Avec le Portait de M. le Comte de Falckenstein. 1 l. 16 s.
Paris, chez Ruault, L. rue de la Harpe.

Histoire de la Ville de Sancerre, par M. Poupard, Curé de la même Ville : in-12. br. 2 l.
Paris, chez Berton, L. rue S. Victor.

Bibliotheque orientale d'Herbelot, nouvelle édition, entiérement conforme à l'ancienne de 1697 : in-fol. en feuilles. 36 l.
Maëstricht, chez Dufour, & à Paris, chez la Ve. Tilliard & fils, L. rue de la Harpe, au coin de celle Pierre-Sarrazin.

Essai sur les Cometes, où l'on tâche d'expliquer les Phénomenes qu'offrent leurs queues, & où l'on fait voir qu'elles sont probablement destinées à rendre les Cometes des mondes habitables : avec des Observations & des Réflexions sur le Soleil & sur les Planetes du premier ordre ; par M. André Oliver, traduit de l'Anglois : in-8vo. br. 2 l. 5 s.
Amsterdam, chez Marc-Michel Rey, & à Paris, chez le Clerc, L. quai des Augustins

Histoire universelle & diplomatique, contenant les événemens les plus remarquables depuis le partage de l'Empire jusqu'à Pepin-le-Bref; par M. Weguelin, Professeur d'Histoire à l'Académie Royale des Gentils-hommes : Tome premier : in-4to. 10 l.
In-8vo. 10 l.
Berlin, & à Paris, chez la Ve. Duchesne, L. rue S. Jacques, où on en trouve quelques Exemplaires.

Nota Le premier Tome sera suivi incessamment de cinq autres, qui contiendront le détail raisonné des événemens arrivés depuis Pepin le Bref jusqu'à l'année 1740.

Les Cérémonies de la Messe Basse suivant l'usage de Paris, pour donner aux Prêtres nouvellement Ordonnés la facilité de s'exercer eux-mêmes à la dire comme il faut : in-8vo. bro. 15 s.
Paris, chez Simon, Impr.-L. rue des Mathurins.

Elémens de Minéralogie-Docismatisque; par M. Sage, seconde édition, de l'Imprimerie Royale : 2 vol. in-8vo. le premier de 339 pages, le second de 400, non compris la Préface, deux Tables, &c. formant environ 1000 pages in-8vo. 9 liv.
Paris, chez Delormel, Impri-L. rue du Foin S. Jacques; & Didot jeune, L. quai des Augustins.

Fayel, Tragédie, par M. d'Arnaud, nouvelle édition : in-8vo. br. 3 l. 12 s.
Paris, chez Delalain, L. rue de la Comédie Françoise.

Inſtructions familieres ſur l'Oraiſon mentale; pour ceux qui commencent à pratiquer ce ſaint exercice, premiere Partie, où l'on enſeigne en quoi conſiſte l'Oraiſon mentale; quelle eſt la méthode de la faire & ſon utilité : in-24. rel. 1 l. 4 ſ.
Paris, chez Lottin l'aîné, Impr.-L. Rue S. Jacques.

Manuel des femmes enceintes, de celles qui ſont en couches, & des meres qui veulent nourrir; par M. le Febure de Saint Ildephont, Docteur-Médecin, Médecin de MONSIEUR, Frere du Roi, Chef & Directeur de ſes Infirmeries : in-12, br. 2 l.
Paris, chez Baſtien, L. rue du Petit-Lion, F. S. G.

Suite des Epreuves du ſentiment, par M. d'Arnaud, Tome IV, *Makin*; Anecdote quatrieme: in-8vo. br. fig. 2 l. 8 ſ.
Paris, chez Delalain, L. rue de la Comédie Françoiſe.

Vues nouvelles ſur le mouvement, premiere vue, par M. l'Abbé Roſſignol : in-8vo. broché. 12 ſ.
Embrun, chez P. F. Moïſe, Imprimeur-Libraire; & à Paris, chez Baſtien, L. rue du Petit-Lion, F. S. G.

Sur le Patriotiſme conſidéré comme objet d'éducation dans les Etats monarchiques, Diſcours de Réception prononcé dans l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Berlin; par M. de Zedlitz, Miniſtre d'Etat du Roi, avec la réponſe du Secrétaire-Perpétuel de l'Académie : in-4°. 1776.
Berlin, chez Voſs, L.

La Payſanne pervertie, ou les malheurs des grandes Villes, Mémoires de Jeannette R***, recueillis de ſes Lettres & de celles des Perſonnes qui ont eu part aux principaux événemens de ſa vie : 4 vol. in-12. broché. 7 l. 4 ſ.

Londres, & à Paris, chez Baſtien, L. rue du Petit-Lion, F. S. G.

Collection des Gazettes de France depuis leur origine en 1632 juſqu'en 1745.

Paris, chez Saugrain, L. quai des Auguſtins, qui vient d'en acquerir le fonds.

La ſuite ſe trouve au Bureau de la Gazette de France.

L'Egoïſte Comédie-Ballet, en quatre actes & & en vers; par M. le Chevalier Ducoudray : in-8vo.

Br. avec les airs gravés. 1 l. 10 ſ.

Paris, chez Durand neveu, L. rue Galande, & Ruault, L. rue de la Harpe.

Mêlanges & Fragmens poétiques, en françois & en latin; par M. de Marvielles, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis : petit-in-12. br. 1 l. 5 ſ.

Paris, chez Berton, L. rue S. Victor.

Nouvelles Eſpagnoles de Michel de Cervantes, Traduction nouvelle, avec des Notes, ornées de figures en taille-douce. (*Le Licentié de verre*, Nouvelle ſeptieme); par M. le Febvre de Villebrune : in-8vo. br. 1 l. 16 ſ.

Paris chez la Ve. Ducheſne, L. rue S. Jacques.

Œuvres du R. P. la Berthonye, Docteur en Théologie, de l'Ordre des Freres Prêcheurs,

pour la défenſe de la Religion chrétienne contre les Incrédules & contre les Juifs : 3 vol. in-12. rel. 9 l.
Paris, chez la Ve. Deſaint, L. rue du Foin S. Jacques.

Proſpectus novæ éditionis Græco-Latinæ Operum S. Gregorii Theologici, vulgo Nazianzeni, Epiſcopi Conſtantinopolitani, ſtudio & operâ Monachorum Benedictornm Congregationis ſancti Mauri : in-folio.

Cet Ouvrage contiendra trois volumes, deux grecs & latins, & le troiſieme latin ſeulement. Chaque volume ſera d'environ onze cents pages d'impreſſion ſur papier fin d'Angoulême.

Ceux qui auront ſouſcrit au tems marqué, payeront pour les trois volumes, en feuilles, 130 liv. ſavoir : en recevant le premier volume au prem. Octobre 1777. 54 l.
Le ſecond vol. 42 l.
Le troiſieme. 34 l.

La Souſcription ne ſera ouverte que juſqu'au premier Mai 1778, paſſé lequel tems, ceux qui n'auront pas ſouſcrit payeront l'Ouvrage 160 liv. ſavoir en recevant le premier volume. 60 l.
Le ſecond. 60 l.
Le troiſieme. 40 l.

On en tire quelques Exemplaires ſur grand papier d'Angoulême qui ſe vendront 190 liv. ſavoir : en retirant le premier vol. 78 l.
Le ſecond. 63 l.
Le troiſieme. 49 l.

On ſouſcrit *à Paris, chez la Ve. Deſaint, L. rue du Foin S. Jacques.*

Recueil des Pieces d'Eloquence & de Poéſie

qui ont remporté les Prix de l'Académie Françoise, 1766—1771; avec les Discours & Pieces de Poésie prononcés ou lus dans l'Acad. Tomes XLII & XLIII: in-12. b. 4 l.
Paris, chez Demonville, Impr. L. rue S. Severin.

Traduction de la Pædotrophie de Scevole de de Sainte Marthe, ou Poëme sur l'éducation des enfans en bas âge: in-12. br. 1 l. 4 f.
Paris, chez Barrois aîné, L. quai Augustins.

On trouve chez le même Libraire l'Ouvrage suivant.
Beni Kennicotti Epistola ad celeb. Profess. Davidem Michaelis, de censurâ primi Tomi Bibliorum hebraïcorum nuper editi, in Bibliothecâ ejus orientali; Parte XI. Oxonii: in-8vo. broché. 1 l. 10 f.

Lettre de M. Desenfans à Madame Montaigu, au sujet d'une Lettre de Chesterfield, où M. de Fénélon est calomnié; en Anglois & en François: in-8vo. 1 l. 10 f.
Londres, l'Anglois *chez Griffith;* & le François, *chez Elmesley.*

Essai sur les Maladies des Artisans, traduit du latin de Ramazzini, avec des Notes & des Additions; par M. de Fourcroy; in-12. rel. 3 l. 12 f.
Paris, chez Moutard, Imp.-L. quai des Augustins.

Histoire de l'homme considéré dans ses mœurs, dans ses usages, & dans sa vie privée; par Dom Fournier, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur; Ouvrage proposé par voie de soumission.

Cet Ouvrage contiendra 4 volumes in-12. on n'exige aucun payement d'avance. On prie ſeulement les perſonnes qui voudront ſe le procurer, de donner leur ſoumiſſion pour le nombre d'Exemplaires qu'elles deſireront. Ces ſoumiſſions ſeront reçues juſqu'au premier Novembre prochain, ſavoir :

Paris, chez le Clerc, L. quai des Auguſtins.
Soiſſons, chez Waroquier, Impr.-L. rue S. Chriſtophe.

Les Perſonnes de Province qui voudront envoyer leurs ſoumiſſions, ſont priées de les faire parvenir, franches de port, à l'une des adreſſes ci-deſſus.

L'Ouvrage ſe délivrera dans les ſix derniers mois de 1778, & ſe payera en feuilles à raiſon de 2 liv. le volume pour ceux qui auront donné leur ſoumiſſion, & de 3 liv. pour ceux qui ne l'auront point donnée.

Hiſtoire des Maréchaux de France, approuvée par le tribunal ; par M. le Chevalier Ducoudray.

Cet Ouvrage formera 3 vol. in-8°. diviſés en ſix Parties ; il ſe vendra broché. 9 l.

Paris, chez Durant neveu, L. rue Galande ; & Ruault, L. rue de la Harpe.

Nota. Le premier volume va être ſous preſſe.

Hiſtoire naturelle de la Province de Languedoc, Partie minéralogique & géoponique, publiée par ordre de Noſſeigneurs des États de cette Province ; Tome II, comprenant les Dioceſes de Narbonne, S. Pons, Lodeve & le Gévaudan : le tout précédé d'un Diſcours ſur l'Hiſtoire du Regne Minéral ; par M. de Genſſane : in-8°. br. 3 l. 12 ſ.

Montpellier, & à Paris, chez Moutard, Impr.-L. quai des Auguſtins.

Lettre au Public sur la mort de Messieurs de Crébillon, Censeur Royal; Gresset, de l'Académie Françoise; Parfaict, Auteur de l'*Histoire du Théâtre François;* par l'Auteur des *Anecdotes de l'empereur* : in-8°. br. 15 s.
Paris, chez Durant neveu, L. rue Galande; & Ruault, L. rue de la Harpe.

Lettre d'un intime Ami de M. de Voltaire, écrite à lui-même sur sa Réponse aux Lettres de quelques Juifs Portugais, Allemands & Polonois : in-12. br. 4 s.
Meaux, chez Charles; & à Paris chez Bastien, L. rue du petit-Lion, F. S. G.

Parallele des Eaux minérales d'Allemagne que l'on transporte en France, & de celles de la même nature, qui sourdent dans le Royaume, avec des remarques sur l'analyse des Eaux minérales en général, fait par ordre du Gouvernement, par M. Raullin, Docteur en Médecine, Pensionnaire & Conseiller, Médecin ordinaire du Roi, &c. in-12. 3 l.
Paris, chez Didot jeune, L. quai des Augustins.

Supplément à l'Histoire de la *Rivalité de la France & de l'Angleterre*, & à l'*Histoire de la querelle de Philippe-de-Valois & d'Edouard III, &c.* 4 vol. in-12. rel. 12 l.
Paris, chez Moutard, Impr.-L. quai des Augustins.

Essai sur les moyens de diminuer les dangers de la mer, par l'effusion de l'huile, du goudron, & de toute autre maniere flottante, avec des questions proposées sur ce sujet;

par M. de Lelyveld, traduit du Hollandois : in-8°. br. 1 l. 6 ſ.
Amſterdam, chez Marc-Michel Rey, & à Paris, chez le Clerc, L. quai des Auguſtins.

Hiſtoire de Majorque & Minorque, par M. d'Hermily : in-4°. *en feuilles.* 10 l.
Maëſtricht, chez Dufour, & à Paris, chez la Ve. Tilliard & fils, L. rue de la Harpe, au coin de celle Pierre-Sarrazin.

Hiſtoire univerſelle, par une Société de Gens-de-Lettres d'Amſterdam, Tomes 37, 38 39; 3 vol. in-4°. Chaque volume rel. 14 l.
Amſterdam, chez la veuve Arcſtée & Merckus; & à Paris, chez la Ve. Tilliard & fils, L. rue de la Harpe.

Lettre à MM. de l'Académie Françoiſe, ſur la nouvelle Traduction de Shakeſpeare : in-8°, br. 12 ſ.
Amſterdam, & à Paris, chez le Clerc, L. quai des Auguſtins.

Mémoires Philoſophiques du Baron de ***, Grand-Chambellan de Sa Majeſté l'Impérarrice Reine, avec quatre Figures en taille-douce : in-8°. br. 4 l. 10 ſ.
Vienne, & à Paris, chez Berton, L. rue S. Victor.

Abrégé de la Grammaire hébraïque, par M. Girardeau : in-12. br. 15 ſ.
Paris, chez Saugrain, L. quai des Auguſtins.

Correſpondance Dramatique, ou Lettres critiques & hiſtoriques ſur les Spectacles : ſeconde Partie : br. 2 l. 8 ſ.

— Les deux Parties brochées enſemble. 4 l.
Paris, chez Ruault, L. rue de la Harpe; Durand, L. rue Galande; au Palais-Royal, & au quai de Geſvres.

Eſſai ſur les machines hydrauliques, contenant des recherches ſur la maniere de les calculer & de perfectionner en général leur conſtruction; une Méthode nouvelle pour conſtruire les Vaiſſeaux; la deſcription de pluſieurs Machines propres à porter l'hydraulique à un haut point de perfection, & le détail d'un grand nombre d'Expériences très-intéreſſantes; dédié à S. A. S. Monſeig. le Duc d'Orléans, premier Prince du Sang; par M. le Marquis du Creſt, Colonel en ſecond du Régiment d'Auvergne: in-8vo. 5 l.
Paris, chez Eſprit, L. au Palais-Royal.

Etat de la Médecine, Chirurgie & Pharmacie en Europe, & principalement en France, pour l'année 1777, par une Société de Médecins: in-12. br. 3 l.
Paris, chez la Ve. Thibouſt, Impr.-L. place Cambray.

Grammaire grecque pour la cinquieme claſſe, pour la Seconde & pour la Réthorique; par M. Girardeau: 3 vol. in-12. br. 4 l. 4 ſ.
Paris, chez Saugrain, L. quai des Auguſtins.

Les Loix civiles, nouvelle édition, dans laquelle on a refondu le Supplément de M. Jouy: in-fol. rel. 30 l.
Paris, chez Delalain, L. rue de la Comédie Françoiſe.

Specimen Zoologiæ, geographicæ, quadru-

pedum domicilia & migrationes ſiſtens. Dedit, tabulamque mundi zoographicam adjunxit Eberh. Aug Guilielm. Zimmerman: in-4to. fig. en feuilles. 15 l.

Paris, chez Saugrain, L. quai des Auguſtins.

Supplément au Dictionnaire raiſonné des Sciences, des Arts & des Métiers : 5 vol. in-fol. dont un de Planches; en feuilles. l. 144

Paris, chez Stoupe, Impr.-L. rue de la Harpe; & chez les principaux Libraires de France & des Pays étrangers.

N. B. Au mois de Juillet 1776, on a publié les deux premiers volumes pour leſquels on a payé 48 liv. & 12 liv. à valoir ſur le volume de Planches.

En Décembre ſuivant, on a publié le troiſieme volume, pour lequel on a payé 24 liv.

On délivre actuellement les quatrieme & cinquieme volumes, qui complettent l'Ouvrage, au prix de 60 liv.

Vues ſur la Juſtice criminelle, Diſcours prononcé au Bailliage d'Orléans, par M. le Troſne, Avocat du Roi au Préſidial d'Orléans, de l'Académie Royale des Belles-Lettres de Caën, Honoraire de la Société Economique de Berne, & Membre de la Société Royale d'Agriculture d'Orléans in-8vo. 1 l. 10 ſ.

Paris, chez Debure, L. quai des Auguſtins.

L'Ami des Arts, ou Juſtification de pluſieurs grands Hommes : in-12. br. 2 l.

Londres, & à Paris, rue S. Jacques, à l'enſeigne du grand Corneille, près celle des Mathurins.

On trouve à la même adreſſe l'Ouvrage ſuivant : *Journée de l'Amour*, ou *Heures de Cythere : in-8vo. br. fig.* 3 l.

Eſſai ſur la ſanté & ſur l'éducation médicinale des filles deſtinées au mariage ; par M. Venel, Docteur en Médecine : in-8vo. br. 1 l 16 ſ.

Yverdon, & à Paris, chez Didot jeune, L. quai des Auguſtins.

Hiſtoire des Plantes vénéneuſes de la Suiſſe ; contenant leur deſcription & mauvais effets, avec leurs antidotes, rédigée ſur-tout d'après les plantes helvétiques de Haller ; par M. Vicat, Docteur en Médecine : in-8vo. br. 3 l. 12 ſ.

--- rel. 4 l. 4 ſ.

Yverdon, & à Paris, chez Didot jeune, L. quai des Auguſtins.



TABLE

DES

MATIERES

Contenues dans ce Volume.

MÊLANGES.

POÉSIES FUGITIVES.

ACADÉMIES. SÉANCES DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

SPECTACLES.

HISTOIRE-NATURELLE. PHYSIQUE. CHYMIE. BOTANIQUE.

MÉDECINE CHIRURGIE.

AGRICULTURE. ECONOMIE. INDUSTRIE. COMMERCE.

Faute à corriger dans le Journal d'Août.

Page 250, ligne 5, *de Juillet & d'Août*; lisez, *de Juin & Juillet.*

